

at ainsi que Mimar bey, monavin au conseil d'Etat, a été chargée d'élaborer une loi sur les Compagnies d'assurances. Elle s'est réunie avant-hier.

Les pertes des Compagnies d'assurances représentées à Smyrne, depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour, s'élèvent à 10,000 Lst. contre 32,000 l'année dernière et 48,000 en 1901 pour la même période.

Le brick-école roumain *Mircea*, ayant subita quarantaine à Clazomènes, est arrivé vendredi dernier à Smyrna.

D'ordre impérial, la caserne de Gumuldjina sera reconstruite et les dépôts militaires seront réparés.

Les recettes du trafic du chemin de fer de Smyrne-Aïtin pour la semaine finissant le 29 août 1903 se sont élevées à 849,291.30 P. or contre 916,801.10 P. or durant la période correspondante de 1902.

La recette moyenne pour les 9 dernières semaines a été de P. or 620,520.35 contre P. or 657,905.25 durant la période correspondante de 1902.

Les recettes de la 2^e décade d'août 1903 du chemin de fer Smyrne-Cassaba et prolongement se sont élevées à P. or 731,567 contre P. or, 610,851 pour la décade correspondante de 1902.

Le total des recettes pour les 23 décades écoulées depuis le commencement de l'année s'élève à P. Or 11,389,919.43 contre P. or 12,566,789.96 pour la même période de 1902.

Le détachement de gendarmerie envoyé de Samsoun à la poursuite de la bande de Kior Ali a tué deux brigands. Les autres ont pris la fuite.

Avant-hier, vers 6 heures du soir, à Scutari, Bulbul-Déré, une branche d'un platane séculaire, brisée par le vent, s'est abattue, blessé trois personnes qui se trouvaient au-dessous.

Trois incendies ont eu lieu jeudi à Smyrne. Le premier, à 1 heure du matin, a détruit une maison au quartier Dai-Christo; le second, à 7 heures, a réduit en cendres une fabrique de chandelles à Fassola, et le troisième, à 10 heures du soir, a brûlé un dépôt de sacs à Kosténé-Bazar.

On écrit de Smyrne qu'un caïk qui se rendait de Katchuk Iskélissi à Maori avec trois passagers a chaviré par la violence du vent.

Le patron de l'embarcation, Deli Hassan, et un des passagers nommé Manoli ont pu se sauver; les deux autres, Panaghiotis de Rhodes et un Israélite Yahia, se sont noyés. Leurs cadavres ont été retrouvés le lendemain.

Le laitier Cosma, à Scutari, quartier Kyzlar-Agha, a été trouvé avant-hier matin agonisant dans son magasin. Il ne pouvait plus parler, mais il a indiqué par signes à la police que son assassin était un garçon maraîcher qui travaillait dans un jardin derrière la batterie. Celui-ci et son patron ont été arrêtés. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Le Dr Aristovoulos, spécialiste pour les maladies du larynx, du nez et oreilles, donne des consultations dans son cabinet, 20, rue Alléon, appartements Olivo, tous les jours, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Chemiserie Stronguilo. — Vu l'existence d'un stock immense et varié de chemises, faux-cols, ranchettes et lingerie pour hommes, remarquables pour leur élégance et leur solidité, la direction de ces maisons a décidé dans l'intérêt de sa clientèle et du public élégant de les mettre en vente à des prix bravant toute concurrence.

Voir aux annonces les véritables machines à coudre Singer.

L'assassinat de M. Rostkowsky.

Nous sommes en mesure de livrer à la publicité le texte intégral des questions posées à la cour martiale de Monastir pendant le procès contre le meurtrier de M. Rostkowsky ainsi que des réponses de la Cour qui ont déterminé son jugement.

Questions posées à la Cour à la suite de l'interrogatoire des prévenus et l'audition des témoins et réponses données par elle.

Q 1. Quand Monsieur le consul est-il mort et quelles ont été ses blessures?

R 1. D'après les pièces d'instruction, et suivant le rapport des médecins, il est mort à trois heures un quart, c'est-à-dire vers dix heures et demie à la franque, des suites des deux blessures qui sont indiquées dans le rapport et du coup qu'il a reçu à la joue droite.

Q 2. Quand Monsieur le consul est passé

tradictaires, la plupart (des témoins) déclarent ne pas le savoir, mais un d'eux les estime à sept.

Q 13. Par quelle balle la voiture a-t-elle été trouée?

R 13. Quoique la voiture ait été trouée, il n'a pas été établi par quelle balle elle l'a été.

Q 14. D'où a été tirée la balle qui a blessé au cou le cheval attelé du côté droit?

R 14. Après examen il a été établi que le cheval a été blessé par une balle tirée du corps de garde.

Q 15. Qui a tiré le coup de fusil qui a occasionné la deuxième blessure de Monsieur le consul?

R 15. C'est Halim qui, ayant vu Monsieur le consul tomber, s'est approché de lui et lui a fait cette deuxième blessure en tirant à bout portant.

Q 16. D'où provient la blessure faite par une crosse à la joue de Monsieur le consul et qui l'a tué?

R 16. Il résulte du rapport des médecins qu'elle a été faite avec quelque chose comme la crosse d'un fusil, et il a été établi que c'est encore Halim qui, après avoir blessé Monsieur le consul pour la deuxième fois, a commis cette infamie.

Q 17. Abbas a-t-il tiré ou non un coup de fusil? et qu'a-t-il fait dans cette circonstance?

R 17. Il n'est pas établi s'il a tiré ou non. Dans tous les cas, vu qu'il était de son strict devoir de se porter au secours de Monsieur le consul et que, au contraire, il a laissé agir librement Halim, il a contribué à ce que ce triste événement se soit produit.

Q 18. Où était Zeinel pendant ces faits, et qu'a-t-il fait?

R 18. Il se trouvait à une distance de 63 pas du corps de garde dans la direction du four militaire. Cependant et malgré le serment prêté devant notre Cour martiale, il a relaté l'événement d'une façon mensongère tout en se posant comme témoin oculaire.

Q 19. Sur ces entrefaites, où était Assim, et qu'a-t-il fait?

R 19. Il était en train de changer de linge derrière le corps de garde à une distance de trente pas de l'escalier au milieu des arbres; et après s'être vêtu, il est arrivé au moment où la foule s'est amassée. Par conséquent il n'a pas participé au crime.

Q 20. Les officiers de la gendarmerie qui mettent dans un corps de garde de pareille importance des hommes qui ne savent pas parler et qui ne comprennent pas même la langue turque, sont-ils responsables?

R 20. Oui, ils sont responsables.

Q 21. Le lampiste Tewfik a-t-il fait une fausse déposition, après avoir prêté serment?

R 21. Oui, il a fait une fausse déposition.

Q 22. Les sous-lieutenants Salih et maï Haki ont-ils injurié Monsieur Alexandre Rostkowsky?

R 22. Le tribunal a acquis la pleine conviction qu'ils l'ont injurié.

Q 23. Ali effandi a-t-il fait une déposition fautive, après avoir prêté serment?

R 23. Il n'a pas fait une déposition fautive.

Après avoir répondu aux questions posées, la Cour martiale a rendu une sentence (*karar*), par laquelle elle a condamné à l'unanimité des voix.

1. Le gendarme Halim, pour homicide avec préméditation, à mort, en vertu de l'art. 170 du Code Pénal.

2. Le gendarme Abbas, pour complicité, à mort.

3. Le gendarme Zeinel, pour faux témoignage devant la Cour martiale, à 15 ans de travaux forcés, en vertu de l'art. 207 du Code Pénal.

4. Le lampiste Tewfik, pour le même crime, à 5 ans de travaux forcés.

5 et 6. Les sous-lieutenants Salih Kadri et Ismail Hakki, pour injures prononcées des cadres du consul mort, à la radiation du Code Militaire, en vertu de l'art. 200.

Le gendarme Assim a été acquitté.

La sentence a été signée le 31 juillet v.s. 1903/1319 par

Le président de la Cour Martiale
Colonel EDHEM

Les membres de la Cour:

Lieutenant-colonel de l'artillerie HUSSEIN

Lieut.-colonel de la cavalerie ABDUL KERIM

Major de l'artillerie ALI MEHMED

Major de l'infanterie ZUHDI

Major de l'infanterie OMER

L'intendant de régiment ASSIM

et

Le 2^e drogman de l'ambassade impériale

de Russie à Constantinople, gérant du

consulat de Russie à Monastir

ANDRÉ MANDELSTAM

Conformément à ce *karar*, Halim et Abbas ont été exécutés le même jour, 31 juillet.

SERVICE MARITIME ROUMAIN

AVIS.

MM. les voyageurs possédant des

Le Dr Aristovoulos, spécialiste pour les maladies du larynx, du nez et oreilles, donne des consultations dans son cabinet, 20, rue Alléon, appartements Olivo, tous les jours, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Chemiserie Stronguilo. — Vu l'existence d'un stock immense et varié de chemises, faux-cols, ranchettes et lingerie pour hommes, remarquables pour leur élégance et leur solidité, la direction de ces maisons a décidé dans l'intérêt de sa clientèle et du public élégant de les mettre en vente à des prix bravant toute concurrence.

Voir aux annonces les véritables machines à coudre Singer.

L'assassinat de M. Rostkowsky.

Nous sommes en mesure de livrer à la publicité le texte intégral des questions posées à la cour martiale de Monastir pendant le procès contre le meurtrier de M. Rostkowsky ainsi que des réponses de la Cour qui ont déterminé son jugement.

Questions posées à la Cour à la suite de l'interrogatoire des prévenus et l'audition des témoins et réponses données par elle.

Q 1. Quand Monsieur le consul est-il mort et quelles ont été ses blessures ?

R 1. D'après les pièces d'instruction, et suivant le rapport des médecins, il est mort à trois heures un quart, c'est-à-dire vers dix heures et demie à la franque, des suites des deux blessures qui sont indiquées dans le rapport et du coup qu'il a reçu à la joue droite.

Q 2. Quand Monsieur le consul est passé devant le corps de garde, la sentinelle lui a-t-elle rendu les honneurs ?

R 2. Il résulte des pièces d'instruction que la sentinelle n'a pas rendu les honneurs.

Q 3. Qu'est-ce que Monsieur le consul dit à la sentinelle avant de descendre de sa voiture ?

R 3. D'après la déposition de M. Missirkoff, se trouvant encore dans la voiture, il a dit à la sentinelle : « Salue ! »

Q 4. Que faisait Halim au moment où la voiture s'arrêtait, et où était-il ?

R 4. Il se tenait près de la porte de la chambre du corps de garde, du côté de la station. Le fait qu'il était assis sur une chaise résulte de deux preuves.

Q 5. Descendu de sa voiture, de quel côté s'est dirigé le consul ? Et qu'a fait Halim à ce moment ?

R 5. Le consul s'est dirigé tout droit vers le corps de garde et est arrivé à une distance d'environ trois pas des marches de l'escalier ; Halim est venu jusqu'à la marche supérieure.

Q 6. L'enquête a-t-elle établi si Monsieur le consul avait ou non un revolver ?

R 6. D'après les données que possède le tribunal, il a été reconnu que le consul n'avait pas de revolver.

Q 7. Monsieur le consul avait-il ou non un fouet dans sa main ?

R 7. Il n'avait pas de fouet.

Q 8. Monsieur le consul a-t-il injurié et frappé Halim ?

R 8. Il est établi que Monsieur le consul n'a ni injurié ni frappé Halim. Mais le fait que Monsieur le consul est descendu vivement de la voiture et s'est dirigé vers Halim et lui a demandé : « pourquoi ne salues-tu pas ? Et quel est ton nom ? » semble avoir été cause de l'événement, l'Albanais ne connaissant pas la langue.

Q 9. De quel endroit Halim a-t-il tiré la première fois sur le consul ?

R 9. Il a tiré du haut de l'escalier, mais il est établi qu'il ne l'a pas atteint.

Q 10. Au moment du deuxième coup de fusil où se trouvait le consul ? A-t-il été atteint ou non ? Et par quoi a été occasionnée la blessure ?

R 10. Au moment du deuxième coup de fusil monsieur le consul a reculé à la distance de treize pas du coin du corps de garde et c'est là que la deuxième balle a percé son bras droit, a traversé le corps et a déchiré le côté intérieur de son bras gauche.

Q 11. Qui a tiré le troisième coup de fusil ?

R 11. Il est certain que le troisième coup de fusil aussi a été tiré par Halim, mais il n'est pas connu où il a porté.

Q 12. En général, combien de coups de fusil ont été tirés ?

R 12. Quoique les dépositions soient con-

sées, la Cour martiale a rendu une sentence (*karar*), par laquelle elle a condamné à l'unanimité des voix.

1. Le gendarme Halim, pour homicide avec préméditation, à mort, en vertu de l'art. 170 du Code Pénal.

2. Le gendarme Abbas, pour complicité, à mort.

3. Le gendarme Zsinel, pour faux témoignage devant la Cour martiale, à 15 ans de travaux forcés, en vertu de l'art. 207 du Code Pénal.

4. Le lampiste Tevfik, pour le même crime, à 5 ans de travaux forcés.

5 et 6. Les sous-lieutenants Salih Kadri et Ismail Hakki, pour injures prononcées des cadres du consul mort, à la radiation du Code Militaire.

Le gendarme Assim a été acquitté.

La sentence a été signée le 31 juillet v.s. 1903/1319 par

Le président de la Cour Martiale
Colonel EDHEM

Les membres de la Cour :

Lieutenant-colonel de l'artillerie HUSSEIN

Lieut.-colonel de la cavalerie ABDUL KERIM

Major de l'artillerie ALI MEHMET

Major de l'infanterie ZUHDI

Major de l'infanterie OMER

L'intendant de régiment ASSIM

et
Le 2^e drogman de l'ambassade impériale de Russie à Constantinople, gérant du consulat de Russie à Monastir

ANDRÉ MANDELSTAM

Conformément à ce *karar*, Halim et Abbas ont été exécutés le même jour, 31 juillet.

SERVICE MARITIME ROUMAIN

AVIS.

MM. les voyageurs possédant des

Macédoine

TDVISAM

Kütüphanesi Arşivi

No MHP.1401.2

On écrit de Monastir:

Le maréchal, commandant le III^e corps d'armée a reçu des ordres très précis: il doit poursuivre avec la dernière énergie les bandes gréco-macédoniennes; c'est ainsi que le 27 avril un corps a été attaqué par l'armée turque près de Klissoura: 3 Macédoniens ont été tués, 2 blessés, 5 ont disparu.

Le vendredi 28 avril, les troupes turques ont attaqué, aux environs de Belkaméni, un corps gréco-macédonien, qui cherchait à protéger les villages orthodoxes contre les violences du comité. Les Turcs, très nombreux et très bien renseignés par des émissaires bulgares, entourèrent leurs adversaires et les attaquèrent sur quatre points différents. Une partie du corps gréco-macédonien, sous les ordres de Rébélos, parvint à forcer le cercle ennemi, bien que leur chef fut blessé; l'autre, après un combat acharné, fut dispersée. Plusieurs Macédoniens sont tombés entre les mains des Turcs; au nombre des prisonniers se trouve le chef Nidas. Les Turcs ont perdu quinze soldats, les Gréco-Macédoniens, un grand nombre de leurs. Les prisonniers ont été conduits à Florina.

On écrit de Salonique:

Sur le cadavre du fameux Giovan on a trouvé une lettre qui lui a été écrite le 30 Novembre dernier de Gevghéli. On verra par cette lettre, dont nous vous envoyons les passages les plus saillants, que les Bulgares cherchent à en imposer aux Grecs non seulement par la terreur, mais aussi par une guerre économique acharnée:

Au Voévode Ivantso Karasoulinski

Mon frère Ivan,

Nous sommes d'accord avec toi au sujet des échanges avec les Grécomanes. Ici nous avons dressé des listes, et nous avons défendu qu'on achète ou qu'on vende à l'avenir aux Grécomanes. Envoyez-nous un courrier, afin que nous lui donnions ces listes, que vous distribuerez dans les villages, après les avoir scellées avec votre chiffre.

Si vous rencontrez les gendarmes Ango Danef, Grégor Stroumpali, ou les gendarmes à cheval Monté et Karafériali, tuez-les, car ces misérables sont des espions.

Nous avons décidé de faire assassiner un des trois habitants orthodoxes de notre ville, Christo Sékerdji, le directeur de l'école grecque, et Basile Souef. Ceux que vous aurez désignés pour cet assassinat devront se rendre à l'école avec une lettre scellée de votre chiffre.

Nous désirons savoir si ceux qui ont pris les reçus des 40 livres, qu'Ivan Angof a exigés du village de Péno, sont en ta possession. Nous n'arrivons pas à obtenir d'eux ces reçus.

Signé: *Diomit.*

N. B. Défendez aux paysans de loger dans les auberges tenues par les Grecs. Par exemple, les paysans de Pétrovo et de Koinsko ont l'habitude de s'arrêter à l'auberge de Radinali, et les habitants de Leskovits, auprès de Florina, vont à l'auberge de Stoitsi. Les propriétaires de ces auberges sont des espions. Il est préférable de s'arrêter à l'auberge de Mito Kobatsef, parce que c'est par son intermédiaire que nous arrivent les nouvelles.

On écrit de Salonique:

De source turque on annonce que 15 partisans, sous les ordres de Giovantsof, ont été tués par les soldats à Tsira du caza de Kicevo. Parmi eux se trouvaient 2 officiers bulgares, qui venaient prendre le commandement de bandes en Macédoine. C'est en apprenant leur présence parmi les partisans que les Turcs se sont efforcés d'entourer la bande et l'ont sommée de se rendre. Les Bulgares ont cherché à gagner du temps en parlementant, mais les Turcs, impatientés, ouvrirent le feu et les ont tous tués. On a trouvé sur les cadavres des officiers les preuves de leur identité.

Une bande bulgare a été entièrement détruite près de Dramtsa, du caza Osmanié.

Les autorités de Stromnitsa ont arrêté dans le district 25 paysans, qui cachaient des armes et des documents, et les ont envoyés ici par le chemin de fer.

Un soldat albanais, nommé Hamzas, a été attaqué près de Killis par 4 partisans bulgares. Il les a tous tués. Sur un ordre venu du Palais, ce soldat s'est rendu à Constantinople.

On écrit de Salonique:

Une seconde attaque de nuit a eu lieu contre le couvent grec orthodoxe de Butkova, auprès de l'ancien lac desséché du même nom, dans le caza de Démir-Hissar. De nombreux partisans bulgares, à la faveur des ténèbres, se sont approchés du couvent et ont cherché à en briser

Ayant appris que 40 partisans bulgares, qui désolaient le pays, se cachaient dans le village de Galésiani, des paysans gréco-macédoniens pénétrèrent dans le village; un combat s'engagea qui dura une heure. Les Bulgares ayant perdu six hommes prirent la fuite. Un berger grec a été tué. Les troupes, arrivées trop tard sur les lieux, ont ramassé un assez grand nombre de cartouches Mannlicher.

Une bande bulgare a également été attaquée entre Vrestit et Liparovon, dans le district de Yénitsa par des paysans gréco-macédoniens; 6 partisans de la bande ont été tués.

On écrit de Salonique:

L'agent impérial à Sofia annonce que des partisans ont passé en masse la frontière ces dix derniers jours.

Le comité Michailowsky-Tsontchef, ne voulant pas se laisser distancer par le comité Sarafof, a décidé d'envoyer des bandes en Macédoine. L'une d'elles, commandée par l'officier d'état-major Stoyannoff (Voir le Bulletin n^o 69), s'est jointe, aux environs de Stromnitsa, à la bande de Tchernapéf. Celui-ci parcourt les villages, annonçant partout que les Puissances proclameront le prince Ferdinand roi de Bulgarie, et qu'elles feront ensuite l'union de la Macédoine avec le nouveau royaume.

Le yacht impérial Izzédin est arrivé le 13 ayant à bord Sefket-pacha, le nouveau gouverneur d'Uskub, ainsi que Sakir-pacha, l'ancien gouverneur de cette ville, qu'accompagnait une commission de pachas, et qui se rend comme inspecteur général dans l'Yémen.

Le 10 avril 600 recrues sont parties pour Uskub.

On écrit de Corytza:

La communauté grecque-orthodoxe de Corytza vient de publier le compte-rendu des travaux de son éphorie pour l'année scolaire 1903-1904.

Cette petite publication est intéressante, car elle donne une idée de la façon dont les communautés grecques de Turquie sont administrées.

Le budget des dépenses de la communauté est de 1500 L. T.; il comprend le budget des écoles: 914 L. T.; une somme de 229 L. T. pour l'achèvement de l'église Saint-Georges et 256 L. T. dans des buts charitables: dotation de filles pauvres, distribution gratuite de médicaments aux indigents etc.; le reste du budget est absorbé par l'impôt et par l'entretien des fontaines, construites sur le legs Pangas.

Il est à remarquer que dans ce budget ne sont comprises les dépenses de l'orphelinat et de l'hôpital; ces deux établissements, pour lesquels des sommes considérables ont été léguées, l'année dernière, par deux Corytsiotes établis en Égypte: G. Adam et D. Tsitsikas, n'ont pas encore commencé à fonctionner. Ne sont pas comprises non plus les dépenses du gymnase, qui sont couvertes par le legs Pangas.

Toutes ces dépenses sont couvertes principalement par les revenus de la communauté, qui possède une fortune de 30,614 L. T. provenant pour la plupart de legs ou de donations. Le surplus, des quêtes faites dans les trois églises et les droits d'inscription dans les écoles, s'ajoutent aux revenus précités. Le budget 1903-1904 se solde par un excédent de 103 L. T.

Au cours de cette année, l'éphorie compte apporter les deux réformes suivantes: la gratuité de l'instruction par la suppression des droits d'inscription; l'amélioration du personnel enseignant.

Le nombre des élèves des écoles de Corytza a progressé pour ces dernières années de la progression suivante:

	É c o l e s		Gymnase
	de garçons	de filles	
1894-1895	608	337	50
1898-1899	652	363	69
1903-1904	752	466	92

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 500 élèves de deux jardins d'enfants.

L'éphorie se préoccupait de cette progression et préconisait la création d'une nouvelle école de garçons. C'est chose faite aujourd'hui; pendant l'impression de son rapport l'éphorie a été en effet avisée par M. N. Constantinou, négociant Corytsiote établi à Minieh (Haute Égypte) qu'il se chargeait de tous les frais de la nouvelle école.

les violences du comité. Les Turcs, très nombreux et très bien renseignés par des émissaires bulgares, entourèrent leurs adversaires et les attaquèrent sur quatre points différents. Une partie du corps gréco-macédonien, sous les ordres de Rébélos, parvint à forcer le cercle ennemi, bien que leur chef fut blessé; l'autre, après un combat acharné, fut dispersée. Plusieurs Macédoniens sont tombés entre les mains des Turcs; au nombre des prisonniers se trouve le chef Nidas. Les Turcs ont perdu quinze soldats, les Gréco-Macédoniens, un grand nombre des leurs. Les prisonniers ont été conduits à Florina.

On écrit de Salonique:

Sur le cadavre du fameux Giovan on a trouvé une lettre qui lui a été écrite le 30 Novembre dernier de Gevghéli. On verra par cette lettre, dont nous vous envoyons les passages les plus saillants, que les Bulgares cherchent à en imposer aux Grecs non seulement par la terreur, mais aussi par une guerre économique acharnée:

Au Voévode Ivantso Karasoulinski

Mon frère Ivan,

Nous sommes d'accord avec toi au sujet des échanges avec les Grécomanes. Ici nous avons dressé des listes, et nous avons défendu qu'on achète ou qu'on vende à l'avenir aux Grécomanes. Envoyez-nous un courrier, afin que nous lui donnions ces listes, que vous distribuerez dans les villages, après les avoir scellées avec votre chiffre.

Si vous rencontrez les gendarmes Ango Danef, Grégor Stroumpali, ou les gendarmes à cheval Monté et Karafériali, tuez-les, car ces misérables sont des espions.

Nous avons décidé de faire assassiner un des trois habitants orthodoxes de notre ville, Christo Sékerdji, le directeur de l'école grecque, et Basile Souef. Ceux que vous aurez désignés pour cet assassinat devront se rendre à l'école avec une lettre scellée de votre chiffre.

Nous désirons savoir si ceux qui ont pris les reçus des 40 livres, qu'Ivan Angof a exigés du village de Péno, sont en ta possession. Nous n'arrivons pas à obtenir d'eux ces reçus.

Signé: *Diomit.*

N. B. Défendez aux paysans de loger dans les auberges tenues par les Grecs. Par exemple, les paysans de Pétrovo et de Koïnsko ont l'habitude de s'arrêter à l'auberge de Radinali, et les habitants de Leskovits, auprès de Florina, vont à l'auberge de Stoïtsi. Les propriétaires de ces auberges sont des espions. Il est préférable de s'arrêter à l'auberge de Mito Kobatsef, parce que c'est par son intermédiaire que nous arrivent les nouvelles.

On écrit de Salonique:

De source turque on annonce que 15 partisans, sous les ordres de Giovantsof, ont été tués par les soldats à Tsira du caza de Kicevo. Parmi eux se trouvaient 2 officiers bulgares, qui venaient prendre le commandement de bandes en Macédoine. C'est en apprenant leur présence parmi les partisans que les Turcs se sont efforcés d'entourer la bande et l'ont sommée de se rendre. Les Bulgares ont cherché à gagner du temps en parlementant, mais les Turcs, impatientés, ouvrirent le feu et les ont tous tués. On a trouvé sur les cadavres des officiers les preuves de leur identité.

Une bande bulgare a été entièrement détruite près de Dramtsa, du caza Osmanié.

Les autorités de Stromnitsa ont arrêté dans le district 25 paysans, qui cachaient des armes et des documents, et les ont envoyés ici par le chemin de fer.

Un soldat albanais, nommé Hamzas, a été attaqué près de Kilkis par 4 partisans bulgares. Il les a tous tués. Sur un ordre venu du Palais, ce soldat s'est rendu à Constantinople.

On écrit de Salonique:

Une seconde attaque de nuit a eu lieu contre le couvent grec orthodoxe de Butkova, auprès de l'ancien lac desséché du même nom, dans le caza de Démir-Hissar. De nombreux partisans bulgares, à la faveur des ténèbres, se sont approchés du couvent et ont cherché à en briser les portes. Mais le veilleur de nuit aperçut et réveilla les moines; ceux-ci se défendirent du mieux qu'ils purent. Finalement les Bulgares se sauvèrent dans le village de Staros.

Le yacht impérial Izzédin est arrivé le 13 ayant à bord Sefket-pacha, le nouveau gouverneur d'Uskub, ainsi que Sakir-pacha, l'ancien gouverneur de cette ville, qu'accompagnait une commission de pachas, et qui se rend comme inspecteur général dans l'Yémen.

Le 10 avril 600 recrues sont parties pour Uskub.

On écrit de Corytsa:

La communauté grecque-orthodoxe de Corytsa vient de publier le compte-rendu des travaux de son éphorie pour l'année scolaire 1903-1904.

Cette petite publication est intéressante, car elle donne une idée de la façon dont les communautés grecques de Turquie sont administrées.

Le budget des dépenses de la communauté est de 1500 L. T.; il comprend le budget des écoles: 914 L. T.; une somme de 229 L. T. pour l'achèvement de l'église Saint-Georges et 256 L. T. dans des buts charitables: dotation de filles pauvres, distribution gratuite de médicaments aux indigents etc.; le reste du budget est absorbé par l'impôt et par l'entretien des fontaines, construites sur le legs Pangas.

Il est à remarquer que dans ce budget ne sont comprises les dépenses de l'orphelinat et de l'hôpital; ces deux établissements, pour lesquels des sommes considérables ont été léguées, l'année dernière, par deux Corytsiotes établis en Égypte: G. Adam et D. Tsitsikas, n'ont pas encore commencé à fonctionner. Ne sont pas comprises non plus les dépenses du gymnase, qui sont couvertes par le legs Pangas.

Toutes ces dépenses sont couvertes principalement par les revenus de la communauté, qui possède une fortune de 30,614 L. T. provenant pour la plupart de legs ou de donations. Le surplus, des quêtes faites dans les trois églises et les droits d'inscription dans les écoles, s'ajoutent aux revenus précités. Le budget 1903-1904 se solde par un excédent de 103 L. T.

Au cours de cette année, l'éphorie compte apporter les deux réformes suivantes: la gratuité de l'instruction par la suppression des droits d'inscription; l'amélioration du personnel enseignant.

Le nombre des élèves des écoles de Corytsa a présenté pour ces dernières années la progression suivante:

	Écoles		Gymnase
	de garçons	de filles	
1894-1895	608	337	50
1898-1899	652	363	69
1903-1904	752	466	92

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 500 élèves de deux jardins d'enfants.

L'éphorie se préoccupait de cette progression et préconisait la création d'une nouvelle école de garçons. C'est chose faite aujourd'hui; pendant l'impression de son rapport l'éphorie a été en effet avisée par M. N. Constantinou, négociant Corytsiote établi à Minieh (Haute Égypte) qu'il se chargeait de tous les frais de la nouvelle école.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE

N° 101.50

ASCENSEUR

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1882. A. GALLOIS, Directeur

24, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Journal : L'EUROPÉEN

Date : 20 DÉCEMBRE 1904

Adresse : 24, rue Dombasle, PARIS

Signé :

En Macédoine, l'exécution même partielle du programme de Muerzteg se heurte toujours au mauvais vouloir de la Porte. Les ambassadeurs envoient note sur note touchant l'augmentation du nombre des officiers européens dans la gendarmerie macédonienne : la dernière est du 18 décembre ; elle répond au refus donné l'avant-veille par la Porte et demande à nouveau l'admission de 23 officiers supplémentaires, mais accorde que ces officiers ne porteront pas l'uniforme turc et seront payés

par leurs gouvernements respectifs ; ainsi tombe l'argument turc tiré du mauvais état des finances qui ne permettent pas de dépenses imprévues. Cette note est signée par les ambassadeurs de cinq puissances ; l'Allemagne seule n'y a pas souscrit, n'ayant pas d'officiers en Macédoine ; mais le baron Marshall von Bieberstein aurait reçu l'ordre d'appuyer officiellement la démarche de ses collègues. Tandis que l'on négocie, les combats de bandes continuent presque quotidiennement en Macédoine : les derniers ont eu lieu à Zovi à 32 kilomètres de Monastir (Bulgares contre troupes turques, trois soldats et un gendarme tués, un Bulgare brûlé) et à Zelovo près de Florina (Grecs contre Bulgares ; résultat inconnu).

HHP. 1401.3

TDVISAM
Kütüphanesi ArşiviNo HHP. 1401.4⁹

Échos

COMITE DE PATRONAGE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que MM. Anatole France et Emile Vandervelde veulent bien faire partie de notre comité de rédaction.

UNE LETTRE DE M. CH. SEIGNOBOS.

Nous recevons la lettre suivante :

Plusieurs abonnés de *L'Européen* m'ont exprimé leur étonnement de voir mon nom figurer à la fois sur *L'Européen* et *Le Courrier Européen* et m'ont demandé auquel des deux je leur conseillais de s'abonner.

Il m'a semblé préférable de leur donner une réponse collective et publique et je prie la rédaction de *L'Européen* de m'aider à la leur faire connaître.

L'Européen et *Le Courrier Européen* sont rédigés dans le même esprit et se proposent exactement le même idéal : servir d'organe aux petites nationalités opprimées en divulguant les faits que les autres journaux se refusent à publier pour ne pas déplaire aux gouvernements ; préparer la formation d'une opinion publique européenne capable d'imposer aux gouvernements l'entente pacifique entre tous les peuples de l'Europe.

J'approuve entièrement cette ligne de conduite commune aux deux journaux et je ne puis trouver aucun motif suffisant pour me déclarer hostile à l'un des deux en lui refusant mon nom. Si tous deux, à la fois, pouvaient prospérer, je me réjouirais même d'un doublement qui élargirait le champ de cette propagande de justice et d'humanité.

Mais je ne crois pas qu'il y ait un public pour deux *Européens* rivaux et je crains qu'en voulant vivre tous deux l'un et l'autre ne périssent. Je suis donc obligé de désapprouver et de déplorer la scission.

Cette scission est le résultat de conflits exclusivement personnels ; elle ne doit pas être irréductible comme le serait une opposition entre des doctrines. Dans un journal comme dans un parti politique, il me semble que les hommes peuvent sacrifier leurs sympathies et leurs antipathies à l'intérêt général de la cause qu'ils défendent.

Entre partisans de la paix du monde un conflit reste toujours ouvert pour trancher un conflit personnel, c'est l'arbitrage, que nous souhaitons voir accepter même par les nations. J'ai proposé l'arbitrage aux deux parties et je

ne fais pas de sacrifice à l'intérêt général de quelques sentiments personnels.

Voilà pourquoi je persiste à donner mon nom à la fois aux deux journaux en souhaitant vivement les voir se réunir en un seul. Je ne suis pas autorisé à parler au nom de MM. Björnson et Salmeron ; mais je suppose qu'ils pensent à peu près comme moi, et que tous les amis de *L'Européen* seront du même avis.

CHARLES SEIGNOBOS.

Le 19 décembre 1904.

Nous avons inséré cette lettre parce que M. Seignobos, membre de notre Comité de patronage, nous en priait.

Désireux d'éviter toutes vaines polémiques, nous n'avons jamais parlé du *Courrier Européen* et il nous paraissait tout à fait inutile d'en entretenir nos lecteurs.

Qu'un nouveau journal ait été fondé, aussi identique que possible au nôtre par la forme extérieure, diffère seulement par quelques tendances politiques un peu plus modérées, particulièrement à l'égard du tsarisme, c'est là un fait qui aurait entraîné de la part de personnes moins essentiellement pacifiques, peut-être des suites judiciaires, mais non des pourparlers amiables.

M. Seignobos se trompe d'ailleurs complètement lorsqu'il dit que « cette scission est le résultat de conflits exclusivement personnels ». Si quelque méfiance existe aujourd'hui à l'égard de quelques personnes, elle est le résultat de la « scission » et de la manière dont celle-ci s'est produite. Aucune hostilité personnelle n'existait antérieurement et encore aujourd'hui aucune animosité d'ordre personnel n'existe de la part d'aucun des membres de la rédaction actuelle de *L'Européen*.

M. Seignobos est partisan de l'arbitrage. Nous aussi, toutes les fois que l'on peut espérer par son moyen la pacification entre des forces collectives.

Mais pour établir une collaboration entre des individus, la confiance est nécessaire, et il n'y a pas d'arbitrage qui puisse l'imposer.

Si même un arbitrage avait été possible plus tôt, il ne l'est plus, maintenant qu'avec son premier rédacteur en chef et la plupart de ses collaborateurs du début, *L'Européen* est reconstitué.

IMPRIMERIE CLANDESTINE ORGANISEE PAR LA POLICE RUSSE.

De temps en temps on lit dans les journaux russes que des appels et des proclamations insurrectionnels ont été distribués parmi le peuple en Finlande dans le but d'encourager celui-ci à une résistance active. De telles proclamations ont été trouvées plusieurs fois, surtout à Helsingfors, par la police russe ou russifiée, et les fonctionnaires russes de l'administration en Finlande s'en sont servi pour prouver l'existence d'un esprit de révolte qui justifiait une surveillance de police toujours plus sévère dans le pays. Pour l'opposition finlandaise, n'ayant jusqu'ici accepté que le principe d'une résistance passive contre la russification, ces appels insurrectionnels, si souvent trouvés par la gendarmerie russe ont toujours paru étranges. A la fin le procureur général à Helsingfors s'est chargé de faire une enquête et il a réussi en effet à découvrir dans la banlieue une imprimerie secrète, d'où provenaient les proclamations de révolte. Il constata que cette imprimerie avait été organisée par la police et pla-

marquer combien la mentalité des consuls est différente de celle des ambassadeurs. C'est une différence organique, que je ne juge pas, mais que je constate. Sans vouloir ramener ni les uns ni les autres à un type unique, on peut dire que, d'une manière générale, les consuls ont l'esprit réaliste et procèdent par induction, tandis que les ambassadeurs sont des aprioristes et procèdent par déduction.

Les consuls — du moins, ceux que j'ai rencontrés — sont, pour la plupart, des hommes possédant l'expérience des affaires ou spécialistes des questions juridiques. Ils appartiennent généralement à la classe moyenne, ont fait des études sérieuses, passé des examens spéciaux qui supposent des connaissances historiques, géographiques, commerciales et juridiques étendues. Leurs fonctions, essentiellement commerciales, — sauf dans certains postes d'un caractère plus diplomatique, comme par exemple en Macédoine, — les ont habitués à regarder les choses d'un regard clair et dénué de prévention. Un bon consul est un homme d'affaires. Il a l'intelligence pratique. Il voit juste. Et, s'il a des idées, elles sont le fruit de son expérience, le résultat de ses observations.

Les ambassadeurs appartiennent le plus souvent à la plus haute aristocratie. Ce sont anciens militaires, anciens fonctionnaires, anciens gouvernants, ou anciens diplomates. Qu'ils soient ou non de la carrière, ils ont l'instruction variée, parfois superficielle, parfois approfondie, toujours livresque et idéologique du grand seigneur. Fins politiques ou simples marquis, ils ont ce caractère commun de planer au-dessus des faits, parce qu'ils ont l'habitude de diriger le monde conformément à leurs idées et du fond de leur cabinet.

Les consuls — du moins ceux que j'ai connus — mettent leur plus grand soin à se renseigner exactement, leur principale fonction consistant à renseigner les ambassades et leurs ministères. Ils reçoivent des ordres : ils n'en connaissent pas toujours le but, ni la portée. Ils exécutent. Dans leurs relations avec les autorités, c'est aux valis — et à l'inspecteur général — qu'ils ont affaire ; or, valis et inspecteur sont des fonctionnaires sans importance en comparaison des personnages auprès desquels sont accrédités les ambassadeurs : Sultan, Grand-Vizir, ministres. Les consuls, sauf quelques mégalomanes atteints du *morbus consularis* (les consuls russes sont fréquemment victimes de ce microbe), ont parfaitement conscience de n'être que des agents d'information, et ils ne se départissent guère de ce rôle. De leur modestie résulte une plus grande aptitude à saisir le vrai. Et, s'ils ont à intervenir auprès des autorités, leur action, restreinte et locale, est dominée par les faits.

Les ambassadeurs, au contraire, sentent toute l'importance de leurs hautes fonctions. Représentants de grandes puissances, ils se considèrent comme des personnalités de ces puissances : ils sont la France, l'Angleterre, la Russie, etc. C'est exact ; mais leur certitude n'est que le produit d'un secret de conviction trop pro-

TDVISAM
Kütüphanesi ArşiviNo HHP. 1401.5⁹

L'EUROPÉEN

mentation du nombre des officiers européens dans la gendarmerie macédonienne : la dernière est du 18 décembre ; elle répond au refus donné l'avant-veille par la Porte et demande à nouveau l'admission de 23 officiers supplémentaires, mais accorde que ces officiers ne porteront pas l'uniforme turc et seront payés

par leurs gouvernements respectifs; ainsi tombe l'argument turc tiré du mauvais état des finances qui ne permettent pas de dépenses imprévues. Cette note est signée par les ambassadeurs de cinq puissances; l'Allemagne seule n'y a pas souscrit, n'ayant pas d'officiers en Macédoine; mais le baron Marshall von Bieberstein aurait reçu l'ordre d'appuyer officieusement la démarche de ses collègues. Tandis que l'on négocie, les combats de bandes continuent presque quotidiennement en Macédoine : les derniers ont eu lieu à Zovi à 32 kilomètres de Monastir (Bulgares contre troupes turques, trois soldats et un gendarme tués, un Bulgare brûlé) et à Zelovo près de Florina (Grecs contre Bulgares; résultat inconnu).

HHP. 1401.3

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP. 1401.4⁹

Échos

COMITE DE PATRONAGE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que MM. Anatole France et Emile Vandervelde veulent bien faire partie de notre comité de rédaction.

UNE LETTRE DE M. CH. SEIGNOBOS.

Nous recevons la lettre suivante :

Plusieurs abonnés de *L'Européen* m'ont exprimé leur étonnement de voir mon nom figurer à la fois sur *L'Européen* et *Le Courrier Européen* et m'ont demandé auquel des deux je leur conseillais de s'abonner.

Il m'a semblé préférable de leur donner une réponse collective et publique et je prie la rédaction de *L'Européen* de m'aider à la leur faire connaître.

L'Européen et *Le Courrier Européen* sont rédigés dans le même esprit et se proposent exactement le même idéal : servir d'organe aux petites nationalités opprimées en divulguant les faits que les autres journaux se refusent à publier pour ne pas déplaire aux gouvernements ; préparer la formation d'une opinion publique européenne capable d'imposer aux gouvernements l'entente pacifique entre tous les peuples de l'Europe.

J'approuve entièrement cette ligne de conduite commune aux deux journaux et je ne puis trouver aucun motif suffisant pour me déclarer hostile à l'un des deux en lui refusant mon nom. Si tous deux, à la fois, pouvaient prospérer, je me réjouirais même d'un doublement qui élargirait le champ de cette propagande de justice et d'humanité.

Mais je ne crois pas qu'il y ait un public pour deux *Européens* rivaux et je crains qu'en voulant vivre tous deux l'un et l'autre ne périssent. Je suis donc obligé de désapprouver et de déplorer la scission.

Cette scission est le résultat de conflits exclusivement personnels ; elle ne doit pas être irréductible comme le serait une opposition entre des doctrines. Dans un journal comme dans un parti politique, il me semble que les hommes peuvent sacrifier leurs sympathies et leurs antipathies à l'intérêt général de la cause qu'ils défendent.

Entre partisans de la paix du monde un procédé reste toujours ouvert pour trancher un conflit personnel, c'est l'arbitrage, que nous souhaitons voir accepter même par les nations. J'ai proposé l'arbitrage aux deux parties et je suis prêt à indiquer une solution acceptable pour les deux. Ma proposition n'a été rejetée d'aucun des deux côtés, un concours exceptionnel d'événements a jusqu'ici différé une réponse définitive. J'espère que des deux côtés on saura

L'EUROPÉEN

faire sacrifice à l'intérêt général de quelques sentiments personnels.

Voilà pourquoi je persiste à donner mon nom à la fois aux deux journaux en souhaitant vivement les voir se réunir en un seul. Je ne suis pas autorisé à parler au nom de MM. Björnson et Salmeron ; mais je suppose qu'ils pensent à peu près comme moi, et que tous les amis de *L'Européen* seront du même avis.

CHARLES SEIGNOBOS.

Le 19 décembre 1904.

Nous avons inséré cette lettre parce que M. Seignobos, membre de notre Comité de patronage, nous en pria.

Désireux d'éviter toutes vaines polémiques, nous n'avons jamais parlé du *Courrier Européen* et il nous paraissait tout à fait inutile d'en entretenir nos lecteurs.

Qu'un nouveau journal ait été fondé, aussi identique que possible au nôtre par la forme extérieure, diffèrent seulement par quelques tendances politiques un peu plus modérées, particulièrement à l'égard du tsarisme, c'est là un fait qui aurait entraîné de la part de personnes moins essentiellement pacifiques, peut-être des suites judiciaires, mais non des pourparlers amiables.

M. Seignobos se trompe d'ailleurs complètement lorsqu'il dit que « cette scission est le résultat de conflits exclusivement personnels ». Si quelque méfiance existe aujourd'hui à l'égard de quelques personnes, elle est le résultat de la « scission » et de la manière dont celle-ci s'est produite. Aucune hostilité personnelle n'existait antérieurement et encore aujourd'hui aucune animosité d'ordre personnel n'existe de la part d'aucun des membres de la rédaction actuelle de *L'Européen*.

M. Seignobos est partisan de l'arbitrage. Nous aussi, toutes les fois que l'on peut espérer par son moyen la pacification entre des forces collectives.

Mais pour établir une collaboration entre des individus, la confiance est nécessaire, et il n'y a pas d'arbitrage qui puisse l'imposer.

Si même un arbitrage avait été possible plus tôt, il ne l'est plus, maintenant qu'avec son premier rédacteur en chef et la plupart de ses collaborateurs du début, *L'Européen* est reconstitué.

IMPRIMERIE CLANDESTINE ORGANISEE PAR LA POLICE RUSSE.

De temps en temps on lit dans les journaux russes que des appels et des proclamations insurrectionnelles ont été distribués parmi le peuple en Finlande dans le but d'encourager celui-ci à une résistance active. De telles proclamations ont été trouvées plusieurs fois, surtout à Helsingfors, par la police russe ou russifiée, et les fonctionnaires russes de l'administration en Finlande s'en sont servi pour prouver l'existence d'un esprit de révolte qui justifiait une surveillance de police toujours plus sévère dans le pays. Pour l'opposition finlandaise, n'ayant jusqu'ici accepté que le principe d'une résistance passive contre la russification, ces appels insurrectionnels, si souvent trouvés par la gendarmerie russe ont toujours paru étranges. A la fin le procureur général à Helsingfors s'est chargé de faire une enquête et il a réussi en effet à découvrir dans la banlieue une imprimerie secrète, d'où provenaient les proclamations de révolte. Il constata que cette imprimerie avait été organisée par la police et placée sous la direction d'un agent de police !

Le procureur général vient de demander au *prokurator* Johnson de mettre en accusation les directeurs de cette imprimerie. On peut toutefois être certain d'avance que M. Johnson

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP. 1401.5⁹

marquer combien la mentalité des consuls est différente de celle des ambassadeurs. C'est une différence organique, que je ne juge pas, mais que je constate. Sans vouloir ramener ni les uns ni les autres à un type unique, on peut dire que, d'une manière générale, les consuls ont l'esprit réaliste et procèdent par induction, tandis que les ambassadeurs sont des a-prioristes et procèdent par déduction.

Les consuls — du moins, ceux que j'ai rencontrés — sont, pour la plupart, des hommes possédant l'expérience des affaires ou spécialistes des questions juridiques. Ils appartiennent généralement à la classe moyenne, ont fait des études sérieuses, passé des examens spéciaux qui supposent des connaissances historiques, géographiques, commerciales et juridiques étendues. Leurs fonctions, essentiellement commerciales, — sauf dans certains postes d'un caractère plus diplomatique, comme par exemple en Macédoine, — les ont habitués à regarder les choses d'un regard clair et dénué de prévention. Un bon consul est un homme d'affaires. Il a l'intelligence pratique. Il voit juste. Et, s'il a des idées, elles sont le fruit de son expérience, le résultat de ses observations.

Les ambassadeurs appartiennent le plus souvent à la plus haute aristocratie. Ce sont anciens militaires, anciens fonctionnaires, anciens gouvernants, ou anciens diplomates. Qu'ils soient ou non de la carrière, ils ont l'instruction variée, parfois superficielle, parfois approfondie, toujours livresque et idéologique du grand seigneur. Fins politiques ou simples marquis, ils ont ce caractère commun de planer au-dessus des faits, parce qu'ils ont l'habitude de diriger le monde conformément à leurs idées et du fond de leur cabinet.

Les consuls — du moins ceux que j'ai connus — mettent leur plus grand soin à se renseigner exactement, leur principale fonction consistant à renseigner les ambassades et leurs ministères. Ils reçoivent des ordres : ils n'en connaissent pas toujours le but, ni la portée. Ils exécutent. Dans leurs relations avec les autorités, c'est aux valis — et à l'inspecteur général — qu'ils ont affaire ; or, valis et inspecteur sont des fonctionnaires sans importance en comparaison des personnages auprès desquels sont accrédités les ambassadeurs : Sultan, Grand-Vizir, ministres. Les consuls, sauf quelques mégalomanes atteints du *morbus consularis* (les consuls russes sont fréquemment victimes de ce microbe), ont parfaitement conscience de n'être que des agents d'information, et ils ne se départissent guère de ce rôle. De leur modestie résulte une plus grande aptitude à saisir le vrai. Et, s'ils ont à intervenir auprès des autorités, leur action, restreinte et locale, est dominée par les faits.

Les ambassadeurs, au contraire, sentent toute l'importance de leurs hautes fonctions. Représentants de grandes puissances, ils se considèrent comme des personnifications de ces puissances : ils sont la France, l'Angleterre, la Russie, etc. C'est exact ; mais leur certitude a peut-être un accent de conviction trop profonde. Chargés par leur pays de poursuivre une politique, ils pourront, selon les variations des faits, modifier leur tactique ; ils ne modifieront point leur politique. Cette politique

SOUVENIRS DE CONSTANTINOPLE

Lorsque j'arrivai à Constantinople (au début d'avril 1903) j'avais, au cours d'un long mois, visité successivement Salonique, Monastir, Uskub, Mitrovitza, Belgrade et Sofia ; j'étais retourné à Uskub ; j'avais excursionné dans la montagne. Et j'avais pu me convaincre des vérités suivantes :

1° L'administration turque est effrayante ; la Macédoine est un des pays les plus riches qui soient au monde, et presque tout le monde y meurt de faim ;

2° L'administration turque est incurable ; les « réformes » préconisées par l'Europe et acceptées par le Sultan, ne seront jamais exécutées par le gouvernement ottoman : le fussent-elles, elles ne suffiraient pas à améliorer la situation des habitants de la Turquie d'Europe.

J'espérais trouver à Constantinople la clé de la question macédonienne ; c'est à Constantinople que les Puissances exercent leur action ; c'est de Constantinople que partent les ordres, exécutés en Macédoine par les valis et par l'Inspecteur général. Les dispositions du Palais me semblaient essentielles à connaître ; l'attitude des ambassadeurs me paraissait intéressante à observer.

J'ai emporté de mon séjour une déception qui ne fut pas sans amertume. J'ai éprouvé une foule d'impressions pénibles, à la fois vagues et persistantes, auxquelles on m'excusera peut-être d'avoir accordé quelque réalité en raison de leur persistance, et en raison de leur sincérité quelque valeur.

Il n'a pas dépendu de moi qu'elles fussent rendues publiques dès mon retour. Je reprends aujourd'hui, sous forme de souvenirs, les notes rédigées sur place en avril 1903. Elles n'ont pour ainsi dire rien perdu de leur actualité : tant la diplomatie européenne a réalisé de progrès, depuis bientôt deux ans !

I

A travers les ambassades

Ce qui me frappa, dès mes premières visites, ce fut la difficulté, beaucoup plus grande encore qu'en Macédoine, d'obtenir des renseignements. Le Palais, la Porte, les autorités ne font aucune communication. Les fonctionnaires qu'on interroge répondent évasivement, ou déclarent que « cela va bien ». Les ambassades sont extrêmement discrètes, et ne divulguent que ce qu'elles ont personnellement intérêt à faire connaître ou croire. Les banques et les sociétés de chemin de fer ne sont guère plus expansives. Et, quant aux journaux, turcs ou français, leur mutisme est une condition absolue de leur existence.

Reste l'espionnage, très usité dans tout l'empire ottoman, et particulièrement à Constantinople. Mais l'espionnage est aventureux : on risque toujours d'être induit en erreur, mystifié, égaré. Il y a des espions sans loyauté. Il y a des contre-espions ; il y a des espions chargés de fournir de faux renseignements. Il y a aussi, parmi les espions consciencieux, des maladroits qui se font prendre : et c'est surtout grave pour eux ; mais c'est ennuyeux pour le Monsieur. Enfin, dans cette chasse aux secrets, les plus fins limiers ne rapportent souvent qu'un maigre

gibier. Malgré les tentations, je m'abstins. Et je résolus de m'adresser directement aux représentants des puissances.

Je fus accueilli d'une façon fort aimable, sauf par M. le marquis de Malaspina, qui refusa de me recevoir, sous l'ingénieux prétexte qu'« il était trop occupé tous ces jours-ci ». Je n'aurai donc pas le plaisir de vous présenter l'ambassadeur d'Italie. L'ambassadeur d'Allemagne manquera aussi à cette galerie : le baron de Marschall était, en effet, très gravement malade. Et j'ai eu la malchance, enfin, de me trouver à Constantinople pendant le congé accordé à M. Bapst : à défaut du conseiller d'ambassade, je me suis contenté de voir l'ambassadeur.

M. Constans est le plus aimable des hommes. Assez court sur des jambes arquées, bedonnant, la tête droite, le teint flambant, joues rasées, cheveux blancs, moustache blanche en crocs, impériale blanche, on le prendrait pour un vieux général. Il est très rond, d'une rondeur bonhomme et très fine, et volontiers bourru ; son ton le plus ordinaire est froid, sec, et son geste court : on ne croirait point entendre un méridional si, de temps à autre, l'accent toulousain n'apparaissait au cours d'une de ces anecdotes malicieuses que M. Constans aime à raconter, et dont il excelle à faire saisir toute la saveur. Ce vieillard de 74 ans a conservé une étonnante verdeur et une stupéfiante jeunesse d'esprit.

Je l'ai trop peu rencontré pour mon goût. J'eusse aimé passer de longues et fréquentes heures auprès de lui. Malheureusement, deux importantes affaires occupaient alors tous ses instants : l'unification de la Dette ottomane, qui lui est due en grande partie, et la visite de M. Chaumié.

L'unification était depuis longtemps à l'étude. Il a fallu pour la faire aboutir la persévérance et l'énergie de notre ambassadeur. Le vendredi 24 avril, M. Constans était reçu par le Sultan, à l'issue du Séamlık. Le résultat de cette entrevue fut immédiat : le Sultan, qui, depuis plusieurs mois, ne voulait plus entendre parler de l'affaire, fit appeler le grand vizir dès le lendemain, et conféra avec lui fort avant dans la nuit. Le dimanche, on pouvait croire que l'iradé sortirait à bref délai. Sur ces entrefaites, M. Constans partit pour Athènes à la rencontre de M. Chaumié ; pendant son absence l'unification perdit tout le terrain gagné. M. Constans, à son retour, dut prendre l'affaire en main : grâce à lui, la solution ne traîna pas.

La visite du ministre de l'Instruction publique fut également pour M. Constans l'occasion d'un succès personnel considérable. Un dîner d'hommes de cinquante couverts réunit à l'ambassade, le jeudi 7 mai, « la plupart des Français qui, à des titres divers, dirigent quelque chose » à Constantinople, selon l'heureuse expression du *Stamboul*.

Après le dîner, grande réception extrêmement brillante : quatre cents personnes ; le corps diplomatique, les ministres, généraux et grands fonctionnaires turcs, toute la « société », toute la colonie. Le *Stamboul* vanta le « goût sûr » de cette fête, « digne de ceux qui l'offraient et de ceux pour qui elle était offerte » ; et il ajouta cet éloge qui résume tous les éloges : « C'a été une fête française. »

Sir Nicholas Connor, ambassadeur d'Angleterre, est un homme d'une cinquantaine d'années; grand, sec, froid, britannique, avec l'amabilité tempérée d'indifférence qui caractérise les gentlemen. Il se refuse énergiquement à l'interview, se dérobe à toute question, évite tout ce qui pourrait ressembler à une opinion. Mais, avec un admirable bon sens, il parle discrètement des faits connus, sans toutefois se risquer à la moindre interprétation. Surtout, il m'interroge, semble attacher un très grand prix à mes impressions; et je fais, moi, semblant d'être dupe de sa politesse: je le renseigne! Quant à obtenir de lui la moindre indication concernant la politique anglaise, il n'y faut pas songer. Sa conversation me permet seulement d'affirmer que la Grande-Bretagne regarde très attentivement ce qui se passe dans les Balkans. On s'en doutait.

Lorsque je lui fis passer ma carte, M. le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche, lisait, sous un platane, la *Neue Freie Presse*. Il vint me recevoir dans son bureau qui ouvre de plain-pied sur le jardin. J'eus quelque remords d'avoir dérangé de sa confortable installation le doyen du corps diplomatique. M. le baron de Calice est un beau vieillard, très grand, assez gras, chauve, blanc, et peu gai. Il a l'air de s'ennuyer. Il est depuis longtemps à Constantinople. Il parle lentement, avec une certaine lourdeur. Sa première parole fut pour me recommander de ne rien répéter de ses confidences: je dus l'assurer de ma discrétion. Alors, il parla. Il ne me dit rien. Quand je le quittai, il me rappela ma promesse. Je la renouvélai volontiers. Et je la tiens sans qu'il m'en coûte.

M. Zinoviev a eu le bon goût de ne point me lier par un engagement analogue. Mais il ne fut guère plus loquace. L'ambassadeur de Russie passe pour le plus rusé des compères. Il l'est, si je m'en rapporte à l'expression, fouilleuse à la fois et inopportune, de ses petits yeux bleus, à la finesse et à la mobilité de sa bouche, à son sourire plissé et malicieux. Il m'a donné l'impression d'un homme très fort; et j'ai cru lire sur son front le souci des responsabilités qui lui incombent. Il semblait curieux de savoir quels desseins on lui prêtait, quels projets, quelles arrière-pensées. Déclarations optimistes, ainsi qu'il convient: il croyait aux réformes. (Y croit-il encore?) Il croyait à la pacification de l'Albanie. — Je lui demandai ce qu'il pensait d'un article publié quelques semaines auparavant par le *Temps* sur les menées autrichiennes en Albanie: « Je ne me souviens pas d'avoir lu cet article, me répondit-il; je lis tant de choses!... Toutefois, je vous ferai remarquer que l'accord austro-russe oblige l'Autriche-Hongrie à ne pas agir sans nous; et je dois déclarer que mon collègue d'Autriche-Hongrie est d'une absolue loyauté. »

Voilà tout ce que m'ont appris les ambassadeurs concernant les affaires de Macédoine. Je n'ai pas la naïveté de m'en étonner. Je sais que la politique extérieure exige le secret, et que les journalistes, indiscrètes par profession, ins-

pirent nécessairement une grande méfiance aux diplomates. Je ne m'attendais pas à entendre l'exposé des différentes politiques suivies par les cabinets européens. La plupart de mes questions étaient relatives à la situation de la Macédoine sous le régime ottoman. Il s'agissait de faits notoires, dont un ambassadeur eût pu parler sans se départir d'une réserve ultra-diplomatique. Mais les préoccupations de mes interlocuteurs les empêchaient de se prononcer. La situation de la Macédoine les intéresse fort peu. Ce qui les sollicite, c'est la question d'Orient, la question diplomatique, la question politique. Leur quasi-indifférence à la vraie question s'explique par de nombreuses raisons.

On est très loin de la Macédoine, à Constantinople. On ne voit pas, ce que j'avais vu, et ce qu'on voit lorsqu'on vit dans le pays, l'effrayante misère, la tristesse des villages, la désolation des champs abandonnés. On ne voit pas l'exaspération des esprits devant l'injustice des choses. On reçoit des rapports de consuls, pleins de détails lamentables, de considérations alarmantes: mais ce ne sont que des rapports, et les faits les plus graves, une fois écrits, ont la sonorité spéciale, étouffée et morte que donne l'écriture.

Ces rapports consulaires, fréquents et documentés, et rédigés sur place dans la fièvre des événements, tombent au milieu des ambassades, majestueuses et officielles, et les voilà aussitôt soumis aux lois diplomatiques: ils sont décahottés d'une main négligente, lus d'un œil sceptique, jetés sur la table, puis classés méthodiquement. On les classe quelquefois sans les lire.

La vie à Constantinople est, d'ailleurs, très différente de celle qu'on mène en Macédoine. Un consul, à Uskub, à Monastir, et même à Salonique, mourrait d'ennui s'il ne travaillait dix heures par jour. Et à quoi occuperait-il ses soirées si ce n'est à coucher par écrit ses observations de la journée? A Constantinople, la vie mondaine crée des distractions et absorbe un grand temps: dîners, réceptions, visites, cercle, tournées théâtrales et fêtes de bienfaisance, flâneries aux Eaux-Douces, et promenades sur le Bosphore, etc., etc... Cette existence est charmante. Elle fait aimer la vie. Elle fait oublier le regret de Paris, de Londres, de Pétersbourg. Elle fait oublier aussi la Macédoine.

Les ambassades étalent, dans les grandes rues de Péra, la façade de leurs palais et la verdure de leurs jardins. En été, la plupart d'entre elles transportent leurs bureaux à Thérapia, dans la baie la plus délicieuse du Bosphore. Péra est une oasis européenne dans le désert turc, et Thérapia le plus exquis séjour qu'on puisse rêver: la situation riante des ambassades empêche nécessairement qu'une situation malheureuse y soit connue sous ses véritables couleurs. Les ambassadeurs européens devraient résider six mois par an à Uskub ou à Mitrovitza.

Mais encore ces six mois suffiraient-ils à leur donner l'habitude de considérer les événements en observateurs et non en diplomates? Il est permis d'en douter à qui eut l'occasion de re-

marquer combien la mentalité des consuls est différente de celle des ambassadeurs. C'est une différence organique, que je ne juge pas, mais que je constate. Sans vouloir ramener ni les uns ni les autres à un type unique, on peut dire que, d'une manière générale, les consuls ont l'esprit réaliste et procèdent par induction, tandis que les ambassadeurs sont des a-prioristes et procèdent par déduction.

Les consuls — du moins, ceux que j'ai rencontrés — sont, pour la plupart, des hommes possédant l'expérience des affaires ou spécialistes des questions juridiques. Ils appartiennent généralement à la classe moyenne, ont fait des études sérieuses, passé des examens spéciaux qui supposent des connaissances historiques, géographiques, commerciales et juridiques étendues. Leurs fonctions, essentiellement commerciales, — sauf dans certains postes d'un caractère plus diplomatique, comme par exemple en Macédoine, — les ont habitués à regarder les choses d'un regard clair et dénué de prévention. Un bon consul est un homme d'affaires. Il a l'intelligence pratique. Il voit juste. Et, s'il a des idées, elles sont le fruit de son expérience, le résultat de ses observations.

Les ambassadeurs appartiennent le plus souvent à la plus haute aristocratie. Ce sont anciens militaires, anciens fonctionnaires, anciens gouvernants, ou anciens diplomates. Qu'ils soient ou non de la carrière, ils ont l'instruction variée, parfois superficielle, parfois approfondie, toujours livresque et idéologique du grand seigneur. Fins politiques ou simples marquis, ils ont ce caractère commun de planer au-dessus des faits, parce qu'ils ont l'habitude de diriger le monde conformément à leurs idées et du fond de leur cabinet.

Les consuls — du moins ceux que j'ai connus — mettent leur plus grand soin à se renseigner exactement, leur principale fonction consistant à renseigner les ambassades et leurs ministères. Ils reçoivent des ordres: ils n'en connaissent pas toujours le but, ni la portée. Ils exécutent. Dans leurs relations avec les autorités, c'est aux valis — et à l'inspecteur général — qu'ils ont affaire; or, valis et inspecteur sont des fonctionnaires sans importance en comparaison des personnages auprès desquels sont accrédités les ambassadeurs: Sultan, Grand-Vizir, ministres. Les consuls, sauf quelques mégalomanes atteints du *morbus consularis* (les consuls russes sont fréquemment victimes de ce microbe), ont parfaitement conscience de n'être que des agents d'information, et ils ne se départissent guère de ce rôle. De leur modestie résulte une plus grande aptitude à saisir le vrai. Et, s'ils ont à intervenir auprès des autorités, leur action, restreinte et locale, est dominée par les faits.

Les ambassadeurs, au contraire, sentent toute l'importance de leurs hautes fonctions. Représentants de grandes puissances, ils se considèrent comme des personnifications de ces puissances: ils sont la France, l'Angleterre, la Russie, etc. C'est exact; mais leur certitude a peut-être un accent de conviction trop profonde. Chargés par leur pays de poursuivre une politique, ils pourront, selon les variations des faits, modifier leur tactique; ils ne modifieront point leur politique. Cette politique

pour eux domine les faits : le devoir des ambassadeurs est de subordonner les faits à leur politique. C'est proprement leur mission. Ils y failliraient s'ils agissaient d'autre sorte. Aussi, je ne les blâme pas. Je constate.

Et je regrette.

Car cette loi se manifeste à Constantinople de la façon suivante : les ambassadeurs des puissances, dans leurs démarches, ferment les yeux sur la vraie question, sur la situation misérable du pays. « Ils insistent, — disent les notes officielles, — pour la prompte exécution des réformes. » — Ils croient donc encore aux réformes ? Ou s'ils affectent d'y croire ?

Ils poursuivent leur politique.

MAURICE KAHN.

Chronique

A propos d'un médaillon

Il n'est pas vraisemblable que même la malignité publique rende jamais Sainte-Beuve populaire. Même pour pour s'être injurieusement accolé au plus sonore des noms de son siècle, le nom de Charles-Augustin Sainte-Beuve ne volera pas sur les lèvres des hommes. En revanche, il ne sera jamais oublié des lettrés, et dans les limites de leur univers, vivra sans doute aussi longtemps que la littérature française. C'est à savoir si cette gloire posthume, restreinte mais perdurable aurait entièrement satisfait l'écrivain, et si celui-ci n'aurait pas souhaité pour sa mémoire un peu de cette célébrité bruyante qu'il ne se consolait probablement jamais de n'avoir pas conquise de son vivant.

Entre tous les dons du poète, Sainte-Beuve eût au plus haut degré celui d'un amour-propre littéraire exaspéré, et s'il souffrit de voir que Joseph Delorme n'égalait pas Olympio, il en souffrit d'autant plus acrement qu'il était assez judicieux pour en être convaincu lui-même, malgré qu'il en eût, et assez sage pour n'essayer point de persuader le contraire aux autres, encore qu'il l'aurait désiré. Et c'est pour faire douter de la sagesse humaine que le rang unique, hors ligne où il s'était haussé parmi les critiques, n'ait pas suffi à consoler Sainte-Beuve vieilli de n'avoir pas vu son étoile briller dans la constellation romantique. Si son ombre a pu boire, dans les champs d'asphodèle, le sang noir qui rend aux âmes un peu de connaissance et renoue pour un instant le lien qui les attachait aux vivants, il aura goûté quelque douceur à savoir que son image se dresse, blanche, au jardin des poètes, et que les jolies filles qui passent y peuvent à leur gré voir l'auteur des *Pensées d'août* plutôt que l'historien de Nicole et de la Mère Angélique. N'était-ce pas une des plus parfaites diseuses de vers de ce temps, M^{me} Moreno, qui récitait des poèmes à l'inauguration de ce monument ?

Le médaillon qui fut installé cette semaine à Boulogne-sur-Mer fut honoré d'autre sorte. Cette fois c'était bien l'auteur de *l'Histoire de Port-Royal* et des *Causeries du lundi* qu'on célébrait. Et ce fut M. Brunetière qui officia, en un discours d'ailleurs remarquable. L'auteur

s'appliqua fort justement à dégager le véritable mérite de Sainte-Beuve qui fut de rénover la critique en faisant l'histoire des œuvres, et en les éclairant d'une lumière intérieure par l'étude détaillée du caractère, des tendances, du tempérament de l'auteur, et par la description du milieu où elles prirent naissance. Il fit œuvre originale en substituant à une appréciation dogmatique et quasi-mécanique fondée sur des règles posées une fois pour toutes, une discussion qui tendait plus à connaître et à comprendre qu'à juger.

Toutefois on ne saurait être d'accord avec M. Brunetière, quand pour faire ressortir le mérite de Sainte-Beuve, il ravale la critique antérieure, dans l'histoire des lettres françaises, à un rang aussi infime. Sauf Boileau, dit-il, et parce que celui-ci écrivait en vers, un critique n'était guère plus estimé qu'un grammairien ; il était plus redouté, parce qu'on le tenait pour plus dangereux, mais si on le ménageait davantage on ne l'estimait guère plus. M. Brunetière oublie que pendant bien longtemps, le grammairien qu'il traite avec tant de désinvolture n'a fait qu'un avec le critique : c'est indispensable pendant toutes les périodes où une langue se cherche encore elle-même. Tant célébré par Boileau, Malherbe ne fut pas autre chose et l'on sait en quels termes le bon Régnier honnissait ce gratteur de syllabes. Si la critique affecte chez nous des allures un peu pédantesques, si elle laisse trop voir la férule du barbacole, elle n'en demeura pas moins chère au goût raisonneur de la nation française. C'est elle qui présida à la création de l'Académie : il faut que M. Brunetière, qui connaît si bien le XVII^e siècle, s'aveugle volontairement pour ne pas voir qu'elle le remplit tout entier. Un homme comme Ménage fut infiniment considérable aux yeux de ses contemporains. Et Chapelain dut à la critique de passer pour le plus grand poète de son temps, réputation qu'il conserva incontestée jusqu'au jour où il eût la fâcheuse idée de publier un poème. Et pour en revenir à ce Boileau que cite M. Brunetière, le choix de ses sujets n'est-il pas le plus frappant exemple de l'empire que le critique exerçait sur les esprits ?

Où donc, en dehors d'un peuple que la critique passionne, un poète aurait-il pensé à chercher la gloire en accommodant au goût de son temps les laborieuses et surannées facéties d'un Horace ? Boileau l'osa, et c'est à cette intelligence du goût national qu'il dut d'avoir été le seul poète français vraiment populaire.

Mais au XVII^e siècle, tout le monde faisait de la critique littéraire. Corneille et Racine, et Molière, et M^{me} de Sévigné comme Pascal, et Labruyère, et Saint-Evremond, et Fontenelle, et Bayle, et Fénelon. Il en est de même d'ailleurs au XVIII^e, à cette différence près que nous trouverons Diderot précurseur dans la critique comme il l'était dans tout, et montrant déjà par l'exemple à dégager dans l'œuvre l'âme et la personne de l'écrivain.

En vérité, M. Brunetière croit trop facilement établir sa thèse en rappelant « la mince réputation des Marmontel, des Laharpe et des Ginguené ». Passons pour Ginguené, un peu oublié aujourd'hui et qui, pour être le plus talentueux des trois, fut le moins célèbre. Marmontel eut de son vivant une vogue immense ; il ne la devait pas uniquement à ses œuvres critiques, ni même exclusivement à ses œuvres littéraires :

mais il connut, jusqu'à en être excédé, sinon fatigué, un genre de succès qu'aurait spécialement goûté Sainte-Beuve. Quant à Laharpe, il suffit de citer son nom pour rappeler ce que peut seul le titre de critique, même destitué de toute espèce de talent et aussi d'honnêteté. Ce cuistre pompeux pesa sur toute sa génération : la révolution cultuba le trône sans ébranler Laharpe, et cinquante ans après sa mort, il opprimait encore des esprits qui auraient pu se former à meilleure école. J'ai entendu en Sorbonne un professeur, qui n'était pas bien vieux, se vanter d'avoir, à quatorze ans, lu, *la plume à la main*, les œuvres complètes de Laharpe ! Il lui en était resté quelque chose.

M. Brunetière est beaucoup mieux inspiré quand il juge Sainte-Beuve. Il reconnaît qu'à lui appliquer les procédés dont il usait lui-même envers ses contemporains, on en trouverait le portrait le moins flatteur. M. Brunetière qualifie ses procédés d'opérateurs. Se souvient-il que Sainte-Beuve fut apprenti chirurgien ? Mais à propos de la place que l'homme tient dans son œuvre, il passe lestement, trop lestement peut-être sur Sainte-Beuve poète. Il dit que ce qui fait la médiocrité de ses poésies, c'est qu'elles ne peuvent s'expliquer que par les circonstances de sa vie. C'est là une théorie qui paraît radicalement fautive. Toutes les poésies de tous les poètes ne s'expliquent jamais que par les circonstances de leur vie. Seulement ces circonstances donnent lieu à des chefs-d'œuvre quand ils ont du génie, à de beaux vers quand ils ont du talent et à de déplorables niaiseries quand ils n'ont ni l'un ni l'autre. C'est le plus banal des incidents sentimentaux qui a servi de thème à *l'Illusion suprême*, qui est une des plus admirables poésies de la langue française.

Mais il ne paraît pas que Sainte-Beuve poète soit absolument négligeable. J'imagine que s'il vivait de nos jours, il s'intéresserait à son œuvre poétique, et en ferait l'objet d'une étude attrayante et pénétrante à la fois, qui paraîtrait par hasard le jour où il y aurait lieu de parler d'une œuvre neuve et puissante, de quelque jeune poète peu connu. Il se complairait à voir un précurseur dans l'homme qui prenait soin de souligner dans ses poèmes les assonances et les allitérations, et qui faisait remarquer que dans les mots : *la Présidente de...*, la suspension allongait et fortifiait assez le *de* pour le faire rimer avec *Dieu*. Il comparerait ce poète avec certains de ceux qui l'ont suivi, et se demanderait combien la muse de M. François Coppée, par exemple, a pu devoir à des vers comme ceux-ci :

Les voitures tenaient dans les secondes places...
Je remontais le Rhin de Cologne à Mayence...

Et il conclurait, sans trop conclure, que ce poète aurait pu faire un grand poète, si le souffle ne lui eût manqué, et que le souffle, peut-être, ne lui avait pas manqué tout à fait.

Mais M. Brunetière ne s'attarde pas en compagnie de Joseph Delorme. Il a hâte de retrouver Antoine Arnaud et M. de Sacy. Et il loue comme il convient cette histoire « modèle de la manière d'écrire l'histoire littéraire et peut-être le chef-d'œuvre de la critique française au XVIII^e siècle ». C'est un jugement auquel on peut pleinement souscrire. Et par la reconstitution si parfaite du temps et du milieu, par la merveilleuse harmonie du ton où pas un mot ne rompt le charme, par l'extraordinaire illusion que



GRAMMOPHON

spricht, lacht und singt in allen Sprachen.

Das Platten-Repertoire

umfasst über 15.000 Aufnahmen nur erster Künstler aller Länder.

Jahres-Umsatz ca. halbe Million Apparate und ca. 15 Millionen Platten.

Apparate von einfachster bis luxuriösester Ausstattung.
Preislisten und Repertoire - Verzeichnisse gratis und franko.

Apparate von einfachster bis luxuriösester Ausstattung.
Preislisten und Repertoire-Verzeichnisse gratis und franko.

- Wir warnen -

vor Ankauf von Sprechapparaten und Platten ohne unsere obige Schutzmarke: „Schreibender Engel“, vor Ankauf von billigen Platten, denn diese sind abgespielt oder haben sonstige Mängel — vor Ankauf von Nadeln, deren Verpackung nicht unsere Schutzmarke trägt.

Wir empfehlen

den Ankauf unserer Original-Grammophone und Platten als der besten der Welt.

Deutsche Grammophon-Aktien-Gesellschaft

Wien, 1/w, Krugerstrasse 8.

Verkehr nur mit Wiederverkäufern. Bezugsquellen werden angegeben.

Druck von J. Weiner, Wien.

NO. H.P. 1421.6
Kütüphanesi Arşivi
DÜVİSAM

Telephon 12891.

„OBSERVER“

ö. österr. behördl. konz. Unternehmen für Zeitungs-Ausschnitte

Wien, I., Concordiaplatz 4.

Vertretungen

in Berlin, Budapest, Chicago, Christiania, Genf, Kopenhagen,
London, Madrid, Mailand, Minneapolis, New-York, Paris, Rom,
San Francisco, Stockholm, St. Petersburg.

(Quellennangabe ohne Gewähr.)

Ausschnitt aus: *Sajtihord, Genève*
vom: *N^o 5*

Wir empfehlen

Rückseite beachten

ADVISAM

Kütüphanesi Arşivi

No HHP.1421.6⁶

Récemment, dans un Congrès orientaliste, un monsieur turc lut un papier prouvant que la tolérance religieuse était le mot d'ordre de l'Islamisme; dans une vie populaire de Mahomet, il y a un chapitre intitulé: « pas de propagation de l'Islamisme par l'épée »; et des écrivains ingénieux ont fait de Mahomet un défenseur de la monogamie. Au point de vue de l'étude historique ces propositions sont insoutenables; mais quand une biographie est appelée dogmatique, quand les actions d'un homme sont considérées comme le modèle pour celles des autres hommes, et quand la révérence pour un nom particulier constitue la messe d'une capitale politique, il est plus important pour ce peuple que cette vie soit réellement exemplaire que fidèlement rapportée. Ce qui nous impressionne désagréablement sur les biographes anciens du prophète c'est qu'ils sont si sincères; ils produisent un portrait entièrement noir, et manquent de tirer la conclusion claire qu'une telle personne mérite peu ou ne mérite que la réprobation. Les récents biographes, qui ont appris de l'Europe ce que devait être le modèle de conduite, représentent leur prophète de la manière la plus proche de ce modèle; ils espèrent en faire le maître des vertus récemment découvertes, comme les observateurs de morale et de métaphysique de l'ancien temps ont fait de Mahomet le maître de leurs affaires. Ces efforts de l'histoire « réécrite » ne doivent pas décourager, avec les années les hommes choisissent des modèles de conduite vivants plutôt que ceux dont les traits sont défigurés par l'antiquité.

Si la transformation de l'Islamisme en un sanctuaire de pureté, de tolérance, d'originalité intellectuelle et artistique est équivalente à la destruction du système; c'en est fait de l'Islamisme; bien que fort éloignée encore de sa réalisation, elle ne s'écarte en aucune façon de la voie que l'Islamisme est du moins en train de prendre en certains endroits. Cependant le courant des événements déjoue si souvent les plus circonspectes prévoyances qu'elle

peut être suggérée que comme une des nombreuses possibilités, mais probablement comme celle qui exigera le moindre effort de violence pour sa réalisation.

(Fin du discours).



Réformes en Turquie

Sous le titre de **Souvenirs de l'exil volontaire**, notre imprimerie va prochainement achever et mettre en publication un beau volume de 250 pages environ, de Ali Haydar Midhat Bey.

Nous en reparlerons dans un de nos prochains numéros. L'article suivant extrait de ce volume intéressant en donnera une idée à nos lecteurs.

Peu de sujets ont autant tenté la plume d'un écrivain que les réformes à introduire en Turquie et pas un voyageur n'a regagné son pays après un voyage effectué en Orient sans avoir préconisé certains remèdes aux nombreux maux dont souffre ce pays; il va sans dire que les diplomates de professions comme ceux de circonstance ne laissent échapper aucune occasion pour passer leur petit mot sur les inconvénients de l'heure actuelle. Malheureusement les premiers comme les seconds, quoique sérieux dans leurs appréciations, ne peuvent par une raison toute naturelle, reconnaître les vraies causes de décadence de l'Empire Ottoman et leurs prescriptions même prises en considération ne seraient que des palliatifs. Imbus des idées avancées de l'Occident les uns jugent les Ottomans avec un dédain inénarrable et ne se gênent pas même d'affirmer tout haut que le Turc n'est pas apte à la civilisation; d'autres projettent un renversement totale de l'organisation actuelle... bref quot capita, tot sensus.

Or avant que d'appliquer une réforme, il faut d'abord se rendre un compte exact du mal

qu'elle est appelée à enrayer et surtout connaître le milieu dans lequel la réforme recevra son exécution; ces deux connaissances indispensables sont rarement possédées par un étranger séparé des Ottomans par sa langue, ses mœurs et sa religion. Cette tâche incombe donc de droit à un vrai Ottoman qui, en seul son titre de patriote et d'ami de la vérité, essaiera d'exposer d'une manière rationnelle les principales réformes nécessaires et applicables en Turquie.

Il n'entre pas dans le cadre restreint de cette revue de faire un exposé détaillé de l'anarchie qui règne actuellement en Turquie, les exemples sont tellement nombreux et connus que ce serait se lancer dans des redites inutiles. Aucune administration n'a ses lois fixes, le caprice seul y prédomine et chacun s'ingénie à y créer un état où le plus expert ne se reconnaît plus; le fonctionnaire n'est plus à vrai dire qu'une marionnette et doit à toutes les tractions d'une ficelle connue ou cachée faire un geste ou une mimique qu'on lui commande; toute indépendance, toute initiative est fatale à celui qui non pas veut arriver, mais conserver son emploi. Un ministre intègre (?) tremble devant un simple scribe, un général devant son lieutenant; car ces deux subalternes sont des agents cachés d'une organisation ténébreuse chez laquelle et le crime au besoin sont les occupations principales de ce Conseil des 10 qui, à Constantinople, se distingue par la profusion de ses membres et la multiplicité de ses organes. Les ministères, les administrations comme les établissements d'instruction publique sont des trompe-l'œil, car dans aucune ne se traite les affaires ressortissant de sa compétence et dans les écoles le professeur soigneusement choisi n'est pas appelé à enseigner ce qui forcément mettrait en relief les défauts du gouvernement actuel, mais plutôt a pour charge d'occuper les jeunes gens, de les classer au point de vue de leur docilité, et de les corrompre au besoin. L'entrepôt des affaires, les vrais ministres comme le vrai conseil aca-

démique se tiennent au Palais où les chambellans, les secrétaires, les chefs de la garde-robe comme le chef cafetier et même le Grand Eunuque s'improvisent diplomates, administrateurs et recteurs d'Académie. Nul besoin de connaissances spéciales et d'études préalablement faites; investis de la confiance du Khalife sont immédiatement touchés par la grâce et le miracle s'accomplit; venus on ne sait d'où, hier encore l'un servait le café comme page chez Mahmoud Nedim Pacha et l'autre courbait l'échine quand vous entriez chez son chef à la porte duquel il était de planton, l'Excellence spontanément crée, traite avec désinvolture des affaires les plus délicates de l'État et se fait fort de remonter aux diplomates de carrière. Est-il étonnant si tout va à la dérive? Le Sultan personnellement n'occupe le trône que parce qu'il descend de la lignée d'Osman, rien dans son éducation de prince impérial ne l'a préparé aux fonctions de souverain, il n'a eu aucun contact avec son peuple qu'il ignore et n'a jamais visité son Empire. Il n'entend et ne voit par conséquent que par les oreilles et les yeux de son entourage. D'après cet exposé on serait porté à rendre le souverain irresponsable et à rabattre toute la faute sur sa camarilla toute prépondérante, mais cet entourage n'est pas imposé au Sultan, c'est lui-même qui le choisit et surtout aux nombreux conseils donnés par des personnes impartiales et honnêtes S. M. n'a répondu depuis son avènement que par l'assassinat, l'exil et la prison. Quant à celles qui présentent le Sultan comme prisonnier de sa camarilla, il est juste de faire remarquer que le favori le plus puissant n'est qu'un jouet fragile devant le Sultan qui pour un rien le relègue dans une province éloignée ou même trouve un moyen plus expéditif dans un plongeon dans la mer de Marmara. On ne peut donc à bon escient soutenir l'irresponsabilité du souverain ni même plaider les circonstances atténuantes; tout au contraire, si Yldiz-Kiosk est devenu le rendez-vous du rebours de la Société, si les affaires de l'État passent par les mains rapaces de la camarilla, le Sul-

fan en est l'unique cause et le principal coupable.

Si d'un autre côté on étudie la politique extérieure de la Turquie on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle n'a su profiter d'aucune occasion qui lui était offerte de récupérer son rang dans le concert européen. A-t-elle su seulement profiter de la situation que lui créait le traité de Paris? Cette incurie à qui est-elle due sinon encore à son souverain.

Nous n'avons pas l'intention de décrire ici un tableau complet de réformes, cette tâche n'incombe pas à une personne individuellement, l'Assemblée nationale seule lors de sa réouverture a la qualité de discuter sur un chapitre aussi important. Néanmoins de cet état de chose deux faits incontestables sautent aux yeux, c'est la nécessité absolue de changer d'abord du tout au tout l'éducation des princes appelés à régner et surtout de substituer au régime suranné du bon plaisir, un système de gouvernement plus libéral et qui puisse convenir au peuple ottoman; car toute innovation dans les mœurs comme dans l'organisation, pour être salutaire en Orient, exige d'abord que le système en vigueur ait démontré son insuffisance ou son influence mauvaise et condition capitale ne doit en aucune façon froisser les opinions religieuses des populations si variées de race et de religion.

En ce qui concerne l'éducation des princes impartiaux un pas énorme est déjà accompli; de l'usage cruel du meurtre officiel des princes jusqu'à la semi-liberté dont ils jouissent aujourd'hui le terrain gagné est notable; néanmoins, avec un peu de bonne volonté et d'initiative, l'instruction des futurs empereurs ottomans pourra égaler de celle des autres souverains; il suffirait seulement de tirer de son isolement l'héritier présomptif du trône et de l'investir de fonctions identiques à celles cumulées par les héritiers des couronnes européennes.

D'après les renseignements priés le prince Réchad Effendi, héritier présomptif du trône, Sébaheddin Effendi et quelques autres princes,

sont heureusement doués de qualités nobles que nous rassurent et nous font espérer des règnes glorieux.

Par ce moyen simple et pratique, les futurs Khalifes ne seraient plus à leur avènement au trône aussi étrangers aux affaires de l'Etat que ceux d'aujourd'hui et leur jugement, préparé lors de leur candidature, saura démêler les vrais intérêts de l'Empire dans les intrigues des courtisans.

Si nous abordons le chapitre des réformes à introduire en Turquie, il nous faut reconnaître qu'il ne s'agit pas de faire œuvre d'érudit ou de savant et de s'ingénier à changer un programme de réformes butinées dans les institutions sociales des peuples occidentaux, ce n'est pas le manque de lois qui a causé l'anarchie régnante, mais la non-application des lois existantes, délaissées dans les casiers poussiéreux des bureaux officiels. Toutefois, hâtons-nous de le dire, l'idée enracinée dans le monde chrétien comme quoi la non-application des lois résulterait de deux raisons adéquates à l'islamisme.

1. Le despotisme du chef d'Etat consacré par la loi.

2. L'impossibilité au musulman d'envisager le chrétien comme son égal.

En ce qui regarde le premier point, l'islamisme est peut-être la religion qui s'oppose le plus au pouvoir absolu et despotique du chef d'Etat. Le Koran flétrit et condamne l'absolutisme et les premiers khalifes, observateurs fidèles de la loi ont scrupuleusement suivi les préceptes du prophète qui, d'ailleurs, étaient conformes aux habitudes séculaires des tribus arabes et qui dénotent un large esprit de libéralisme.

Un gouvernement constitutionnel serait même plus conforme aux prescriptions du Koran que l'état actuel des choses; et lors de la proclamation de la Constitution en 1876, le Cheihul-Islam qui faisait partie du Conseil des ministres a approuvé comme ses collègues l'opportunité de cette réforme. La Constitution ottomane élaborée par Midhat Pacha n'est certainement pas aussi libérale que celle de l'An-

gleterre, mais est amplement suffisante pour enrayer les conséquences funestes d'un souverain despotique.

Quant au second point, d'après lequel l'égalité des citoyens reconnue par la Constitution ne saurait recevoir sa stricte application, car le chrétien ne peut être assimilé au musulman devant la loi et que jamais un soldat musulman n'obéirait à son capitaine, si celui-ci était chrétien. Ces idées enracinées parmi les peuples occidentaux sont tellement fausses qu'il ne faut guère remonter bien haut pour prouver l'insanité de ces objections. L'égalité du musulman et du chrétien devant la loi est un précepte de la loi musulmane et le Khalife Omar en a donné des exemples nombreux et suggestifs; quant à la subordination du musulman au chrétien, l'exemple nous en est offert par l'obéissance et même le respect accordé dans l'armée aux médecins militaires non musulmans.

Dernièrement quelques personnes ont mis en avant l'idée d'une fédération qui comprendrait en Europe l'Albanie et la Macédoine; en Asie, l'Arménie, le Kurdistan et la Syrie. Toutes ces provinces jouiraient d'une autonomie complète intérieure et formeraient avec les autres provinces une unité politique sous le nom d'Empire Ottoman. Ce projet peut hanter le cerveau de certaines personnes plutôt portées à se remuer et de faire parler d'eux que d'agir dans un vrai but patriotique; car sans être doué du don de la prophétie et rien qu'à juger par le tableau que nous offrent aujourd'hui les pays soumis à ce système de gouvernement on ne peut s'empêcher de reconnaître que le remède, loin d'être curatif, serait même fatal. D'abord géographiquement ces provinces sont échelonnées le long des frontières de l'Empire et politiquement sont l'objet de plus d'une convoitise. Or toute autonomie faciliterait leur absorption par les Etats voisins. A regarder de près, ces pseudo-patriotes chercheraient à appliquer à la Turquie le même système de démembrement préconisé par la Russie et dont les conséquences s'appellent

aujourd'hui: la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie...

Le système constitutionnel est le seul applicable à la Turquie et la seule planche de salut dans ce moment de détresse. Je ne chercherai à refuter ici cette idée insensée éclosée dans l'esprit de quelques antimusulmans d'après qui, les Turcs ne seraient encore mûrs pour un régime constitutionnel. Les Bulgares, les Serbes, etc... véritables serfs lors de leur sujétion à la Porte ottomane ont-ils été plus avancés que le Turc ne l'est actuellement, quand ils furent dotés d'un gouvernement constitutionnel?

L'état d'esprit actuel des Turcs ne peut être assimilé à celui qui régnait en 1878. Si à cette époque Abdul-Hamid a su, aidé de quelques courtisans mauvais patriotes, d'un seul coup dissoudre le Parlement et abroger l'institution constitutionnelle créée par Midhat Pacha, il n'en est plus de même aujourd'hui. Un changement aussi essentiel dans un état exécuté comme sur une scène de théâtre sans aucun mouvement populaire ne pouvait prendre racine, tandis qu'aujourd'hui ces idées libérales ont eu leurs martyrs, la jeunesse sacrificieuse a généreusement versé son sang et sa liberté pour ces idées nouvelles et un succès de Jeunes-Turcs dans leurs programmes, qui n'est autre que la Constitution, ne peut que faire reluire de belles journées sur cette belle terre d'Orient. Le régime actuel, par ses nombreux méfaits, contribuera énormément à l'adoption d'un système libéral; après la mort naturelle ou tragique du Sultan Abdul-Hamid, qui osera soutenir la cause du pouvoir absolu? C'est ainsi que je suis amené à dire « à quelque chose malheur est bon » et à espérer fermement le retour de beaux jours.

A. HAYDAR MIDHAT.



traité deux ordres de questions. Il a parlé, d'une manière générale, des relations internationales de l'Italie; puis, avec plus de développements, des affaires d'Orient, notamment de la question crétoise et de la question macédonienne.

Sur le premier point, M. Tittoni ne pouvait que répéter ce que lui et ses prédécesseurs ont déjà dit plusieurs fois concernant la persistance des alliances de l'Italie, ainsi que l'« amitié habituelle » de l'Angleterre, et l'« amitié renouvelée » de la France. Au cours de la discussion, l'opinion avait été de nouveau émise que le maintien de l'Italie dans la Triple Alliance était plus profitable à ses alliés qu'à elle-même. M. Tittoni a naturellement combattu cette assertion, mais il ne pourra faire qu'elle ne se renouvelle encore à l'avenir. La récente entrevue de Venise, entre le comte Goluchowski et le ministre italien des affaires étrangères, devait forcément être mentionnée dans le discours de ce dernier. Mais on aura sans doute trouvé que M. Tittoni arrangeait un peu la vérité lorsqu'il a dit que, pas plus que l'entrevue de Naples n'avait eu pour objet de renforcer les liens de la Triple Alliance, « l'entrevue de Venise n'avait visé à améliorer les rapports austro-italiens, rapports qui sont excellents, ni à resserrer davantage l'accord qui était déjà parfait ». La froideur qui s'était produite dans les rapports austro-italiens était trop visible pour que cette assertion du ministre n'ait pas provoqué quelque scepticisme. Au demeurant, nous ne pouvons que nous féliciter que les rapports de l'Italie avec les puissances alliées et amies aient permis à son gouvernement, comme l'a constaté M. Tittoni, de coopérer dans un sens favorable au règlement des différentes questions qui se posent en Orient.

Lorsque, il y a peu de temps, la question de l'annexion de la Crète à la Grèce s'est de nouveau posée à la suite du mouvement insurrectionnel qui avait éclaté dans l'île, nous avons fait deux objections à ce projet d'annexion. Nous disions que les Crétois, qui jouissent déjà, en fait, de l'indépendance, n'auraient rien à gagner à être réunis à la Grèce. Puis nous ajoutions que l'annexion, s'opérant dans les circonstances actuelles, aurait en Macédoine un contre-coup, dont nous pensions que l'hellénisme lui-même aurait peut-être à souffrir. C'est surtout de la « répercussion qu'aurait l'annexion dans la presqu'île des Balkans » que M. Tittoni s'est prévalu pour justifier le refus des quatre puissances protectrices de sanctionner la résolution de l'Assemblée crétoise proclamant la réunion à la Grèce. Ce n'est pas que les gouvernements protecteurs prétendent que tout soit pour le mieux en Crète. Ils reconnaissent, au contraire, que des progrès restent à accomplir. M. Tittoni estime que les puissances protectrices et le prince Georges doivent assurer aux Crétois « une sérieuse réforme administrative et financière ». Mais il faut, pour cela, que le calme règne dans l'île. Le ministre italien a très exactement apprécié le côté moral de la question, en disant : « Les Crétois oublient trop légèrement la reconnaissance qu'ils doivent aux puissances qui leur ont donné la liberté et l'autonomie. Ils créent en ce moment des embarras à ces puissances. »

On reçoit aujourd'hui de la Canée des nouvelles qui corroborent les déclarations du ministre italien des affaires étrangères. Les consuls des quatre puissances protectrices ont remis au prince Georges une proclamation que ces puissances adressent au peuple crétois. Elles s'y déclarent obligées d'écarter toute idée d'un changement dans la situation politique. Mais elles se déclarent disposées à introduire, dès que les insurgés auront posé les armes, telles réformes administratives et financières qui pourraient être reconnues nécessaires pour le bien de l'île. Mais, dans le cas où les Crétois persisteraient dans leur attitude insurrectionnelle actuelle, les puissances sont fermement résolues à prendre telles mesures militaires et navales qu'elles pourraient juger

nécessaires pour faire respecter leurs décisions et rétablir l'ordre. On aime à espérer que les Crétois tiendront compte de cet avertissement, quand ce ne serait pas pour ne pas justifier le reproche que leur adresse si justement M. Tittoni, du moins dans leur propre intérêt bien entendu.

En ce qui concerne la Macédoine, le discours de M. Tittoni a d'abord confirmé le récent Livre Bleu anglais. Il y est constaté que de grands obstacles ont entravé l'œuvre réformatrice des puissances dont la base est le programme de Müritzsteg, mais que néanmoins, d'importants progrès ont été réalisés. La réorganisation de la gendarmerie, sous la direction du général italien de Giorgis, a produit déjà d'excellents résultats. Quant à la réforme financière, dont le Livre Bleu n'a que peu parlé, et en vue de laquelle, en janvier dernier, les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie avaient présenté un mémoire à la Porte, les puissances ont admis qu'il y fût procédé sur la base du contre-projet turc du 5 mars dernier. Dans ce contre-projet, la Porte avait annoncé aux deux ambassadeurs qu'elle avait elle-même pourvu à la bonne marche de l'administration en Macédoine au moyen d'un règlement financier, établi d'accord avec la Banque impériale. La Porte maintenait sa demande tendante à l'augmentation des droits de douane de 8 à 11 0/0 *ad valorem*. En acceptant ce contre-projet turc, on y ajouta cependant un article établissant que, afin de surveiller l'exécution des réformes financières, l'Italie, l'Angleterre, la France et l'Allemagne nommeraient chacune un délégué financier qui agirait de concert avec l'inspecteur général ottoman et les agents civils, russe et austro-hongrois. Une note collective notifiant à la Porte ces délibérations des puissances a déjà été élaborée par les ambassadeurs à Constantinople. Tel est l'état actuel de la question macédonienne. Il est donc permis d'espérer que, sauf complications imprévues, les puissances arriveront à résoudre ce problème, que beaucoup avaient considéré comme insoluble.

ALCIDE EBRAÏ.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A LA CHAMBRE ITALIENNE

La discussion sur la politique étrangère, qui avait commencé au Sénat italien, à propos de la Tripolitaine, s'est poursuivie à la Chambre, où elle s'est terminée, hier, par un important discours de M. Tittoni. Outre ce qu'il a dit pour confirmer ses précédentes déclarations concernant la Tripolitaine et la correction de notre attitude, le ministre des affaires étrangères a

Le correspondant géographique, le 12 mai :

Deux représentants du parti progressiste se sont rendus chez le président du conseil et chez le ministre des affaires étrangères, pour appeler leur attention sur une résolution concernant la conduite de la France votée par le parti.

Le parti Saou-Kouai va avoir une conférence sur le même sujet.

Le ministre du commerce a demandé à la Chambre de commerce de Tokio d'ajourner le vote de la résolution tendante à suspendre les relations commerciales avec les Français.

La flotte japonaise

On télégraphie de Hong-Kong au *Daily Chronicle*, le 12 mai :

On s'attend ici à un combat naval dans les environs. On répare le matériel d'ambulance et on choisit des emplacements pour les hôpitaux dans les nouveaux territoires.

Le 9, le vapeur *Hinsang* a signalé deux croiseurs peints en blanc au large des îles Tai-Tchao, au nord de Formose. Le vapeur *Themis* a été arrêté le 7, par un croiseur japonais, dix-huit heures après avoir quitté Modji (Japon), où l'on montrait une grande vigilance et beaucoup d'activité.

On mande de Manille au *Daily Mail*, le 12 mai :

Le croiseur auxiliaire japonais *Hitachi-Maru*, ayant à bord un équipage complet et portant quatre canons à l'avant, a arrêté le vapeur anglais *Dorice*, mercredi, au large des Pescadore.

On signale la présence de nombreux navires de guerre dans l'archipel.

La flotte russe

L'escadre de la Baltique

Londres, le 13 mai. — D'après une dépêche de Paris publiée par quelques journaux, un télégramme chiffré de Saigon aurait été reçu hier au ministère de la marine et annoncerait la jonction de Rodjestvensky et de Nebogatoff.

La quatrième escadre

On annonce que la quatrième escadre de la Baltique composé des cuirassés *Slava* et *Alexandre II*, du croiseur cuirassé *Pamiat-Azova*, du croiseur protégé *Amiral-Korniloff* et de huit contre-torpilleurs va quitter Libau au cours de la semaine prochaine.

En Mandchourie

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Petersbourg dit que les mouvements japonais signalés par les télégrammes de Mandchourie semblent indiquer une prochaine offensive. Les réserves ont été avancées près des lignes principales, qui ont été renforcées. Les engagements deviennent chaque jour plus fréquents.

et les propositions françaises, en vertu des derniers accords franco-espagnols.

La *Petersburger Zeitung* publie un article qui produit en Russie une grande impression, car on sait que ce journal est l'organe officiel de l'ambassade allemande, et on y voit une inspiration officielle.

Sous la forme d'une communication de Berlin, la *Petersburger Zeitung* dit que les Allemands ne voudraient pas une guerre à propos de la question marocaine et qu'on espère unanimement que l'empereur saura raffermir la paix. Avec l'institution du service obligatoire, une guerre n'est plus possible que si l'existence de la nation est compromise. Il y a à la Cour un parti militaire qui désirerait la guerre, mais il n'a pas grande influence sur Guillaume II.

La situation en Russie

Le comité des ministres s'occupera, dans sa prochaine séance, de l'attitude du pouvoir ecclésiastique séculier à l'égard des sermons des missionnaires catholiques et de l'admission des Polonais catholiques aux fonctions d'Etat. Il délibérera également sur les rapports des israélites avec les administrations municipales, sur le service militaire auquel ils sont astreints et sur leur droit de séjourner dans les différentes régions de l'empire.

Le comité central du parti ouvrier socialiste russe a publié une nouvelle proclamation dans laquelle il fait de vifs reproches à la presse libérale et prie ensuite les citoyens auxquels la proclamation est adressée de bien se convaincre de ce fait, que, sans leur propre assistance, on ne pourrait rien obtenir.

Les ouvriers de Saint-Petersbourg, déclare le manifeste, ne se laisseront pas tromper par l'attitude de la presse libérale. Chaque jour les ouvriers sont en face de ce dilemme : ou disparaître de l'horizon ou bouleverser l'état de choses actuel. Les ouvriers ont choisi ce dernier terme qu'ils poursuivent avec enthousiasme.

L'ordre n'a pas été troublé hier à Gitomir. Le commerce et la circulation des tramways ont recommencé.

La nouvelle des désordres, propagée aux environs, a amené des conflits entre paysans et juifs.

A Tchvudnow, dix juifs ont été tués. A Singourakt dix juifs ont été frappés et douze ont été blessés. L'hôpital a reçu les blessés de différentes localités du district.

ALSACE-LORRAINE

GUILLAUME II EN LORRAINE

On nous écrit de Metz :

La ville de Metz a fait des frais considérables pour la réception de Guillaume II. Non point que l'on ait orné certains quartiers d'une façon particulièrement somptueuse, ou que des fêtes aient été ordonnées qui eussent nécessité de grosses dépenses. Les travaux que l'on a entrepris ont été surtout des travaux de terrassements. Il a fallu mettre en état tout le quartier neuf qui sépare la gare de la vieille ville et cela n'a pas été une petite affaire. En face du nouveau palais du gouvernement militaire qui se trouve en angle droit avec la gare, s'étendent des terrains vagues. La prolongation de l'avenue Serpenoise jusqu'à la gare, selon le nouveau tracé, n'était même pas achevée. On a donc improvisé des rues et planté des arbres, naturellement pour changer de nouveau tout cela, selon un autre plan, dans quelques semaines. Aux endroits où l'on ne pouvait pas faire disparaître les chantiers de démolition, on les a masqués de hautes palissades couvertes de branches de sapins. Et la porte Serpenoise, seul vestige des anciens remparts de ce côté-là, morcelée et diminuée elle-même, se dresse au bord de la route.

L'empereur a quitté ce matin, vendredi, à huit heures, en automobile, le palais du gouvernement militaire, pour se rendre à Frescaty. Après être monté à cheval, il a inspecté le 145^e régiment d'infanterie prussienne, dont il est colonel honoraire. Le régiment a fait des exercices de tir auxquels l'artillerie a participé. A onze heures a commencé le double défilé des troupes de la garnison de Metz. L'infanterie a passé d'abord par compagnies puis en colonnes de régiments. La seconde fois, la cavalerie a passé au trot. L'empereur s'était mis à la tête du 145^e d'infanterie, le statthalter avait pris le commandement du 9^e dragons.

Quand la critique a été terminée, Guillaume II est allé déjeuner au mess des officiers du 145^e d'infanterie. Tout le corps des officiers du régiment, la suite militaire de l'empereur, ainsi que le statthalter d'Alsace-Lorraine et les généraux de la garnison y prenaient part. L'après-midi, le souverain a quitté le Casino en automobile pour inspecter quelques forts en compagnie du général Stœtzer. Le soir a eu lieu un grand dîner chez le comte de Zeppelin-Aschhausen, président de la Lorraine (préfet). Les hauts fonctionnaires de la ville y avaient été invités : le maire, le président de la police, Mgr Benzler, M. Jaunez, président de la Lorraine, le prince

à Bruxelles, comte de Serey, sénateur, ancien ministre, président d'honneur du comité français des Expositions; Viger, sénateur, ancien ministre, président des groupes de l'agriculture et de l'horticulture; Ancelot, président du comité français des Expositions à l'étranger; Pinard, président du comité d'organisation de la section française; Layus, vice-président de ce comité; Pol Neveux, commissaire des beaux-arts; Dedet et Dop, adjoints au commissaire général; Expert-Bezangeon, sénateur; Horteloup, sous-commissaire des beaux-arts; du Bousquet, secrétaire du commissaire général; Dumesnil, délégué de l'instruction publique; de Montarnal, architecte de la section française; Bouvard, représentant de la Ville de Paris; de Montgolfier, président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne; Blanchet, vice-consul de France; Schwob-Roll.

QUESTIONS ÉTRANGÈRES

L'ITALIE ET L'ALBANIE

La Chambre des députés d'Italie a entendu lundi le développement des interpellations relatives aux affaires de Macédoine et à l'agitation dans les Balkans. Les agences nous ont transmis presque en entier le texte de la réponse faite aux interpellateurs par l'amiral Morin, ministre de la marine et ministre intérimaire des affaires étrangères à la place de M. Prinetti, malade.

Cette réponse est correcte, telle qu'on la pouvait attendre d'un homme de gouvernement qui sent peser sur lui de graves responsabilités ; les journaux italiens ont raison quand ils la trouvent un peu vague, mais le ministre n'a pas eu tort de se maintenir dans le domaine des considérations générales.

Autant que le sujet le comportait, il a parlé des devoirs du gouvernement du roi, « qui ne resterait pas spectateur inerte et passif des événements... qui ne manquerait pas de veiller à ce que les droits et les intérêts de l'Italie ne fussent compromis en aucune manière ».

On se demandera de quelle nature peuvent bien être les droits de l'Italie en ce qui touche la péninsule balkanique. On lui connaît des intérêts commerciaux, comme aux divers pays qui sont en rapports d'affaires avec la Grèce, la Thrace, la Macédoine et l'Albanie ; mais des droits, on n'en voit point tout d'abord.

Comme M. Morin ne nous fournit à ce sujet, pour cause de sage réserve diplomatique, aucune indication précise, nous avons eu recours aux discours des interpellateurs. Tenus à moins de prudence, ceux-ci sont moins discrets. Ils nous parlent de Scutari, de Janina, de l'Albanie, des Albanais musulmans qui ont toutes leurs sympathies, pour deux raisons : parce qu'ils sont de beaucoup les plus nombreux et parce que les Albanais catholiques tournent de préférence les yeux vers la Bosnie et l'Herzégovine, c'est-à-dire vers l'Autriche.

Ils nous parlent aussi du Monténégro, parce que la reine est monténégrine, du port de Valona — pourquoi pas Prevesa ? — où ils craignent de voir surgir un nouveau Bizerte. L'un d'eux s'écrie : « L'Adriatique est une mer qui a été et qui doit redevenir la nôtre ; l'Albanie, si le *statu quo* actuel doit prendre fin, ne peut appartenir qu'à elle-même ou à nous. » Et l'autre ajoute : « C'est une question de vie ou de mort. »

Nous voilà fixés, sinon quant aux droits de l'Italie sur l'Albanie et sur toute la côte orientale de l'Adriatique, du moins quant aux prétentions des Italiens sur des territoires à l'égard desquels, à défaut de titres valables, ils ont de patriotiques convoitises.

Si, maintenant, on veut connaître l'un des prétextes, inavoué celui-là, sur lequel se fonde cet amour, quasi-subit et sans doute profond néanmoins, des Italiens pour les populations albanaises, il faut se rappeler que M. Crispi, le grand, le seul Crispi, se faisait gloire d'avoir eu des ancêtres en Epire. Ainsi les petites causes peuvent avoir des effets inattendus, qui influent sur les destinées des empires.

LA QUESTION MACÉDONNIENNE

Un communiqué russe. — Saint-Petersbourg, 25 février. — Le *Messenger du gouvernement* publie le communiqué suivant :

Observant sans relâche la vie politique des peuples de même religion que la Russie, le gouvernement impérial n'a pas cessé d'être renseigné à temps par ses agents concernant le véritable état des choses et d'attirer l'attention la plus sérieuse de la Porte sur la nécessité urgente d'une amélioration de la situation des chrétiens des vilayets de Salonique, Kossovo et Monastir.

L'ambassadeur de Russie à Constantinople mandé à Yalta au mois d'octobre 1902, a été chargé de l'élaboration d'un projet concernant les réformes les plus importantes et il a reçu en même temps des instructions en vertu desquelles il a fait remarquer au Sultan qu'il était absolument nécessaire qu'il fit mettre le plus tôt possible ces réformes à exécution, afin de supprimer radicalement les causes du mécontentement de ses sujets.

Une communication dans le même sens a été remise aussi à Turkhan pacha, ambassadeur de Turquie, qui a fait une visite à l'empereur de Russie à Livadia. Le gouvernement turc s'est déclaré prêt à suivre les conseils amicaux qui lui étaient donnés ; mais l'iradé relatif aux réformes, publié en novembre 1902, ne contenait pas des garanties suffisantes touchant l'amélioration de la situation des chrétiens et n'a pas eu, par conséquent, pour effet, de calmer complètement les esprits.

Malgré les conseils donnés aux états des Balkans, les comités révolutionnaires formés pour exciter les populations contre la Porte ont continué leur agitation. En raison de cette situation extrêmement inquiétante, l'empereur de Russie a chargé le ministre des affaires étrangères de se rendre au commencement du mois de décembre à Belgrade et à Sofia et à y faire en son nom une communication ayant la teneur suivante :

Les efforts de la Russie tendent, comme par le passé, à engager la Porte à faire le plus tôt possible des réformes dans les trois vilayets européens. Il est donc indispensable que les Etats slaves aient de leur côté recours aux mesures qu'ils pourront prendre pour maintenir la tranquillité dans les Balkans et s'opposent aux projets révolutionnaires. Ce n'est qu'en agissant ainsi qu'ils pourront compter sur la Russie.

Le roi de Serbie et le prince de Bulgarie se sont empressés d'assurer au comte Lamsdorf que leurs

ment impérial n'a pas cessé d'être pressenti à temps par ses agents concernant le véritable état des choses et d'attirer l'attention la plus sérieuse de la Porte sur la nécessité urgente d'une amélioration de la situation des chrétiens des vilayets de Salonique, Kossovo et Monastir.

L'ambassadeur de Russie à Constantinople mandé à Yalta au mois d'octobre 1902, a été chargé de l'élaboration d'un projet concernant les réformes les plus importantes et il a reçu en même temps des instructions en vertu desquelles il a fait remarquer au Sultan qu'il était absolument nécessaire qu'il fit mettre le plus tôt possible ces réformes à exécution, afin de supprimer radicalement les causes du mécontentement de ses sujets.

Une communication dans le même sens a été remise aussi à Turkhan pacha, ambassadeur de Turquie, qui a fait une visite à l'empereur de Russie à Livadia. Le gouvernement turc s'est déclaré prêt à suivre les conseils amicaux qui lui étaient donnés; mais l'irradé relatif aux réformes, publié en novembre 1902, ne contenait pas des garanties suffisantes touchant l'amélioration de la situation des chrétiens et n'a pas eu, par conséquent, pour effet, de calmer complètement les esprits.

Malgré les conseils donnés aux états des Balkans, les comités révolutionnaires formés pour exciter les populations contre la Porte ont continué leur agitation. En raison de cette situation extrêmement inquiétante, l'empereur de Russie a chargé le ministre des affaires étrangères de se rendre au commencement du mois de décembre à Belgrade et à Sofia et à y faire en son nom une communication ayant la teneur suivante :

Les efforts de la Russie tendent, comme par le passé, à engager la Porte à faire le plus tôt possible des réformes dans les trois vilayets européens.

Il est donc indispensable que les Etats slaves aient de leur côté recours aux mesures qu'ils pourront prendre pour maintenir la tranquillité dans les Balkans et s'opposent aux projets révolutionnaires. Ce n'est qu'en agissant ainsi qu'ils pourront compter sur la Russie.

Le roi de Serbie et le prince de Bulgarie se sont empressés d'assurer au comte Lamsdorf que leurs gouvernements s'efforceraient de réprimer à l'avenir toute agitation et attendraient les résultats de l'action de la Russie en faveur des chrétiens. Ces promesses ayant été remplies, le gouvernement impérial a exprimé son entière approbation au gouvernement bulgare au sujet des mesures prises dans les derniers temps.

Le comte Lamsdorf s'est rendu de Belgrade à Vienne, où des pourparlers spéciaux ont eu lieu entre les deux ministres des affaires étrangères, conformément à l'entente conclue en 1897. Ces pourparlers ont abouti à la fixation des bases fondamentales des réformes projetées pour les trois vilayets.

Au commencement de janvier, le programme des réformes a été communiqué aux ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie, à Constantinople, qui ont été chargés d'élaborer un projet plus détaillé, après avoir examiné les conditions locales.

Ce projet a été adopté par les deux gouvernements et communiqué confidentiellement le 17 février aux puissances signataires des traités qui ont été priées d'appuyer la Russie et l'Autriche-Hongrie si elles approuvaient le projet. La France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre ont déclaré qu'elles étaient entièrement disposées à agir dans ce sens et les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont été alors chargés de présenter le projet de réformes au Sultan.

Le communiqué expose ensuite d'une façon résumée les propositions relatives aux réformes et contient en outre les passages suivants :

Les mesures qui pourront être développées largement dans l'avenir sont considérées comme suffisantes pour assurer une amélioration importante de la situation des chrétiens. En outre, on organisera dans quelques régions, sous la direction des ambassadeurs, un soigneux contrôle qui sera exercé par les consuls au sujet de l'application des réformes.

En notifiant les résultats obtenus aux représentants de la Russie dans la presqu'île des Balkans, le gouvernement impérial a jugé nécessaire, pour renseigner le mieux possible les peuples slaves, de rappeler de nouveau à ses représentants les principes qui le guident dans cette circonstance.

Les Etats des Balkans qui jouissent d'une existence indépendante, grâce aux sacrifices de la Russie, peuvent compter de la façon la plus certaine sur la sollicitude constante du gouvernement impérial, en ce qui concerne leurs besoins réels, et sur la puissante protection que la Russie donne aux intérêts moraux et matériels des chrétiens.

Mais ils ne doivent pas oublier que la Russie ne sacrifierait pas une goutte du sang de ses fils, ni la plus petite partie de l'héritage du peuple russe, si les Etats slaves agissant contrairement aux sages conseils qui leur ont été donnés à temps, prenaient la résolution d'obtenir par des moyens violents et révolutionnaires une modification de l'ordre de choses existant dans la presqu'île des Balkans.

HAP. 1401-10

La note austro-russe. — Vienne, 25 février. — La plupart des journaux considèrent l'acceptation des réformes par le Sultan comme un succès indéniable de l'accord austro-russe.

Quelques journaux émettent des doutes sur le succès; ils considèrent que les événements ultérieurs dépendront de la bonne volonté du Sultan.

A propos de l'empressement du Sultan à accepter les réformes, la *Neue Presse* écrit : « On comprend, à Yildiz Kiosk, le sérieux de la situation et on sait qu'aujourd'hui se présente la dernière occasion de conjurer, avec l'appui des puissances, la catastrophe qui menace la Turquie. »

Protestation des Albanais. — Belgrade, 25 février. — Les Albanais au nombre de 6.000 réunis près d'Ipek et du couvent de Detchani, ont tenu une grande assemblée de protestation contre les réformes et ont forcé les employés du télégraphe à envoyer gratis une dépêche de réclamation au Sultan.

Pendant plusieurs jours ils ont mis la ville d'Ipek en véritable état de siège. Les troupes turques, insuffisantes d'ailleurs, ont laissé les chrétiens à leur merci et ne sont pas intervenues pour rétablir le calme.

Mesures de la Bulgarie. — Sofia, 25 février. — M. Danef a adressé une circulaire aux agents commerciaux de Bulgarie en Turquie pour les inviter à prémunir les populations bulgares contre toutes excitations à la révolte et les encourager à attendre patiemment les réformes promises par l'Europe. « Si ces conseils ne devaient pas être entendus, ajoute M. Danef, les Bulgares de Macédoine ne pourraient pas, en tout cas, compter sur la Bulgarie. »

II. — CONGRÉGATIONS PRÉDICANTES :

Capucins, Prémontérés de France, Rédemptoristes, Dominicains prêcheurs, Passionnistes français, Pères du Sacré-Cœur de Piepus, Oblats de Saint-André de Sales, Clercs de Saint-Quentin, Pères de Saint-François d'Assise d'Amblet, Franciscains, Pères du Très-Saint-Sacrement, Chanoines de Lagny, Pères de la Retraite ou Missionnaires de Valenciennes, Oblats de Marie Immaculée, Bénédictins de la Vierge qui Vire, Missionnaires de Garaison, Pères de Saint-François de Sales d'Ancey, Missionnaires Sainte-Garde, Oblats de la Vierge Marie, Chanoines de l'Immaculée-Conception, Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, Missionnaires de la Miséricorde, dits de France, Barnabites de Gennevilliers, Barnabites de Paris, Passionnistes anglais, Pères du Sacré-Cœur de Toulouse, Carmes de Laghet.

III. — CHARTREUX.

Exposé des motifs

Au début de son rapport, M. Rabier rappelle que la commission est saisie des demandes en vertu de l'article 13, paragraphe 1, de la loi du 1^{er} juillet, ainsi conçu :

Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement.

et de l'article 18 de la même loi dont nous reproduisons ici la disposition principale :

Les congrégations existantes au moment de la promulgation de la présente loi, qui n'auraient pas encore été antérieurement autorisées ou reconnues, devront, dans le délai de trois mois, justifier qu'elles ont fait les diligences nécessaires pour se conformer aux prescriptions.

Le rapporteur s'étonne qu'après un texte aussi clair, la mise en application de la loi puisse produire l'émotion qu'elle a causée.

Mais il ajoute :

C'est que, en vérité, nous osons la réalisation de la mesure qu'un gouvernement ne s'était encore sentie le courage de prendre : nous nous adressons à la seule puissance qui, dans notre pays, a pu traiter d'égal à égal avec le gouvernement et lui imposer ses volontés.

Il serait prétentieux de refaire, après M. Waldeck Rousseau, l'historique des rapports de l'Etat et de la congrégation, de rappeler comment, depuis l'arlemagne jusqu'à M. Thiers, et plus près de nous, jusqu'à Jules Ferry, tous les hommes de gouvernement, ou pour mieux dire tous les hommes d'Etat, se sont préoccupés des moyens propres à assurer la prééminence constante de l'Etat civil sur les congrégations.

Tous ont été frappés et effrayés de voir croître, sans cesse, le nombre des congrégations, de voir multiplier leurs adhérents et grandir à la fois leur fortune et leur influence néfaste.

Il nous faut bien constater qu'à aucun moment de notre histoire la prospérité des congrégations fut aussi florissante que de nos jours sous la troisième République.

Il y avait 60.000 religieux en 1789, répartis en six ordres peu nombreux ; il y en avait près de 200.000 en 1835, avec une augmentation considérable du nombre des congrégations, et l'accroissement de leur fortune a proportionnellement dépassé leur augmentation numérique. Il vous est facile, par la simple lecture du « tableau des biens, communautés et associations religieuses » que nous a été communiqué, d'acquiescer sur ce point à une certitude, malgré les réticences des intéressés.

Un coup fatal leur a été porté par la loi du 1^{er} juillet 1901 : mais il est essentiel qu'on tire de la loi tous les résultats qu'elle comporte.

M. Rabier rappelle ensuite que la première des prétentions erronées mises en avant par les congrégations pour échapper aux lois, aux anciennes, aux lois de la Révolution comme à la loi du 1^{er} juillet 1901 est celle-ci : « Nous ne sommes pas une congrégation. Nous ne sommes qu'une association. Or, vous avez donné la liberté aux associations ».

Le procédé n'est pas nouveau, c'est celui que les associations illégalement reconnues comme telles à l'enseignement par de simples décrets ont employé pendant quinze jours et demi, et qui fut celui de celui qui le commandait alors, une médaille d'or pour la rapidité de sa traversée.

L'affaire du frère Duvian. — Brest, 25 février. — Le frère Duvian, directeur de l'école des frères de Brest, inculpé d'attentats aux mœurs, est arrivé ce matin, accompagné de deux gendarmes, au Mans.

Le frère avait les manottes et il était vêtu d'habits civils. Il a été remis à la gare entre les mains de M. Lefebvre, commissaire de police, accompagné de MM. Lebrusq, chef de la sûreté, et Moerdès, commissaire spécial.

Le frère Duvian a été écroué au fort Bouguen. Il sera interrogé cet après-midi par M. Fenoux, juge d'instruction.

M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, a adressé au journal, la *Dépêche de Brest*, une lettre où il expose les faits suivants :

Le frère Duvian n'aurait pas pris la fuite ; mais, prévenu jeudi soir qu'une plainte était déposée et qu'il allait être immédiatement arrêté, il aurait commis la faute de ne pas prendre conseil de son curé.

Il se serait rendu à Conneré (Sarthe), où demeure son beau-frère. Celui-ci, après un premier mouvement d'émotion, n'aurait pas tardé à télégraphier au parquet de Brest que le frère Duvian allait revenir.

Mais, entre temps, les gendarmes avaient signifié le mandat d'arrêt décerné contre le directeur de l'école de la rue de Lanouan.

Les enfants entendus par le commissaire, n'auraient pu se plaindre d'avoir été l'objet d'aucune violence ni d'aucune souillure et tout se serait borné à de grandes imprudences.

Enfin on aurait demandé à l'abbé Roull une somme d'argent pour arrêter l'affaire et celui-ci aurait refusé.

Telles sont les articulations contenues dans la lettre du curé de Saint-Louis.

Toute cette affaire produit une grosse émotion dans la ville.

ETRANGER

Le feu chez Barnum. — New-York. — Un incendie a détruit le quartier d'hiver du cirque Barnum, à Bridge-Port (Connecticut). Les dégâts sont évalués à 750,000 dollars.

COURRIER DES THÉÂTRES

Au théâtre de l'Odéon :
Ce soir, à 8 heures 1/2, *le Message*, pièce en un acte et deux tableaux, de M. Paul d'Herville. MM. Coste, Beppe ; Dorival, Jean Magloire ; Darras, Le

d'instruction.
M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, a adressé au journal, la *Dépêche de Brest*, une lettre où il expose les faits suivants :
Le frère Duvian n'aurait pas pris la fuite ; mais, prévenu jeudi soir qu'une plainte était déposée et qu'il allait être immédiatement arrêté, il aurait commis la faute de ne pas prendre conseil de son curé.
Il se serait rendu à Conneré (Sarthe), où demeure son beau-frère. Celui-ci, après un premier mouvement d'émotion, n'aurait pas tardé à télégraphier au parquet de Brest que le frère Duvian allait revenir.
Mais, entre temps, les gendarmes avaient signifié le mandat d'arrêt décerné contre le directeur de l'école de la rue de Lanouren.
Les enfants entendus par le commissaire, n'auraient pu se plaindre d'avoir été l'objet d'aucune violence ni d'aucune souillure et tout se serait borné à de grandes imprudences.
Enfin on aurait demandé à l'abbé Roull une somme d'argent pour arrêter l'affaire et celui-ci aurait refusé.
Telles sont les articulations contenues dans la lettre du curé de Saint-Louis.
Toute cette affaire produit une grosse émotion dans la ville.

ETRANGER

Le feu chez Barnum. — New-York. — Un incendie a détruit le quartier d'hiver du cirque Barnum, à Bridge-Port (Connecticut). Les dégâts sont évalués à 750,000 dollars.

COURRIER DES THÉÂTRES

Au théâtre de l'Odéon :
Ce soir, à 8 heures 1/2, *le Message*, pièce en un acte et deux tableaux, de M. Paul d'Horville. MM. Coste, Beppe ; Dorival, Jean Magloire ; Darras, Le Clergo ; Decœur, Bastionnac ; Duparc, Mananegro ; Taldy, Hans ; E. Violet, Cuco ; Mlle Marie Marçilly, Purita.
Les Appelés, pièce en trois actes, de M. Ambroise Janvier. MM. Siblot, Jacquelin ; Janvier, Leroy ; Vargas, Maurice ; Daumerie, L'Abbé Gaucher ; Decœur, Marchand ; Duparc, Manceau ; Mmes Fossandier, Mme Jacquemin ; Mitzy-Dalli, Germaine ; Sylvie, Victoire.
On commencera à 8 heures 1/2 très précises.

Pendant les représentations de *Théroigine de Méricourt* au Théâtre Sarah-Bernhardt, les érudits ont discuté la question de savoir s'il fallait, en parlant du célèbre personnage révolutionnaire, maire de Paris, prononcer *Pétion* ou *Pécion*. Chez Mme Sarah Bernhardt, on prononçait *Pécion*. Était-ce que M. Paul Hervieu crût à cette prononciation ?
L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* publie la lettre suivante de M. Paul Hervieu, qui donne la clef du mystère.

« Monsieur et cher confrère,
« Vous avez bien voulu, — en termes d'une obligeance pour moi dont je vous remercie, — poser la question de savoir comment se prononçait le nom de Pétion. On le trouve orthographié *Péthion*, dans nombre de textes de l'époque. Il est donc évident qu'alors (à moins d'être Anglais), on ne prononçait point Pession.

« Mais l'auteur dramatique doit toujours tâcher à l'avance de se garder contre les plus invraisemblables facéties de certains spectateurs. Je ne doute pas que le loustic des salles ne soit presque toujours un homme d'esprit ; mais, plus souvent encore, il flaire, à un trillion de lieues, la possibilité d'une interprétation obscène ou d'une scatologie. — Paul Hervieu. »

Aux Variétés :
La Répétition générale du *Beau jeune Homme*, qui a lieu ce soir jeudi, commencera à 8 h. 1/4 très précises.

Le théâtre des Variétés annonçant irrévocablement la première représentation de son nouveau spectacle pour le vendredi 27 février et la répétition générale pour le jeudi 26 au soir, M. Porel, afin de donner à la presse les facilités qui lui sont dues, avance la répétition générale de *Heureuse !* et la fixe à demain, di deux heures.

TRIBUNAUX

Le délai de réflexion

« Lorsque, dit l'article 246 du code civil, la demande en divorce a été formée pour toute autre cause que celle qui est prévue par l'article 232 (condamnation de l'un des époux à une peine afflictive et infamante), le tribunal, encore que cette demande soit bien établie, peut ne pas prononcer immédiatement le divorce. »
Mais, en ce cas, le tribunal doit prescrire des mesures provisoires pendant un délai de six mois en vue de réconciliation possible.

L'un des conjoints peut-il faire appel de cette décision de sursis ?

Telle était la question posée, hier après-midi, devant la cinquième chambre de la cour, qui a répondu par la négative. Les premiers juges n'étant pas, a-t-elle décidé, dessaisis par l'aournement prévu par l'article 246, et leur décision n'ayant pas le caractère d'un jugement susceptible d'appel.

Plaidaient l'affaire : M^r Decori et M^r René Lafon.

Le trempage des haricots

Connait-on l'opération du trempage des haricots ? Elle consiste à faire baigner les haricots secs dans l'eau pure afin de leur restituer l'humidité dont ils ont été privés par la dessiccation, et à empêcher, par un tour de main spécial, ces légumes de se rider et de se faner.

Le comité consultatif d'hygiène publique de France s'est inquiété de cette pratique, et le préfet de police a interdit la vente des haricots

L'insurrection Crétoise

L'histoire des révolutions vient de s'enrichir d'un cas nouveau. Ce n'est pas contre le gouvernement ottoman que les Crétois sont en armes, que leur Assemblée s'insurge : depuis 1898, l'autorité du Sultan n'existe plus ; il suffirait, pour que disparût le dernier signe de la suzeraineté virtuelle, symbolique, qu'Abd-ul-Hamid a conservée sur la grande île, d'abattre le pavillon rouge au croissant, qui flotte à la Canée, sur un rocher, à côté des couleurs de l'île.

Ce n'est pas non plus, malgré l'apparence, à leur propre gouvernement qu'en veulent les révolutionnaires. Le prince Georges n'est pas un souverain. Il n'est qu'un modeste et précaire gouverneur, investi, avec le titre de « haut commissaire », d'un mandat temporaire, et qui justement expire en cette année 1905. Ce contre quoi sont soulevés les Crétois, c'est une conception diplomatique, imaginée par les puissances européennes tutrices de la Crète : Les Crétois ont assez de leur autonomie et veulent, comme le dit la proclamation votée par leur Assemblée le 19 avril, « l'union de la Crète avec sa mère la Grèce sous le sceptre constitutionnel de Georges, roi des Hellènes ».

HHP. 1401-71

Lorsque, à la suite de la grande insurrection de 1897 et le débarquement, trop tardif, d'un petit corps hellène, envoyé pour contrecarrer l'action déjà concertée entre les puissances, celles-ci prirent la détermination de renvoyer, nos aïeux, les soldats du roi Georges et ceux du Sultan, les embarras commencèrent. Que ferait-on de l'île ? Il était urgent d'y établir un pouvoir quelconque. Les Ottomans y étaient devenus impossibles. Les Hellènes, après la déplorable équipée qui avait ramené le croissant victorieux dans les plaines de Thessalie, avaient perdu leur crédit. L'Europe n'entendait pas que le don de la Crète fût la récompense d'une guerre follement entreprise en dépit de ses conseils. Surtout, elle craignait qu'un accroissement de la Grèce ne provoquât immédiatement de nouveaux appétits des autres nationalités, qui devaient du regard les derniers lambeaux de l'Empire ottoman en Roumélie. Si grande paraissait la difficulté, que l'Allemagne, suivie docilement de l'Autriche, se retira dès lors du concert des puissances. Protecteur des Ottomans, dont les régiments avaient été guidés en Thessalie par des officiers de son armée, Guillaume II ne se souciait pas de participer à un nouveau démembrement des États d'Abd-ul-Hamid. Les quatre puissances restantes, l'Angleterre, la France, la Russie et l'Italie, s'en tirèrent par l'expédition de l'autonomie crétoise. Le 21 décembre 1898, arrivait à la Canée le Haut-Commissaire choisi par elles. C'était le second fils du roi de Grèce, un tout jeune homme — il avait alors vingt-neuf ans — qui, pendant l'insurrection crétoise, avait convoyé, à la tête d'une flottille, le corps de débarquement du colonel Vassos.

Malgré ce souvenir, et les espérances que pouvait donner le lien étroit qui unit le prince à la famille régnante de Grèce, le Haut-Commissaire fut reçu sans grand enthousiasme. Les chrétiens, qui avaient espéré l'union à la Grèce, étaient déçus ; ce qui restait de musulmans protesta et réclama le protectorat anglais. La situation n'était d'ailleurs pas alléchante pour le jeune prince. Le pays était couvert de ruines, dépeuplé par la mortalité de tant d'insurrections et par l'émigration des musulmans ; il n'y avait pas d'outillage économique et aucun moyen de s'en procurer, vu l'état déplorable des finances : un petit emprunt gratuit consenti par trois des puissances tutrices ne put servir qu'à relever une partie des ruines. La sécurité ne pouvait se rétablir rapidement dans un pays où le brigandage, pendant des siècles, a été considéré comme un devoir patriotique. Les petites garnisons laissées dans les trois ports principaux par les puissances étaient insuffisantes pour produire un effet utile.

On alla au plus pressé. Le 27 avril 1899, l'Assemblée crétoise vota un projet de Constitution approuvé par les puissances. Le prince forma immédiatement une gendarmerie, avec des cadres italiens ; il constitua, tant bien que mal, les rouages administratifs indispensables, services financiers, sanitaires et d'hygiène publique, police des ports, etc... C'est à peu près tout ce que les ressources si modiques de l'île ont permis de faire en sept ans.

Cependant ces premiers résultats n'ont pas réconcilié les Crétois avec le nouveau régime. Y a-t-il de la faute du

l'Assemblée crétoise réclamant l'annexion ; à la fin de l'année dernière, à l'issue d'un voyage en Europe, il adressait aux puissances un memorandum conçu dans des termes suppliants : le Haut-Commissaire annonçait l'inévitable insurrection ; quelle serait alors sa situation ? Aurait-il la cruelle mission — avec quels moyens d'ailleurs ? — lui, prince de la famille royale de Grèce, de réprimer un mouvement en faveur de l'union avec la Grèce ? ou ce devoir incomberait-il aux contingents internationaux ?

L'infortuné prince faisait valoir, dans des conversations familières, d'autres arguments. Il présentait l'annexion comme une nécessité économique, l'île n'ayant pas les moyens de subvenir aux frais d'une administration particulière. Il insistait sur les inconvénients du maintien des troupes internationales qui, paraît-il, ne donnent pas toujours l'exemple de la bonne tenue et de l'union. Et, pour dépendre sa propre position, il s'écriait, dit-on, « qu'on n'avait jamais obligé que trois hommes à vivre, dans une île dans une situation aussi désagréable : Napoléon, Dreyfus et lui !... »

Il ne faut pas essayer de départager le prince et ses sujets mécontents, ni de rechercher si un autre haut commissaire pourrait mieux réussir. Après le fils du roi Georges, il n'y a évidemment que le roi de Grèce qui puisse gouverner la Crète. Il n'est pas plus utile de se demander si le vœu des Crétois est justifié. Il aurait peut-être été désirable, dans son propre intérêt, que la population de l'île s'accommodât de son autonomie. Le gouvernement de la Grèce pêche par bien des points ; il n'est pas un modèle de sage politique, d'ordre et d'économie ; on connaît ses erreurs, qui ont porté des coups si graves à la grande Idée hellénique, et on sait l'état de ses finances. La Crète, si elle l'eût voulu, aurait peut-être eu avantage à diriger elle-même, pendant quelque temps du moins, ses affaires. Mais elle veut à tout prix et à tous risques sa fusion avec la mère-patrie. On ne saurait avoir trop d'estime, d'admiration même, pour le patriotisme hellénique, qui, à travers tant de siècles, a maintenu, sous des dominations diverses, l'unité de race et de volonté chez les lointains descendants des anciens Grecs. Les puissances devraient donc, en bonne justice, laisser les Crétois courir généreusement où les entraîne leur sentiment national. Et pourtant c'est ce qu'elles ne font pas — du moins c'est ce que nous sommes autorisés à croire, tant que nous ne connaissons pas le résultat de la conférence qui vient d'avoir lieu à Rome, conformément à la procédure prévue en 1898, entre les représentants des puissances tutrices.

Celles-ci admettent les modifications demandées à la Constitution, mais refusent formellement l'annexion à la Grèce. Le motif de ce refus n'est pas, comme on pense, les égards dus à la Porte. Le Sultan ne tient sans doute guère au drapeau de la Canée et l'Europe, en tous cas, lui ferait bien comprendre, s'il le fallait, la nécessité de ce sacrifice d'amour-propre. Le véritable argument est celui qui, en 1898, a empêché la réunion à la Grèce. C'est le danger du retentissement qu'aurait sur le continent un succès de l'hellénisme en Crète : on craint que la Serbie et la Bulgarie ne demandent une compensation et que la question des Balkans ne se rouvre.

De Crète, nous voici donc ramenés dans l'imbroglio macédonien. Ainsi, dans la question d'Orient, tout se tient, et l'on ne peut plus bouger quoique ce soit sans risquer de détruire l'équilibre précaire que, vaille que vaille, l'entente des puissances a pu maintenir dans les Balkans... Du moins, c'est ce que la diplomatie croit, ou veut nous faire croire.

MAURICE ORDINAIRE

L'Empire ottoman en Roumélie. Si grande paraissait la difficulté, que l'Allemagne, suivie docilement de l'Autriche, se retira dès lors du concert des puissances. Protecteur des Ottomans, dont les régiments avaient été guidés en Thessalie par des officiers de son armée, Guillaume II ne se souciait pas de participer à un nouveau démembrement des Etats d'Abd-ul-Hamid. Les quatre puissances restantes, l'Angleterre, la France, la Russie et l'Italie, s'en tirèrent par l'expédient de l'autonomie crétoise. Le 21 décembre 1898, arrivait à la Canée le Haut-Commissaire choisi par elles. C'était le second fils du roi de Grèce, un tout jeune homme — il avait alors vingt-neuf ans — qui, pendant l'insurrection crétoise, avait convoyé, à la tête d'une flottille, le corps de débarquement du colonel Vassos.

Malgré ce souvenir, et les espérances que pouvait donner le lien étroit qui unit le prince à la famille régnante de Grèce, le Haut-Commissaire fut reçu sans grand enthousiasme. Les chrétiens, qui avaient espéré l'union à la Grèce, étaient déçus ; ce qui restait de musulmans protesta et réclama le protectorat anglais. La situation n'était d'ailleurs pas alléchante pour le jeune prince. Le pays était couvert de ruines, dépeuplé par la mortalité de tant d'insurrections et par l'émigration des musulmans ; il n'y avait pas d'outillage économique et aucun moyen de s'en procurer, vu l'état déplorable des finances : un petit emprunt gratuit consenti par trois des puissances tutrices ne put servir qu'à relever une partie des ruines. La sécurité ne pouvait se rétablir rapidement dans un pays où le brigandage, pendant des siècles, a été considéré comme un devoir patriotique. Les petites garnisons laissées dans les trois ports principaux par les puissances étaient insuffisantes pour produire un effet utile.

On alla au plus pressé. Le 27 avril 1899, l'Assemblée crétoise vota un projet de Constitution approuvé par les puissances. Le prince forma immédiatement une gendarmerie, avec des cadres italiens ; il constitua, tant bien que mal, les rouages administratifs indispensables, services financiers, sanitaires et d'hygiène publique, police des ports, etc... C'est à peu près tout ce que les ressources si modiques de l'île ont permis de faire en sept ans.

Cependant ces premiers résultats n'ont pas réconcilié les Crétois avec le nouveau régime. Y a-t-il de la faute du prince Georges ? Cela est fort possible. Le prince ne s'est pas rendu populaire. On lui reproche d'entendre mal son devoir constitutionnel, de pratiquer le « pouvoir personnel », de se rendre coupable d'actes arbitraires et de favoritisme. On demande que les administrations ne soient plus peuplées d'Hellènes continentaux ; on réclame la suppression de la prérogative constitutionnelle qui permet au prince d'adjoindre dix membres nommés par lui à la Chambre élue ; on réclame des assemblées élues de villages ou de districts... On fait grief surtout au prince (et c'est la forme que prend l'opposition, aujourd'hui devenue insurrection) de n'avoir pu encore obtenir la réunion à la Grèce.

* *

Ce n'est pas que le malheureux prince Georges n'ait travaillé de son mieux à arracher aux puissances cette annexion, qui serait sa propre déchéance. En 1900, il arborait le pavillon hellénique aux fenêtres de son palais ; en 1901, il demandait qu'un corps grec remplaçât le corps d'occupation étranger de Crète ; en 1902, il appuyait un vote de

H.N.P. 1401-11

les Crétois courir généralement où les entraîne leur sentiment national. Et pourtant c'est ce qu'elles ne font pas — du moins c'est ce que nous sommes autorisés à croire, tant que nous ne connaissons pas le résultat de la conférence qui vient d'avoir lieu à Rome, conformément à la procédure prévue en 1898, entre les représentants des puissances tutrices.

Celles-ci admettent les modifications demandées à la Constitution, mais refusent formellement l'annexion à la Grèce. Le motif de ce refus n'est pas, comme on pense, les égards dus à la Porte. Le Sultan ne tient sans doute guère au drapeau de la Canée et l'Europe, en tous cas, lui ferait bien comprendre, s'il le fallait, la nécessité de ce sacrifice d'amour-propre. Le véritable argument est celui qui, en 1898, a empêché la réunion à la Grèce. C'est le danger du retentissement qu'aurait sur le continent un succès de l'hellénisme en Crète : on craint que la Serbie et la Bulgarie ne demandent une compensation et que la question des Balkans ne se rouvre.

De Crète, nous voici donc ramenés dans l'imbroglio macédonien. Ainsi, dans la question d'Orient, tout se tient, et l'on ne peut plus bouger quoique ce soit sans risquer de détruire l'équilibre précaire que, vaille que vaille, l'entente des puissances a pu maintenir dans les Balkans... Du moins, c'est ce que la diplomatie croit, ou veut nous faire croire.

MAURICE ORDINAIRE

tions d'inconfort et de lenteur, qui font sou- rir les étrangers de passage à Paris, n'accepte point sans protester un récent rapport rédigé, au nom de la commission d'études, par M. Hétiér.

Ce rapport conclut à la répartition des lignes de tramways, tant actuelles qu'à créer, en trois réseaux : nord, sud et municipal — ce dernier comprenant également le service des omnibus. Moyennant quoi — et à certaines conditions fixées — la durée de l'exploitation serait prorogée jusqu'en 1950, pour les trois compagnies concessionnaires : Compagnie des tramways de Paris et de la Seine, Compagnie parisienne de tramways, Compagnie des Omnibus.

Les deux compagnies de tramways n'ont élevé aucune objection sérieuse. Il n'en a pas été de même de la Compagnie des Omnibus, qui demande une série de modifications, lesquelles, si elles étaient adoptées, détruiraient complètement le travail de M. Hétiér.

En présence de cette attitude, le Conseil municipal de Paris — à qui la question a été soumise — a posé un ultimatum à la Compagnie des Omnibus, laquelle devra, dans un délai donné, faire savoir si elle accepte ou si elle refuse la combinaison. Dans ce dernier cas, ce sera la disparition de la Compagnie des Omnibus.

Je ne sais pas si cette disparition soulèverait beaucoup de regrets. Les Parisiens, en dépit de leur allure frondeuse, ont le meilleur caractère du monde. Mais réellement, la Compagnie des Omnibus a mis leur patience à une rude épreuve. Il n'est pas, dans l'Europe entière, je ne dirai pas de capitale, mais simplement de grande ville où un pareil mode de locomotion serait accepté. Ces vastes caisses, oblongues où d'infortunés mortels sont transportés avec un grand bruit de vitres, au milieu de chocs et de heurts, constituent, dans l'état actuel de notre civilisation, un véritable anachronisme. Autour de nous, tout progresse, tout se perfectionne ; seuls, les omnibus demeurent, au vingtième siècle, ce qu'ils étaient il y a trente ans, avec leurs règlements ridicules et surannés, les chinoïseries de leurs tarifs et de leurs correspondances, leurs bureaux incommodes et leur personnel mal stylé.

Nous verrions partir tout cela sans déchirement... Mais il y a gros à parier que cela ne partira pas. Tout s'arrange !... Il y a des jours où on le regrette. — L. M.

Les médailles sont à la mode. L'usage veut aujourd'hui que chaque écrivain, artiste, homme politique, savant, qui se distingue de quelque façon que ce soit, reçoive de ses amis une médaille commémorative. Qui n'a pas sa médaille ?

C'est aujourd'hui le tour du professeur Pozzi qui, à l'occasion de sa récente présidence du Congrès de chirurgie et de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, va se voir offrir par ses amis, ses collègues et ses élèves une médaille, gravée par le maître Chapelain.

Un comité s'est fondé à cet effet, qui réunit plusieurs notabilités scientifiques, comme MM. d'Arsonval, Bouchard, Guyon, Debove, Fournier, Dieulafoy, Landouzy, Pinard, Terrier, sans oublier l'inévitable M. Jules Claretie.

La souscription est ouverte jusqu'au 15 juin.

Au musée de l'Armée. Le musée de l'Armée va s'enrichir d'une importante collection de bustes militaires que M. Dujardin-Beaumetz a découverts au dépôt des marbres.

On y pourra admirer, dans quelques jours : un Changarnier, par Latour ; un amiral Pothouau, par Martin ; un Francis Garnier, par Mlle Itas ; un amiral Gueydon, par Bogino ; un Duplex, par Gołebski ; un Chanzy, par Hugoulin ; un Macdonald, par Campagne.

Les espaces libres. La désaffectation prochaine des fortifications parisiennes préoccupe beaucoup et justement tous ceux qui s'intéressent à la santé et à l'hygiène publique.

L'Association des cités jardins de France vient de faire une démarche à l'Hôtel de Ville, auprès de la municipalité pour lui demander de préserver les espaces libres des fortifications déclassées.

public qu'il est ad-... t... semaines, du 13 avril au 7... visiter sans carte, cette incomp... au ; mais comme sœur... ; peu d'amateurs, C... ; LE... d'un buisson et ne... ; trois semaines ; elle... ; ment d'un autre... luxueux.

Rangez vos bouteilles dans un coffre, dont vous aurez garni préalablement le fond avec de la poussière de houille ; semez cette même poussière entre chaque rang de bouteilles et emplissez ainsi le coffre. Au bout d'une année, c'est-à-dire lorsque la houille aura eu le temps de produire son effet, votre vin sera aussi bon que s'il avait dix ans de bouteille.

On ne nous dit pas si le même procédé est applicable à l'espèce humaine. Il est probable d'ailleurs que l'espèce humaine n'en sent pas le besoin.

On nous a parlé souvent de chevaux de courses devenus, sur leurs vieux jours, chevaux de fiacres ; voici qu'on nous signale un cheval de fiacre devenu cheval de courses.

Cette aventure originale s'est produite à Londres. Un sportsman, enchanté des services d'un cheval de cab qui le ramenait chaque nuit de son cercle à son domicile, acheta l'animal pour 5 livres, soit 125 francs. Il le soigna, le dosa, l'entraîna et l'ex-canasson est aujourd'hui en état de se produire sur les champs de courses. Il débutera dans l'épreuve des *United Hunts*, sous le nom de *Loterie*, le 1^{er} mai prochain.

Bonne chance à *Loterie* !

On continue à disperser au vent des enchères les tristes reliques rappelant la tragédie serbe et le meurtre d'Alexandre Obréno-vitch.

Après les ventes de Londres, de nouvelles enchères vont avoir lieu à Vienne. Elles comprendront tout un lot d'objets mobiliers provenant de la succession du roi Alexandre et de Milan, son père.

La succession de Milan se compose de magnifiques ameublements qui ornent le « Salon des maréchaux », le « Salon d'argent », aux attributs incrustés d'argent, de vases de Sèvres offerts par le président Carnot, d'un superbe cabinet de toilette, de porcelaines précieuses, d'une coupe en argent, avec le portrait ciselé de l'impératrice Marie-Thérèse...

Plus modeste, la succession d'Alexandre ne renferme que quelques meubles, mais quels meubles ! Ceux qui assistèrent au drame sanglant de Belgrade, brûlés et troués par les balles des régicides, avec des tentures rongées par le sang des victimes.

Les mauvaises langues prétendent même qu'ils sont plus rougis ou percés que nature. On aurait « maquillé » les reliques.

Les affaires sont les affaires !

Sait-on que Maxime Gorki fut un merveilleux ténor ?

Le célèbre écrivain russe a possédé, paraît-il, il y a une vingtaine d'années, une voix remarquable ; intime ami de Chralapine, le chanteur qui s'est fait applaudir dernièrement à Paris, dans un concert privé, il fut jadis admis à l'unanimité par un jury qui voulait recruter un chœur d'artistes *di primo cartello*. Chralapine fut au contraire, refusé.

Après avoir été, pour vivre, garçon bottier et gardien de chemin de fer, il était un jour grimpé sur un tas de sacs de farines, essayant de fixer une bâche qui les recouvrait lorsque cette bâche fut emportée par une rafale... avec Gorki. Le célèbre écrivain fut projeté violemment à une grande distance et demeura évanoui sur la place où il resta toute la nuit exposé au froid.

A la suite de cet accident, Maxime Gorki fut atteint d'une maladie de gorge qui le laissa sans voix. Il guérit, mais il dut renoncer dès lors pour toujours à chanter.

Il se mit à écrire et lui-même ne doit point le regretter.

Montécourt.

AUTOUR DE LA DELATION

L'incident Hagron-Percin

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant en chef la circulaire suivante :

Paris, le 22 avril 1905.

Au cours d'incidents récents, des officiers ont manqué aux devoirs que leur impose l'article 217 (infanterie), 222 (cavalerie), 252 (artillerie et train des équipages militaires) du décret du 20 octobre 1892 portant règlement sur le service intérieur.

La gravité de ces fautes contre la discipline augmente d'autant plus que ceux qui les commettent occupent un rang plus élevé dans la hiérarchie.

Le ministre rappelle à la stricte observation du règlement précité. — Toute infraction à ce sujet, à quelque degré de la hiérarchie qu'elle se commette, devra être réprimée à l'avenir.

Signé : MAURICE BERTHEUX.

d'honneur, va se voir offrir par ses amis, ses collègues et ses élèves une médaille, gravée par le maître Chaplain.

Un comité s'est fondé à cet effet, qui réunit plusieurs notabilités scientifiques, comme MM. d'Arsonval, Bouchard, Guyon, Debove, Fournier, Dieulafoy, Landouzy, Pinard, Terrier, sans oublier l'inévitable M. Jules Claretie.

La souscription est ouverte jusqu'au 15 juin.

—x—

Au musée de l'Armée.

Le musée de l'Armée va s'enrichir d'une importante collection de bustes militaires que M. Dujardin-Beaumetz a découverts au dépôt des marbres.

On y pourra admirer, dans quelques jours : un Changarnier, par Latour ; un amiral Pothuau, par Martin ; un Francis Garnier, par Mlle Itas ; un amiral Gueydon, par Bogino ; un Duplex, par Golebski ; un Chanzy, par Hugoulin ; un Macdonald, par Campagne.

—x—

Les espaces libres.

La désaffectation prochaine des fortifications parisiennes préoccupe beaucoup et justement tous ceux qui s'intéressent à la santé et à l'hygiène publique.

L'Association des cités jardins de France vient de faire une démarche à l'Hôtel de Ville, auprès de la municipalité pour lui demander de préserver les espaces libres des fortifications déclassées.

meubles ! Ceux qui assistèrent au drame sanglant de Belgrade, brûlés et troués par les balles des régicides, avec des tentures rongées par le sang des victimes.

Les mauvaises langues prétendent même qu'ils sont plus rougis ou percés que nature. On aurait « maquillé » les reliques.

Les affaires sont les affaires !

—x—

Sait-on que Maxime Gorki fut un merveilleux ténor ?

Le célèbre écrivain russe a possédé, paraît-il, il y a une vingtaine d'années, une voix remarquable ; intime ami de Chralapine, le chanteur qui s'est fait applaudir dernièrement à Paris, dans un concert privé, il fut jadis admis à l'unanimité par un jury qui voulait recruter un chœur d'artistes *di primo cartello*. Chaliapine fut au contraire, refusé.

Après avoir été, pour vivre, garçon boulangier et gardien de chemin de fer, il était un jour grimpé sur un tas de sacs de farines, essayant de fixer une bâche qui les recouvrait lorsque cette bâche fut emportée par une rafale... avec Gorki. Le célèbre écrivain fut projeté violemment à une grande distance et demeura évanoui sur la place où il resta toute la nuit exposé au froid.

A la suite de cet accident, Maxime Gorki fut atteint d'une maladie de gorge qui le laissa sans voix. Il guérit, mais il dut renoncer dès lors pour toujours à chanter.

Il se mit à écrire et lui-même ne doit point le regretter.

Montécourt.

AUTOUR DE LA DELATION

L'incident Hagron-Percin

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant en chef la circulaire suivante :

Paris, le 22 avril 1905.

Au cours d'incidents récents, des officiers ont manqué aux devoirs que leur impose l'article 217 (infanterie), 222 (cavalerie), 232 (artillerie et train des équipages militaires) du décret du 20 octobre 1892 portant règlement sur le service intérieur.

La gravité de ces fautes contre la discipline augmente d'autant plus que ceux qui les commettent occupent un rang plus élevé dans la hiérarchie.

Le ministre rappelle à la stricte observation du règlement précité. — Toute infraction à ce sujet, à quelque degré de la hiérarchie qu'elle se commette, devra être réprimée à l'avenir.

Signé : Maurice BERTEAUX.

L'article visé dans la circulaire du 22 avril 1905 est relatif aux marques extérieures de respect ; il est reproduit en extrait ci-après :

Tout militaire doit, en toute circonstance, soit de jour, soit de nuit, même hors du service, de la déférence et du respect à ses supérieurs des armées de terre et de mer, quels que soient l'arme et le corps auxquels ils appartiennent.

L'inférieur prévient le supérieur en le saluant le premier ; le supérieur rend le salut.

A grade égal, les militaires échangent le salut.

Les militaires de tout grade de la réserve et de l'armée territoriale ont les devoirs et les droits communs à tous les militaires, dans toutes les circonstances où ils portent l'uniforme.

—x—

M. de Goulaine, sénateur royaliste du Morbihan, vient d'informer M. Berteaux, ministre de la guerre, de son intention de déposer, à la rentrée du Sénat, une interpellation relative à l'incident Hagron-Percin.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande et de 50 centimes en timbres-poste.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi

№ 445

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
COUPURES PARIS

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1889. A. GALLOIS, Directeur
21, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS
FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

TÉLÉPHONE
N° 101.50

ASCENSEUR

CATALOGUE de 18.000 exemplaires de l'Annuaire de la PRESSE. Nom des cotisés, renseignements divers. ALBUMS de COUPURES de la PRESSE pour coller les coupures de journaux. Paris, Destinat: France

Journal: **L'Indépendance Belge**
Date: **6 FEV. 1906**
Adresse: **BRUXELLES**
Signé: _____

et où il faudra lui donner autre chose que des manifestes puérils et des coups de nagaïka.

Quelle est la portée exacte du mouvement insurrectionnel qui vient d'éclater en Argentine? Les dépêches qui nous sont transmises par les agences parlent d'un coup de force dirigé contre l'arsenal et contre certains postes militaires d'importance secondaire. Comme, d'autre part, on affirme que deux régiments gagnés à la cause de la révolution sont en marche sur la capitale, il est probable que c'est le parti militaire qui a mené cette affaire et que cette insurrection a le caractère précis d'une sédition militaire, comme celle qui se produisit récemment dans la capitale du Brésil.

La promptitude avec laquelle le gouvernement a pu parer au coup et vaincre la révolte dans la capitale même prouve qu'il était prévenu et qu'il avait eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour prévenir toute surprise mauvaise. Il ne semble donc pas qu'il y ait quelque chose à redouter à Buenos-Ayres même, mais dans ces pays de l'Amérique latine, où les révoltes naissent et s'éteignent avec une extraordinaire facilité, c'est le soulèvement des provinces lointaines qui est le plus inquiétant, parce que les troupes gouvernementales n'y pénètrent que lorsque les insurgés ont eu le temps de s'y établir sérieusement et de faire la guerre dans les meilleures conditions. Il faudra donc attendre des nouvelles précises des provinces, avant d'affirmer que le gouvernement a, du premier coup, surmonté toutes les difficultés de la situation.

TAR
Tarif ré
d'avanc
de tem

francs.
>
>
>

BRUXELLES, 5 Février.

REVUE POLITIQUE

La question des réformes à accomplir en Russie préoccupe maintenant tous les esprits et l'on est dans l'attente des événements. Le comité des ministres s'est déjà réuni par deux fois à ce sujet et l'on a publié des communiqués assez intéressants où l'on affirmait en principe que le Tsar était décidé à tenir toutes les promesses faites dans le dernier manifeste impérial. Comme nous l'avons dit déjà, ces promesses ne satisfèrent certainement pas les libéraux, mais encore faut-il voir jusqu'à quel point leur réalisation immédiate peut retarder un changement radical du régime. On parle beaucoup, à propos des réformes, de bien établir la responsabilité des fonctionnaires, puisque c'est surtout de la tyrannie bureaucratique que se plaint le peuple; mais comment pourra-t-on établir cette responsabilité, s'il n'y a pas un contrôle parlementaire? Le contrôle du gouvernement lui-même ne suffit vraiment pas, car ce sont les fonctionnaires qui préparent la besogne du gouvernement et qui la préparent de telle manière qu'elle ne puisse jamais se retourner contre eux. Les fonctionnaires, les bureaux à proprement parler, sont maîtres absolus de l'empire et aussi longtemps qu'on écartera l'idée d'un Parlement dont les membres sont désignés par la nation et qui ont le droit de contrôle, on ne pourra remédier efficacement au mal énorme de cette bureaucratie toute-puissante qui traite les contribuables en ennemis et qui pense ne pouvoir mieux servir le Tsar et le gouvernement qu'en tirant du peuple tous les sacrifices possibles.

Il est vrai que le principe du contrôle est admis par le Tsar, mais non pas dans le sens où l'entendent les libéraux. Pas de consultation de la nation, pas de Parlement; mais on développerait quelque peu le Sénat existant, qui n'a aucun pouvoir actuellement, et on lui donnerait un semblant d'autorité. C'est-à-dire qu'une décision ministérielle importante ne serait définitive que lorsque le Sénat l'aurait approuvée. Ce serait évidemment quelque chose déjà, si l'on avait la garantie absolue de l'indépendance du Sénat, mais il va de soi que le Sénat ne sera composé que d'hommes sûrs, fidèles au système autocratique, approuvant docilement tout ce que les cercles réactionnaires qui dominent dans l'entourage du Tsar pourront imaginer pour consolider leur puissance. Il y a plus, le Sénat ainsi compris pourrait être dangereux et renforcer encore l'in-

intéressants où l'on affirmait en principe que le Tsar était décidé à tenir toutes les promesses faites dans le dernier manifeste impérial. Comme nous l'avons dit déjà, ces promesses ne satisfèrent certainement pas les libéraux, mais encore faut-il voir jusqu'à quel point leur réalisation immédiate peut retarder un changement radical du régime. On parle beaucoup, à propos des réformes, de bien établir la responsabilité des fonctionnaires, puisque c'est surtout de la tyrannie bureaucratique que se plaint le peuple; mais comment pourra-t-on établir cette responsabilité, s'il n'y a pas un contrôle parlementaire? Le contrôle du gouvernement lui-même ne suffit vraiment pas, car ce sont les fonctionnaires qui préparent la besogne du gouvernement et qui la préparent de telle manière qu'elle ne puisse jamais se retourner contre eux. Les fonctionnaires, les bureaux à proprement parler, sont maîtres absolus de l'empire et aussi longtemps qu'on écartera l'idée d'un Parlement dont les membres sont désignés par la nation et qui ont le droit de contrôle, on ne pourra remédier efficacement au mal énorme de cette bureaucratie toute-puissante qui traite les contribuables en ennemis et qui pense ne pouvoir mieux servir le Tsar et le gouvernement qu'en tirant du peuple tous les sacrifices possibles.

Il est vrai que le principe du contrôle est admis par le Tsar, mais non pas dans le sens où l'entendent les libéraux. Pas de consultation de la nation, pas de Parlement; mais on développerait quelque peu le Sénat existant, qui n'a aucun pouvoir actuellement, et on lui donnerait un semblant d'autorité. C'est-à-dire qu'une décision ministérielle importante ne serait définitive que lorsque le Sénat l'aurait approuvée. Ce serait évidemment quelque chose déjà, si l'on avait la garantie absolue de l'indépendance du Sénat, mais il va de soi que le Sénat ne sera composé que d'hommes sûrs, fidèles au système autocratique, approuvant docilement tout ce que les cercles réactionnaires qui dominent dans l'entourage du Tsar pourront imaginer pour consolider leur puissance. Il y a plus, le Sénat ainsi compris pourrait être dangereux et renforcer encore l'influence réactionnaire, car il suffirait de son opposition, par exemple, pour faire remettre indéfiniment les mesures plus ou moins libérales que pourrait prendre un nouveau prince Sviatopolk-Mirsky, un ministre adversaire de la méthode de M. de Plehve et qui serait parvenu à se hisser au pouvoir par surprise.

On ne peut donc avoir confiance dans le sens général des maigres réformes promises par le dernier manifeste impérial. D'ailleurs, il est invraisemblable que pour réaliser des réformes pratiques on commence par installer au pouvoir des réactionnaires endurcis. Or, c'est bien le cas ici: le prince Sviatopolk-Mirsky était favorable aux zemstvos; on le remplace par M. Bouliguine, créature du grand-duc Serge, systématiquement hostile aux zemstvos. Comment faire admettre que M. Bouliguine qui est réactionnaire, réalisera des réformes plus ou moins libérales, alors que le prince Sviatopolk-Mirsky, qui était libéral, a dû désarmer devant la réaction et se retirer parce qu'on le jugeait trop contaminé déjà par l'esprit nouveau. Et il paraît que ce n'est pas fini, que les grands-ducs vont profiter de leur victoire pour établir dans les principales fonctions des hommes absolument sûrs, des réactionnaires endurcis qui les suivront docilement.

Toute la Russie officielle est dans ce fait de charger un gouvernement réactionnaire à outrance de réaliser des réformes prétendument libérales et l'on s'étonnera ensuite que ces réformes ne donnent pas satisfaction au peuple et que les libéraux s'obstinent à demander plus et mieux, mais l'heure viendra fatalement où le peuple russe ne se laissera plus duper par de vaines promesses

vernementales n'y pénètrent que lorsque les insurgés ont eu le temps de s'y établir sérieusement et de faire la guerre dans les meilleures conditions. Il faudra donc attendre des nouvelles précises des provinces, avant d'affirmer que le gouvernement a, du premier coup, surmonté toutes les difficultés de la situation.

Il est assez curieux de constater que ce n'est que maintenant que les Russes s'aperçoivent qu'ils perdent du terrain dans les Balkans et que l'Autriche-Hongrie fait de son mieux pour ruiner son influence dans l'Orient européen pendant qu'elle est aux prises avec d'immenses difficultés en Extrême-Orient. Nous avons déjà rapporté le bruit suivant lequel le gouvernement serbe s'orientait maintenant complètement vers le cabinet de Vienne et voici que, de source serbe encore, on apprend qu'en Macédoine les officiers autrichiens ne se gênent nullement pour persuader aux populations qu'elles n'ont aucun appui à attendre de la Russie et que ce n'est que l'Autriche-Hongrie qui peut secourir efficacement ces populations. Il est tout naturel, au surplus, que les Autrichiens profitent de toutes les occasions pour regagner un peu de l'influence qu'ils ont perdue dans les Balkans depuis que la Russie y fait valoir des prétentions qu'elle peut au besoin soutenir par la force. L'Autriche-Hongrie a pu craindre un instant qu'elle serait complètement chassée du dernier cercle où son action politique peut s'exercer normalement, mais l'arrangement de 1897 la rassura jusqu'à un certain point, en ce sens qu'il déterminait une action commune des gouvernements de Saint-Petersbourg et de Vienne et qu'il garantissait à l'Autriche une part certaine dans le futur démembrement de l'Empire ottoman. Depuis que la guerre a éclaté en Extrême-Orient, l'Autriche se considère comme spécialement chargée de veiller au maintien de la paix en Orient. C'est elle qui parle haut et c'est la Russie qui l'appuie simplement, de sorte que le gouvernement de Vienne a l'illusion encore d'une puissance morale que l'Autriche a perdue depuis bien longtemps. Il ne faudrait pas, pourtant, que l'on se trompe et que l'on s'engage dans une voie qui serait sans issue possible. La Russie ne laissera pas entamer ses prétentions en Orient: Constantinople lui importe infiniment plus que toute la Mandchourie et si le gouvernement de Saint-Petersbourg s'apercevait que l'Autriche veut le jouer, on le verrait se ressaisir et ne pas hésiter à ouvrir une nouvelle crise du côté des Balkans. C'est là une menace sérieuse pour l'avenir immédiat, car il va de soi que les dirigeants russes seront trop heureux de trouver un prétexte pour terminer plus ou moins honorablement la guerre avec le Japon et créer une puissante diversion en Europe. Dans ces conditions, les intrigues autrichiennes en Macédoine méritent d'être suivies avec la plus grande attention.

La guerre

On peut se demander si ces tentatives d'intervention amicale ne pourraient pas avoir également une action plus large, plus profonde, préventive, servir à redresser l'irrégularité de la situation réciproque des États, rétablir l'équilibre renversé et maintenir la balance entre la valeur des différens États et leur influence au dehors.

Rien qu'en posant cette question, on est déjà frappé de la difficulté. Quel est donc le pays qui voudra abandonner à d'autres, même à des amis, d'être juges de sa valeur, qu'il considère comme une affaire d'amour-propre, de dignité nationale, d'honneur. La Conférence de La Haye l'a si bien senti qu'elle a elle-même mis hors de cause les questions de cette nature. Mais en admettant même qu'un tribunal ou Conseil central quelconque puisse être chargé de veiller au maintien de cet équilibre international qui est une condition essentielle de la conservation de la paix, quelle serait la garantie de l'impartialité de ses jugemens, la sanction de leur stricte exécution, de l'obéissance des États qui auraient à s'y soumettre? On sait que les sympathies ou antipathies des peuples sont souvent établies sur des élémens qui ne procèdent pas de la stricte équité. Un État jeune qui va de l'avant, qui, par son origine et sa nature, par sa position géographique et les dispositions de ses habitans tend à se développer au dehors, ne trouvera pas toujours chez les juges internationaux la même bienveillance qu'un pays ancien qui a de nombreux et sûrs cliens, liés intimement par leurs intérêts à sa puissance, à sa sécurité et à sa prospérité. Et, si un jugement était prononcé qui imposerait à un peuple des sacrifices que son amour-propre national répugnerait à accepter, ne faudrait-il pas encore un recours à la force pour l'obliger à se soumettre, faire la guerre pour assurer la paix!

Devra-t-on, après cela, désespérer définitivement de la possibilité d'apporter un allègement aux charges de plus en plus lourdes que les guerres imposent aux peuples? L'approbation universelle qui a accueilli l'œuvre de La Haye aura-t-elle été une vaine manifestation de stérile sentimentalité?

Assurément non! Le fait même que la nécessité en a été reconnue solennellement par tous les gouvernemens, et que des tentatives ont été faites pour trouver les moyens adaptés au but poursuivi constitue un progrès et un gage de succès pour l'avenir. Mais vouloir supprimer les différends entre les peuples, et la né-

cessité pour eux dans certaines circonstances de recourir à la force, serait illusoire.

Assurément il est toujours possible, même indispensable de chercher à écarter les petites difficultés, sources souvent insignifiantes de froissemens sensibles qui laissent des traces fâcheuses dans les dispositions réciproques des nations, — et c'est à quoi ont tendu les efforts de la Conférence de La Haye. Après cela, pour le maintien de l'équilibre politique tel qu'il a été défini plus haut, il faut des organes convenables et consciencieux ; et c'est là le rôle important de la diplomatie. Loin d'être un rouage superflu, considéré à tort comme un artifice, ainsi qu'on a tâché de l'insinuer quelquefois, la diplomatie est un organe essentiel et indispensable des rapports internationaux, et les diplomates sont bien les vrais gardiens de la paix. C'est à eux qu'incombe, dans la conception idéale de leur mission, la tâche de bien peser les vraies ressources, la vraie valeur du pays qu'ils représentent, et de chercher à lui procurer en rapport avec elles la place et l'influence auxquelles il a droit. Ce travail demande de la science, du dévouement, de l'habileté, mais exige aussi, pour être rempli comme il doit l'être, une grande honnêteté et sincérité. Le temps est passé où, par des artifices de langage ou des réserves mentales, on pouvait acquérir plus qu'il n'avait été concédé, ou, comme on dit en langage vulgaire, mettre dedans son partenaire. Tout se sait et se découvre tôt ou tard dans le siècle où nous vivons, et c'est rendre un mauvais service à son gouvernement et à son pays que de vouloir, par des voies malhonnêtes ou illégales, lui acquérir plus d'influence que ne comporte sa valeur réelle. Un pareil succès éphémère peut coûter cher lorsque l'évidence en aura fait justice, car, au lieu de procurer un avantage à sa patrie, on risque de l'exposer à une humiliation ou à une guerre.

Si donc les diplomaties des différens États étaient sincèrement inspirées de l'élévation de leur mission pacifique, si elles cherchaient réellement à éviter des bouleversemens d'équilibre trop brusques amenant à leur suite des guerres, leur préoccupation serait non pas de gagner par des empiétemens le plus d'avantages possible, mais de se borner à bien mettre en lumière la vraie valeur et les intérêts de leur propre pays, tout en tenant compte, — et c'est essentiel, — de ceux des autres, et en respectant leurs droits légitimes. Ici, ce ne sont pas des prin-

cipes abstraits du droit des gens, des théories forgées par des philosophes qui feront loi. Ce n'est point un tribunal international, souvent partial, qui jugera. C'est l'action vivante de la diplomatie, — la fluctuation progressive des rapports entre ces États, — qui déterminera leur attitude respective et leurs droits réciproques. On n'arrivera jamais à écarter tout motif de conflit, à éviter tout froissement, toute rupture, toute guerre. Mais on pourra considérablement en diminuer les chances. Si, chaque fois qu'une question ou une situation réellement importante devient menaçante pour la paix, les intéressés, avant de recourir aux armes, négocient directement ou par l'organe de délégués amis nommés par eux; si ceux-ci, conscients de la valeur effective de leurs mandataires et des intérêts qui leur sont confiés, procèdent avec équité, en s'appuyant sur la réalité de la situation et non sur des théories abstraites ou des principes de droit international que chaque nouvel arrangement politique modifie, et qui sont par conséquent toujours en retard sur la marche vivante de l'existence des nations, — des arrangemens raisonnables pourront souvent résoudre des questions difficiles et éviter à l'humanité quelques conflits sanglans.

C'est d'ailleurs dans ce sens que se sont prononcés la plupart des délégués à la Conférence de La Haye, et si une trop large part y a été faite peut-être à des revendications théoriques, la tendance n'en a pas été moins marquée dans le sens indiqué plus haut.

Inutile d'ajouter après cela que tous les tempéramens pratiques qui ont été apportés aux lois de la guerre sont autant de résultats réels qui marqueront dans les annales du progrès humain, et qui sont susceptibles de développement ultérieur.

La Conférence de La Haye n'a pas été une mise en scène inutile. Les sentimens élevés qui en ont inspiré l'idée ont éveillé et produit au grand jour chez tous les peuples et dans tous les pays civilisés des tendances et encouragé des aspirations qui, jusque-là, se manifestaient isolément et osaient à peine s'affirmer devant les gouvernemens. Ce sont ceux-ci qui, aujourd'hui, les prennent sous leur patronage et s'attachent à en assurer le triomphe. Pour peu qu'une direction vraie soit donnée à ces bonnes dispositions et que l'on s'évertue à étudier les causes réelles des guerres et la nature des relations internationales fon-

dées sur l'équilibre politique, on trouvera aussi le moyen de leur imprimer dans l'avenir une marche plus régulière, en préparant de préférence des solutions pacifiques.

Sous ce dernier rapport, l'exemple de la commission de Hull est là pour servir d'encouragement et de modèle à suivre. Il fallait bien se rendre compte de l'importance des intérêts engagés dans la solution pacifique d'une cause relativement petite, et y apporter l'esprit d'équité et de conciliation qui a distingué l'attitude des intéressés aussi bien que l'action de l'amiral Fournier, pour atteindre un résultat aussi satisfaisant.

Peut-on s'attendre à les trouver partout et toujours dans l'avenir?

Et cependant, les causes de différends entre gouvernements sont loin de diminuer. Si les rapports toujours croissans et toujours plus intimes entre les diverses nations du globe tendent à les rapprocher et à éteindre entre elles une hostilité préconçue, ils recèlent aussi des germes plus nombreux de conflits. La rivalité des intérêts et des convoitises dans des contrées qui ne sont pas encore entrées dans la vie internationale, le développement du commerce et des communications mondiales créent entre les gouvernements des points de contact souvent délicats, qui, si l'on n'y prend garde, peuvent facilement dégénérer en luttes armées. Un préservatif puissant a été créé sous certains rapports par la convention du Congo, mais encore faut-il que les gouvernements en usent comme d'un moyen d'entente, et non comme d'un instrument destiné à faciliter ou justifier des conquêtes et des empiétements. C'est là que la diplomatie a un beau rôle à jouer et une mission importante à accomplir.

Mais, tout comme l'incident de Dagers-Bank a été un des épisodes de la guerre russo-japonaise, c'est en temps de guerre que les dangers de conflits entre des belligérans et des États étrangers à la lutte, deviennent particulièrement fréquens et réclament les soins les plus attentifs de la diplomatie pour empêcher que les calamités de la guerre ne s'étendent. Or, les incidents capables de créer des situations délicates surgissent continuellement, et découlent principalement de l'incertitude et de l'insuffisance des stipulations internationales relatives aux devoirs et aux droits des neutres. Les fournitures de guerre de toute espèce, qui forment un élément important du commerce international en temps de guerre, deviennent facilement pour les neutres

une source de complications avec les belligérans. A part cela, les mouvemens des navires de guerre des pays qui ne possèdent pas de stations navales sur les grandes routes maritimes, les relâches, le ravitaillement, tout cela devient matière à discussion et à controverse, et risque toujours d'élargir encore la zone des hostilités. La diplomatie peut réussir avec de la bonne volonté et de l'équité à écarter quelquefois ce danger, mais on ressent de toutes parts le besoin d'une réglementation internationale plus complète de toutes ces questions, ainsi que de tant d'autres qui tiennent encore plus intimement à la guerre.

C'est cette nécessité généralement reconnue qui a inspiré aux initiateurs de la seconde Conférence de La Haye l'idée de convoquer encore une fois les gouvernemens pour une œuvre de paix et d'humanité. Il y a, d'ailleurs, encore bien des points à retoucher dans la Convention de 1899, laquelle, ayant fait ses preuves et révélé ses avantages, a montré aussi quelques lacunes et imperfections qui doivent être comblées ou corrigées.

Autant l'idée de supprimer la guerre et de la rendre impossible est illusoire, autant est digne d'attention et de reconnaissance toute tentative sincère des gouvernemens pour en écarter les prétextes et adoucir les effets.

La seconde Conférence de La Haye dont on prépare la réunion mérite donc toutes les sympathies des peuples, tandis que les gouvernemens doivent y apporter, avec la conscience de leurs intérêts particuliers, le respect de ceux des autres, et chercher surtout à faire aboutir des accords qui soient acceptables pour tous.

C'est dans cette idée que l'opinion publique doit applaudir à la réunion projetée et y voir un effort nouveau de la diplomatie internationale pour répondre aux vœux qui s'expriment de toutes parts en faveur de la solution pacifique des différends entre pays civilisés.

Ces différends surgiront toujours, de même qu'il y aura toujours des querelles et des procès entre particuliers.

Les philosophes de la paix eux-mêmes ne croient pas que la concorde et l'amour puissent régner dans ce monde et présider aux relations entre les peuples. Un des plus optimistes d'entre eux, le professeur L. Stein de Berne, dans un

article paru à la veille de la première Conférence de La Haye sous le titre de « Philosophie de la paix, » s'est borné à exprimer l'espoir qu'on pourra arriver un jour à supprimer entre les nations la guerre, non la lutte, qui est, dit-il, un élément essentiel de tout progrès. Or, qu'est-ce que la lutte entre les nations sinon la guerre, lorsqu'il s'agit d'intérêts vitaux qui tiennent à l'existence même des peuples, à leur honneur et à leur intégrité même. Et quel intérêt plus élevé peut avoir une nation consciente de sa valeur et de sa mission que celui de travailler à y rendre conforme sa situation dans le monde et le degré d'influence qu'elle est appelée à y exercer : Si cela n'est pas, l'équilibre nécessaire ne pourra être rétabli que par la guerre, à moins que la diplomatie des pays en cause, pénétrée de ses devoirs réels, ne s'attache à corriger sans secousses l'écart qui se sera produit.

C'est en se bien pénétrant de cette théorie immuable de l'équilibre politique et des devoirs de la diplomatie que les vrais amis de la paix pourront appliquer leurs efforts à en conserver aux peuples les immenses bienfaits.



EN MACÉDOINE

Le Réveil des Grecs (1)

LAS D'ÊTRE MASSACRÉS. — UNE RENCONTRE SANGLANTE. — CONTRE LES BULGARES ET LES TURCS. — L'INTRIGUE DES PUISSANCES. — NOTRE DEVOIR.

L'hiver est de plus en plus rigoureux ; tout le monde est malade. Janvier a fait une large distribution aux Macédoniens de gripes, de bronchites et de congestions pulmonaires. La neige recouvre les montagnes. Le Périm frissonne ; l'Olympe grelotte. Mais tant pis pour les dieux ! Qu'ils meurent ! puisqu'ils nous abandonnent.

(1) Des réductions de tarif ont été également demandées aux autres compagnies de navigation étrangères. Si le Comité du Congrès reçoit des réponses favorables, il en avisera immédiatement les membres du Congrès.

(1) *La Lanterne*, 7 février.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP. 1401 - 14

Si je ne plains pas les dieux, je m'apitoie sur les hommes. Tous les maux sont déchaînés, ici, sur ces pauvres mortels. Les poignards bulgares allongent indéfiniment la série de leurs lugubres exploits ; ils narguent le froid et les gendarmes ; ils sont les maîtres souverains de la Macédoine. Du nord au sud, et de l'est à l'ouest, des centaines de victimes jonchent le sol. Il faut bien assouvir la faim du Panslavisme ! Le monstre a de gros appétits.

Mais voici que l'Hellène opprimé, bafoué et traqué, secoue sa torpeur. Les pallikari, ces

... hommes durs, violents et hardis,
Après à la vengeance, orgueilleux de leur race,
Ne sachant demander merci, ni faire grâce,

brandissent enfin ces armes terribles qui ont fait rouler les têtes des tyrans « circoncis ». On les a trop suppliciés, tandis qu'ils dormaient, confiants en leurs droits et en la protection des puissances civilisées. La douleur cuisante les a réveillés de leur long sommeil. Ils ont hurlé de rage. Et ils sont debout, frémissants, cherchant du regard ces lâches qui ont tué leurs vieillards, leurs femmes et leurs enfants. « Où sont les brutes immondes qui dépassent en cruauté le Turc et le Chinois ? »

JUSTE CHATIMENT

Les Grecs du caza de Doïran avaient résolu de châtier les bandits qui avaient commis les attentats effroyables de Ghirzista (1) brûlant vifs la jeune institutrice Catherine Hadjiyorgi, Anghos Chiros, sa femme et sa fillette, Andronica, âgée de sept ans, et Gregor Mino.

Vous vous êtes livré vous-même à une enquête sur place ; et je n'ai pas besoin de vous retracer les sanglantes péripéties de ce drame. On forma une bande gréco-macédonienne avec mission de fouiller la région et de rechercher la trace des criminels. Ceux-ci furent démasqués par l'opinion publique ; c'étaient des comitadjis de Mravintsa. La bande s'empara de leurs personnes et les traîna sur les lieux du crime pour les confronter avec les paysans qui avaient assisté aux scènes tragiques du 29 octobre dernier. Les Grecs entendent en effet ne frapper que les coupables et, sur des preuves manifestes nettement établies. Ils seront juges et non bourreaux. Leur attitude contraste singulièrement avec celle de leurs adversaires qui torturent sans pitié des êtres inoffensifs. Elle leur attire la sympathie et la confiance des populations paisibles et honnêtes qui espèrent jouir bientôt d'un peu de calme et pouvoir reprendre la charrue.

L'ATTAQUE DES COMITADJIS

Les justiciers venaient de gagner les environs de Ghirzista lorsqu'ils furent assaillis à l'improviste par la bande bulgare d'Argyri. Ils font face à l'ennemi et ripostent énergiquement. La haine précipite les coups de part et d'autre. Le combat devient de plus

en plus acharné. Mais la victoire se range du côté de la justice. Quatre comitadjis mordent la poussière pour ne plus se relever. Un Grec seul est blessé. Les prisonniers de Mravintsa se trouvaient au centre du champ de bataille, exposés aux deux feux. Aussi furent-ils décimés par les balles de leurs propres amis sans être épargnés par la fusillade de leurs *geôliers*.

La lutte durait depuis trois heures environ. Les autorités ottomanes de Valandovo avaient eu le temps d'être prévenues et d'envoyer un premier détachement de soldats à la rencontre des deux bandes rivales. Celle-ci, à la vue des troupes, se dispersèrent au hasard des chemins. Mais les Bulgares avaient été rejetés entre Bogdantza et Ghevgheli, dans la vallée du Vardar, en pays découvert. Ils furent aperçus et pourchassés par d'autres détachements. Ils cherchaient le salut de village en village. Ils le trouvèrent enfin à Smol. La nuit favorisa leur fuite et les déroba aux baïonnettes des nizams.

Cette affaire a été complètement dénaturée par des télégrammes qu'ont lancés les amis des Slaves de Sofia. On veut accréditer cette calomnie que les Grecs avaient, cette fois encore, fait cause commune avec les Turcs. Il faut que les Européens et les Français en particulier, soient bien ignorants des choses d'Orient pour croire que les descendants des Miaoulis et des Canaris peuvent s'allier aux bachi-bouzoucks. Il est navrant surtout de constater que la plupart des consuls de Salonique, *ceux-là même dont on serait en droit d'attendre une stricte et loyale impartialité*, se font les complices *conscients* des machinations odieuses qui tendent à altérer la vérité. »

QU'ON EN FINISSE.

Cette lettre confirme entièrement ce que j'écrivais dans mon article du 30 janvier.

Il est temps de mettre un terme aux agissements des puissances qui ne sont allées en Macédoine que pour y augmenter le gâchis.

Il est temps que l'Angleterre, la France et l'Italie surveillent de près l'intrigue germano-austro-russe et lui barrent la route. Car il serait périlleux de se dissimuler qu'un vaste complot est ourdi dans l'ombre pour régler la question d'Orient en dehors des puissances méditerranéennes et contre elles.

Pouvons-nous espérer que M. Delcassé ne continuera pas les funestes erreurs de M. Hanotaux ? Pouvons-nous espérer que le protectorat, *l'illusoire* protectorat des chrétiens, ne paraîtra pas suffisant au quai d'Orsay pour consolider nos droits et sauvegarder nos intérêts ?

Nous n'accepterons pas, quant à nous, que nos agents, à l'étranger, abaissent notre drapeau et nos traditions devant le panslavisme ou le pangermanisme. Nous exigerons une politique claire, c'est-à-dire une politique française.

Nous protesterons de toutes nos forces contre tout étranglement de nationalités en Ma-

cédoine. Et lorsque l'heure sera venue, nous sommes assurés que cette protestation sera portée à la tribune du Parlement.

VIDI.

EN MACÉDOINE

Le Réveil des Grecs (1)

LAS D'ÊTRE MASSACRÉS. — UNE RENCONTRE SANGLANTE. — CONTRE LES BULGARES ET LES TURCS. — L'INTRIGUE DES PUISSANCES. — NOTRE DEVOIR.

L'hiver est de plus en plus rigoureux ; tout le monde est malade. Janvier a fait une large distribution aux Macédoniens de gripes, de bronchites et de congestions pulmonaires. La neige recouvre les montagnes. Le Périn frissonne ; l'Olympe grelotte. Mais tant pis pour les dieux ! Qu'ils meurent ! puisqu'ils nous abandonnent.

(1) Des réductions de tarif ont été également demandées aux autres compagnies de navigation étrangères. Si le Comité du Congrès reçoit des réponses favorables, il en avisera immédiatement les membres du Congrès.

(1) *La Lanterne*, 7 février.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi

NO HHP. 1401 - 14

Si je ne plains pas les dieux, je m'apitoie sur les hommes. Tous les maux sont déchaînés, ici, sur ces pauvres mortels. Les poignards bulgares allongent indéfiniment la série de leurs lugubres exploits ; ils narguent le froid et les gendarmes ; ils sont les maîtres souverains de la Macédoine. Du nord au sud, et de l'est à l'ouest, des centaines de victimes jonchent le sol. Il faut bien assouvir la faim du Panslavisme ! Le monstre a de gros appétits.

Mais voici que l'Hellène opprimé, bafoué et traqué, secoue sa torpeur. Les pallikari, ces

... hommes durs, violents et hardis,
Après à la vengeance, orgueilleux de leur race,
Ne sachant demander merci, ni faire grâce,

brandissent enfin ces armes terribles qui ont fait rouler les têtes des tyrans « circoncis ». On les a trop suppliciés, tandis qu'ils dormaient, confiants en leurs droits et en la protection des puissances civilisées. La douleur cuisante les a réveillés de leur long sommeil. Ils ont hurlé de rage. Et ils sont debout, frémissants, cherchant du regard ces lâches qui ont tué leurs vieillards, leurs femmes et leurs enfants. « Où sont les brutes immondes qui dépassent en cruauté le Turc et le Chinois ? »

JUSTE CHATIMENT

Les Grecs du caza de Doïran avaient résolu de châtier les bandits qui avaient commis les attentats effroyables de Ghirzista (1) brûlant vifs la jeune institutrice Catherine Hadjiyorgi, Anghos Chiros, sa femme et sa fillette, Andronica, âgée de sept ans, et Gregor Mino.

Vous vous êtes livré vous-même à une enquête sur place ; et je n'ai pas besoin de vous retracer les sanglantes péripéties de ce drame. On forma une bande gréco-macédonienne avec mission de fouiller la région et de rechercher la trace des criminels. Ceux-ci furent démasqués par l'opinion publique ; c'étaient des comitadjis de Mravintsa. La bande s'empara de leurs personnes et les traîna sur les lieux du crime pour les confronter avec les paysans qui avaient assisté aux scènes tragiques du 29 octobre dernier. Les Grecs entendent en effet ne frapper que les coupables et, sur des preuves manifestes nettement établies. Ils seront juges et non bourreaux. Leur attitude contraste singulièrement avec celle de leurs adversaires qui torturent sans pitié des êtres inoffensifs. Elle leur attire la sympathie et la confiance des populations paisibles et honnêtes qui espèrent jouir bientôt d'un peu de calme et pouvoir reprendre la charrue.

L'ATTAQUE DES COMITADJIS

Les justiciers venaient de gagner les environs de Ghirzista lorsqu'ils furent assaillis à l'improviste par la bande bulgare d'Arghyri. Ils font face à l'ennemi et ripostent énergiquement. La haine précipite les coups de part et d'autre. Le combat devient de plus

en plus acharné. Mais la victoire se range du côté de la justice. Quatre comitadjis mordent la poussière pour ne plus se relever. Un Grec seul est blessé. Les prisonniers de Mravintsa se trouvaient au centre du champ de bataille, exposés aux deux feux. Aussi furent-ils décimés par les balles de leurs propres amis sans être épargnés par la fusillade de leurs *geôliers*.

La lutte durait depuis trois heures environ. Les autorités ottomanes de Valandovo avaient eu le temps d'être prévenues et d'envoyer un premier détachement de soldats à la rencontre des deux bandes rivales. Celle-ci, à la vue des troupes, se dispersèrent au hasard des chemins. Mais les Bulgares avaient été rejetés entre Bogdantza et Ghevgheli, dans la vallée du Vardar, en pays découvert. Ils furent aperçus et pourchassés par d'autres détachements. Ils cherchaient le salut de village en village. Ils le trouvèrent enfin à Smol. La nuit favorisa leur fuite et les déroba aux baïonnettes des nizams.

Cette affaire a été complètement dénaturée par des télégrammes qu'ont lancés les amis des Slaves de Sofia. On veut accréditer cette calomnie que les Grecs avaient, cette fois encore, fait cause commune avec les Turcs. Il faut que les Européens et les Français en particulier, soient bien ignorants des choses d'Orient pour croire que les descendants des Miaoulis et des Canaris peuvent s'allier aux bachi-bouzoucks. Il est navrant surtout de constater que la plupart des consuls de Salonique, *ceux-là même dont on serait en droit d'attendre une stricte et loyale impartialité*, se font les complices *conscients* des machinations odieuses qui tendent à altérer la vérité. »

QU'ON EN FINISSE.

Cette lettre confirme entièrement ce que j'écrivais dans mon article du 30 janvier.

Il est temps de mettre un terme aux agissements des puissances qui ne sont allées en Macédoine que pour y augmenter le gâchis.

Il est temps que l'Angleterre, la France et l'Italie surveillent de près l'intrigue germano-austro-russe et lui barrent la route. Car il serait périlleux de se dissimuler qu'un vaste complot est ourdi dans l'ombre pour régler la question d'Orient en dehors des puissances méditerranéennes et contre elles.

Pouvons-nous espérer que M. Delcassé ne continuera pas les funestes erreurs de M. Hanotaux ? Pouvons-nous espérer que le protectorat, *l'illusoire* protectorat des chrétiens, ne paraîtra pas suffisant au quai d'Orsay pour consolider nos droits et sauvegarder nos intérêts ?

Nous n'accepterons pas, quant à nous, que nos agents, à l'étranger, abaissent notre drapeau et nos traditions devant le panslavisme ou le pangermanisme. Nous exigerons une politique claire, c'est-à-dire une politique française.

Nous protesterons de toutes nos forces contre tout étranglement de nationalités en Ma-

cédoine. Et lorsque l'heure sera venue, nous sommes assurés que cette protestation sera portée à la tribune du Parlement.

VIDI.

tes, d'une note indiquant les sujets que l'on se propose de discuter.

Il y aura de plus des membres associés, qui seront nommés sur la proposition d'un des membres du Congrès. Les dames peuvent être admises.

Les membres du Congrès devront faire connaître s'ils ont l'intention de prendre part aux voyages archéologiques.

ART. XII.

Les membres du Congrès recevront, avant la fin de février 1905, par les soins du Comité, le programme des travaux du Congrès. Ce programme contiendra la liste des communications annoncées, des sujets scientifiques qui seront traités, des questions pratiques qui seront discutées, indiquera l'itinéraire des excursions archéologiques officielles, énumérera les avantages dont jouiront en Grèce les membres du Congrès, et en particulier les réductions de tarifs sur le chemin de fer et bateaux à vapeur, et les autres facilités qui leur seront faites pour la visite des antiquités. A ce programme sera jointe la carte d'admission, qui leur en assurera la jouissance; cette carte est rigoureusement personnelle.

ART. XIII.

A leur arrivée à Athènes, les membres du Congrès devront se présenter au bureau du Comité (au siège de la Société archéologique) pour notifier leur présence à Athènes et se faire inscrire sur les registres du Congrès.

ART. XIV.

Les membres du Congrès ne versent aucune cotisation. Pour les excursions archéologiques officielles, on en fera connaître la durée et les frais approximatifs.

Les membres associés versent une cotisation de 20 francs (1).

ART. XV.

Avant de se séparer, le Congrès sera appelé, dans une de ses séances générales, à voter le règlement de son organisation permanente et à indiquer la ville dans laquelle il tiendra sa plus prochaine réunion.

Voyages archéologiques ITINÉRAIRE

Après la clôture du Congrès auront lieu les voyages et excursions archéologiques pour lesquels on frêtera spécialement plusieurs bateaux à vapeur et dont l'itinéraire sera à peu près le suivant :

I^{er} Voyage.

Vendr., 14. (1.) avril, Mycènes
Samedi, 15. (2.) avril, Tirinthe et Argos
Dimanche, 16. (3.) avril, Epidauré
Lundi, 17. (4.) avril, Corinthe
Mardi, 18. (5.) avril, Olympie
Mercredi, 19. (6.) avril, Leucade et Ithaque
Jeudi, 20. (7.) avril, Delphes
Vendr., 21. (8.) avril, Egine et Pirée

II^e Voyage.

Samedi, 22. (9.) avril, Délos

(1) Les membres associés devront verser cette somme à leur arrivée à Athènes, entre les mains du trésorier de la Société Archéologique.

Dimanche, 23. (10.) avril, Milos
Lundi, 24. (11.) avril, Santorin
Mardi, 25. (12.) avril, Cnosos (Crète)
Mercredi, 26. (13.) avril, Palaecastro (Crète)
Jeudi, 27. (14.) avril, Phaestos (Crète)
Vendr., 28. (15.) avril, Cos
Samedi, 29. (16.) avril, Didymes
Dimanche, 30. (17.) avril, Priène ou Samos
Lundi, 1. (18.) mai, Ephèse
Mardi, 2. (19.) mai, Pergame ou Lesbos
Mercredi, 3. (20.) mai, Troie
Jeudi, 4. (21.) mai, Sunion et Pirée

Les membres du Congrès, qui désirent prendre part soit à ces deux voyages, soit à l'un d'eux seulement, devront en prévenir le Comité (1) aussitôt que possible. Les dames sont admises comme membres associés. Au cas où le nombre des demandes excéderait celui des places disponibles, le choix se ferait d'après l'ordre d'arrivée des adhésions. Les personnes, qui seront avisées qu'une place leur a été réservée, devront envoyer immédiatement, à titre d'avance, la somme de 50 francs, à la Banque d'Athènes (Athènes), au compte du Comité du Congrès; au cas où ils ne prendraient pas part aux voyages, cette avance ne leur sera pas remboursée. Le Comité se réserve toujours le droit de modifier l'itinéraire, s'il le juge nécessaire.

Comme il n'a pas été possible de fréter un grand bateau appartenant à une compagnie étrangère, on se propose de louer plusieurs bateaux grecs. Dans ces bateaux, il n'existe de cabines (avec deux ou plusieurs lits) qu'en 1^{re} classe; en 2^e classe, les lits sont ordinairement placés dans le salon commun. Il devra donc y avoir différence de prix, selon que le billet sera de 1^{re} ou 2^e classe; cette différence sera de 10 francs pour chaque journée. Il va sans dire que le service sera le même pour tous les passagers et que les repas, dans la mesure du possible, seront pris en commun; de même, tous les passagers auront libre accès dans toutes les parties du bateau.

En conséquence, le prix du billet de 2^e classe sera inférieur, le prix du billet de 1^{re} classe supérieur au prix moyen de 30 francs, que nous avions indiqué précédemment. D'après les renseignements obtenus jusqu'à ce jour, le prix maximum du billet de 1^{re} classe se trouve fixé à 35 francs par jour, le prix maximum du billet de 2^e classe à 25 francs par jour, y compris, dans les deux cas, les frais de nourriture sur le bateau et à terre, et les frais de voyage par terre. Les voyageurs auraient donc à payer :

Pour le 1 ^{er} voyage :	
1 ^{re} classe	8 × 35 = 280 francs.
2 ^e classe	8 × 25 = 200 —
Pour le 2 ^e voyage :	
1 ^{re} classe	13 × 35 = 465 —
2 ^e classe	13 × 25 = 325 —
Pour les deux voyages :	
1 ^{re} classe	21 × 35 = 735 —
2 ^e classe	21 × 25 = 525 —

Si les demandes de billets de 1^{re} classe étaient en trop grand nombre, la direction du voyage se réserverait le droit de placer d'office les plus jeunes des voyageurs en 2^e classe.

Si un voyageur désire avoir seul une cabine à deux lits, il devra payer la moitié en sus de sa quote-part, supposé qu'il soit possible de faire accueil à sa demande.

Avant le départ, on indiquera à chaque passager la cabine qu'il devra occuper. Pour la répartition des lits dans les cabines, on tiendra compte, dans la mesure du possible, des désirs exprimés par les voyageurs.

La somme maxima indiquée ci-dessus, — moins les 50 francs déjà versés, — devra être déposée avant le 12 avril à la Banque d'Athènes (Athènes), en espèces ou par chèque sur une banque d'Europe ou d'Amérique. Si les frais étaient inférieurs aux prévisions, le surplus serait rendu aux voyageurs. Le remboursement se ferait à la fin de chaque voyage, après répartition entre les voyageurs de toutes les dépenses communes.

(1) S'adresser à M. Dörpfeld, Institut allemand, Athènes, rue Phidias.

Dans quelle mesure et par quels moyens l'étude de l'archéologie et de l'histoire de l'art peut-elle être introduite dans l'enseignement secondaire (lycées et gymnases)? Quelle a été la méthode suivie et quels sont les résultats obtenus dans les pays qui pratiquent déjà cet enseignement?

Nous ne nous flatons pas d'avoir compris dans ce tableau toutes les questions qui eussent pu ou qui auraient dû y figurer; c'est un projet que nous soumettons, avec l'espérance que votre concours ne nous fera pas défaut pour le modifier et l'améliorer. Nous vous prions instamment de vouloir bien nous transmettre vos observations le plus tôt possible, afin que le programme définitif des travaux du Congrès soit arrêté, publié et distribué en temps utile.

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX MEMBRES DU CONGRÈS

La carte de membre du Congrès (y compris les membres associés), assure les avantages suivants :

I. Entrée libre dans les Musées et fouilles du Royaume de Grèce avec la faculté de faire partout des copies, dessins ou photographies (1).

(1) Il est superflu de rappeler à MM. les membres du Congrès qu'un usage international réserve aux auteurs des découvertes, la publication scientifique des monuments inédits.

En attendant, dans les régions que la libre intervention des puissances eût sans doute depuis longtemps pacifiées. La Porte se plaint au gouvernement hellénique de l'apparition des bandes grecques et des excès qu'elles commettent.

Il n'y aurait point de bandes grecques aujourd'hui si depuis deux ou trois ans, le sultan avait fait loyalement ce qu'on lui demandait. La vérité est que, selon toute apparence, puis deux ou trois ans le sultan avait fait loyalement ce qu'on lui demandait. La vérité est que, selon toute apparence, Abdul-Hamid est enchanté de voir les Grecs aux prises avec les Bulgares.

C'est pour lui double bénéfice, puisque des deux côtés ce sont des ennemis dont on le débarrasse. Les Grecs font la besogne de ses bachibouzouks, en attendant que les Bulgares la fassent à leur tour. Les patriarchistes assassinent les exarchistes ; les exarchistes leur rendront bientôt la pareille. C'est tout profit pour les Ottomans et pour le sultan Rouge. Son rêve est qu'il n'y ait plus de chrétiens en Macédoine ; les chrétiens prennent à tâche eux-mêmes de le réaliser. On dit qu'il existe actuellement dans ces régions une trentaine de bandes grecques de 50 à 100 hommes : les gendarmes et les soldats d'Abdul-Hamid se gardent bien de leur faire la chasse ; elles opèrent en toute tranquillité.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans une énumération des assassinats, incen-

dies, atrocités de toutes sortes commises par ces bandes. Une d'entre elles pénétrait il y a quelques jours à Actos, près d'Ekchisou, et faisait une quarantaine de victimes, tuant 23 Bulgares et en blessant 17. Faut-il citer quelques chiffres du *Mémoire* récemment publié par l'organisation intérieure macédonienne ? Il ne s'agit plus ici des exploits des Grecs, mais de ceux des soldats turcs et de la gendarmerie, aidés des insurgés, pendant l'été de 1903 ; c'est une douloureuse statistique : 239 rencontres, 994 insurgés tués, 201 villages incendiés en totalité ou en grande partie, 12,440 maisons brûlées (à dire vrai, ce sont plutôt des cabanes), 4,694 personnes tuées, 3,122 femmes violées, 70,835 habitants sans abri et 30,000 fugitifs. Il faudrait ajouter à ces chiffres celui des individus des deux sexes qui ont été jetés en prison, le plus souvent parce qu'ils se permettaient de fuir les troupes turques aussi bien que les bandes bulgares, ayant pour cela les mêmes excellentes raisons, ou parce qu'ils ne consentaient pas à se laisser brûler vifs dans leurs villages en feu. On évalue le nombre de ces emprisonnés à 25,000 ; il y en avait 450, le 1^{er} janvier 1904, dans la seule prison de Monastir.

Une dépêche de Salonique nous apprend que les autorités ottomanes ont trouvé un moyen d'assurer la tranquillité autour des villages, au moins pendant la nuit : c'est d'interdire à quiconque d'en sortir et de circuler dans la campagne après le coucher du soleil, sous peine d'être fusillé par les postes militaires. Au lieu de courir après les bandes de brigands, on tirera sur les paysans paisibles, et le règne de l'ordre sera ainsi rétabli.

L'organisation inférieure macédonienne paraît, en présence de tels faits, avoir grand'raison, quand elle affirme qu'une amélioration de la situation des chrétiens dans les provinces turques n'est possible qu'au moyen d'une force militaire internationale, qui abolisse *de facto* le régime turc et établisse en Macédoine un ordre de choses plus humain. — G. D. HHP. 1201-15

mande seulement qu'on série les questions et que le caractère de la nouvelle scène soit nettement précisé. Il doit être bien entendu que M. Albert Carré dotera Paris d'un Théâtre-Populaire, d'une sorte de succursale de l'Opéra-Comique (et même de l'Académie de musique), qu'on lui viendra abondamment et surtout intelligemment en aide — car en matière de subvention, la façon de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne — qu'on facilitera de toutes les manières compatibles avec nos ressources budgétaires et les droits des autres scènes, la vulgarisation du répertoire musical existant, mais que la question du Théâtre lyrique proprement dit demeure réservé.

Il y a là une distinction d'importance capitale pour les compositeurs. Le théâtre populaire leur assurera quelques recettes supplémentaires en ce qui concerne les œuvres déjà jouées ; il ne leur ouvrira pas de nouveaux débouchés. Et ceux-ci n'ont jamais été plus nécessaires : « Il faut donner au compositeur dont on a encouragé la vocation une arène dans laquelle il puisse essayer ses forces ; il convient aussi de la lui donner dans les meilleures conditions possibles. L'élève de Rome est tenu d'envoyer, à la fin de ses études, un ouvrage qui est généralement exécuté, devant un auditoire d'élite, par la Société du Conservatoire. Un rapport officiel apprécie la valeur de l'envoi ; on en parle plus ou moins dans les journaux spéciaux ; on grave quelquefois la partition, et le tout va dormir discrètement dans la poussière des bibliothèques. C'est là, à peu près, tout ce que l'Etat fait pour le musicien, lequel communément rêve une gloire moins intime. En somme, pour

ration à faire pour la célébration d'un culte conformément à l'art. 2 de la loi du 30 juin 1881, sur la liberté de réunion doit être renouvelée chaque année. Il est permis à ce sujet de faire observer que l'exploitation d'un débit de boissons n'est astreinte qu'à une seule déclaration une fois pour toutes, par l'art. 2 de la loi du 17 juillet 1880, et de même les entreprises de spectacles publics par le décret du 6 janvier 1881.

D'après le même projet, les infractions aux prescriptions concernant les déclarations à faire pour l'ouverture d'un lieu de culte sont punies de peines correctionnelles (50 à 1.000 fr. d'amende, 15 jours à 3 mois de prison). Les mêmes infractions, quand il s'agit de réunions autres que la célébration d'un culte, ne sont punies que des peines de simple police par l'article 10 de la loi du 30 juin 1881 sur la liberté de réunion. Pour quoi cette différence ?

Aux termes de l'article 17 du projet du gouvernement, « sera puni des mêmes peines tout ministre d'un culte qui, dans l'exercice de ce culte se rendra coupable d'actes pouvant compromettre l'honneur des citoyens et dégénérer contre eux en oppression, en injure ou en scandale public, notamment par des inculpations dirigées contre les personnes. »

Le délit devrait consister exclusivement dans ce qui est énoncé à la fin de l'article : « notamment par des inculpations dirigées contre les personnes », c'est-à-dire constituer soit une injure, soit une diffamation, dont la définition légale est « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps au quel le fait est imputé » (art. 29 de la loi du 10 juillet 1881).

Le surplus de l'article 17 ci-dessus transcrit est la formule d'un ancien cas d'abus, textuellement empruntée à l'art. 6 de la loi du 18 germinal an X, existant déjà sous l'ancien régime et permettant de connaître des refus de sacrements. Toutes les fois que les actes énoncés dans l'article ne constitueront ni une injure ni une diffamation, d'après le droit commun, ils auraient pu motiver une suppression ou un blâme de la part de l'ancien juge de l'abus, mais ils ne seront dans la nature à justifier l'application d'une peine correctionnelle.

L'article 18 du projet du gouvernement qui rend passible d'une amende de 500 fr. à 3.000 francs et d'un emprisonnement de un mois à un an « tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura par des discours prononcés... cherché à influencer le vote des électeurs... » donne ouverture à un arbitraire très dangereux et à de véritables procès de tendance. Exemple : Si un ministre du culte, en chaire, combat l'alcoolisme et exhorte ses auditeurs à le combattre en toutes circonstances et dans tous les actes de leur vie, ne pourra-t-il pas être

EN MACÉDOINE

LE RÊVE BULGARE — INVASION DE LA MACÉDOINE PAR LES BANDES BULGARES

L'organisation de la terreur et de l'anarchie — Le plan
des comitadjis — Leurs derniers crimes augmentent
une liste déjà trop longue d'atrocités — Raffine-
ments de cruauté — Les agents étrangers
ferment les yeux — La beauté de
la politique en Macédoine.

TDV ISAM

Kütüphanesi Arşivi

No 444.1401-16



TROIS VICTIMES DES BULGARES

Ce cliché douloureux nous montre les trois lamentables victimes de l'attentat effroyable du village de Syrisi. A gauche, le prêtre grec Anghélos ; au milieu, son oncle Basile Goulé, et, à droite, son cousin Christos Gheorghion.

Salonique, le 12 avril 1905.

Il devient de plus en plus manifeste que l'Organisation intérieure macédoine a juré de rendre impossible toutes les réformes qu'elle a été la première à réclamer à cor et à cris au monde civilisé, et qui ont été imposées à la Sublime Porte par l'accord austro-russe de Muerztg.

Les comités bulgares se soucient fort peu d'obtenir pour la Macédoine une administration plus régulière, plus équitable, plus humaine. Ce n'est ni l'ordre, ni le progrès, ni la justice qu'ils tendent à organiser, mais le désordre, l'anarchie, la terreur.

L'Europe, lasse un jour d'intervenir vainement en toutes circonstances, ne laissera-t-elle pas échapper des lèvres de ses diplomates cette sentence de découragement : « Eh bien ! soit, que la Roumélie soit libre désormais, puisque la Turquie est impuissante à la pacifier et à la rendre heureuse ! » Mais, pour que les trois provinces libérées du joug ottoman tombent dans les serres des Bulgares, il importe, n'est-ce pas, de faire tomber des centaines et des centaines de têtes grecques, serbes et turques. Il importe que tous les chrétiens tremblent et se soumettent. Il faut que les villes et les villages se proclament hautement exarchistes. L'hellénisme ne sera plus qu'un souvenir, une vieille chanson. C'est le Bulgare qui régnera jusqu'à Salonique. Descendre jusqu'à la mer Bleue, prendre rang parmi les puissances méditerranéennes, réaliser ce que n'a jamais pu le grand colosse du Nord, quel rêve, quel triomphe et quelle gloire !

Je vous ai donné, dans mes précédentes correspondances, une série de meurtres et d'attentats commis par les Bulgares, qui fêtaient ainsi le retour du printemps. Ce n'était qu'un pâle essai, une manière de répétition générale. Maintenant, nous sommes

en pleine action. Les poignards et les bombes, qui avaient étudié consciencieusement leur rôle pendant les neiges et les frimas, jouent le premier acte de la pièce nouvelle avec une maîtrise qui recueillera sans nul doute les applaudissements enthousiastes des turcophobes des deux hémisphères, assoiffés d'idéal.

Les chefs de l'Organisation intérieure des districts de Melnik, Petritch et Djuma-Bala, entre autres Parthénief et Zandanski, ont été appelés en Bulgarie pour y donner leur avis et y recevoir des ordres touchant le plan de campagne qui doit être réalisé cette année. Tous les comités se sont concertés en vue de frapper de grands coups ; de nombreuses bandes, fortement armées à Sofia et solidement constituées avec des cadres expérimentés, par les soins du général Tchoutcheff, se préparent à franchir la frontière en territoire turc. Trois capitaines de l'armée du prince commanderont une troupe de cent vingt hommes. D'autre part, trois autres bandes très importantes, commandées par les chefs Yankoff, Devitko et Belteki, ont fait leur apparition dans le caza de Djuma-Bala. Elles se dirigent à marche rapide vers l'intérieur du pays. Une quatrième a été signalée à Karchi-Yaka, dans le district de Petritch, ayant à sa tête le fameux capitaine Stoyanoff, qui avait pris une part active, il y a trois ans, à l'insurrection de Krichova. Elle menacerait Salonique. Ainsi toutes les forces de l'Organisation intérieure vont être mises en mouvement, sous les yeux des agents civils et des officiers européens qui sont venus ici pour soulager les misères de cette pauvre Macédoine.

Voici les principaux exploits qui ont été accomplis ce dernier mois par les libérateurs des opprimés.

Michel Pétroutsis, jeune grec de Komani-

tsovo, a reçu douze coups de poignard, dont cinq ont affreusement labouré la tête.

Les couvents grecs de Tsérlilovo et de Zigorista, du caza de Castoria, ont été pillés et incendiés, ainsi que le monastère de Saint-Nicolas, situé près du village de Slivno. Un archimandrite a été mutilé à coups de couteau et à coups de baïonnette. On lui a crevé les yeux et les oreilles, et on a piétiné tout son corps, qui porte cent vingt blessures. Ce n'était plus qu'une loque sanglante. Un détail ignoble : les bandits ont — comment m'exprimer ? — satisfait à leur petit besoin dans la bouche du supplicié que l'on maintenait ouverte. Le moine Damianos a été exécuté avec les mêmes raffinements de cruauté qu'on ne retrouve qu'en Chine.

Une bande, placée sous le commandement de Dimko, est entrée dans le village de Syrisi, à trois heures de Monastir, où elle a massacré le prêtre grec Anghélos, son oncle Basile Goulé et son cousin Christos Gheorghion. Elle ne s'est retirée qu'après avoir, selon la coutume adoptée par les comitadjis, réduit en cendres la maison de leurs victimes. De sorte que les veuves et les orphelins de cette famille n'ont plus ni pain, ni abri, ni soutien. Ils sont venus se réfugier à Monastir, où l'on tâche d'adoucir leurs maux et de leur procurer quelques ressources.

Le père du prêtre, qui était lui-même un membre du clergé grec, était également tombé sous les poignards bulgares, il y a deux ans.

La bande de Doutsio a tenté, par deux fois, de détruire le village de Startsovo, qui est comme une citadelle avancée de l'hellénisme dans le district de Pétritch-Melnik. Mais la gendarmerie est arrivée à temps pour prévenir un désastre.

Dans le caza de Demir-Hissar, la bande de Dédo-Elie a tué un paysan grec, Pitsios.

A Karatzova, les chefs Giovan et Arghir ont commis une série de crimes pour contraindre les villages d'Ossani, Lougouniza, etc., à chasser les instituteurs grecs et à les remplacer par des instituteurs roumains. C'est ainsi que se dessine plus nettement cette politique odieuse qui veut rendre les Roumains complices des comitadjis. Il est à espérer que le gouvernement de Bucarest ne tardera pas à comprendre le danger de coopérer à une propagande aussi sauvage. La Roumanie n'a rien à gagner dans les atrocités bulgares.

Dans le caza de Yénidji-Vardar, au village grec de Pylorikion, les défenseurs du droit ont fusillé impitoyablement l'instituteur Roman, sa femme et son jeune fils. Le même jour, la bande de Giovan Karassouli enleva le frère, le gendre, le fils et la nièce du notable grec Basile Prossios de Koupa. Un détachement, envoyé à la poursuite des bandits, n'a pu jusqu'ici que retrouver la jeune fille. Celle-ci, du reste, n'avait été relâchée par les brutes qu'après avoir été violée.

Vous ai-je dit que Georges Thomas a été mortellement frappé au ventre ? Il a laissé dans la misère un père âgé de soixante-dix ans, une mère et trois sœurs. C'est lui qui nourrissait la famille. Son compagnon Evanghélos Sotirion a été blessé à la cuisse. On le soigne à l'hôpital grec de Monastir.

Le 23 mars, l'instituteur grec Basile Malenganos, de Sétoma, a été trouvé mort, criblé de blessures, sur la route de Castoria. Son cadavre portait quatre-vingt-douze coups de couteau et de baïonnette, ne formant qu'une plaie.

A Stroumitza, Spiridon Skourlis, sujet hellène, a reçu trois balles dans le dos au moment où il rentrait chez lui. Il a expiré une heure après. Un des quatre agresseurs, le bulgare Tomé Girtcheff, a pu être arrêté.

G. Radef et ses partisans, qui infestent le sandjak de Serrés, ont tué, dans le village Elsiari, le Grec Charalambos Diamantis, et blessé grièvement Apostolos Antoniou et Pétrios Antoniou.

Une autre bande a envahi le village de Lissia, près de Djuma-Bala et a massacré la mère, la femme et les quatre enfants en bas âge de Georges Levkos, puis a mis le feu à leur maison. On a retrouvé sous les cendres six cadavres carbonisés.

Je n'en finirais pas de dénoncer les méfaits des comitadjis bulgares. La liste s'allonge... s'allonge... Le sang coule partout... Personne n'est épargné.

Il y a des hécatombes quotidiennes de Turcs, de Serbes, de Grecs, de Grecs surtout, car ceux-ci étant les plus nombreux, les plus instruits, les plus riches et les plus influents, sont une barrière contre le descente des Slaves. Ce qui confond la raison et fait douter des vertus du christianisme, c'est l'acharnement avec lequel les comitadjis bulgares massacrent vieillards, femmes et enfants. L'un d'eux, au service d'un bey d'Obetnik, a mis à nu les deux enfants de son maître et les a littéralement hachés. Les corps de ces pauvres petits ne formaient qu'une bouillie... Ah ! que nous sommes loin des horreurs flétries par le grand et généreux Gladstone !...

Et, pour terminer cette triste correspondance, il m'est pénible de constater que plusieurs agents étrangers ferment les yeux complaisamment sur les forfaits bulgares. Personne ne bouge, personne ne proteste quand les Grecs tombent par dizaines dans des mares de sang. Un exemple caractéristique dénote l'état d'esprit de certaines personnalités officielles. Le voici : A la mort de Georges Thomas, dont j'ai parlé plus haut, aucun consul européen de Monastir ne crut devoir ni protester, ni imposer aux autorités turques des mesures rigoureuses. Le lendemain, au contraire, le vice-consul de Russie, Kochmansky, apprend, tandis qu'il faisait des achats dans un magasin en compagnie de sa femme, que le docteur bulgare Vladitch venait d'essuyer plusieurs coups de feu, sans être atteint du reste. Aussitôt, il se précipite chez le médecin, le





TROIS VICTIMES DES BULGARES

Ce cliché douloureux nous montre les trois lamentables victimes de l'attentat effroyable du village de Syris. A gauche, le prêtre grec Anghélos ; au milieu, son oncle Basile Goulé, et, à droite, son cousin Christos Gheorghion.

Salonique, le 12 avril 1905.

Il devient de plus en plus manifeste que l'Organisation intérieure macédonienne a juré de rendre impossible toutes les réformes qu'elle a été la première à réclamer à cor et à cris au monde civilisé, et qui ont été imposées à la Sublime Porte par l'accord austro-russe de Muerzteg.

Les comités bulgares se soucient fort peu d'obtenir pour la Macédoine une administration plus régulière, plus équitable, plus humaine. Ce n'est ni l'ordre, ni le progrès, ni la justice qu'ils tendent à organiser, mais le désordre, l'anarchie, la terreur.

L'Europe, lasse un jour d'intervenir vainement en toutes circonstances, ne laissera-t-elle pas échapper des lèvres de ses diplomates cette sentence de découragement : « Eh bien ! soit, que la Roumélie soit libre désormais, puisque la Turquie est impuissante à la pacifier et à la rendre heureuse ! » Mais, pour que les trois provinces libérées du joug ottoman tombent dans les serres des Bulgares, il importe, n'est-ce pas, de faire tomber des centaines et des centaines de têtes grecques, serbes et turques. Il importe que tous les chrétiens tremblent et se soumettent. Il faut que les villes et les villages se proclament hautement exarchistes. L'hellénisme ne sera plus qu'un souvenir, une vieille chanson. C'est le Bulgare qui régnera jusqu'à Salonique. Descendre jusqu'à la mer Bleue, prendre rang parmi les puissances méditerranéennes, réaliser ce que n'a jamais pu le grand colosse du Nord, quel rêve, quel triomphe et quelle gloire !

Je vous ai donné, dans mes précédentes correspondances, une série de meurtres et d'attentats commis par les Bulgares, qui faisaient ainsi le retour du printemps. Ce n'était qu'un pâle essai, une manière de répétition générale. Maintenant, nous sommes

en pleine action. Les poignards et les bombes, qui avaient étudié consciencieusement leur rôle pendant les neiges et les frimas, jouent le premier acte de la pièce nouvelle avec une maîtrise qui recueillera sans nul doute les applaudissements enthousiastes des turcophobes des deux hémisphères, assoiffés d'idéal.

Les chefs de l'Organisation intérieure des districts de Melnik, Petritch et Djuma-Bala, entre autres Parthénief et Zandanski, ont été appelés en Bulgarie pour y donner leur avis et y recevoir des ordres touchant le plan de campagne qui doit être réalisé cette année. Tous les comités se sont concertés en vue de frapper de grands coups ; de nombreuses bandes, fortement armées à Sofia et solidement constituées avec des cadres expérimentés, par les soins du général Tchoulicheff, se préparent à franchir la frontière. Déjà deux cents partisans ont pénétré en territoire turc. Trois capitaines de l'armée du prince commanderont une troupe de cent vingt hommes. D'autre part, trois autres bandes très importantes, commandées par les chefs Yankoff, Devliko et Peltekî, ont fait leur apparition dans le caza de Djuma-Bala. Elles se dirigent à marche rapide vers l'intérieur du pays. Une quatrième a été signalée à Karchi-Yaka, dans le district de Petritch, ayant à sa tête le fameux capitaine Stoyanoff, qui avait pris une part active, il y a trois ans, à l'insurrection de Kresna. Elle commencerait Salonique. Ainsi toutes les forces de l'Organisation intérieure vont être mises en mouvement, sous les yeux des agents civils et des officiers européens qui sont venus ici pour soulager les misères de cette pauvre Macédoine.

Voici les principaux exploits qui ont été accomplis ce dernier mois par les libérateurs des opprimés.

Michel Pétroutsis, jeune grec de Komani-

avon, selon la coutume adoptée par les comitadjis, réduit en cendres la maison de leurs victimes. De sorte que les veuves et les orphelins de cette famille n'ont plus ni pain, ni abri, ni soutien. Ils sont venus se réfugier à Monastir, où l'on tâche d'adoucir leurs maux et de leur procurer quelques ressources.

Le père du prêtre, qui était lui-même un membre du clergé grec, était également tombé sous les poignards bulgares, il y a deux ans.

La bande de Doutsio a tenté, par deux fois, de détruire le village de Starisovo, qui est comme une citadelle avancée de l'hellénisme dans le district de Pétritch-Melnik. Mais la gendarmerie est arrivée à temps pour prévenir un désastre.

Dans le caza de Demir-Hissar, la bande de Dédo-Elie a tué un paysan grec, Pitsios.

A Karatzova, les chefs Giovan et Arghir ont commis une série de crimes pour contraindre les villages d'Ossani, Lougountza, etc., à chasser les instituteurs grecs et à les remplacer par des instituteurs roumains. C'est ainsi que se dessine plus nettement cette politique odieuse qui veut rendre les Roumains complices des comitadjis. Il est à espérer que le gouvernement de Bucarest ne tardera pas à comprendre le danger de coopérer à une propagande aussi sauvage. La Roumanie n'a rien à gagner dans les atrocités bulgares.

Dans le caza de Yénidji-Vardar, au village grec de Pylorikion, les défenseurs du droit ont fusillé impitoyablement l'instituteur Romas, sa femme et son jeune fils. Le même jour, la bande de Giovan Karassouli enleva le frère, le gendre, le fils et la nièce du notable grec Basile Prossios de Koupa. Un détachement, envoyé à la poursuite des bandits, n'a pu jusqu'ici que retrouver la jeune fille. Celle-ci, du reste, n'avait été relâchée par les brutes qu'après avoir été violée.

Vous ai-je dit que Georges Thomas a été mortellement frappé au ventre ? Il a laissé dans la misère un père âgé de soixante-dix ans, une mère et trois sœurs. C'est lui qui nourrissait la famille. Son compagnon Evanghélos Sotirion a été blessé à la cuisse. On le soigne à l'hôpital grec de Monastir.

Le 28 mars, l'instituteur grec Basile Malenganos, de Sétoma, a été trouvé mort, criblé de blessures, sur la route de Castoria. Son cadavre portait quatre-vingt-douze coups de couteau et de baïonnette, ne formant qu'une plaie.

A Stroumitza, Spiridon Skourlis, sujet hellène, a reçu trois balles dans le dos au moment où il rentrait chez lui. Il a expiré une heure après. Un des quatre agresseurs, le bulgare Tomé Giricheff, a pu être arrêté.

G. Radef et ses partisans, qui infestent le sandjak de Serrès, ont tué, dans le village Elisani, le Grec Charalambos Diamantis, et blessé grièvement Apostolos Antoniou et Pétrous Antoniou.

Une autre bande a envahi le village de Lissia, près de Djuma-Bala et a massacré la mère, la femme et les quatre enfants en bas âge de Georges Levkos, puis a mis le feu à leur maison. On a retrouvé sous les cendres six cadavres carbonisés.

Je n'en finirais pas de dénoncer les méfaits des comitadjis bulgares. La liste s'allonge... s'allonge... Le sang coule partout... Personne n'est épargné.

Il y a des hécatombes quotidiennes de Turcs, de Serbes, de Grecs, de Grecs surtout, car ceux-ci étant les plus nombreux, les plus instruits, les plus riches et les plus influents, sont une barrière contre la descente des Slaves. Ce qui confond la raison et fait douter des vertus du christianisme, c'est l'acharnement avec lequel les comitadjis bulgares massacrent vieillards, femmes et enfants. L'un d'eux, au service d'un bey d'Obetnik, a mis à nu les deux enfants de son maître et les a littéralement hachés. Les corps de ces pauvres petits ne formaient qu'une bouillie... Ah ! que nous sommes loin des horreurs flétries par le grand et généreux Gladstone !...

Et, pour terminer cette triste correspondance, il m'est pénible de constater que plusieurs agents étrangers ferment les yeux complaisamment sur les forfaits bulgares. Personne ne bouge, personne ne proteste quand les Grecs tombent par dizaines dans des mares de sang. Un exemple caractéristique dénote l'état d'esprit de certaines personnalités officielles. Le voici : A la mort de Georges Thomas, dont j'ai parlé plus haut, aucun consul européen de Monastir ne crut devoir ni protester, ni imposer aux autorités turques des mesures rigoureuses. Le lendemain, au contraire, le vice-consul de Russie, Kochmansky, apprend, tandis qu'il faisait des achats dans un magasin en compagnie de sa femme, que le docteur bulgare Vladitch venait d'essuyer plusieurs coups de feu, sans être atteint du reste. Aussitôt, il se précipite chez le médecin, le prend sous son bras, et se promène ostensiblement avec lui dans les quartiers grecs de la ville, pour bien indiquer ses sentiments bulgarophiles. Mais ce n'est pas tout. Il somme le gouverneur de procéder à un grand nombre d'arrestations. Malheureusement pour Monsieur l'agent de Russie, tous les Grecs qui ont été incarcérés arbitrairement n'ont pas eu de peine à montrer leur innocence. Ah ! que la politique est une chose laide !



LES VEUVES ET ORPHELINS DE SYRISI

Ce cliché instantané représente les veuves et les orphelins des trois victimes de Syris, dont il est question plus haut. Derrière le groupe, on aperçoit les ruines des maisons incendiées par les Bulgares.

DERNIERE HEURE

une partie de la flotte russe. Les navires russes se trouvaient à l'arrêt au large du cap Varela, par 13 degrés de latitude nord.

[Le cap Varela est situé à environ 70 milles à nord de la baie de Camranh.]

Le câble de Formose.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Aucun des légataires reçus des consuls russes au ministère des affaires étrangères ne confirme la nouvelle qu'un navire marchand russe ait coupé le câble de Formose. (Times.)

La quatrième escadre.

LONDRES, 17 avril. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — On télégraphie de Saint-Pétersbourg, à la date d'aujourd'hui, qu'un nombre considérable d'officiers de marine ont reçu l'ordre de se rendre à Libau, en vue des préparatifs pour l'envoi d'une quatrième escadre en Extrême-Orient.

EN MANDCHOURIE

Un télégramme du général Linievitch signale quelques succès remportés par ses troupes, sur de forts détachements ennemis.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Le général Linievitch télégraphie à la date d'hier :

Le 11, à onze heures du matin, notre aile gauche a ouvert le feu sur l'ennemi, près du village de Pou-Hou, à environ sept verstes l'est de Méian. L'ennemi occupait la crête sud-ouest. Notre artillerie ouvrit le feu simultanément et l'infanterie se mit en formation de bataille.

À onze heures et demie, l'ennemi commença évacuer la crête qu'il occupait, et nos troupes recurent l'ordre d'avancer et d'occuper la position, repoussant l'ennemi et tournant ses arrières. Nos troupes atteignirent Méian et l'ennemi se retira vers Nantzi-Mouhola, à trois verstes au sud-ouest de Méian. Les nouvelles opérations ultérieures ne me sont pas encore parvenues.

Les Japonais ont brûlé leur dépôt d'approvisionnement à Nantzi-Mouhola.

Le 12, de l'infanterie japonaise, postée à l'avant et à l'arrière, ouvrit le feu avec ses batteries sur un détachement traversant le village de Erhola. Après avoir bombardé la position avec de l'artillerie, et envoyé des détachements pour la tourner, nos troupes avancèrent. Les détachements ayant opéré le mouvement tournant apparurent sur la position ennemie qui fut occupée par de l'infanterie, avec cinq mitrailleuses. Les Japonais ont fait une résistance opiniâtre. (Reuter.)

Mouvement tournant japonais.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — La reconnaissance dont il est parlé dans le télégramme officiel du général Linievitch, publié aujourd'hui, a été effectuée dans la région montagneuse située au nord du Hounho, entre Moukden et Shingking. Il est douteux que d'amples informations aient pu être recueillies dans un tel pays, mais je crois savoir que la colonne qui a opéré la reconnaissance a apporté des nouvelles confirmant que les Japonais opèrent un grand mouvement tournant vers Kirin. (Times.)

Escarmouches de cavalerie.

TOKIO, 17 avril. — Le rapport officiel suivant a été reçu ici du théâtre des hostilités : « Environ cinq sotnias de cavalerie russe se sont approchés, dans la nuit du 15 avril, de Sounyenching, sur la grande route de Fapouman à Fenghoua. Nous avons, sous le couvert de l'obscurité, attaqué et repoussé l'ennemi en grand désordre, loin vers le nord. L'ennemi a laissé huit morts sur le terrain. Nos pertes ont été de deux hommes. » D'autres escarmouches de cavalerie ont eu lieu en divers endroits, mais il n'y a rien d'important à signaler. (Times.)

Le successeur de Grippenberg.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Le général Stanoff, qui doit succéder au général Grippenberg, est parti ce soir pour la Mandchourie. (Times.)

AUTOUR DE LA GUERRE

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — La Gazette la Bourse dit que les dépenses de la guerre ont été, à l'heure actuelle, de beaucoup supérieures à la moyenne de 150 millions de roubles par mois, qu'accuse le budget de l'année dernière.

Le journal évalue à 250 millions de francs plus la réserve disponible au commencement de l'année, et à 775 millions de francs empruntés ultérieurement. (Times.)

LA CRISE Russe

Un agent de police ayant tiré, sans provocation, sur un groupe de marins, et tué l'un d'entre eux, a été « lynché » par les compagnons du mort.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Un complot s'est produit entre la police et les autorités navales, à propos d'une rixe qui a eu lieu hier soir, près des Chantiers de la Baloue.

Un agent de police ayant ordonné à un groupe de marins qui causaient de se disperser, les marins n'obéirent pas à cette injonction et l'agent tira sur le groupe deux coups de revolver. Un homme fut tué, un autre blessé. Les marins attaquèrent l'agent, lui tirèrent son épée et blessèrent deux autres hommes, puis se réfugièrent dans un magasin, où les marins le tuèrent, en présence d'un grand nombre de personnes.

Les autorités de la marine refusent de li-

journalistes aient obstinément soutenu le contraire.

En effet, le Berliner Tageblatt d'aujourd'hui, dans un article sur la situation, laisse échapper l'intéressant aveu que la position de la France au Maroc n'est pas aussi facilement attaquable en fait qu'en parole. En matière d'intérêts commerciaux au Maroc, l'Allemagne n'a rien à gagner, car tout ce que le sultan pouvait accorder comme concessions, chemins de fer, mines, etc., il l'a déjà donné à la France. Il n'est resté à l'Allemagne qu'un os sans moelle. L'esprit d'entreprise allemand ne trouvera rien à ronger qui mérite de tenter la moindre aventure.

Les pourparlers.

BERLIN, 17 avril. — On lit dans la Gazette nationale :

« L'information publiée par un journal de Paris et reproduite dans le journal de Berlin du matin, d'après laquelle l'ambassadeur de France à Berlin, M. Bihourd, aurait eu, vendredi, un assez long entretien sur la question du Maroc avec le sous-secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères, M. de Mühlberg, est inexacte. Il pourrait se faire, cependant, que l'entretien ainsi annoncé eût lieu incessamment. Quoi qu'il en soit, on peut, en Allemagne, attendre en toute tranquillité cette conversation. (Havas.)

LES « FERROVIERI »

Une grande partie du personnel des chemins de fer italiens s'est mise en grève — On ne signale, jusqu'à présent, pas de désordres.

« Matin ». — Les « ferrovieri » se sont finalement décidés à se mettre en grève. Le nombre des ferrovieri est de 110,000 ; mais, jusqu'ici, pas même la moitié n'est en grève.

La vraie cause de la grève est celle-ci : les ferrovieri veulent que, dans la prochaine exploitation par l'Etat, on leur assure une augmentation de 50 à 60 millions, tandis que le projet ministériel n'en concède que pour le moment que 7 pour arriver graduellement à 25.

Enfin, jusqu'ici, tout se passe avec calme. Les gares sont occupées militairement et les troupes surveillent les lignes de chemin de fer.

Le nombre des trains est réduit des deux tiers ; les lignes principales sont desservies par deux trains seulement ; les lignes secondaires en ont peu ou pas ; les trains de nuit sont supprimés.

Le comité des ferrovieri a cherché et cherche encore à entraîner les autres classes d'ouvriers. Leur but serait la grève de tout le prolétariat italien ; mais on est déjà sûr que cette tentative échouera.

L'opinion publique est contraire aux grévistes ; seuls, les socialistes attirent le feu afin de se refaire des défaites électorales.

ROME, 17 avril. — La grève des employés de chemins de fer s'est maintenant étendue à tout le pays. Dans quelques villes cependant, comme à Asti, Bari et Milan, quelques employés ont refusé de se joindre au mouvement gréviste et continuent à travailler. (Times.)

Amusant incident.

La grève a fait fuir une grande partie des étrangers venus pour hiverner et les arrivées ont subitement cessé, ce qui cause un dommage considérable.

Il n'y a pas eu jusqu'ici d'incidents graves, mais des faits comiques dans le genre de celui-ci : hier et aujourd'hui, des centaines d'étrangers qui étaient allés à la gare pour prendre le train ont eu cette réponse au guichet : « Vous pouvez acheter vos billets, mais nous ne garantissons pas que vous arriverez à destination. » — Et comment s'en assurer ? — « Adressez-vous à la rédaction de l'Avanti ». Il est arrivé que des centaines de voyageurs ont encombré les bureaux du journal de Ferri demandant aux rédacteurs la permission de partir.

ÉDOUARD VII A ALGER

Les souverains anglais visitent l'antique mosquée Sidi-Abd-Errhaman et la zaouia — Un aimable soulaite la bienvenue.

ALGER, 17 avril. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — La promenade certainement la plus pittoresque et la plus agréable que fût ce matin leurs Majestés, fut la visite de l'antique mosquée Sidi-Abd-Errhaman, pur échantillon du style mauresque. C'est par un chemin étroit et ombreux que le roi et la reine sont conduits à la zaouia sacrée du cheik vénéré, qu'une inscription nomme le saint, le vertueux, le divin, l'étoile polaire. A droite et à gauche, des tombes bordent l'allée ; mais elles n'ont rien de funèbre, avec les herbes folles qui les envahissent et leurs stèles turques enrubannées de marbre ou surmontées du croissant islamique. Les grillons chantent dans ces antiques tombes où dorment pachas, deys et marabouts célèbres.

Le cortège royal s'arrêta tout à coup devant un tronc énorme d'arbre mort qui jaillit d'un tombeau. Le conservateur des monuments historiques, M. Mermet, qui guide les visiteurs, explique les vertus attribuées à cet arbre, un caroubier, dont les musulmans emportaient les feuilles comme un in-

bord du Victoria-and-Albert, enchantés de leur excursion aux environs d'Alger. La promenade a été favorisée par un temps superbe.

Le programme de la journée de demain comporte une visite à Blida, où les souverains assisteront à une grande fantasia avec le concours du 1^{er} régiment de spahis et des cavaliers indigènes. Le roi fera ensuite une promenade en automobile aux gorges de la Chiffa.

Edouard VII a invité le gouverneur général à dîner à bord de son yacht, mercredi soir. (Havas.)

L'ALLEMAGNE ET LE SAINT-SIÈGE

ROME, 17 avril. — L'empereur Guillaume n'a pas abandonné les affaires d'Etat pendant sa croisière, car, de Sicile, l'empereur a fait parvenir à ses représentants au Quirinal et au Vatican des communications relatives à diverses questions importantes. L'une de ces questions a trait aux cimetières. Mgr Benzel, archevêque de Metz, ayant frappé d'interdit les cimetières catholiques où des protestants ont été inhumés. L'empereur serait très mécontent de l'attitude de ce prélat, qui est un ancien abbé bénédictin, qu'il a nommé lui-même archevêque de Metz.

Une autre question qui est très en évidence est celle des Polonais catholiques que le pape soutient dans leur lutte contre le gouvernement prussien. L'empereur Guillaume serait, de plus, désireux d'hériter d'une partie au moins de l'influence française une fois que la séparation de l'Eglise et de l'Etat sera un fait accompli.

L'empereur insiste, dit-on, pour qu'une légation apostolique soit établie à Berlin, tandis que le cardinal Merry del Val est fermement, lui, décidé à ce qu'il y ait à Berlin une nonciature ou rien. (Reuter.)

LA SANTE DE GUILLAUME II

LONDRES, 17 avril. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Plusieurs journaux du soir publient la dépêche suivante :

BERLIN, 17 avril. — D'après des informations parvenues à Berlin, la santé de l'empereur n'a pas profité autant qu'on l'avait espéré de sa croisière dans la Méditerranée et ses médecins ont dû de nouveau l'avertir de la nécessité absolue qu'il y a pour lui de prendre un long repos.

Jusqu'ici, son voyage n'a été qu'une série de visites et de cérémonies fatigantes, de sorte que la santé de Sa Majesté n'en a aucunement profité.

L'empereur était à ce point indisposé samedi qu'il ne put être présent au garden party organisé en son honneur à Taormina et passa toute la journée dans son appartement. L'Etat de l'empereur inspire de vives inquiétudes à l'impératrice. »

CONTRE-TORPILLEUR AVARIÉ

LORIENT, 17 avril. — Le contre-torpilleur Arquebuse est arrivé ce soir à Lorient, avec de nombreuses avaries ; il sera remorqué au bassin demain, pour en déterminer la gravité. (Havas.)

LORIENT, 17 avril. — Voici dans quelles circonstances est survenu l'accident de l'Arquebuse. La mer étant démontée près de Quiberon, l'amiral Caillard prescrivit à la flottille des contre-torpilleurs de l'escadre du Nord de chercher un mouillage moins dangereux dans la rivière d'Auray. Pendant le trajet, l'Arquebuse, par suite, croit-on, d'une manœuvre trop brusque, heurta un rocher ; il put se dégager, mais l'hélice ni le gouvernail n'obéissaient plus. La Flamberge accourut et lui prêta secours et le remorqua ce soir au port de Lorient. (Havas.)

ALGER-TOULON-AUTOMOBILE

Le comité algérois arrête le programme des fêtes qui seront données pour le départ des bateaux.

ALGER, 17 avril. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Le comité algérois de la course Alger-Toulon, réuni ce soir en séance, a arrêté définitivement le programme des fêtes. Ont été prévus : une bataille de fleurs sur l'eau, pour laquelle des prix magnifiques seront donnés ; une grande fête vénitienne, avec le simulacre d'un combat naval de nuit et un feu d'artifice ; des régates à la voile et à l'aviron ; des jeux nautiques ; enfin, la grande course des canots automobiles engagés dans Alger-Toulon, qui courront dans la rade.

La population d'Alger se montre particulièrement heureuse du choix fait par le Matin de leur port pour point de départ de l'épreuve.

NOUVELLES EN TROIS LIGNES

— La cour de Washington a déclaré contraire à la Constitution la loi fixant les heures de travail dans la boulangerie. (Havas.)

— M. Tcharykoff, membre du conseil du ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, est nommé ministre à La Haye. (Havas.)

— A Kiel, un sous-officier nommé Hummelt a été condamné à trois mois de prison pour actes de cruauté sur des recrues. (Dép. part.)

— On signale de Gibraltar l'arrivée dans le plus strict incognito du roi Léopold II de Belgique, venant d'Italie. (Havas.)

— Un congrès national des pêcheurs s'est ouvert au vallon des Auges (E.-d.-Rh.). On compte de nombreux délégués. (Dép. part.)

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Aucun des télégrammes reçus des consuls russes au ministère des affaires étrangères ne confirme la nouvelle qu'un navire marchand russe ait coupé le câble de Formose. (Times.)

La quatrième escadre.

LONDRES, 17 avril. — *Dépêche particulière* du « *Matin* ». — On télégraphie de Saint-Petersbourg, à la date d'aujourd'hui, qu'un ombre considérable d'officiers de marine ont reçu l'ordre de se rendre à Libau, en vue des préparatifs pour l'envoi d'une quatrième escadre en Extrême-Orient.

EN MANDCHOURIE

Un télégramme du général Linievitch signale quelques succès remportés par ses troupes, sur de forts détachements ennemis.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Le général Linievitch télégraphie à la date d'hier :

Le 11, à onze heures du matin, notre aile gauche a ouvert le feu sur l'ennemi, près du flage de Pou-Houl, à environ sept verstes l'est de Meian. L'ennemi occupait la crête sud-ouest. Notre artillerie ouvrit le feu simultanément et l'infanterie se mit en formation de bataille.

À onze heures et demie, l'ennemi commença à évacuer la crête qu'il occupait, et nos troupes recurent l'ordre d'avancer et d'occuper la position, repoussant l'ennemi et tournant ses flancs. Nos troupes atteignirent Meian et l'ennemi se retira vers Nantzai-Mouhola, à trois verstes au sud-ouest de Meian. Les nouvelles opérations ultérieures ne me sont pas encore parvenues.

Les Japonais ont brûlé leur dépôt d'approvisionnement à Nantzai-Mouhola. Le 12, de l'infanterie japonaise, postée à availsy et Almond, ouvrit le feu avec deux mitrailleuses sur un détachement traversant le village de Erhola. Après avoir bombardé la position avec de l'artillerie, et envoyé des détachements pour le tourner, nos troupes avancèrent. Les détachements ayant opéré le mouvement tournant apparurent sur la position ennemie qui fut occupée par de l'infanterie, avec cinq mitrailleuses. Les Japonais ont fait une résistance opiniâtre. (Reuter.)

Mouvement tournant japonais.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — La reconnaissance dont il est parlé dans le télégramme officiel du général Linievitch, publié aujourd'hui, a été effectuée dans la région montagneuse située au nord du Hounho, entre Moukden et Shingking. Il est douteux que de amples informations aient pu être recueillies dans un tel pays, mais je crois savoir que la colonne qui a opéré la reconnaissance a apporté des nouvelles confirmant que les Japonais opèrent un grand mouvement tournant vers Kirin. (Times.)

Escarmouches de cavalerie.

TOKIO, 17 avril. — Le rapport officiel suivant a été reçu ici du théâtre des hostilités : « Environ cinq sotnias de cavalerie russe se sont approchés, dans la nuit du 15 avril, de Sounyenching, sur la grande route de Fapouman à Fenghoua. Nous avons, sous le couvert de l'obscurité, attaqué et repoussé l'ennemi en grand désordre, loin vers le nord. L'ennemi a laissé huit morts sur le terrain. Nos pertes ont été de deux hommes. » D'autres escarmouches de cavalerie ont eu lieu en divers endroits, mais il n'y a rien de d'important à signaler. (Times.)

Le successeur de Gripenberg.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Le général titanoff, qui doit succéder au général Gripenberg, est parti ce soir pour la Mandchourie. (Times.)

AUTOUR DE LA GUERRE

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — La *Gazette de la Bourse* dit que les dépenses de la guerre n'ont pas, à l'heure actuelle, de beaucoup dépassées la moyenne de 150 millions de roubles par mois, qu'accuse le budget de l'année dernière. Le journal évalue à 250 millions de francs plus la réserve disponible au commencement de l'année, et à 775 millions de francs emprunts ultérieurs. (Times.)

LA CRISE Russe

Un agent de police ayant tiré, sans provocation, sur un groupe de marins, et tué l'un d'entre eux, a été « lynché » par les compagnons du mort.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Un conflit s'est produit entre la police et les autorités navales, à propos d'une rixe qui a eu lieu hier soir, près des Chantiers de la Baluce.

Un agent de police ayant ordonné à un groupe de marins qui causaient de se disperser, les marins n'obéirent pas à cette injonction et l'agent tira sur le groupe deux coups de revolver. Un homme fut tué, un autre blessé. Les marins attaquèrent l'agent, et tirèrent son épée et blessa deux autres hommes, puis se réfugièrent dans un magasin, où les marins le tuèrent, en présence d'un grand nombre de personnes.

Les autorités de la marine refusent de lier les marins, qui se trouvaient, disent-ils, en légitime défense. (Times.)

Les réformes.

SAINT-PÉTERSBOURG, 17 avril. — Le comité des ministres a ordonné de procéder à des élections de représentants de la noblesse dans neuf gouvernements des provinces occidentales.

Il étudiera prochainement les questions d'administration administrative urbaine et rurale au point de vue de leur application aux provinces.

Allemagne n'a rien à gagner, car tout ce que le sultan pouvait accorder comme concessions, chemins de fer, mines, etc., il l'a déjà donné à la France. Il n'est resté à l'Allemagne qu'un os sans moelle. L'esprit d'entreprise allemand ne trouvera rien à ronger qui mérite de tenter la moindre aventure.

Les pourparlers.

BERLIN, 17 avril. — On lit dans la *Gazette nationale* : « L'information publiée par un journal de Paris et reproduite dans un journal de Berlin du matin, d'après laquelle l'ambassadeur de France à Berlin, M. Bihourd, aurait eu, vendredi, un assez long entretien sur la question du Maroc avec le sous-secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères, M. de Mühlberg, est inexacte. Il pourrait se faire, cependant, que l'entretien ainsi annoncé eût lieu incessamment. Quoi qu'il en soit, on peut, en Allemagne, attendre en toute tranquillité cette conversation. (Havas.) »

LES « FERROVIERI »

Une grande partie du personnel des chemins de fer italiens s'est mise en grève. — On ne signale, jusqu'à présent, pas de désordres.

« *Matin* ». — Les « ferroviari » se sont finalement décidés à se mettre en grève. Le nombre des ferroviari est de 110,000 ; mais, jusqu'ici, pas même la moitié n'est en grève.

La vraie cause de la grève est celle-ci : les ferroviari veulent que, dans la prochaine exploitation par l'Etat, on leur assure une augmentation de 50 à 60 millions, tandis que le projet ministériel n'en concède pour le moment que 7 pour arriver graduellement à 25.

Enfin, jusqu'ici, tout se passe avec calme. Les gares sont occupées militairement et les troupes surveillent les lignes de chemin de fer.

Le nombre des trains est réduit des deux tiers ; les lignes principales sont desservies par deux trains seulement ; les lignes secondaires en ont peu ou pas ; les trains de nuit sont supprimés.

Le comité des ferroviari a cherché et cherche encore à entraîner les autres classes d'ouvriers, Leur but serait la grève de tout le prolétariat italien ; mais on est déjà sûr que cette tentative échouera.

L'opinion publique est contraire aux grévistes ; seuls, les socialistes attirent le feu afin de se refaire des défaites électorales. ROME, 17 avril. — La grève des employés de chemins de fer s'est maintenant étendue à tout le pays. Dans quelques villes cependant, comme à Asti, Bari et Milan, quelques employés ont refusé de se joindre au mouvement gréviste et continuent à travailler. (Times.)

Amusant incident.

La grève a fait fuir une grande partie des étrangers venus pour hiverner et les arrivées ont subitement cessé, ce qui cause un dommage considérable.

Il n'y a pas eu jusqu'ici d'incidents graves, mais des faits comiques dans le genre de celui-ci : hier et aujourd'hui, des centaines d'étrangers qui étaient allés à la gare pour prendre le train ont eu cette réponse au guichet : « Vous pouvez acheter vos billets, mais nous ne garantissons pas que vous arriverez à destination. » — « Et comment s'en assurer ? » — « Adressez-vous à la rédaction de l'*Avanti*. » Il est arrivé que des centaines de voyageurs ont encombré les bureaux du journal de Ferri demandant aux rédacteurs la permission de partir.

ÉDOUARD VII à ALGER

Les souverains anglais visitent l'antique mosquée Sidi-Abd-Errhaman et la zaouia — Un iman souhaite la bienvenue.

ALGER, 17 avril. — *Dépêche particulière* du « *Matin* ». — La promenade certainement la plus pittoresque et la plus agréable que fissent ce matin leurs Majestés, fut la visite de l'antique mosquée Sidi-Abd-Errhaman, pur échantillon du style mauresque. C'est par un chemin étroit et ombreux que le roi et la reine sont conduits à la zaouia sacrée du cheik vénéré, qu'une inscription nomme le saint, le vertueux, le divin, l'étoile polaire. A droite et à gauche, des tombes bordent l'allée ; mais elles n'ont rien de funèbre, avec les herbes folles qui les envahissent et leurs stèles turques enrubanées de marbre ou surmontées du croissant islamique. Les grillons chantent dans ces antiques tombes où dorment pachas, deys et marabouts célèbres.

Le cortège royal s'arrête tout à coup devant un tronc énorme d'arbre mort qui jaillit d'un tombeau. Le conservateur des monuments historiques, M. Mermet, qui guide les visiteurs, explique les vertus attribuées à cet arbre, un caroubier, dont les musulmans emportaient les feuilles comme un infallible dicterne. Depuis que le caroubier est mort, on se sert, dans le même but, de son écorce, mais il n'en restera bientôt plus. « On en refera, dit le roi en souriant, comme on refera du bois de la vraie croix. »

Un croyant loquace.

Les visiteurs admirent le fort joli petit minaret carré se détachant, svelte, sur le ciel bleu, son encadrement de colonnettes de marbre blanc et de précieuses mosaïques. Lorsqu'on pénètre dans le

regiment de spahis et de cavaliers indigènes. Le roi fera ensuite une promenade en automobile aux gorges de la Chiffa.

Edouard VII a invité le gouverneur général à dîner à bord de son yacht, mercredi soir. (Havas.)

L'ALLEMAGNE ET LE SAINT-SIEGE

ROME, 17 avril. — L'empereur Guillaume n'a pas abandonné les affaires d'Etat pendant sa croisière, car, de Sicile, l'empereur a fait parvenir à ses représentants au Quirinal et au Vatican des communications relatives à diverses questions importantes. L'une de ces questions a trait aux cimetières, Mgr Benier, archevêque de Metz, ayant frappé d'interdit les cimetières catholiques où des protestants ont été inhumés. L'empereur serait très mécontent de l'attitude de ce prélat, qui est un ancien abbé bénédictin, qu'il a nommé lui-même archevêque de Metz.

Une autre question qui est très en évidence est celle des Polonais catholiques que le pape soutient dans leur lutte contre le gouvernement prussien. L'empereur Guillaume serait, de plus, désireux d'hériter d'une partie au moins de l'influence française une fois que la séparation de l'Eglise et de l'Etat sera un fait accompli.

L'empereur insiste, dit-on, pour qu'une légation apostolique soit établie à Berlin, tandis que le cardinal Merry del Val est fermement lui-même décidé à ce qu'il y ait à Berlin une nonciature ou rien. (Reuter.)

LA SANTE DE GUILLAUME II

LONDRES, 17 avril. — *Dépêche particulière* du « *Matin* ». — Plusieurs journaux du soir publient la dépêche suivante :

« BERLIN, 17 avril. — D'après des informations parvenues à Berlin, la santé de l'empereur n'a pas profité autant qu'on l'avait espéré de sa croisière dans la Méditerranée et ses médecins ont dû de nouveau l'avertir de la nécessité absolue qu'il y ait pour lui de prendre un long repos. »

Jusqu'ici, son voyage n'a été qu'une série de visites et de cérémonies fatigantes, de sorte que la santé de Sa Majesté n'en a aucunement profité.

L'empereur était à ce point indisposé samedi qu'il ne put être présent au garden party organisé en son honneur à Taormina et passa toute la journée dans son appartement. L'état de l'empereur inspire de vives inquiétudes à l'impératrice. »

CONTRE-TORPILLEUR AVARIE

LORIENT, 17 avril. — Le contre-torpilleur *Arquebuse* est arrivé ce soir à Lorient, avec de nombreuses avaries ; il sera remorqué au bassin demain, pour en déterminer la gravité. (Havas.)

LORIENT, 17 avril. — Voici dans quelles circonstances est survenu l'accident de l'*Arquebuse*. La mer étant démontée près de Quiberon, l'amiral Caillard prescrivit à la flottille des contre-torpilleurs de l'escadre du Nord de chercher un mouillage moins dangereux dans la rivière d'Auray. Pendant le trajet, l'*Arquebuse*, par suite, croit-on, d'une manœuvre trop brusque, heurta un rocher ; il put se dégager, mais l'hélice et le gouvernail n'obéissaient plus. La *Flamberge* accourut et lui prêta secours et le remorqua ce soir au port de Lorient. (Havas.)

ALGER-TOULON-AUTOMOBILE

Le comité algérois arrête le programme des fêtes qui seront données pour le départ des bateaux.

ALGER, 17 avril. — *Dépêche particulière* du « *Matin* ». — Le comité algérois de la course Alger-Toulon, réuni ce soir en séance, a arrêté définitivement le programme des fêtes. Ont été prévus : une bataille de fleurs sur l'eau, pour laquelle des prix magnifiques seront donnés ; une grande fête vénitienne, avec le simulacre d'un combat naval de nuit et un feu d'artifice ; des régates à la voile et à l'aviron ; des jeux nautiques ; enfin, la grande course des canots automobiles engagés dans Alger-Toulon, qui courront dans la rade.

La population d'Alger se montre particulièrement heureuse du choix fait par le *Matin* de leur port pour point de départ de l'épreuve.

NOUVELLES EN TROIS LIGNES

— La cour de Washington a déclaré contraire à la Constitution la loi fixant les heures de travail dans la boulangerie. (Havas.)

— M. Tcharykoff, membre du conseil du ministère des affaires étrangères à Saint-Petersbourg, est nommé ministre à La Haye. (Havas.)

— A Kiel, un sous-officier nommé Hummelt a été condamné à trois mois de prison pour actes de cruauté sur des recrues. (Dép. part.)

— On signale de Gibraltar l'arrivée dans le plus strict incognito du roi Léopold II de Belgique, venant d'Italie. (Havas.)

— Un congrès national des pêcheurs s'est ouvert au valon des Aruges (B.-d.-Rh.). On compte de nombreux délégués. (Dép. part.)

LA MUTUALITÉ ET LES RETRAITES OUVRIÈRES

La quatrième commission du congrès national des retraites s'est réunie hier au Musée social, sous la présidence de M. Millebrand.

L'assemblée, envisageant le vote par le Parlement d'une loi de retraites obligatoires

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Une entente serbo-bulgare. — L'éventualité d'une guerre dans les Balkans a fait renaitre à Sofia comme à Belgrade l'idée d'une entente serbo-bulgare par rapport à la Macédoine. Des pourparlers se poursuivent, dit-on, actuellement entre le roi Alexandre et le prince Ferdinand, par l'intermédiaire de personnes de confiance plus encore que par leurs ministres. Voici, à ce sujet, le texte d'un projet de 1897 :

1° Les deux gouvernements traiteront en commun toutes les questions se rapportant aux droits et aux intérêts des Serbes et des Bulgares en Turquie ;

2° Ils n'entreprendront aucune action diplomatique ou militaire contraire au maintien du *statu quo* actuel en Turquie sans un accord préalable ;

3° Jusqu'à ce que les limites des sphères d'action serbes et bulgares dans les pays restés turcs aient été fixées d'un commun accord, les deux gouvernements se prêteront aide et assistance pour tout ce qui concerne leur action sur le terrain national, ecclésiastique et scolaire dans lesdits pays.

Le roi de Serbie et le prince de Bulgarie soumettront cette entente à l'adhésion du prince de Monténégro.

Les Albanais catholiques. — Constantinople, *via* Vienne, 18 mars. — Les Albanais catholiques, au nombre d'environ 125.000 sur un total d'un million et demi d'Albanais, dont le plus grand nombre musulmans, et environ 300.000 orthodoxes persévèrent dans leur résistance contre les Turcs, peut-être sous l'influence de don Juan Kastrioti Scanderbeg. Ils proclament énergiquement leur indépendance traditionnelle, qui consiste surtout dans leur refus de payer un impôt élevé et de satisfaire au service militaire.

La crise bulgare. — Sofia, 18 mars, 8 heures. — La crise ministérielle bulgare dure encore, malgré les démentis.

On prétend que le prince Ferdinand refuse de confier l'intérim de la guerre à M. Danef,

A L'ÉTRANGER

LA QUESTION MACÉDONIENNE

L'entente commerciale turco-grecque. — Athènes, 20 mars. — Voici quels seraient les avantages ecclésiastiques et scolaires qui, en plus de l'arrangement commercial, achèveraient l'entente turco-grecque.

Le sultan a promis au patriarche grec-orthodoxe, Mgr Joachim, de rendre un irradé favorable : 1° à la création en Macédoine et à la réouverture d'églises grecques fermées sur les instances de l'exarchat bulgare ; 2° à la reconnaissance et au libre fonctionnement de nombreuses écoles grecques ; 3° l'octroi de privilèges aux prêtres et aux maîtres d'écoles grecs dans leurs villages ; 4° à la reconnaissance des fonds séculiers du patriarcat et des biens des églises, couvents et communes grecques comme personnes juridiques ; 5° à des collectes et à un emprunt auprès des Grecs de Turquie en faveur de la caisse du Saint-Sépulcre ; 6° enfin aux desiderata des couvents grecs du mont Athos.

La crise et le protectionnisme en Bulgarie. — Sofia, 20 mars. — Le prince Ferdinand, dès son retour d'Euxinograd, s'est

occupé de la difficile question de la crise ministérielle provoquée par la démission du général Paprikof, à qui il s'agit de désigner un successeur. Le prince a catégoriquement refusé de placer à la tête de l'armée un des anciens officiers émigrés en Russie après avoir détrôné son prédécesseur Alexandre de Battenberg, tels que le colonel Dimitrief, l'ami de Grouef, de Benderef et des zankovistes. Il n'a pas voulu davantage charger M. Danev, avocat, de l'intérim de la guerre dans les circonstances actuelles. Enfin, il a déclaré sa ferme résolution de mettre à la tête de l'armée un officier dévoué à sa personne et à ce qu'il estime être l'intérêt du pays et de la dynastie, c'est-à-dire la mise en état de l'armée en vue de toutes les éventualités, ainsi que le vote de crédits militaires.

Sofia, 20 mars. — Hier, au Sobranié, le gouvernement a introduit le projet si important du tarif autonome dont le caractère, nouveau en Bulgarie, de protectionnisme à outrance, est surtout dirigé contre l'Autriche et l'Angleterre.

ABYSSINIE

L'exploration anglo-américaine. — Le 27 février, sont arrivés à Djibouti, venant d'Aden, MM. Mac Millen, Morgan Brown et W. Marlow, explorateurs américains, accompagnés par les officiers anglais, MM. Ramsay-Fairfax et J. Wiffen.

Les journaux d'Égypte ont fait beaucoup de bruit autour de l'expédition conduite par M. W. Mac Millen.

M. Mac Millen doit monter à Harrar pour former sa caravane composée de cent chameaux, une cinquantaine de domestiques et une forte escorte de soldats abyssins.

Les explorateurs américains et anglais iront d'abord chasser dans la haute vallée de l'Aouache, région où les ingénieurs de la Compagnie impériale étudient le tracé du chemin de fer entre Diré Daouah et Addis-Ababa.

L'expédition se dirigera, au mois de juin, vers les bords du lac Tsana. Le colonel Harrington, ministre de la Grande-Bretagne et M. Isidor Marsa, doivent se joindre aux explorateurs américains.

On essaiera de descendre le Nil Bleu sur une chaloupe en acier et une flottille de bateaux plats de même métal construits en Angleterre. On veut savoir s'il est possible d'utiliser ce cours d'eau, pour le commerce du Soudan anglo-égyptien.

M. Mac Millen espère atteindre Khartoum au mois d'août.

ALLEMAGNE

La Triple-Alliance et M. de Bülow.

— Parlant à la tribune du Reichstag, de la déclaration faite récemment par M. Delcassé à la Chambre française, M. de Bülow a dit :

« Le baron de Hertling a commenté aussi la réponse qu'a faite M. Delcassé, à la Chambre française, à une interpellation au sujet du renouvellement de la Triple-Alliance. Lorsque, à cette occasion, M. Delcassé a affirmé que l'Italie n'était pas obligée de participer à une attaque contre la France, mon honoré collègue des affaires étrangères a seulement voulu dire que la Triple-Alliance était une alliance pacifique dont personne n'avait à craindre une attaque injustifiée. Il y a longtemps que l'opinion publique en Allemagne est convaincue de cela. Nous ne pouvons cependant que nous réjouir de voir cette conception du caractère pacifique de la Triple-Alliance s'imposer en France. »

ARTEMENTS: 10 CENTIMES

Siècl

choses, le Palais a toujours eu raison de la Porte.

Pendant que le Sultan tient breiau à Yeldiz, les événements semblent s'acheminer, en Roumélie, vers leur solution fatale. A Paris, on n'a pas l'air de s'en apercevoir, la consigne est de ronfler afin de ne pas arrêter la campagne de hausse sur les valeurs turques et d'en faire absorber par les bas de laine autant que possible, mais ceux qui suivent d'un oeil vigilant l'évolution qui s'opère en Macédoine, peuvent, sans aucun mécompte, assigner presque à date fixe un nouveau morcellement de l'empire ottoman. Porteurs de fonds turcs, pourvoyeurs de pièces d'or françaises aux fabricants d'armes allemands, *sursum corda!* Courez en attendant aux luxueux guichets, jouissez des prospectus affriolants, Sa Majesté le Sultan vient de commander deux cent mille nouveaux fusils à *Mausser*, deux cuirassés à la maison *Ansaldo*, de Gênes; portez-y voire épargne, elle y sera bien placée!

Oui, le placement est sûr! Des hauts diplomates le garantissent, un important délégué au comité de la Dette Ottomane l'affirme, et un puissant groupe financier le confirme.

Du Turc 3 %, c'est une occasion qui ne se retrouvera plus.

A.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE PRINCE FERDINAND ET LA POLITIQUE BULGARE

Les visites successives qu'a faites à Berlin, à Londres, à Paris et à Rome le prince Ferdinand de Bulgarie donnent lieu de nombreux commentaires. On se demande quel est le but politique de ce voyage circulaire. Est-ce la question de Macédoine qui en fait les frais? Est-ce, au contraire, l'élévation de la principauté au rang de royaume? Ou encore l'une et l'autre de ces deux affaires? On a d'autant plus de raisons d'hésiter entre ces différentes hypothèses que le secret a été mieux gardé.

Dans certains milieux, dont une lettre de notre correspondant de Sofia nous apportait hier l'écho, on incline à considérer que le grand dessein, — que l'unique dessein — du prince est de placer sur sa tête une couronne royale. On ajoute que le peuple bulgare est à cet égard moins ardent que son souverain, et que, si désireux qu'il puisse être de s'affranchir de la suzeraineté turque, il aperçoit à l'indépendance des inconvénients divers que n'a pas le régime actuel. A dire vrai, on conçoit que le prince Ferdinand voie dans la transformation de sa principauté en royaume le couronnement de sa principauté dont il fut le patient ouvrier. On se souvient du mot du duc d'Aumale à son neveu arrivant à Chantilly, sans être annoncé : « Ah! c'est toi, Ferdinand. Je faisais comme l'Europe. Je ne te reconnaissais pas. » Aujourd'hui, reconnu et accueilli par tous, le prince Ferdinand serait las de rester le vassal d'Abdul Hamid que cette lassitude serait tout à fait naturelle, légitime et respectable. Ce ne sont pas des sorcières sur la lande qui lui ont dit : « Tu seras roi. » C'est le développement logique de l'histoire de la Bulgarie qui conduit à cette conclusion. Tôt ou tard, les grandes puissances seront amenées à le constater. Et si les Bulgares ne s'en rendent pas compte, c'est en vérité qu'ils ont de leur avenir une conception particulière.

Ils redoutent, paraît-il, que cette réforme, venant trop tôt, ne compromette leur situation en Macédoine et n'ajoute à leurs charges budgétaires. Ni l'une ni l'autre de ces craintes ne semble justifiée. La Bulgarie indépendante sera pour les populations bulgares de Macédoine un centre attractif singulièrement plus puissant que la principauté vassale à qui cette vassalité rend si difficile la protection de ses intérêts sur le territoire ottoman. Quant aux charges budgétaires et à l'acceptation d'une partie de la dette turque, ce n'est pas un argument sérieux. Reste donc le désir de faire porter sur la Macédoine l'intégralité des revendications bulgares et d'éviter qu'on ne dise au prince : « Prenez la couronne et ne nous demandez rien en Macédoine. » Ce raisonnement rappelle celui des Grecs disant : « Ne parlons pas trop de la Crète. Car on nous refuserait la Macédoine. » C'est là, d'un côté comme de l'autre, une politique de Gribouille.

La vérité, c'est que tout se tient dans la politique bulgare; c'est que la question de l'indépendance et celle de la Macédoine ne peuvent pas se séparer l'une de l'autre; c'est que le prince Ferdinand est obligé de penser aux deux et qu'il fait bien de parler des deux. Le gouvernement de Sofia sait fort bien que l'Europe ne pourra jamais, si loin qu'elle aille, donner pleine satisfaction aux exigences extrêmes des nationalistes bulgares. Il sait que la Macédoine bulgare rêvée par eux n'existera jamais que dans leur rêve. Il sait que les puissances, le jour où elles régleront le problème macédonien, seront contraintes de tenir compte des aspirations contradictoires des races en présence. Il sait que, alors même que les Turcs auraient perdu la dernière parcelle de leurs possessions européennes, la Bulgarie ne serait pas leur légataire universel. Il a donc mille fois raison de ne pas lâcher la proie pour l'ombre, de ne pas sacrifier à l'illusion d'une ambition exclusivement macédonienne les autres avantages qu'il peut attendre de l'Europe. Et c'est un paradoxe de prétendre que, parmi ces avantages, l'indépendance ne doit pas être comptée. Elle a sa valeur pour le présent et pour l'avenir. Et si la Bulgarie peut l'obtenir, on ne comprendrait pas qu'elle y manquât.

Au surplus, d'autres sujets plus pressants encore que celui-là motivaient le voyage du prince Ferdinand. Les armements de la Turquie en Macédoine coïncidant avec l'échec porté par la guerre russo-japonaise au prestige slave en Orient sont pour la Bulgarie un danger, contre lequel il est naturel que son souverain ait voulu, dans toutes les capitales, prendre des garanties. Le prince Ferdinand apprécie sans nul doute à leur valeur relative les manifestations de sympathie dont il a été l'objet ici et là. Il

distingue entre les amis de la onzième heure et les amis de la première heure. Mais s'il estime que, dans des circonstances critiques, son devoir de chef d'Etat est de multiplier ses sûretés et de se garder à carreau contre des risques accrus, qui l'en blâmera? Ceux qui ont le mieux connu le sens des communications diplomatiques dont son récent voyage a été l'occasion sont unanimes à penser que tel fut son dessein essentiel.

Oserait-on soutenir que, dans l'état présent de la question d'Orient, ce fût un dessein superflu?

valeur des engagements pris par leurs gouvernements? Une telle illusion ne nous est malheureusement pas permise.

Quoi qu'il en soit, que ceux qui sont témoins de l'ardente sollicitude des Bulgares pour les populations macédoniennes, veuillent bien jeter un coup d'œil sur la situation faite aux Hellènes de Bulgarie. Si aveugles qu'ils soient, peut-être y trouveraient-ils quelque intérêt et en tireraient quelque enseignement.

LE MOUVEMENT ANTI-HELLÉNIQUE EN BULGARIE

Le correspondant du *Temps* à Sophia, dont nous avons maintes et maintes fois constaté la partialité manifeste, ne va pas jusqu'à nier les faits, mais essaie d'en atténuer la gravité. Il télégraphie en date du 1^{er} août :

Dimanche dernier, dans les grandes villes, à Philippopoli, à Bourgas, à Stanimaka, des démonstrations antihelléniques et même des excès regrettables contre les institutions religieuses des Grecs et leurs propriétés privées se sont produits.

A Philippopoli, la foule pénétra dans cinq églises grecques et dans le palais du métropolitain, en prit possession et brisa les objets du culte. Il en a été de même à Bourgas, dans une église et plusieurs écoles. Deux bibliothèques ont été démolies et des vitres cassées dans des maisons appartenant à des Grecs. Des magasins furent envahis et les marchandises détruites, mais non pillées. Ce qui fait supposer que les manifestants n'appartiennent pas à la populace pillarde. On compte deux morts, dont l'avocat Maliadis, et de nombreux blessés. *Partout la troupe se serait abstenue d'intervenir*, ou bien serait arrivée trop tard ou se serait bornée à empêcher le désordre de s'étendre.

Mais on va voir qu'à tous ces excès, dans lesquels la connivence des autorités apparaît clairement, il est des circonstances atténuantes :

Pour juger équitablement ces regrettables événements, il faut se rendre compte des circonstances particulières qui les provoquent.

Les Bulgares sont en somme une nation pacifique et *difficile à entraîner à des actes violents*. Quoique les rapports eussent été toujours assez tendus avec les Grecs, très nombreux dans la Bulgarie du sud, on vivait en paix. La tolérance de la part des organes gouvernementaux allait plus loin encore : elle protégeait les nationalités étrangères qui, au fond pacifiques elles-mêmes, constituaient, en échange de certaines faveurs, un excellent élément électoral sur lequel les gouvernements souvent impopulaires aimaient à pouvoir compter.

Pour ce qui est de la tolérance des organes gouvernementaux et de la protection dont les Grecs jouissent en Bulgarie, nous avons essayé plus haut d'en donner une faible idée. Nous y avons également prévu l'explication qui, du côté bulgare, serait donnée à ces incidents. Elle n'a pas tardé. La voici :

Mais, dit toujours le correspondant du *Temps*, après les excès et les actes sanglants des bandes grecques en Macédoine, où des flots de sang bulgare furent répandus, une

tempête de colère se déclina en Bulgarie. On se contenta d'abord de moyens pacifiques ; on demanda au gouvernement des représailles, mais il resta muet. On se méprit sur l'attitude pacifique de la population et l'on ne fit rien pour étouffer le feu qui couvait sous la cendre.

Vint alors le conflit gréco-roumain. Ce fut l'étincelle. Lors de l'affaire de l'évêque Neophytos, à Varna, il était déjà trop tard pour dominer les colères populaires. Les Grecs, objet des faveurs du gouvernement, (!) ont eux-mêmes beaucoup contribué à causer cette excitation, mais la faute en sera attribuée uniquement au gouvernement, qui en supportera les conséquences.

Obligé de répondre aux protestations du gouvernement hellénique et du patriarcat, il devra tenir compte de l'excitation qu'il a laissée grandir dans la population bulgare. Ce pourrait être une réédiction, quoique dans de moindres proportions, du conflit gréco-roumain, quoique les situations soient pourtant différentes. En Roumanie, en effet, le gouvernement a le sentiment public pour lui ; en Bulgarie c'est tout le contraire.

Ainsi, ces faits sont « regrettables » simplement, mais explicables, excusables, naturels même. Et l'unique conclusion qu'on doive en tirer, c'est que le cabinet Petrof-Petkof va se trouver dans une situation embarrassante. Tous ces attentats n'ont d'intérêt que parce qu'ils peuvent troubler la stabilité ministérielle !

Le journaliste qui écrit ces choses a de ses devoirs une notion pour le moins étrange. Que, séjournant à Sophia, il nourrisse des sympathies bulgares, c'est son droit. Mais que ces sympathies l'engagent à travestir à ce point la vérité, voilà qui n'est pas strictement conforme aux règles de probité professionnelle.

Ces mêmes correspondants télégraphie à une date ultérieure :

Le troisième anniversaire de la proclamation de l'insurrection macédonienne a été célébré hier dans de nombreuses villes de Bulgarie par des meetings antigrecs qui pourtant n'ont déterminé aucun trouble, sauf dans une petite ville du sud de la Bulgarie, à Pechteza, où une église et une école grecques furent occupées.

Le gouvernement, instruit par les événements de Philippopoli, avait pris partout des mesures, et en a pris encore pour dimanche prochain.

Un meeting antigrec est organisé pour dimanche à Sofia où cette manifestation présente moins de dangers, vu qu'il n'y a qu'une seule petite communauté grecque ; mais à Philippopoli on a fait près de quatre-vingts arrestations.

La question des églises grecques occupées sera réglée devant les tribunaux. La plupart de ces églises ont été fondées jadis par des Bulgares avec de l'argent bulgare, mais laissées aux Grecs après la création de l'exarchat bulgare, si bien que les Bulgares furent obligés, comme en Macédoine, de se bâtir de nouvelles églises, sauf à Sofia, où une petite église grecque a été bâtie avec de l'argent grec.

Toutes les églises grecques en Bulgarie ont été créées de cette façon ; cela explique la rage avec laquelle les Bulgares, au moindre prétexte, se ruent sur les églises pour les occuper. La conquête des églises n'est d'ailleurs pas une chose nouvelle dans la principauté ; il ne se passe pas une année où il n'y ait au moins

une prise de possession par la force d'une église ou d'un couvent.

En attendant que les tribunaux aient prononcé, le gouvernement a ordonné de rendre deux églises de Philippopoli aux Grecs, pour qu'ils puissent pratiquer leurs rites religieux.

On paraît peu disposé, dans les sphères gouvernementales, à prêter l'oreille à des demandes d'indemnité pour les excès commis à Philippopoli ; on rappellera au cabinet d'Athènes qu'il a constamment refusé des indemnités aux Bulgares d'Athènes qui ont eu à se plaindre d'injustice(!). Les Bulgares d'Athènes, peu nombreux, il est vrai, sont à peine tolérés, et beaucoup d'entre eux ont été complètement ruinés sans obtenir satisfaction ; à peine osent-ils se dire Bulgares. On ne croit pas non plus que les puissances interviennent en faveur des Grecs.

A ces lignes du correspondant du *Temps* on s'aperçoit bien que les Bulgares sont les enfants gâtés de l'Europe. Mais on ne saurait se dissimuler quelquefois que ce sont aussi les enfants terribles : même lorsqu'on est forcé de reconnaître qu'ils ont mal agi, on trouve si bien moyen de les justifier ! On découvre de telles circonstances atténuantes en leur faveur que même leurs crimes finissent presque par passer pour des exploits. Le gouvernement de Sophia prend des mesures extraordinaires pour empêcher les Grecs d'être molestés lors du troisième anniversaire de l'insurrection (lisez : de la tragi-comédie macédonienne). Tout cela est fort bien, ce gouvernement mérite des éloges ; mais que n'a-t-il fait de même lors des désordres de Philippopoli et lors des scènes scandaleuses de Varna, où l'odieuse le disputait au ridicule ?

Quant à la spoliation des églises grecques, elle apparaît, dépeinte sous ces couleurs, comme un acte méritoire, une manifestation de la justice immanente. Ces églises ont été fondées par des Bulgares, entend-on dire, avec de l'argent bulgare et ont été laissées aux Grecs après la déclaration du schisme !

Le gouvernement de la principauté est encore trop généreux de rendre provisoirement aux Grecs deux églises de Philippopoli, pour y célébrer leur culte ! Et il se montre encore tout à fait magnanime en déferant la question aux tribunaux civils !

En réalité, ces églises ont été bâties par les fidèles de l'Eglise grecque ; lors du schisme qui a séparé l'Eglise bulgare d'avec le Patriarcat, les communautés restées fidèles à leur ancien culte, — toutes les communautés grecques sont dans ce cas, — conservèrent leurs églises et leurs couvents, et c'était tout naturel. Les Bulgares, schismatiques, n'avaient et ne peuvent avoir aucun droit sur ces églises. Au contraire, dans les communautés devenues schismatiques, — elles sont la majorité dans les pays qui ont formé depuis la Bulgarie, — les édifices du culte ont passé à la nouvelle Eglise, ce qui était également tout naturel. Mais, en ce qui concerne la ville de Varna et les autres villes du littoral de la mer Noire, l'assertion que les églises y ont été bâties par des Bulgares, et avec de l'argent bulgare, dépasse les bornes de l'outrecui-

dance et confine au ridicule. Ces villes, avant la formation de la principauté, étaient essentiellement grecques ; à l'heure actuelle encore, des villes telles qu'Anchialos, Messémvria, Sozoupolis ne comptent pas chacune plus d'une dizaine de Bulgares, d'ailleurs fonctionnaires du gouvernement. Varna était dans le même cas. Avec une population se composant exclusivement de Grecs et de Turcs, elle était isolée de la masse bulgare de l'intérieur par une vaste aire, peuplée de musulmans. L'élément bulgare ne commença à y apparaître que depuis la création de la principauté, dont Varna est devenu le principal emporium ; depuis, l'importance de l'élément bulgare de cette ville n'a fait que croître grâce à l'assimilation, volontaire ou forcée, des étrangers, grâce aussi à l'émigration, de plus en plus considérable, des Grecs et des Turcs. On voit, dans ces conditions, combien on serait fondé à prétendre que les églises bulgares aient été bâties par des Bulgares avec de l'argent bulgare ; en fait elles ont été édifiées par des Grecs et avec de l'argent grec, il est malheureux que cette circonstance ne tende pas à légitimer l'acte plein d'audace patriotique qui a fait passer aux mains des Bulgares la cathédrale de Varna.

Les mêmes considérations s'appliquent à Philippopoli où l'élément grec, bien qu'à un degré moindre que sur le littoral, prédominait jusqu'à l'annexion de la Roumélie orientale. La distinction qu'on veut bien faire en faveur de la petite église de Sophia, qu'on dit avoir été bâtie avec de l'argent grec, n'est pas non plus exempte de finesse ou plutôt de finasserie : en effet à Sophia il n'y a pas de population grecque indigène ; la communauté grecque y est surtout composée de sujets Hellènes ; mais il n'y a pas qu'eux qui soient des Grecs en Bulgarie, la grande majorité de ceux-ci y sont originaires du pays et ce sont eux qui ont exigé les églises de Varna et de Philippopoli, n'en déplaisent aux chauvins de Sophia.

Mais là où la plaisanterie devient tout à fait de mauvais goût, c'est lorsque le gouvernement affirme qu'il va soumettre le cas aux tribunaux ; pour qui connaît la justice bulgare, l'illusion n'est pas permise : c'est la spoliation accomplie sous les auspices mêmes de la loi !

Nous n'oserions affirmer que la justice bulgare soit vénale, dans tous les cas elle est profondément gouvernementale — le procès qui vient de se dérouler et où des ministres accusés de concussion sont sortis blancs comme neige, le prouve surabondamment — et lorsqu'elle n'est pas gouvernementale, elle est patriotique. Ce serait miracle qu'un non-bulgare vit ses droits reconnus par les magistrats de ce pays et lorsqu'il s'agit de communauté grecque, le miracle même ne suffirait pas pour que justice leur fût rendue.

Les Bulgares n'ont aucun besoin de nous assurer que leur gouvernement n'a pas l'intention d'indemniser les victimes de Philippopoli ; il ne nous était jamais venu à l'esprit qu'il dût le faire ; nous

croions pourtant qu'il est inutile de chercher à justifier cette attitude par les procédés vexatoires qu'auraient eu à subir des Bulgares d'Athènes. Combien y en a-t-il de sujets du prince Ferdinand en Grèce ?

Y en a-t-il seulement une douzaine ? Et ceux-ci sont-ils autre chose que des agents des comités qui s'y étaient dernièrement rendus, n'ayant subi d'autre dommage que de se voir confisquer les engins de destruction et les matières explosives dont ils avaient fait un dépôt à Athènes ; il serait peut-être exagéré de prétendre que cette confiscation dût leur donner droit à une indemnité.

Il semble qu'on ne gagne pas grand chose à ajouter le sophisme à l'arbitraire ; combien mieux eût-on été inspiré à Sophia en affichant crânement la rapacité et l'hostilité de leurs procédés envers les Grecs plutôt qu'en s'efforçant de les couvrir d'un voile de légitimité, voile arachnéen !

On mande de Varna que, malgré les assurances données par le préfet de cette ville au consul de Grèce, des Bulgares ont envahi l'église orthodoxe de Saint-Nicolas, ont déchiré l'Évangile et, après avoir maltraité et chassé les prêtres grecs, ont célébré la messe avec des prêtres bulgares.

Le même jour, le préfet de Varna s'est rendu auprès du consul de Grèce et lui a donné l'assurance que toutes les mesures de sûreté avaient été prises pour garantir l'ordre et la sécurité des habitants.

Le 22 juillet, les ouvriers et employés de la fabrique grecque de savons Frontoula ont été chassés par les Bulgares.

Le 23 juillet, à la suite d'un meeting, l'hôpital grec Paraskévas a été occupé par les Bulgares.

Pour ce qui est des tout derniers événements, on annonce qu'une protestation contre les démonstrations antihelléniques de Philippopoli et de Bourgas a été remise au gouvernement bulgare par le chargé d'affaires de Grèce. Elle est accompagnée d'une demande d'indemnités pour les violences et pertes matérielles subies par les Grecs.

D'autre part, le patriarche œcuménique a fait des démarches pressantes auprès du grand-vizir afin qu'il soit mis un terme à la situation du clergé grec de Philippopoli en butte aux persécutions et aux violences de la population bulgare. La Porte projette d'envoyer une circulaire aux puissances et a protesté auprès du gouvernement de Sophia.

De nouvelles dépêches portent que le mouvement antihellénique s'accroît et qu'à Dobritch une église grecque vient d'être occupée par la violence, de même que plusieurs couvents grecs dans les campagnes et des écoles à Tatarpazartzik.

Les résidents grecs de Philippopoli et de Sténimako s'arment en prévision de nouveaux excès annoncés pour ces jours-ci.

Le représentant de la Grèce à Sofia a dû rester à son poste au lieu de prendre son congé, afin de présenter une protestation et de solliciter des représentants des puissances leur appui en faveur de cette protestation et de la demande de satisfaction qu'elle comporte.

Enfin on a télégraphié de Sophia au Temps

Sofia, 5 août.

Aujourd'hui se tiendra un grand meeting antihellénique de protestation pacifique mais imposante contre les banques grecques qui en Macédoine ont exercé des atrocités contre des Bulgares paisibles et désarmés, ainsi que contre leurs femmes et leurs enfants.

Une résolution sera soumise à l'assemblée, demandant que les écoles grecques, assez nombreuses en Bulgarie, soient forcées de porter sur leur programme d'études l'enseignement de la langue bulgare, que tous les Grecs qui occupent en Bulgarie des fonctions publiques soient suspendus, enfin qu'un boycottage absolu du commerce grec soit proclamé en Bulgarie.

Quoique les promesses les plus formelles aient été données par les organisateurs de ce meeting que l'ordre ne sera pas troublé, le gouvernement a cependant pris toutes les mesures pour réprimer sans hésitation la moindre agitation.

Le président du conseil a donné l'assurance à M. Salokotas, agent diplomatique de Grèce à Sofia, que tous excès seraient sévèrement réprimés. On compte sur l'énergie du ministre de l'intérieur, M. Petkof.

Ce meeting eut lieu en effet le 1^{er} août 10.000 personnes y assistaient. Un ordre du jour fut voté invitant le gouvernement à rompre toutes relations diplomatiques avec la Grèce, à renvoyer tout le clergé grec de Bulgarie et à boycotter le commerce grec.

Des démonstrations amicales furent ensuite faites devant les agences diplomatiques française, anglaise et russe.

La Macédoine et les Roumains

Ces quatre dernières années ont vu se produire une fâcheuse aggravation des luttes sanglantes qui mettent aux prises les diverses races de la Macédoine, notamment les Grecs et les Bulgares. L'intervention de la diplomatie européenne, dont on aurait pu espérer une influence pacificatrice, ne semblerait au contraire avoir d'autre résultat que d'attiser ces conflits meurtriers. On sait que les comités de Sofia, désespérant de conquérir les populations macédoniennes à l'idée bulgare par des moyens pacifiques, s'efforcent de les y soumettre par la violence et la terreur : les crimes que les hordes soudoyées par eux ne cessent de commettre sur les malheureux habitants sont présents à tous les esprits ; ce qu'on s'avoue moins, c'est que le gouvernement de Sofia est loin de rester indifférent ou d'être étranger à ses menées.

Les premiers moyens dont se fût servie la propagande bulgare en Macédoine ont été l'église et l'école, organisées dans ce but par les agents soi-disant commerciaux de la principauté et de l'Exarchat bulgare de Constantinople ; de nombreux prêtres et instituteurs étaient envoyés par celui-ci comme pionniers de l'idée bulgare dans les pays convoités par les patriotes de Sofia. Ces moyens n'ayant donné que des résultats médiocres, les instigateurs du mouvement se décidèrent à recourir à d'autres, moins légitimes mais qu'ils jugeaient plus efficaces. C'est aux instigations de Rizof,

TDV ISAM

Kütüphanesi Arşivi

No HHP, 1401-21

ancien agent commercial de la principauté à Salonique et du trop fameux chef Sarafof qu'est due cette nouvelle orientation des menées bulgares; ces hommes ont pensé que la bulgarisation de la Macédoine était impossible par les voies pacifiques; sur leurs conseils, l'instituteur et le prêtre firent place au bandit, à l'incendiaire; le livre et l'évangile furent remplacés par le poignard et la dynamite. Ce fut là la base de la nouvelle politique en Macédoine et dans le vilayet d'Andrinople. La destruction par les bombes bulgares du navire français « Guadalquivir » qui eut lieu en juillet 1903 dans le port de Salonique, l'explosion qui détruisit l'hôtel de la Banque ottomane en cette même ville, les attentats répétés contre les trains de voyageurs et les voies ferrées, la destruction de la ville grecque de Croussovo; dans laquelle la part des bandes bulgares fut si glorieuse, mille autres méfaits odieux sont là pour témoigner de l'ardeur que mettent les agents des comités bulgares à appliquer le programme que les organisateurs du mouvement leur ont tracé.

Ces agissements rendirent la situation intenable aux populations helléniques de la Macédoine; d'autre part les réformes promises par l'Europe restèrent à l'état de lettre morte et ceux qui ont été chargés de leur application semblent s'être rendus en cette malheureuse région non pour travailler à l'apaisement des populations et au rétablissement de l'ordre, mais pour servir les intérêts de l'une ou l'autre des puissances auxquelles profite l'état actuel de trouble; dans ces circonstances c'était un devoir impérieux, pour les Grecs macédoniens, de protester contre l'anéantissement systématique dont ils étaient menacés; ils ne manquèrent pas de le faire par la presse, par la parole, par des démarches réitérées auprès des puissants. Leurs plaintes, au lieu d'éveiller les sympathies, ne firent que leur attirer le reproche d'être des dégénérés, des lâches; ils furent traités avec une méprisante indifférence à Londres, à Paris, à Rome, à Genève, dans tous les centres du continent où l'idée bulgare comptait d'ardents adeptes. Quelques-uns de ceux-ci, à vrai dire peu nombreux, sont allés jusqu'à exprimer leur admiration pour les héros des attentats de Salonique qu'ils n'ont pas hésité à comparer à Canaris, à Colocotronis et aux autres héros de l'indépendance hellénique.

Que restait-il à faire, dans ces conditions, aux populations helléniques de la Macédoine? Elle devaient chercher à se défendre contre leur bourreaux, elles devaient revendiquer leurs droits aux yeux de tous et montrer à ceux qui en doutent encore que la Macédoine est grecque, qu'elles sont en état de la revendiquer et de prouver leur supériorité, non seulement celle du nombre mais aussi celle que crée la richesse et la civilisation. C'est là la tâche que les Grecs-Macédoniens se sont donnée depuis deux ans. Ils ont commencé à se défendre mais aussi à poursuivre et à punir les éléments de désordre auprès desquels trouvaient refuge et protection les malfaiteurs déchaînés sur leur pays par le gouvernement bulgare

lui-même. Qu'on ne s'étonne pas de ce que nous venons d'avancer. Le général Tsontcheff, les Guerguitchikoff, les Sarafof, ces coryphées des comitadjis de Sofia ne sont pas des personnages mystiques ni inconnus; ils ne vivent ni n'agissent dans l'ombre.

Ils appartiennent au monde officiel bulgare. Connus de tous les étrangers, ils sont en communication avec ceux-ci, ils discutent avec eux sur la politique bulgare dans la péninsule des Balkans, et ils en reçoivent quelquefois des enseignements et des conseils. Puisque la politique des grandes puissances, obéissant aux exigences de leurs intérêts, impose une telle indulgence, pour ne pas dire une telle partialité qui fait que les malheurs des populations grecques sont accueillis avec une cruelle indifférence, ces dernières, je le répète, avaient le devoir élémentaire, dicté par l'instinct même de la conservation de répondre par les balles aux balles bulgares. L'œuvre de défense s'est ainsi d'abord manifestée par la formation, au sein des populations grecques, de bandes d'armatoles appelées à protéger leurs congénères contre les incursions des hordes pillardes, qui s'élancent des frontières bulgares sur leur contrée. Plusieurs des Européens qui ont visité la Macédoine l'année dernière, ont reconnu et constaté que l'action hellénique est fondée sur la justice et imposée par les circonstances; à ce sujet nous nous bornons à renvoyer le lecteur aux articles remarquables publiés sur cette question par M. Paillarès dans divers journaux et revues et notamment dans la *Lanterne*.

* * *

L'attitude de la Roumanie en ce qui concerne les événements de la Macédoine, était empreinte d'une impartiale neutralité depuis l'entrevue qui avait eu lieu à Abbazia entre les souverains de la Grèce et de la Roumanie.

Cette politique de modération était encore suivie il y a deux ans et, pendant cette période, l'action de la propagande roumaine en Epire et en Macédoine, s'est vue réduite au strict minimum. La plupart des écoles entretenues par elles avaient été fermées. Dans la Chambre roumaine, M. Haret, ministre de l'Instruction publique, n'avait pas hésité à déclarer du haut de la tribune, que les sommes qui pendant les dernières trente années, avaient été dépensées pour l'œuvre de la propagande roumaine en Macédoine, l'avaient été en pure perte, sans l'ombre d'un résultat; bien avant cela, le professeur Ourekia, sénateur et président du comité « macédo-roumain », au moment d'abandonner la tâche ingrate à laquelle il s'était voué pendant de longues années, celle de la roumanisation des Koutzovaques de Macédoine et d'Epire, avait déjà déclaré avec une sincérité digne d'éloge que les agissements des comités de propagande n'avaient donné aucun résultat. Maintes fois cette politique d'ambitieuses utopies avait été dénoncée dans le parlement roumain où il avait été démontré que le plus clair résultat en avait été de faire affluer l'or dans les poches

d'Apostolos Margaritis, l'apôtre du mouvement macédo-roumain. Enfin, l'ancien directeur du gymnase que le gouvernement roumain entretient à ses frais à Jannina, M. Lecanta, celui-là même que sa courageuse franchise a fait assassiner tout dernièrement dans un café de Bucarest, a condamné cette politique vaine et inutile. Dans un rapport circonstancié, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, il montrait que cette politique n'avait porté d'autre fruit que la dilapidation des sommes considérables distribuées aux quelques Koutzovaques qui n'ont d'autres moyens de subsistance que les largesses du gouvernement roumain.

Tous ces faits qu'aucun des hommes éclairés en Roumanie n'a jamais contestés, n'ont pas empêché une nouvelle orientation de se produire tout à coup, il y a deux ans, dans la politique roumaine. Les subsides de l'Etat destinés à répandre l'instruction roumaine en Macédoine et en Epire ont été triplés, de nouvelles écoles fondées et, ce qui est beaucoup plus significatif, des privilèges très étendus ont été réclamés du Patriarcat Œcuménique en faveur des Koutzovaques de Macédoine: parmi ces privilèges, le plus surprenant, en tant qu'absolument contraire à la réalité des faits, est sans contredit celui qui consiste en la reconnaissance par le patriarcat de communautés roumaines ou plutôt koutzovaques indépendantes. En effet, les Koutzovaques ne constituent nulle part des groupes compacts, dans ces régions, sans compter que la même où ils se trouvent disséminés, de tout temps ils se sont montrés fermement attachés à l'idée hellénique; ils repoussent toute relation avec le roumanisme, à l'exception de ceux qui, en petit nombre, se laissent gagner par les subsides du gouvernement de Bucarest, résidant d'ailleurs, pour la plupart en cette dernière ville et en d'autres localités de la Roumanie.

Telle est en ces derniers temps la transformation de la politique roumaine dans la péninsule des Balkans. Le comité macédo-roumain de Bucarest, ne pouvant agir directement, par ses propres forces, en Macédoine, s'est entendu avec les bandes bulgares pour arriver à anéantir les populations grecques de ces régions; de son côté le gouvernement roumain qui ne perd pas une occasion de basse flatterie envers la Turquie, qui tout dernièrement encore à élevé à ses propres frais une mosquée à Custendjé, s'est fait représenter par un consul dont la véritable fonction, en l'absence de nationaux qui puissent lui créer d'autres occupations, est de faire de l'espionnage pour le compte des autorités ottomanes et de servir d'instrument à la propagande italienne en Epire.

Toutes ces manœuvres déloyales, contraires à toute morale, ne sont rien toutefois, à côté du régime de vexations et de persécutions qu'un gouvernement qui se prétend civilisé a inauguré depuis bientôt un an, contre les Grecs de Roumanie. Il serait trop long d'énumérer toutes les mesures arbitraires auxquelles ces derniers ont été sou-

mais; qu'il nous suffise de rappeler toutes les écoles grecques fermées, tant privées que communales, l'église grecque outragée par la populace roumaine dans la personne de ses prêtres, le chef de cette église, le patriarche lui-même grossièrement insulté, les sujets hellènes assassinés en plein jour, le journal grec *Patris* interdit, son directeur et tout le personnel de la rédaction obligés de quitter le territoire roumain, pour n'avoir pas reconnu l'existence des Roumains en Macédoine, enfin des centaines de notables Hellènes, établis depuis de longues années dans le pays, expulsés sans autre forme de procès, par simple mesure administrative. La justification de ces expulsions consisterait, de l'aveu du cabinet roumain, dans le fait que les victimes de ces mesures sont membres de l'association, « Hellenismos » qui, ayant son siège à Athènes aurait pour but, d'après les déclarations du gouvernement roumain, « de former des héros pour le mouvement panhellénique en Macédoine. »

En face de ces méfaits, perpétrés en pleine Europe par le gouvernement de Bucarest, je me crois tenu, en qualité d'Hellène en même temps que de président de l'association l'« Hellenismos », accusée et calomniée avec tant d'injustice et de mauvaise foi, de présenter en ces quelques pages un exposé de cette question dans lequel je ne me départirai pas de la plus stricte impartialité, et c'est à ce sentiment que je fais également appel chez ceux qui voudraient bien jeter un regard et porter un jugement sur ces lignes.

LES GRECS EN ROUMANIE

L'antique Dacie, une fois soumise par les légions romaines, sous Trajan, des colonies militaires y furent établies par cet empereur, destinées à garantir la sécurité des frontières dans cette partie reculée de l'Empire universel.

Du croisement des rares aborigènes avec les colons établis par Trajan sont issus les Roumains actuels et ce peuple à la formation duquel ont certainement concouru de nombreux éléments helléniques a entrete nu de tout temps des relations suivies avec les Grecs; ces relations sont devenues plus étroites encore dans le cours de ces derniers siècles, depuis la conquête de la péninsule des Balkans par les Turcs. Dans les régions du bas Danube, bien que dépendantes de l'Empire ottoman, et malgré l'anarchie sanguinaire de ces époques sombres, malgré les guerres, les incursions et les fréquents bouleversements politiques, on pouvait rencontrer un certain respect des droits de l'homme, totalement inconnu dans les autres provinces de l'Empire. Les princes étaient choisis dans les maisons les plus puissantes du pays. Le gouvernement exercé par eux, bien qu'essentiellement despotique, était cependant un gouvernement chrétien, à tous égards supérieur à l'administration ottomane; celle-ci, alors plus encore que de nos jours, méritait d'être appelée la négation de toute administration et de toute justice.

Dès le commencement du XVIII^e siècle,

l'administration des principautés de Valachie et de Moldavie fut confiée à des Grecs issus des familles les plus illustres du Phanar. Il est de mode chez certains des historiens roumains de s'attaquer au régime phanariote; ce qui est hors de doute c'est que ces hommes d'élite ont rendu de signalés services à la civilisation des régions danubiennes. Ils ont fondé des écoles, rédigé des codes de législation; l'agriculture de ces pays leur est redevable de ses premiers progrès, ils ont encouragé le commerce et donné une impulsion considérable à la production locale. Les provinces danubiennes en ce temps-là étaient occupées par une population de serfs exploités par une caste peu nombreuse de nobles, les fameux boyars. Les princes phanariotes amenèrent à leur suite de nombreux Hellènes qui se sont adonnés à la culture de la terre, au commerce et à l'industrie; sous l'influence de l'administration phanariote les provinces moldo-valaques acquièrent les éléments d'une certaine civilisation dont étaient dénuées les provinces limitrophes de la Serbie et de la Bulgarie, gouvernées directement par des pachas, et leur situation n'avait rien à envier à celle de la Russie ou de la Hongrie: ce résultat était dû à l'administration des hospodars grecs.

La culture hellénique régnait sans conteste dans les hautes classes aussi bien que dans les classes moyennes de la société. L'ambition de tous les Roumains était de passer pour des Grecs: ils adoptaient les usages et les coutumes helléniques et se plaisaient à donner une forme grecque jusqu'à leurs noms. Cette influence de l'hellénisme continua à s'exercer jusqu'au soulèvement de la nation grecque en 1821. Le descendant d'une illustre famille du Phanar, Alexandre Ypsilantis, fils de cet hospodar de Moldavie, Constantin Ypsilantis, qui le premier rêva l'union politique des deux principautés danubiennes, leva en 1821 l'étendard de l'insurrection dans la principauté de Moldavie; le soulèvement devait dans la pensée de son auteur réunir tous les chrétiens, sans distinction de races, contre la tyrannie ottomane; pour mener à bien cette œuvre de délivrance, il s'était assuré le concours des Grecs, des Serbes et des Bulgares habitant la Moldovalachie. Par malheur le mouvement organisé par cet homme au cœur noble et élevé ne put aboutir; les causes de cet insuccès doivent être cherchées, d'une part, dans l'abandon de la cause grecque par le tsar Alexandre dont Ypsilantis avait été l'aide-de-camp, et en second lieu dans la trahison de quelques Moldo-valaques, notamment du fameux Théodore Vladimirescu. Lorsque le soulèvement fut noyé dans le sang, la Sublime Porte retira aux Grecs l'administration des principautés.

Une administration étrangère, quelque éclairée et humaine qu'elle soit, ne peut manquer de soulever les critiques et l'opposition des populations indigènes, principalement des classes influentes qui ont l'ambition bien naturelle de prendre la

place des étrangers. Pour diverses raisons, une fois que les principautés furent retirées à l'administration phanariote, celle-ci fut plus d'une fois décriée et calomniée. Je m'abstiens de rappeler en ce moment les mobiles qui, de nos jours, provoquent chez quelques Roumains un mouvement de systématique hostilité à l'égard du régime des hospodars grecs; la plupart de ses détracteurs ont servi ou continuent à servir une politique bien plus inspirée des intérêts de certaines puissances étrangères que de ceux de leur pays. J'aime mieux invoquer l'opinion exprimée par quelques savants roumains sur l'action exercée dans les provinces danubiennes par la civilisation grecque et l'administration phanariote.

En 1887 pendant les fêtes célébrées à l'université de Jassy, le professeur Erbitcheano, devant un auditoire composé de toutes les autorités de l'élite de la société roumaine prononçait les paroles mémorables que voici: « *Conservons un souvenir impérissable de ceux qui ont été les auteurs du développement de l'instruction dans le sein du peuple roumain (Eterna amintire celor ce au lucră la desvoltarea instruitiei în neamul nostru Romanesc!)* »

« Les écoles grecques, poursuivait le savant aussi érudit que consciencieux qu'est M. Erbitcheano, bien qu'indirectement, ont été d'une grande utilité pour les Roumains; elles les ont éduqués, les ont initiés à la culture générale de l'humanité, leur ont enseigné de penser avec ferveur à leur patrie et à la culture de leur langue nationale. »

« Les Grecs étaient privés en Turquie de la faculté d'exprimer librement l'amour qu'ils portaient à leur patrie; la culture hellénique et les idées patriotiques leur étaient interdites par la force du yatagan turc; trouvant dans notre patrie un pays muni de quelques privilèges (placé sous l'administration des princes grecs), ils y ont dans leur enthousiasme pour la délivrance de leur patrie asservie, fondé des écoles appelées à former une nouvelle génération, imbuë d'idées libérales. A l'abri de cette terre, sous l'égide des privilèges dont jouissaient nos princes, les Grecs ont entonné leurs hymnes à la liberté et à la patrie et en ont répandu le culte parmi nous. Etait-il possible que les Roumains ne fussent pas enflammés à leur tour par les sentiments de patriotisme et de liberté qui exaltaient les Hellènes? » (1).

Un autre patriote roumain, M. Kogalniceanu, dans un discours universitaire, parlait également en termes vibrants de l'influence déterminante qu'ont exercée les Hellènes sur le réveil du sentiment national chez les Roumains. « C'est aux événements de 1821, dit-il, que nous sommes redevables de tout les progrès accomplis depuis... ce sont ces événements qui ont réveillé parmi nous le sentiment national, jusqu'alors complètement endormi. (*Intimplărirol da la 1821 sintem datorii cu ori ce propasire ce amfacut de atunci, caci ele*

(1) *Const. Erbitcanu, Discurs rostit în aula Universității din Jasi asupra scolii grece în Romane en ocasiunea serbarii jubileului. pge 35.*

ne au desteptat duhul national ce erat adormit cutotul (1).

Plus consciencieusement et avec plus d'éloquence encore ont été défendues la mémoire de l'hellénisme en Moldovalachie et l'œuvre historique accomplie par lui dans cette contrée par l'éminent historien roumain M. Yorga, professeur d'histoire à l'université de Bucarest, dans un discours prononcé à l'Athénée de cette ville sur « l'éducation roumaine du temps des Phanariotes. »

Nous croyons devoir glaner quelques passages de ce discours remarquable. La lumière de la science fait brillamment ressortir les services que les Grecs ont rendus aux principautés danubiennes; ce discours est plus qu'une apologie, c'est une véritable panégyrique de l'influence civilisatrice de l'hellénisme dans ces contrées :

« Un des services les plus nobles, dit M. Yorga, qui incombent à l'historien, c'est la destruction des mythes. C'est une œuvre belle et utile que de démasquer les mensonges des panégyristes, puisqu'il s'agit de toute façon de mensonges. Mais en dénonçant, en réduisant à néant une légende calomniatrice, en plus du devoir qui s'impose à tout esprit consciencieux en face de la vérité, on a le sentiment d'accomplir un devoir plus sacré encore; c'est celui de faire entendre la voix d'humanité et de justice en faveur de ceux qui ne peuvent répondre et se justifier, en faveur des morts.

« Ai-je donc l'intention de relever les Phanariotes et montrer dans les personnages stigmatisés dans nos traités d'histoire des hommes honnêtes ?

« Oui! je le dis sans ambages. J'ai pour mission, dans l'accomplissement de mes fonctions, la vérité, et je puis accomplir cette mission...

« Je vous déclare d'ores et déjà que l'œuvre de réparation est une œuvre patriotique.

« Les princes en question avaient aussi des partisans parmi la noblesse de ce pays, leur cour était composée d'éléments indigènes aussi bien que de protégés venus de Constantinople. Ces Boyars étaient rayonnants lorsqu'ils étaient avisés de la nomination de leur protecteur (phanariote) qu'ils servaient loyalement. Le boyar Niculcea traite Constantin Maurocordato de Majesté, et ne trouve pas de paroles dignes de célébrer ses louanges. Tournez quelques pages et vous lirez les nombreuses munificences et bonnes œuvres de Constantin Voda, par lesquelles il a embelli la terre de Moldavie.

« Nous ne trouvons nulle part la condamnation du régime phanariote, aucune opposition systématique à ce régime. D'où vient ce silence? Ou bien les Phanariotes n'ont pas été tels qu'ils nous sont dépeints, ou bien la noblesse du pays à cette époque était la plus avilie des noblesses connues. Permettez-moi d'admettre la première de ces suppositions comme plus flatteuse pour notre patriotisme.

« Mais pourquoi le monde paysan, lui qui n'est pas attiré par l'appât des places gouvernementales, ne remuait-il pas? Ne pouvait-il donc pas lutter? N'avait-il pas le cœur de se soulever ?

« Non, les paysans roumains étaient ceux-là mêmes qui plus d'une fois avaient remporté des victoires sous l'étendard russe.

« Le prince phanariote portait la responsabilité d'une situation qu'il n'avait pas créée, et d'un régime que les leurs eux-mêmes avaient trouvé lors de la conquête.

« Nicolas Mavrocordat s'est montré un prince émérite en Moldavie : il fut simple, juste, travailleur, et les plus humbles parmi le peuple, les moujiks, trouvaient toujours audience auprès de lui, pour le grand désappointement des boyars. Il rachetait des hommes emmenés en esclavage par les Tartares, il trompait les Turcs pour obtenir le relâchement de ses administrés, lorsque ceux-ci étaient condamnés. Il fondait des villages et instituait des foires et des marchés. Il rendait des comptes tandis qu'il n'y était pas tenu. Et, ainsi que le rapportent les chroniqueurs du temps, tous les gens du pays étaient joyeux et remerciaient Dieu de ce qu'il leur avait envoyé un prince bon et miséricordieux, de ce que l'ordre et l'abondance en céréales et autres denrées régnaient partout. Personne ne voyait son bœuf ou son chariot réquisitionnés de force... Les prévaricateurs seuls étaient mécontents, parce qu'ils ne pouvaient voler. »

« Constantin Maurocordatos était un homme éclairé dont les lumières jouissaient d'une réputation européenne. Il introduisit l'ordre dans l'administration des deux principautés et de nouvelles méthodes de gouvernement qui ont précédé la loi organique introduite par lui.

« C'est grâce à lui que le serf parvint peu à peu à la liberté; par des mesures graduelles et conçues avec sagesse, il a préparé l'œuvre d'affranchissement, qui doit sans conteste être considéré comme l'aurore d'une nouvelle période dans l'histoire de notre race.

« Grégoire Ghika dément par sa simplicité les accusations d'un luxe frisant la dépravation, qu'on portait contre les Phanariotes (le prince paraissait au divan revêtu d'un costume en vulgaire étoffe de laine pour faire la leçon à ses courtisans prodiges). Il mérite une place d'honneur parmi nos princes de toute époque par la sollicitude qu'il montrait pour la diffusion de l'instruction, pour l'ordre dans le gouvernement et pour le progrès vers l'autonomie du pays. Ghika fonda des écoles, des usines, éleva des monuments; il se désista d'une partie de sa liste civile pour subvenir au traitement des instituteurs publics. Son œuvre gouvernementale démontre une nature foncièrement bonne, mais aussi un esprit civilisateur.

« Alexandre Ypsilanti arrêta l'émigration et attira des colons étrangers dans le pays par la réduction des impôts; il releva l'instruction supérieure, réunit autour de lui des érudits de tous pays, dota la Vala-

chie d'un code et transforma Bucarest sac cagé en une ville habitable. »

(A suivre).

N. KASASIS.

Les expulsions brutales de Roumanie

On nous excusera si nous commençons par rappeler un incident dans lequel nous avons été un peu mêlé, parce qu'il permettra de mieux comprendre ce qui suivra.

En juin 1905, nous avons publié dans les « Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik » une étude sur l'expulsion des étrangers en Suisse, que nous terminions en énumérant les diverses garanties qui sont ou devraient être accordées à l'expulsé, pour le mettre à l'abri de l'arbitraire possible des autorités mal informées. Nous avons cité des faits et nous nous sommes demandé — idée émise, d'ailleurs naguère, par des libéraux suisses — s'il ne serait pas possible d'instituer un recours devant le tribunal fédéral.

Quelques semaines après, le Conseil fédéral suisse dut expulser du territoire de la confédération quelques agitateurs anarchistes. Les conditions dans lesquelles ces expulsions avaient lieu étaient telles qu'elles ne pouvaient que rencontrer l'approbation de tous les gens sensés. Il y avait notamment certains faits précis, qui enlevaient tout doute à cet égard. Mais, à ce propos, la *Gazette de Lausanne* discuta, très courtoisement d'ailleurs, et en se plaçant au point de vue suisse, l'idée du recours judiciaire que nous avions suggéré. Aux objections juridiques et constitutionnelles, l'honorable rédacteur de cet article non signé ajoutait cette considération, que les conditions de fait dans lesquelles les expulsions ont lieu et sont contrôlées en Suisse sont telles qu'un recours judiciaire serait presque entièrement inutile.

C'était là une thèse défendable, dans une discussion qui ne visait — on le voit — que la Suisse. Ce qui ne l'est pas, c'est la conclusion qu'ont cru pouvoir en tirer certains journaux roumains, qui invoquèrent l'article précité du grand journal libéral suisse, pour en inférer que le droit d'expulsion peut être exercé par chaque gouvernement à sa guise, même de la manière la plus arbitraire et la plus vexatoire, puisque même dans la libérale démocratie helvétique, on ne veut pas laisser soumettre les actes du gouvernement à la censure du pouvoir judiciaire.

Que les journaux roumains, qui se sont efforcés de justifier la conduite injustifiable de leur gouvernement, aient cru pouvoir s'accrocher à cette planche de salut, on le comprend. Il n'y en a pas moins là une confusion qu'il importe de dissiper.

En 1892, l'Institut de droit international a soigneusement étudié, dans sa session de Genève, la question de l'admission et de l'expulsion des étrangers, sur le rapport de M. le professeur L. von Bar, de Göttingue, membre du Reichstag. On peut trouver, dans l'Annuaire afférant à cette session, les rapports et discussions sur cette importante question. Il s'en dégage cette conclusion : c'est que les internationalistes de tous les pays civilisés sont aujourd'hui d'accord pour admettre, que, si l'on doit reconnaître à chaque gouvernement le droit de débarrasser son territoire de la présence d'individus qui compromettent sa sécurité, ce droit, cependant, ne peut pas être exercé d'une ma-

(1) *Michail Cogălniceanu*, *Letopisetete* etc., vol. I, où est introduit le cursul de *Istoria Nationala*, page 13.

nière abusive et vexatoire, au détriment d'étrangers inoffensifs qui, sur la foi des traités et des règles suivies par la pratique de tous les Etats civilisés, sont venus s'établir sur le territoire.

Le fait que certains étrangers déplaisent aux autorités — sans qu'on puisse relever à leur charge aucun fait répréhensible — ou que des agitateurs quelconques ont ameuté contre eux une partie de la populace, ne suffit pas pour légitimer une mesure d'expulsion prise contre eux. Il saute aux yeux qu'on ouvrirait ainsi la porte toute grande à l'abus le plus brutal ; chaque gouvernement serait autorisé à dire : « Je vous expulse, parce que tel est mon bon plaisir, et je n'ai aucun compte à rendre à personne ! »

Tel est, on le sait, le langage que certains Roumains ont prétendu faire tenir à leur gouvernement. Et il semble que celui-ci se place également à ce point de vue, puisque aucun reproche sérieux n'a pu être fait aux divers Hellènes brutalement expulsés de Roumanie, gens honorables et justement honorés, établis dans le pays depuis de longues années, ayant contribué à sa prospérité et y possédant de nombreuses et hautes relations. L'un d'eux, M. A. Valsamachi, dont on a pu lire les intéressantes déclarations dans le numéro d'avril de l'*Hellénisme*, avait déjà dit au lendemain de la mesure abusive dont il venait d'être frappé (Voir *Le Gaulois* du 27 février 1906) :

« Il n'y a qu'une seule raison qui explique notre expulsion : nous sommes Grecs. Il n'y en a pas d'autre, et l'on nous a injustement accusés d'actes que nous n'avons pas commis et que nous n'avons jamais eu l'intention de commettre. Une accusation fautive a été lancée par une bande de démagogues, que le gouvernement roumain a eu le tort de prendre en sérieuse considération, alors que son devoir était de ne pas associer la populace dans la direction des affaires de l'Etat. Ce sont ces perturbateurs de l'ordre public, qui dictent depuis quelque temps au gouvernement la conduite à tenir à l'égard de la Grèce et des Grecs de Roumanie dans ce malencontreux conflit gréco-roumain. Nous vivons depuis de longues années au milieu de ce peuple roumain que nous aimons, que nous considérons comme un peuple frère. Jamais l'idée ne nous était venue de commettre une action répréhensible contre le pays qui nous donne l'hospitalité. Ce serait de l'ingratitude, et les Grecs ne sont pas ingrats. Nous sommes victimes d'une agitation menée par quelques factieux, et que la grande majorité du peuple roumain réprouve, j'en suis certain. »

Ainsi, il y a là un point de fait qui est définitivement établi. Les mesures d'expulsion prises contre les Hellènes de Roumanie n'ont d'autre raison, que l'animosité manifestée contre les Grecs à la suite des déboires de la politique donquichottesque des Roumains en Macédoine — où leur intervention est aussi illégitime en droit qu'en fait. Ce n'est qu'un acte brutal de grossier chantage, destiné à exercer de la pression sur la Grèce et à l'amener à donner satisfaction à des prétentions déraisonnables. C'est le digne pendant de la révocation de la reconnaissance des communautés grecques en Roumanie.

Or, tous les juristes sérieux qui se sont occupés de cette question, sont d'accord pour condamner l'expulsion faite sans motifs sérieux, qui se rapportent à la sécurité du pays expulsant. M. Langhard lui-même (« Das Recht der politischen Fremdenausweisung »), porté cependant à se montrer ici

très large en faveur du gouvernement, ne peut s'empêcher de s'élever avec force contre le point de vue de certains gouvernements, disposés parfois à considérer les étrangers comme dépourvus de tout droit et à s'imaginer qu'ils peuvent tout se permettre à leur égard.

Sans doute, en fait, des actes de brutalité peuvent être cyniquement commis par les autorités d'un pays. Celui-ci se met alors au ban des nations civilisées ; il montre qu'en réalité il est encore à l'état de barbarie. En foulant aux pieds les règles du droit des gens modernes, sur lesquelles repose la société des nations civilisées, il s'exclut lui-même par son propre fait du sein de cette société. Paris, 10 avril 1906.

MICHEL KEBEDGY.

L'Hellénisme en Asie Mineure

La grande péninsule qui se détache des plateaux du continent asiatique et, s'avancant vers les rivages et les mers d'Europe, s'échancré d'une multitude de golfes et d'anses et y projette mille promontoires et tout un essaim d'îles et d'îlots, est une terre encore asiatique par ses attaches et par son ossature de montagnes et de plateaux, toute européenne déjà par ses vallées occidentales et par ses rivages dentelés ; elle a été la terre prédestinée par la nature à favoriser le contact entre les jeunes races helléniques et les antiques civilisations de l'Orient ; si elle ne fut pas le berceau des Hellènes, c'est sur ses rivages que leur civilisation engendrée par l'heureux hymen de l'Orient et de l'Occident a donné ses fleurs les plus précoces et les plus fraîches, ses fruits les plus savoureux. Tous les grands événements de l'époque légendaire de la Grèce se passent dans cette Asie pleine de charmes et de mystère : c'est là que les héros et les demi-dieux s'illustrent par les exploits les plus éclatants. Pendant les siècles qui suivirent l'invasion doriennne, alors que la Grèce propre, déchirée par les luttes et les rivalités de races, se consumait en d'obscures agitations, les colonies d'Eolie et d'Ionie, fondées par l'élite des peuples achéens, que cette invasion avait chassée de la terre natale, produisaient une éclosion magnifique de poètes, de savants et d'hommes d'Etat. C'est là que l'épopée grecque est née, c'est là que les sept sages posaient les fondements de la science de la nature, c'est là que la femme, pour la première fois, devint l'égal et l'émule de l'homme, lui disputant avec succès le laurier du poète et l'olivier du philosophe.

Mais cette civilisation brillante ne formait qu'une frange lumineuse en bordure du bloc compact des terres de l'intérieur, occupées par des races proches parentes des Hellènes mais restées encore à demi barbares. Au moment où la Grèce antique se trouvait dans tout l'éclat de sa puissance, après les guerres médiques, son influence ne s'étendait en partant du rivage que jusqu'à la distance qu'un cavalier peut franchir en une journée : telle était la limite assignée à la puissance du Grand Roi, par le traité de Cimon, fils de Miltiade.

L'hellénisme est redevable de la conquête profonde et définitive de l'Asie Antérieure à Alexandre le Grand ; en dehors de l'affluence de colons hellènes qui s'établirent dans les provinces de la Perse, à la suite de

la conquête macédonienne, l'administration du grand conquérant qui fut aussi un grand civilisateur, fut inspirée par le principe de la fusion des civilisations grecque et orientale. Les successeurs d'Alexandre poursuivirent son œuvre et, dans les empires qu'ils s'étaient taillés dans ses dépouilles, les vieux peuples usés renaissaient sous le souffle hellénique et l'influence grecque régnait en maîtresse incontestée sur tout l'Orient méditerranéen. Nulle part cependant, elle ne s'exerça avec autant de force que dans cette partie de l'Asie, appelée plus tard l'Asie Mineure, qui, depuis des siècles, avait été à demi hellénisée ; c'est là que régnaient les Attalides, réunissant au faste oriental tous les raffinements de la civilisation grecque ; les vestiges merveilleux de la nouvelle floraison artistique dans le royaume de Pergame montrent que cette fusion du monde grec avec l'Asie fut féconde en résultats et insuffla à l'esprit hellénique des forces nouvelles. Lorsque la décadence commença pour les Etats fondés par les Diadoques, de leur ruine, hâtée par la politique romaine, des royaumes barbares surgirent et les rois de ces Etats indigènes, fascinés par l'éclat de la civilisation grecque, l'adoptèrent et la propagèrent avec un zèle ardent. Sous leur protection, celle-ci gagna du terrain et s'étend sur des contrées qui, lorsque la Grèce était libre et puissante, se trouvaient en dehors de son influence ; c'est ainsi que le fameux Mithridate, roi du Pont, entouré d'hommes d'Etat et d'hommes de guerre hellènes, se pose comme défenseur de l'hellénisme et entreprend à ce titre ses guerres contre les Scythes et la longue lutte qu'il soutient contre Rome ; aussi l'appui des cités grecques a été pour beaucoup dans sa longue résistance aux légions de Sylla et de Lucullus.

La conquête romaine, au lieu d'entraver, ne fit que favoriser l'expansion de l'hellénisme en établissant l'ordre et la paix ; comme dans toutes les contrées que la civilisation grecque avait profondément pénétrées, l'influence latine en Asie Mineure, à l'inverse de ce qui se passait dans les pays d'Occident, fut toute superficielle et ne s'exerça que dans les relations des habitants avec les autorités de l'Empire. L'avènement du christianisme vint consacrer la puissance de l'hellénisme en Orient ; en effet, ce sont les Grecs qui ont été les plus fervents zélés de la nouvelle croyance ; on peut même dire que notre religion, telle que nous la professons aujourd'hui, est un peu leur œuvre : elle est un produit de la réaction de l'esprit hellénique sur l'Orient. Sémitique par son origine et par sa haute conception d'un dieu unique, elle n'est devenue universelle et capable de s'adapter aux besoins de l'âme arienne que par l'élaboration qu'elle a subie sous l'influence de la philosophie des Hellènes. Les villes de l'Asie Mineure sont celles où cette élaboration fut la plus active et c'est à Ephèse que fut fondée la plus ancienne des églises chrétiennes d'Orient, une de celles dont l'activité a le plus contribué à affermir et à étendre la nouvelle religion. Lorsque celle-ci devint la religion de l'Empire et qu'il fallut en arrêter le dogme et mettre un terme aux hérésies qui en menaçaient l'unité, c'est, pour la plupart, en Asie Mineure, à Nicée et en Chalcédoine que les chefs spirituels du monde chrétien se réunissaient en conciles pour poser les bases du dogme et les défendre contre l'hérésie. Enfin ce sont les hautes terres du plateau central, la Cappadoce, qui ont vu naître deux des plus grandes gloires qui aient illustré l'Eglise

seront maintenus. L'Empereur proclame catégoriquement que non seulement le manifeste du 15 février, par lequel l'arbitrage autocratique reçut sa confirmation officielle en Finlande, mais aussi le manifeste de 1900, qui enlevait leur droit naturel aux langues du pays, le finnois et le suédois, et mettait le russe à leur place comme langue officielle, et enfin la loi russe sur la conscription, imposée au mépris des protestations de la Diète de 1899, et décrétant que les conscrits finlandais pourront être appelés à servir dans les régiments russes, seront maintenus en vigueur. Ce discours n'a d'autre but que de prévenir les réclamations de la Diète pour le rétablissement de la légalité. L'Empereur dit qu'il se fera un plaisir de lever la dictature « aussitôt que le gouvernement général de la Finlande annoncera que les circonstances ayant provoqué leur promulgation n'existent plus », c'est-à-dire aussitôt que le peuple finlandais aura approuvé le coup d'Etat et accepté la violation des lois fondamentales. Par cet aimable salut à la Diète, l'empereur a voulu paralyser toute résistance à la russification de son « cher » peuple finlandais. toute protestation des Etats contre les mesures de violence des Bobrikoff et des Plehve en Finlande. Ce discours a mis la Diète finlandaise, convoquée pour donner une « nouvelle preuve de la confiance impériale dans le peuple finlandais », dans la situation de ne pouvoir délibérer sur rien d'autre que la mise en harmonie des lois avec l'acte du coup d'Etat, par lequel le monarque de la Finlande viole la Constitution jurée par lui-même, et se déclare ouvertement autocrate.

En effet, l'attitude du gouvernement russe à propos de cette Diète montre avec une évidence complète qu'elle n'a été convoquée que pour duper le peuple, ou, comme nous l'avons déjà dit dès avant l'ouverture (1), afin de rassurer tout d'abord les esprits et bercer la population dans une fausse sécurité.

Selon l'ordre fondamental de la Diète, les présidents des Etats ont le droit de répondre par des discours officiels au discours du trône. Le gouverneur général a même le devoir de soumettre au monarque les discours de réponse. A la Diète de 1899, les présidents s'étaient exprimés avec courage et netteté sur les énormités de Bobrikoff et de Plehve. L'Empereur leur avait fait connaître son « gracieux déplaisir ».

A la Diète qui vient d'être convoquée il n'y avait pas lieu de craindre des discours trop vifs, le gouvernement n'ayant nommé comme présidents des Etats que des personnes connues pour leur servilisme. Dans le troisième Etat seulement (les bourgeois), on n'a pas trouvé de président possible parmi les trois membres gouvernementaux, et on a été obligé de prendre un membre de l'opposition. Le gouverneur général Obolenski a pourtant trouvé moyen de le mettre hors d'état de nuire. Il a tout simplement censuré son discours d'avance, ce qu'il a fait d'ailleurs également pour les discours de tous les présidents. Comme le président des bourgeois n'a pas voulu se laisser faire, on lui a défendu de parler, le menaçant de pronger immédiatement la Diète s'il ne se soumettait pas. Les Etats se sont laissés effrayer par cette menace, qui, si elle avait été mise à exécution, aurait montré avec la plus grande évidence quelle comédie est cette Diète, convoquée avec tant d'éclat.

Le président de la noblesse ou « maréchal de la Diète » est M. Linder, nommé — nous en avons parlé — à cette haute situation malgré les vives protestations d'un grand nombre de membres du premier Etat, protestations formulées dans une note adressée au prince Obolenski. Dans son discours en réponse au discours du trône, M. Linder n'a rien trouvé à

exprimer que les humbles félicitations du premier Etat, à propos de la naissance du prince héritier! La noblesse avait forcé M. Linder à lui faire part d'avance de son discours. Après ces phrases vides et serviles, des protestations ont été exprimées par plusieurs membres de l'Etat et on a fait savoir à M. Linder qu'on ne voulait pas accepter un tel discours, mais qu'on exigeait qu'il parlât surtout des inquiétudes du premier Etat au sujet des illégalités commises dans le pays. M. Linder se hâta de répondre qu'il ne pouvait plus changer son discours, parce qu'il avait déjà été approuvé par le gouverneur général — devant lequel il devait le prononcer!

Contre toute attente le président des prêtres, le servile évêque Johansson, avait reçu la permission de faire quelques réserves.

Le président des paysans, gouvernemental, a pu aussi dire quelques mots des inquiétudes du peuple et de la gravité de la situation, mais il a surtout exprimé, lui aussi, la joie de son Etat à propos de la naissance du prince héritier.

Et le gouverneur général, le prince aux vues libérales, Obolenski, fut satisfait.

Ainsi a été ouverte la Diète si vivement désirée, qui suscita tant d'espérances.

Il n'est pas difficile de prévoir les futurs de cette Diète. Elle ne sera dans le rétablissement de la légalité suppression de l'insupportable dictature.

Les Finlandais continueront-ils à haïr une nouvelle Diète pareille à celle de 1907?

Pour notre part — et nous ne sommes seuls — nous croyons que dans les actuelles la seule Diète qui pourra servir le peuple finlandais de l'opposition despotique et rétablir au moins le Bobrikoff-Plehve, serait la nouvelle d'une opposition active en Finlande partis d'opposition et les organisateurs russes, telle que la Commission, qui a déjà eu lieu sur l'initiative des membres de l'opposition finlandaise à propos de cette première conférence délibérer sur les moyens d'une action, en vue d'atteindre les buts qui sont communs à toutes ces organisations. M. Jaurès a, le 1^{er} décembre, publié son article d'une si grande importance nous sommes heureux de citer quelques-uns de ses passages :

« Si l'on songe aux prodigieuses transformations qui se font dans ces pays qui auraient pour l'Europe et pour l'humanité en Russie d'un régime de liberté, si l'on songe à la chute de l'absolutisme tsariste, tous les despotismes perdraient leur contrefort, il est permis de dire que ce serait le plus grand événement de l'histoire humaine depuis la Révolution française. »

WETZEL HAGELSTAM.

GRÈCE

La propagande italienne à Corfou

La *Metarhythmis*, nouveau journal grec qui a pris pour programme la revision de la constitution (indépendance de la magistrature, séparation de l'armée et de la politique, abolition du droit royal de grâce transféré à l'aéroplane, etc.) et la défense des intérêts helléniques hors de la Grèce propre, vient de publier un intéressant article sur la propagande italienne dans l'île de Corfou.

En fait, après avoir passé sous tant de dominations successives, l'ancien royaume des Phéaciens a gardé une forte empreinte italienne, et l'italien y est parlé autant que le romain.

C'est, dit le journal athénien, la faute des divers gouvernements grecs « qui n'ont jamais agi avec une énergie méthodique contre les étrangers ».

A Corfou, l'influence italienne s'exerce de deux manières : influence politique (les cartes de De Gubernatis revendiquent l'île comme elle revendiquent l'Épire et l'Albanie); influence religieuse et vaticanesque, qui se manifeste au besoin par la propagande de catholiques non italiens : c'est ainsi qu'après la guerre turco-grecque, une Française, sous couleur de venir en aide aux orphelins dont les pères étaient morts dans la guerre, fonda une œuvre de pur prosélytisme catholique. « On y voyait des enfants dont les pères non seulement n'étaient point morts à la guerre, mais n'y avaient même pas pris part; et certains de ces enfants furent envoyés à Théra et reclus dans des couvents catholiques. »

Les jésuites se sont faits dans la région les auxiliaires du gouvernement italien : après l'assassinat d'Humbert, au service funèbre célébré à la cathédrale catholique, ils ne s'opposèrent pas à ce que la *Fratellanza Italiana di mutuo Soccorso* envahît l'église trapeau en tête et y jouât l'hymne italien.

CATALOGUE des 13.000 Journaux du Monde du COURRIER DE LA PRESSE. Noms des Critiques, Renseignements divers.

ALBUMS du COURRIER DE LA PRESSE pour coller les Coupures de Journaux.

Demander Circulaires spéciales, Tarifs, Dessins, Franco

TARIF : 0 fr. 30 par coupure envoyée

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	par	100 coupures.	35 francs.
		250 "	55 "
		500 "	105 "
		1000 "	200 "

Journal : L'EUROPEEN
Date : DÉCEMBRE 1904
Adresse : 24, rue Dauphine, PARIS
Signé : TDV ISAM Kütüphanesi Arşivi No HHP-1401-22

Le COURRIER de LA PRESSE
Fondé en 1838. A. GAILLOIS, Directeur
24, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS
FOURNIR COUPURES DE JOURNAUX ET DE REVUES SUR TOUTS SUJETS & ÉTRANGÈRES

elle touche une subvention de 50,000 francs du gouvernement italien, ce qui indique assez pour quels motifs elle a été établie. Une troisième ligne, *Italia*, a été fondée depuis lors; l'agent en est un vice-consul italien, autrefois vice-président de l'Union helléno-latine de Rome.

Et voilà pourquoi la *Metarhythmis* pousse le cri d'alarme et supplie les gouvernements de veiller au salut de Corfou que les Hellènes appellent Corcyre.

P. Q.

MACÉDOINE

La crise patriarcale

Une crise analogue à celle qui amena, après de longues luttes, la constitution de l'exarchat bulgare, menace à nouveau le patriarcat œcuménique de Constantinople. Les éléments Hellènes-Koutzovaques d'une part, slaves de Bosnie-Herzégovine, d'autre part — exigent le droit de célébrer leur culte dans leur langue maternelle.

Le patriarcat, de son côté, cherche inutile-

(1) Voir *L'Européen*, n° 154 : La Politique plehviennne devant la Diète finlandaise.

des intellectuels, des écrivains, des marchands, des ouvriers, des paysans, réclamèrent la constitution. Une manifestation eut lieu, en plus, au théâtre, où, lors d'une représentation, l'on cria : « A bas l'aristocratie ! » La police fit irruption dans les loges; elle emmena cinq jeunes gens, élèves de l'école technique moyenne, mais ne les garda point et prit seulement leurs noms.

Nous n'allons pas faire le tour de toutes les villes de la Russie, où les forces locales profitent de la moindre occasion pour élever leurs voix et pour se joindre aux frères des deux capitales. Parce que précède, l'on peut se rendre compte que la Russie qui pense, la Russie civilisée toute entière est en ébullition. Toute elle réclame...

seront maintenus. L'Empereur proclame catégoriquement que non seulement le manifeste du 15 février, par lequel l'arbitrage autocratique reçut sa confirmation officielle en Finlande, mais aussi le manifeste de 1900, qui enlevait leur droit naturel aux langues du pays, le finnois et le suédois, et mettait le russe à leur place comme langue officielle, et enfin la loi russe sur la conscription, imposée au mépris des protestations de la Diète de 1899, et décrétant que les conscrits finlandais pourront être appelés à servir dans les régiments russes, seront maintenus en vigueur. Ce discours n'a d'autre but que de prévenir les réclamations de la Diète pour le rétablissement de la légalité. L'Empereur dit qu'il se fera un plaisir de lever la dictature « aussitôt que le gouvernement général de la Finlande annoncera que les circonstances ayant provoqué leur promulgation n'existent plus », c'est-à-dire aussitôt que le peuple finlandais aura approuvé le coup d'Etat et accepté la violation des lois fondamentales. Par cet aimable salut à la Diète, l'empereur a voulu paralyser toute résistance à la russification de son « cher » peuple finlandais. toute protestation des Etats contre les mesures de violence des Bobrikoff et des Plehve en Finlande. Ce discours a mis la Diète finlandaise, convoquée pour donner une « nouvelle preuve de la confiance impériale dans le peuple finlandais », dans la situation de ne pouvoir délibérer sur rien d'autre que la mise en harmonie des lois avec l'acte du coup d'Etat, par lequel le monarque de la Finlande viole la Constitution jurée par lui-même, et se déclare ouvertement autocrate.

En effet, l'attitude du gouvernement russe à propos de cette Diète montre avec une évidence complète qu'elle n'a été convoquée que pour duper le peuple, ou, comme nous l'avons déjà dit dès avant l'ouverture (1), afin de rassurer tout d'abord les esprits et bercer la population dans une fausse sécurité.

Selon l'ordre fondamental de la Diète, les présidents des Etats ont le droit de répondre par des discours officiels au discours du trône. Le gouverneur général a même le devoir de soumettre au monarque les discours de réponse. A la Diète de 1899, les présidents s'étaient exprimés avec courage et netteté sur les énormités de Bobrikoff et de Plehve. L'Empereur leur avait fait connaître son « gracieux déplaisir ».

A la Diète qui vient d'être convoquée il n'y avait pas lieu de craindre des discours trop vifs, le gouvernement n'ayant nommé comme présidents des Etats que des personnes connues pour leur servilisme. Dans le troisième Etat seulement (les bourgeois), on n'a pas trouvé de président possible parmi les trois membres gouvernementaux, et on a été obligé de prendre un membre de l'opposition. Le gouverneur général Obolenski a pourtant trouvé moyen de le mettre hors d'état de nuire. Il a tout simplement censuré son discours d'avance, ce qu'il a fait d'ailleurs également pour les discours de tous les présidents. Comme le président des bourgeois n'a pas voulu se laisser faire, on lui a défendu de parler, le menaçant de proroger immédiatement la Diète s'il ne se soumettait pas. Les Etats se sont laissés effrayer par cette menace, qui, si elle avait été mise à exécution, aurait montré avec la plus grande évidence quelle comédie est cette Diète, convoquée avec tant d'éclat.

Le président de la noblesse ou « maréchal de la Diète » est M. Linder, nommé — nous en avons parlé — à cette haute situation malgré les vives protestations d'un grand nombre de membres du premier Etat, protestations formulées dans une note adressée au prince Obolenski. Dans son discours en réponse au discours du trône, M. Linder n'a rien trouvé à

exprimer que les humbles félicitations du premier Etat, à propos de la naissance du prince héritier! La noblesse avait forcé M. Linder à lui faire part d'avance de son discours. Après ces phrases vides et serviles, des protestations ont été exprimées par plusieurs membres de l'Etat et on a fait savoir à M. Linder qu'on ne voulait pas accepter un tel discours, mais qu'on exigeait qu'il parlât surtout des inquiétudes du premier Etat au sujet des illégalités commises dans le pays. M. Linder se hâta de répondre qu'il ne pouvait plus changer son discours, parce qu'il avait déjà été approuvé par le gouverneur général — devant lequel il devait le prononcer!

Contre toute attente le président des prêtres, le servile évêque Johansson, avait reçu la permission de faire quelques réserves.

Le président des paysans, gouvernemental, a pu aussi dire quelques mots des inquiétudes du peuple et de la gravité de la situation, mais il a surtout exprimé, lui aussi, la joie de son Etat à propos de la naissance du prince héritier.

Et le gouverneur général, le prince aux vues libérales, Obolenski, fut satisfait.

Ainsi a été ouverte la Diète si vivement désirée, qui suscita tant d'espérances.

Il n'est pas difficile de prévoir les résultats futurs de cette Diète. Elle ne sera pour rien dans le rétablissement de la légalité et dans la suppression de l'insupportable dictature.

Les Finlandais continueront-ils donc à soutenir une nouvelle Diète pareille, promise pour 1907?

Pour notre part — et nous ne sommes pas seuls — nous croyons que dans les circonstances actuelles la seule Diète qui pourra aider à délivrer le peuple finlandais de l'oppression de ses despotes et rétablir au moins le *statu quo ante* Bobrikoff-Plehve, serait la nouvelle réunion d'une opposition active en Finlande avec les partis d'opposition et les organisations révolutionnaires russes, telle que la Conférence connue, qui a déjà eu lieu sur l'initiative de quelques membres de l'opposition finlandaise. C'est à propos de cette première conférence « pour délibérer sur les moyens d'une action coordonnée, en vue d'atteindre les buts qui pourraient être communs à toutes ces organisations », que M. Jaurès a, le 1^{er} décembre, publié dans *l'Humanité* son article d'une si grande portée, dont nous sommes heureux de citer la fin ainsi conçue :

« Si l'on songe aux prodigieuses conséquences qu'aurait pour l'Europe et pour le monde l'institution en Russie d'un régime de démocratie et de liberté, si l'on songe que, par la chute de l'absolutisme tsariste, tous les despotismes perdraient leur contrefort, il est permis de dire que ce serait le plus grand événement de l'histoire humaine depuis la Révolution française. »

WETZEL HAGELSTAM.

GRÈCE

La propagande italienne à Corfou

La *Metarrhythmisis*, nouveau journal grec qui a pris pour programme la revision de la constitution (indépendance de la magistrature, séparation de l'armée et de la politique, abolition du droit royal de grâce transféré à l'aéropage, etc.) et la défense des intérêts helléniques hors de la Grèce propre, vient de publier un intéressant article sur la propagande italienne dans l'île de Corfou.

En fait, après avoir passés sous tant de dominations successives, l'ancien royaume des Phéaciens a gardé une forte empreinte italienne, et l'italien y est parlé autant que le romain.

C'est, dit le journal athénien, la faute des divers gouvernements grecs « qui n'ont jamais agi avec une énergie méthodique contre les étrangers ».

A Corfou, l'influence italienne s'exerce de deux manières : influence politique (les cartes de De Gubernatis revendiquent l'île comme elles revendiquent l'Épire et l'Albanie); influence religieuse et vaticanesque, qui se manifeste au besoin par la propagande de catholiques non italiens : c'est ainsi qu'après la guerre turco-grecque, une Française, sous couleur de venir en aide aux orphelins dont les pères étaient morts dans la guerre, fonda une œuvre de pur prosélytisme catholique. « On voyait des enfants dont les pères non seulement n'étaient point morts à la guerre, mais avaient même pas pris part; et certains enfants furent envoyés à Théra et reçus dans des couvents catholiques. »

Les jésuites se sont faits dans la ville des auxiliaires du gouvernement italien. L'assassinat d'Humbert, au service duquel on bré à la cathédrale catholique de Corfou, n'étaient pas à ce que la *Fratello e Sorella* mutuo Soccorso envahit l'église et y jouât l'hymne italien.

Outre les œuvres de philanthropie, il existe une école de garçons avec classes de latin et de grec du soir et une école de filles tenue par les sœurs de la Miséricorde. Dans ces écoles, les professeurs français sont enseignés au détriment de l'histoire grecque sacrifiée à l'enseignement de celle de la papauté et de l'Europe catholique. Pour comble de scandale, des officiers italiens et de hauts magistrats envoient leurs filles à cette école, bien qu'il existe dans la ville une école dépendant de la Société de l'enseignement d'Athènes. Ce sont des enfants qui fréquentent en majorité cette institution antinationale; « en sorte que le petit Hellénisme encore non formé étouffe dans cette éternelle atmosphère d'italianisme; et les deux seuls professeurs grecs sont l'un israélite, l'autre catholique. »

Mais là ne se borne pas l'action de l'école italienne de Corfou. Ses professeurs passent le détroit et vont continuer leur œuvre en Épire : « et connaissant ce qu'ils se permettent en terre grecque, on peut imaginer ce qu'ils font chez nos frères à demi esclaves. »

En dehors de la propagande par les écoles, la *Metarrhythmisis* dénonce la propagande par le pavillon. Jusqu'ici, la seule Compagnie *Florio Rubattino* faisait le service de la côte épirote et albanaise; maintenant une Compagnie *Puglia* vient jusque dans le golfe d'Ambracie et rejoint les ports épirotes aux ports d'Italie; elle touche une subvention de 50,000 francs du gouvernement italien, ce qui indique assez pour quels motifs elle a été établie. Une troisième ligne, *Italia*, a été fondée depuis lors; l'agent en est un vice-consul italien, autrefois vice-président de l'Union helléno-latine de Rome.

Et voilà pourquoi la *Metarrhythmisis* pousse le cri d'alarme et supplie les gouvernements de veiller au salut de Corfou que les Hellènes appellent Corcyre.

P. Q.

MACÉDOINE

La crise patriarcale

Une crise analogue à celle qui amena, après de longues luttes, la constitution de l'archevêque bulgare, menace à nouveau le patriarcat œcuménique de Constantinople. Les éléments Hellènes-Koutzovaques d'une part, slaves de Bosnie-Herzégovine, d'autre part — exigent le droit de célébrer leur culte dans leur langue maternelle.

Le patriarcat, de son côté, cherche inutile-

des intellectuels, des écrivains, des marchands, des ouvriers, des paysans, réclament la constitution. Une manifestation y eut lieu, en plus, au théâtre, où, lors d'une représentation, l'on cria : « A bas l'aristocratie ! » La police fit irruption dans les loges; elle emmena cinq jeunes gens, élèves de l'école technique moyenne, mais ne les garda point et prit seulement leurs noms.

Nous n'allons pas faire le tour de toutes les villes de la Russie, où les forces locales profitent de la moindre occasion pour élever leurs voix et pour se joindre aux frères des deux capitales. Par ce qui précède, l'on peut se rendre compte que la Russie qui pense, la Russie civilisée toute entière est en ébullition. Toute en-

ment à intriguer auprès d'Yldiz, en y dénonçant le mouvement koutzovalaque comme un mouvement politique. Il n'empêchera pas la publication d'un firman qui reconnaîtra la nationalité Koutzovalaque, et ses droits d'administrer elle-même, ses écoles et ses églises. Le firman paraîtra sans doute et le patriarcat n'y répondra, dans son abandon, que par des protestations et en déclarant les Koutzovalaques schismatiques, comme il l'a fait jadis pour les Bulgares. Mais il est plus que vraisemblable que les autres groupes de l'Eglise orthodoxe refuseront de voir une atteinte à ces dogmes, dans le fait qu'une nation prétend célébrer les cérémonies du culte dans sa langue maternelle.

Les demandes formulées par le gouvernement roumain, en faveur des communautés roumaines en Macédoine, ont trouvé, tous ces derniers temps, un fort appui auprès des cabinets de Saint-Pétersbourg, d'Angleterre et de France. Les ambassadeurs de ces trois puissances ont fait, à plusieurs reprises, des démarches énergiques auprès de la Porte et du Palais de Yldiz pour que les communautés roumaines, récemment formées en Macédoine, fussent officiellement reconnues. A la suite de ces démarches le Patriarcat ecuménique était sans cesse appelé au Palais de Yldiz.

Tahsin-pacha, premier secrétaire, ne cessait de demander que le patriarcat reconnût les susdites communautés, mais Sa Sainteté opposait chaque fois à cette injonction un *non possumus* catégorique. Tahsin-pacha ne manquait pas cependant de revenir sur la question et de déclarer au patriarcat que le gouvernement ottoman se trouvait obligé par les susdits cabinets de donner satisfaction au *desideratum* des Roumains et que, par conséquent, le refus du patriarcat serait considéré comme non avenu.

Le patriarcat ne transigeait point, mais insistait sur son refus, alléguant que toute concession équivaldrait à un démembrement de l'Eglise.

Les choses devenaient si compromettantes pour le clergé hellène lui-même que le métropolitain de Monastir, Mgr Joachim Zarapoulo, écrivit, il n'y a pas longtemps, au patriarcat que Hilmî-pacha ne donnait, depuis quelque temps, aucune suite à ses demandes ayant trait à la question roumaine et qu'il lui avait même déclaré qu'il agissait de la sorte sur les instructions formelles de son gouvernement.

*
*
*

De même, relativement à la question de Bosnie et d'Herzégovine, le Patriarcat a eu en core à subir une crise assez grave. Le Patriarcat ayant cru opportun, en effet, de soutenir devant le Synode les desiderata du gouvernement austro-hongrois, et, à cette occasion, de faire des remarques assez vives sur les passions des partis qui divisent le Synode, le leader de l'opposition, le Métropolitain de Durazzo s'est permis en plein Synode de le critiquer vivement. Il s'en est suivi un blâme à l'adresse de Mgr Procopios, et ordre de s'abstenir d'assister à deux ou trois séances consécutives du Synode. Le lendemain, comme il n'était, en effet, pas admis à la séance, les huit prélats de l'opposition se retirèrent : la crise était ouverte.

Nous nous bornerons à en rappeler brièvement les phases essentielles :

Le Patriarcat adressa au Métropolitain de Durazzo une lettre lui signifiant qu'il mettait fin à son mandat comme membre du Synode. Sur quoi, les huit prélats refusèrent de paraître au Synode, tant que la lettre de révocation ne serait pas retirée. S'étant heurtés à un refus obstiné, tous les membres de l'opposition, réunis en séance, déclarèrent le Patriarcat déchu.

De son côté, le Patriarcat tint séance plénière le lendemain, et, bien que le quorum nécessaire ne fût pas atteint (sur vingt membres, douze seulement étaient présents), proclama la séance légalement constituée, se basant sur quelques précédents, dans des cas

de force majeure. Il fut alors décidé de procéder au renvoi des quatre prélats de l'opposition, et à leur remplacement. Mais il faut noter que, contrairement à l'usage, ce fut le Patriarcat seul, et en dehors de l'assemblée, qui nomma les quatre nouveaux Métropolitains.

En réponse à cette attitude, les prélats de l'opposition réunis en séance à part, au domicile et sous la présidence du Métropolitain d'Ephèse, ont adressé à la Porte un « mazbata ». Voici les principaux griefs qui y étaient formulés :

1° Le Patriarcat, se comportant d'une façon anticanonique et qualifié d'insulte, et cela avec une arrière-pensée, la libre expression de l'opinion du Métropolitain de Durazzo.

2° Il a empêché, sans que le Synode se soit prononcé, le Métropolitain de Durazzo d'assister à la messe patriarcale.

3° Il a mis fin au mandat de membre du saint Synode de ce même prélat sans lui avoir au préalable infligé le blâme et l'avertissement prévus par les règlements.

4° Il a saisi, contrairement aux règlements du Patriarcat, le consult mixte d'une affaire purement synodale.

5° Contrairement aux règlements du Patriarcat, les mêmes laïques ont pris une décision contre les prélats, membres du Synode.

6° Il a proclamé une réunion de membres laïques et cléricaux, des deux corps administratifs, comme séance légalement constituée, bien que le quorum ne fût pas obtenu ; et, en général, il a, dans plusieurs questions, suivi une politique tout à fait contraire aux règlements et aux canons.

Il est fait ici particulièrement allusion à la proposition du Patriarcat au saint Synode d'accepter une somme de 1,000 livres offerte par le gouvernement austro-hongrois, ce qui constitue un acte de simonie.

Le mazbata conclut que, pour toutes ces raisons « les prélats soussignés déclarent que la coopération du Synode avec le Patriarcat devient impossible et que le Patriarcat est en faute devant le saint Synode, coupable de conduite anticanonique, et par conséquent « déchu. »

Le ministre fit alors des démarches auprès du Patriarcat pour obtenir un règlement amiable de la crise, mais en vain. De leur côté les huit prélats firent savoir à Veha bey, qu'ayant soumis leurs griefs au Sultan, ils attendaient de l'équité et de la justice du souverain la solution du débat, mais ils se sont déclarés opposés à tout arrangement à l'amiable.

On comprend que les cercles de Yldiz Kiosk soient très hésitants en ce qui concerne l'issue que comporte la crise patriarcale.

On craint des troubles dans la population ainsi que de sérieux embarras de la part des prélats de l'opposition. Cela explique pourquoi le grand vizir recevant, il y a quelques jours, la visite de deux Métropolitains de l'opposition, leur a recommandé d'éviter des démonstrations de la part de la population.

Tahsin Pacha, en recevant les mêmes prélats, a également attiré leur attention sur la tendance des différentes nationalités de la Macédoine, à profiter de la crise patriarcale pour susciter de nouvelles difficultés au Patriarcat et au gouvernement.

Avant de soumettre l'affaire patriarcale au conseil des ministres, le ministre de la justice a envoyé au patriarcat Baha bey, pour demander au Patriarcat quels sont les précédents sur lesquels il s'est appuyé pour procéder aux mesures que l'on sait contre quatre prélats du Synode.

Cependant le conseil des ministres a rejeté les mazbatas des deux parties en litige, et en a référé au Palais. Ce dernier a beaucoup insisté pour une solution amiable. En effet, Ibrahim Pacha, grand maître des cérémonies, a dit au Patriarcat, qui s'était rendu au Palais, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Sultan,

que le Sultan approuve seulement le renvoi du Métropolitain de Durazzo. Le ministre de la justice, se conformant à l'ordre du Palais, a appelé, à son tour, auprès de lui, les huit prélats de l'opposition, et leur a déclaré que le désir du Sultan était qu'ils s'entendissent avec le Patriarcat. Ils ont répondu qu'ils étaient prêts à satisfaire ce désir exprimé par le souverain, en oubliant tous leurs griefs contre le Patriarcat et en reprenant leurs relations avec Sa Sainteté, mais à la condition que le Patriarcat, de son côté, pratiquât le même oubli.

A la suite de cette déclaration, le ministre a fait appeler le Patriarcat et lui a exposé la nécessité de reprendre ses relations avec les prélats synodaux.

Le Patriarcat a déclaré qu'il ne peut revenir sur sa décision, en ce qui a trait au renvoi de quatre membres du Synode, et qu'il ne restait au Sultan qu'à le destituer s'il n'approuvait pas son attitude.

Le Patriarcat a convoqué ensuite les membres laïques et les cinq prélats du Synode qui l'appuient, et cette assemblée a également décidé de maintenir sa précédente décision sur le renvoi des quatre prélats.

A l'issue de la séance, le Patriarcat s'est rendu au Palais pour communiquer par écrit cette résolution au premier secrétaire.

Le résultat de l'entrevue avec Tahsin-Pacha est que les démarches en vue d'un arrangement à l'amiable n'ayant pas abouti, l'affaire sera de nouveau transmise à la Sublime-Porte, dont la décision définitive sera soumise à la ratification du Sultan.

Cependant, l'opposition patriarcale, voyant les dispositions défavorables du Palais à son endroit, se montre maintenant moins intransigeante, et est plutôt disposée à accepter une transaction.

On ne parle plus de déchéance du Patriarcat ; on avoue que l'on n'avait pas eu l'intention de réaliser cette menace.

L'attitude du Métropolitain de Chalcédoine contribue beaucoup à décourager l'opposition.

Il a envoyé un communiqué à la presse grecque démentant ses prétendues entrevues avec un Métropolitain, en vue de coopérer avec l'opposition pour provoquer la chute du Patriarcat.

Une autre raison de découragement est que plusieurs évêques, hostiles au Patriarcat, ont reçu des lettres de leurs diocésains, les menaçant d'un mauvais parti s'ils conservent leur attitude dans la question patriarcale.

Par contre le Patriarcat ne cesse de produire des flatteries au parti laïque qui l'appuie. Cela explique la manifestation qui fut faite récemment au Patriarcat. En effet, il y a une semaine à peine, les membres de l'opposition du Synode ayant déclaré au Patriarcat qu'ils étaient prêts, sur le désir du ministre des cultes, à rentrer au Synode, le Patriarcat refusa, déclarant qu'après ce qui s'était passé, tout travail en commun était devenu impossible ; mais qu'il soumettrait toutefois leur déclaration à l'opinion du conseil commun.

On trait loin, si l'on poursuivait le récit détaillé des conflits qui surgissent continuellement entre le Saint-Synode et le Patriarcat, d'une part, entre la Porte et le Patriarcat, de l'autre. Nous avons eu soin d'en signaler les plus caractéristiques pour bien faire voir que le haut clergé grec de Constantinople fait tout son possible pour maintenir son prestige, très compromis depuis la création de l'Exarchat.

F. PIETRICH.

Une interview de M. Jean Bratiano

Il y a quelques jours, un rédacteur de la *Politische Correspondenz* de Vienne publiait une très intéressante interview qu'il avait eue avec

M. Jean Bratiano, ministre des affaires étrangères de Roumanie.

M. Bratiano a fait des déclarations très nettes et très catégoriques, dont voici l'analyse.

Il a commencé par déclarer que, quoique le calme soit loin de régner en Macédoine, il est plus que probable que de nouvelles complications ne surgiront pas. En ce qui concerne la question des Roumains de Turquie, il faut espérer que leurs modestes demandes trouveront enfin leur réalisation. La confiance de la Roumanie réside dans le fait que les intérêts de cette partie de la population de Turquie, se trouvent en parfaite concordance avec de grands intérêts : le maintien du statu quo, et la réalisation du programme des réformes, qui créeront un régime d'égalité politique entre toutes les nationalités de Macédoine. Les Koutzo-Valaques, qui constituent un précieux élément de paix, et dont les hautes qualités intellectuelles et morales sont très appréciées, ont, bien entendu, toutes les sympathies de leurs frères de Roumanie, qui s'efforcent de défendre leur individualité ethnique, si longtemps méconnue, grâce à la confusion qu'on a faite entre la na-

ment. Il s'en est suivi un blâme à l'adresse de Mgr Procopios, et ordre de s'abstenir d'assister à deux ou trois séances consécutives du Synode. Le lendemain, comme il n'était, en effet, pas admis à la séance, les huit prélats de l'opposition se retirèrent : la crise était ouverte.

Nous nous bornerons à en rappeler brièvement les phases essentielles :

Le Patriarche adressa au Métropolitain de Durazzo une lettre lui signifiant qu'il mettait fin à son mandat comme membre du Synode. Sur quoi, les huit prélats refusèrent de paraître au Synode, tant que la lettre de révocation ne serait pas retirée. S'étant heurtés à un refus obstiné, tous les membres de l'opposition, réunis en séance, déclarèrent le Patriarche déchu. De son côté, le Patriarche tint séance plénière le lendemain, et, bien que le quorum nécessaire ne fût pas atteint (sur vingt membres, douze seulement étaient présents), déclama la séance légalement constituée, se basant sur quelques précédents, dans des cas

précédents de l'opposition. Cela explique pourquoi le grand vizir recevant, il y a quelques jours, la visite de deux Métropolitains de l'opposition, leur a recommandé d'éviter des démonstrations de la part de la population.

Tahsin Pacha, en recevant les mêmes prélats, a également attiré leur attention sur la tendance des différentes nationalités de la Macédoine, à profiter de la crise patriarcale pour susciter de nouvelles difficultés au Patriarcat et au gouvernement.

Avant de soumettre l'affaire patriarcale au conseil des ministres, le ministre de la justice a envoyé au patriarcat Baha bey, pour demander au Patriarche quels sont les précédents sur lesquels il s'est appuyé pour procéder aux mesures que l'on sait contre quatre prélats du Synode.

Cependant le conseil des ministres a rejeté les mazbatas des deux parties en litige, et en a référé au Palais. Ce dernier a beaucoup insisté pour une solution amiable. En effet, Ibrahim Pacha, grand maître des cérémonies, a dit au Patriarche, qui s'était rendu au Palais, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Sultan,

étaient prêts, sur le désir du ministre des cultes, à rentrer au Synode, le Patriarche refusa, déclarant qu'après ce qui s'était passé, tout travail commun était devenu impossible ; mais qu'il soumettrait toutefois leur déclaration à l'opinion du conseil commun.

On irait loin, si l'on poursuivait le récit détaillé des conflits qui surgissent continuellement entre le Saint-Synode et le Patriarche, d'une part, entre la Porte et le Patriarcat, de l'autre. Nous avons eu soin d'en signaler les plus caractéristiques pour bien faire voir que le haut clergé grec de Constantinople fait tout son possible pour maintenir son prestige, très compromis depuis la création de l'Exarchat.

F. PIETRICH.

Une interview de M. Jean Bratiano

Il y a quelques jours, un rédacteur de la *Politische Correspondenz* de Vienne publiait une très intéressante interview qu'il avait eue avec

M. Jean Bratiano, ministre des affaires étrangères de Roumanie.

M. Bratiano a fait des déclarations très nettes et très catégoriques, dont voici l'analyse.

Il a commencé par déclarer que, quoique le calme soit loin de régner en Macédoine, il est plus que probable que de nouvelles complications ne surgiront pas. En ce qui concerne la question des Roumains de Turquie, il faut espérer que leurs modestes demandes trouveront enfin leur réalisation. La confiance de la Roumanie réside dans le fait que les intérêts de cette partie de la population de Turquie, se trouvent en parfaite concordance avec de grands intérêts : le maintien du statu quo, et la réalisation du programme des réformes, qui créeront un régime d'égalité politique entre toutes les nationalités de Macédoine. Les Koutzo-Valaques, qui constituent un précieux élément de paix, et dont les hautes qualités intellectuelles et morales sont très appréciées, ont, bien entendu, toutes les sympathies de leurs frères de Roumanie, qui s'efforcent de défendre leur individualité ethnique, si longtemps méconnue, grâce à la confusion qu'on a faite entre la nationalité et la religion.

Il n'y a pas bien longtemps, lorsque le patriarcat grec était le seul représentant du christianisme en Turquie, l'hellénisme et le christianisme étaient confondus dans la même idée. Mais l'équivoque n'a pas disparu, dit M. Bratiano ; aujourd'hui même, ceux qui s'appellent Koutzo-Valaques, et qui avouent être Roumains, emploient — un certain nombre seulement, il est vrai — à côté de la langue roumaine, le grec, dans leurs relations avec les étrangers. Mais, même ceux là, dans leur famille, avec leur femme et leurs enfants, parlent exclusivement le roumain. Pour soutenir leurs prétentions ethniques, les Grecs ont inventé un euphémisme diplomatique très ingénieux, en appelant les Roumains, *Grecs vlachophones*, c'est-à-dire : Grecs qui parlent le valaque !

Malgré toutes les difficultés, l'élément valaque fait de très grands progrès et, chaque jour, une nouvelle communauté valaque se constitue en Macédoine. Les difficultés proviennent du patriarcat grec, qui s'imagine qu'au vingtième siècle, la discipline religieuse peut étouffer la conscience nationale d'un peuple.

L'activité que développe le patriarcat à cette fin, présente un véritable caractère de brutalité. Les prêtres qui ont des sentiments roumains sont excommuniés ; les morts qui dans leur vie ont montré des sentiments analogues, sont enterrés hors du cimetière chrétien ; ceux qui veulent suivre les offices religieux sont obligés de signer des déclarations écrites antiroumaines. Chaque école roumaine soulève un flot d'intrigues et de basses manœuvres auprès des autorités ottomanes.

Employer la langue valaque dans les églises roumaines, est pour le patriarcat le pire des péchés. Pourtant, quoique excellents orthodoxes, les Russes prient en russe, les Serbes en serbe, les Roumains de Roumanie en roumain. Seulement les Roumains de Turquie se voient — sous peine d'excommunication majeure — obligés de prier en grec.

Nous n'avons pas cessé — continue M. Bratiano — tous nos efforts pour amener le patriarcat aux sentiments qui correspondent à son caractère ecuménique.

M. Bratiano a terminé en montrant que la question roumaine, demande une solution immédiate. Placées dans le cadre du programme de Muerzsteg, les demandes des Koutzo-Valaques, n'ont rien d'exagéré. L'amour de l'ordre, a fait que, jusqu'à présent, les Koutzo-Valaques ont souffert en silence, en l'attente d'une vie meilleure. Mais la réalisation de leurs demandes tarde trop longtemps. Pris entre l'excommunication du prêtre et le revolver du *comitadgi*, ces malheureux perdront toute patience.

Al. L. O.

POUR LA MACÉDOINE

HHP-1401-23

L'urgence des réformes — Les arrangements austro-russes.

VIENNE, 13 janvier. — Les nouvelles signalant de nouveaux désordres sur la frontière macédonienne et un regain d'activité de la part des comités macédoniens plaident en faveur de l'urgence qu'il y a à améliorer la situation en Macédoine. On dit que les grandes puissances ont été confidentiellement informées de la teneur des arrangements négociés par le comte Lamsdorff et le comte Goluchowski, et du caractère des réformes pour l'aboutissement desquelles la Russie et l'Autriche-Hongrie exerceront sous peu une pression auprès du gouvernement ottoman.

Comme on l'a déjà déclaré, ces réformes ont trait : premièrement à la réorganisation de la gendarmerie turque et secondement à l'amélioration des méthodes de perception et de dépenses des revenus de la province. On a pris spécialement

Dans la matinée qui suivit le pique-nique, la Principessa et M. Brand étaient assis en face l'un de l'autre, dans le pavillon de pierre situé au centre du jardin du Monastère.

C'était la première fois qu'elle le recevait ailleurs que dans la grande salle sombre et vide, et il semblait à M. Brand qu'elle s'était transformée en quittant son habituelle prison. Ses manières avaient une vivacité presque juvénile ; jamais ses yeux n'avaient eu tant d'éclat ; jamais la magie de son sourire n'avait été aussi irrésistible.

Elle avait accueilli son visiteur par ces mots de triomphe :

— Nous sommes sauvés ! Notre œuvre est accomplie. On peut les considérer comme lancés ! Après l'événement d'hier, il n'est pas possible qu'ils se revoient sans que la crise se dénoue. Je sais ce que Luigi demandera, et je ne doute pas que la charmante Principessa ne le lui accorde. Ah ! si non Brand, par signor Brand, il faut que vous buvez à la santé de nos enfants !

soin de limiter le nombre et la portée des améliorations proposées, de telle sorte que le sultan ne puisse avoir aucun prétexte pour les repousser et qu'aucune difficulté pratique ne puisse empêcher leur réalisation. On espère que ces réformes pourront être mises en vigueur au commencement de février. (*Times.*)

Escadre de la Méditerranée.

Le vice-amiral Pottier, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, vient de recevoir la lettre suivante :

« Monsieur, le vice-amiral, ^{HHP.1401-29}
M. Rouvier, ministre des finances, et M. Poullan, député des Alpes-Maritimes, m'ont transmis, en les recommandant à mon attention, des demandes tendant à obtenir que l'escadre de la Méditerranée séjourne plus fréquemment en rade de Villefranche.

J'ai répondu à MM. Rouvier et Poullan que cette force navale, qui avait été empêchée l'hiver dernier de se rendre à Villefranche à cause de

le
de
sc
qu
es
R
CO
sa
la
te
se

EN MACÉDOINE

UN LIVRE JAUNE

Confirmation des brutalités turques — Ce qu'écrivent nos représentants à l'étranger — L'attitude des puissances européennes — Initiative de la France.

Ceux qui, hier, en ouvrant le Livre Jaune que M. Delcassé a fait distribuer aux membres du Parlement et en feuilletant les soixante pages qu'il contient, pensaient y trouver un démenti ou tout au moins une atténuation aux nouvelles lamentables qui depuis plus de deux mois nous arrivent de Macédoine; ceux



M. DELCASSÉ

qui, malgré tout, conservaient l'espoir que tout cet ensemble de dépêches relatant des brutalités d'un autre âge, des systèmes de répression d'une autre époque, des exactions d'un autre monde étaient sinon complètement fausses, du moins considérablement exagérées; ceux qui se refusaient à croire qu'un nouveau défi, à quelques années de date des massacres d'Arménie, pût de nouveau être jeté à la face de l'Europe, ceux-là ont été cruellement déçus.

Il n'est pas, en effet, toujours besoin de lire à travers les lignes des dépêches diplomatiques de M. Constans et de M. Bapst à Constantinople, de M. de La Boulinière à Sofia et des consuls de France à Salonique ou à Monastir pour voir que ce qui se passe à cette heure en Macédoine est la répétition exacte de ce qui a commencé par se passer en Arménie; il n'est pas toujours besoin de dépouiller de leur sécheresse et de leur concision diplomatique les correspondances de nos représentants en Turquie et en Bulgarie pour voir que ce qui les préoccupe, ce ne sont pas les quelques bandes d'agitateurs ou de révolutionnaires qui parcourent la Macédoine, mais c'est la pluie de sang qui se prépare et qui a déjà commencé à tomber sur la malheureuse province.

Pas une semaine, d'ailleurs, ne se passe où ils ne signalent, les uns ou les autres, quelque exaction, quelque brutalité, quelque cruauté.

Le 26 janvier — écrit à la date du 4 mars 1902, M. Max Chouffler, vice-consul de France à Monastir — le vali de Monastir, averti que plusieurs chefs des comités s'étaient réunis à Ekchi-Sou, envoyait le capitaine Rifaat bey avec cent cavaliers pour se saisir des conspirateurs. Au lieu de marcher directement sur Ekchi-Sou, Rifaat bey s'attardait dans les villages voisins à lever deux cents bachibouzouks. Les conspirateurs avertis eurent le temps de fuir, mais les habitants du village payèrent pour eux; ils furent battus et cruellement maltraités.

Avant l'arrivée des zaptiés et des autorités turques, les habitants de Jabeni et de Barachani avaient été maltraités, liés d'abord, puis bâtonnés par les bachibouzouks. Une plainte adressée au vali de Monastir par les habitants de Barachani a été repoussée; quelques bachibouzouks du village turc d'Ostritza sont toujours installés à Barachani et, sous l'œil des zaptiés, continuent leurs perquisitions.

Le 6 octobre, c'est M. Constans lui-même qui télégraphie :

A Monastir même, et dans des villages peu éloignés, les Turcs ont répondu, en massacrant plusieurs chrétiens, aux meurtres dont avaient été victimes deux gardes champêtres et un intendant de ferme musulmans tués par des Bulgares. D'autre part, le tribunal criminel de Monastir juge sans cesse, et sans discernement condamne un grand nombre de Bulgares.

Le 20 octobre, c'est M. de La Boulinière, ministre plénipotentiaire de France à Sofia, qui insiste et déclare que *tout le danger vient des procédés de répression des Turcs*, et c'est M. Steeg, consul de France à Salonique, qui dit ironiquement :

M. Bakhmetieff m'a dit que son consul à Philippopolis, envoyé en mission du côté de Dubitza et Kustendil, avait compté plus de six cents personnes inoffensives, vieillards, femmes, enfants, fuyant devant les Turcs. Il en arriverait, tous les jours, des centaines et, d'après M. Bakhmetieff, leur nombre dépassera le millier avant la fin du mois.

Le 3 décembre, le consul de France à Salonique annonce que « cet hiver un grand nombre d'habitants se trouveront sans abri et sans pain par suite du nombre de villages insurgés qui ont été pillés ou brûlés ».

Le 15 décembre 1902, M. Edmond Bapst, notre chargé d'affaires à Constantinople, écrit de Péra comme suit à M. Delcassé :

Péra, le 15 décembre 1902.

D'après tous les renseignements que je reçois et qui concordent avec ceux des autres ambassades, jamais les exactions et les brutalités n'auraient été plus nombreuses de la part de la gendarmerie et de la troupe régulière. Des caïennes volantes sillonnent le pays pour rechercher les armes et les saisir; pendant leurs perquisitions, elles sont logées chez l'habitant et profitent de cette circonstance pour dévaliser celui-ci. Le directeur du chemin de fer de Salonique-Monastir me disait avant-hier que, les jours de paye, les employés de la compagnie étaient régulièrement dépouillés par les soldats chargés de garder la voie.

L'ambassadeur de Russie m'a entretenu de ce redoublement de persécution contre les populations macédoniennes : il constate que les violences des Turcs affolent la population macédonienne qui émigre en foule dans la principauté de Bulgarie; le gouvernement princier est impuissant à contenir le sentiment de colère que l'afflux de ces malheureux excite contre les Turcs; si d'ici peu le calme et la sécurité ne sont pas rétablis en Macédoine, on ne saurait prévoir ce qui peut advenir.

EDMOND BAPST.

Et, enfin, le 30 décembre dernier — il y a aujourd'hui exactement un mois — M. Bapst, revenant à la charge, mande de nouveau à son ministre :

Péra, le 30 décembre 1902.

Malgré tous les communiqués rassurants, l'état de la population en Macédoine reste toujours des plus lamentables. L'ambassadeur de Russie, que j'ai vu assez longuement hier, m'a dit qu'il est littéralement assailli de plaintes très circonstanciées ayant toutes pour cause des abus et des exactions graves commis par l'armée ou l'administration. Les Albanais surtout, qui composent un des régiments stationnés en Macédoine, se livrent sans relâche à des excès qui rappellent ceux de l'année 1876. M. Zinovieff ne se lasse pas de remettre à la Porte des notes où il signale un à un tous les faits dûment contrôlés par lui et où il en réclame la punition.

J'ai eu communication de quelques extraits du rapport rédigé par Mme Bakhmetieff, femme de l'agent russe à Sofia, à la suite de la visite qu'elle avait faite aux campements des réfugiés macédoniens auprès du monastère de Rylo. Ce rapport donne sur les traitements auxquels plusieurs de ces réfugiés ont été soumis de la part des Turcs des détails dont la connaissance ne pourra qu'exacer davantage l'animosité et le désir de vengeance de la race bulgare.

C'est d'ailleurs le dernier message de Constantinople que mentionne le Livre Jaune.

qui, malgré tout, conservaient l'espoir que tout cet ensemble de dépêches relatant des brutalités d'un autre âge, des systèmes de répression d'une autre époque, des exactions d'un autre monde étaient sinon complètement fausses, du moins considérablement exagérées; ceux qui se refusaient à croire qu'un nouveau défi, à quelques années de date des massacres d'Arménie, pût de nouveau être jeté à la face de l'Europe, ceux-là ont été cruellement déçus.

* *

Il n'est pas, en effet, toujours besoin de lire à travers les lignes des dépêches diplomatiques de M. Constans et de M. Bapst à Constantinople, de M. de La Boulinière à Sofia et des consuls de France à Salonique ou à Monastir pour voir que ce qui se passe à cette heure en Macédoine est la répétition exacte de ce qui a commencé par se passer en Arménie; il n'est pas toujours besoin de dépouiller de leur sécheresse et de leur concision diplomatique les correspondances de nos représentants en Turquie et en Bulgarie pour voir que ce qui les préoccupe, ce ne sont pas les quelques bandes d'agitateurs ou de révolutionnaires qui parcourent la Macédoine, mais c'est la pluie de sang qui se prépare et qui a déjà commencé à tomber sur la malheureuse province.

Pas une semaine, d'ailleurs, ne se passe où ils ne signalent, les uns ou les autres, quelque exaction, quelque brutalité, quelque cruauté.

Le 26 janvier — écrit à la date du 4 mars 1902, M. Max Chouffer, vice-consul de France à Monastir — le vali de Monastir, averti que plusieurs chefs des comités s'étaient réunis à Ekchi-Sou, envoyait le capitaine Rifaat bey avec cent cavaliers pour se saisir des conspirateurs. Au lieu de marcher directement sur Ekchi-Sou, Rifaat bey s'attardait dans les villages voisins à lever deux cents bachibouzouks. Les conspirateurs avertis eurent le temps de fuir, mais les habitants du village payèrent pour eux; ils furent battus et cruellement maltraités.

Avant l'arrivée des zaptiés et des autorités turques, les habitants de Jabani et de Barachani avaient été maltraités, les d'abord, puis bâtonnés par les bachibouzouks. Une plainte adressée au vali de Monastir par les habitants de Barachani a été repoussée; quelques bachibouzouks du village turc d'Ostritza sont toujours installés à Barachani et, sous l'œil des zaptiés, continuent leurs perquisitions.

Le 6 octobre, c'est M. Constans lui-même qui télégraphie :

A Monastir même, et dans des villages peu éloignés, les Turcs ont répondu, en massacrant plusieurs chrétiens, aux meurtres dont avaient été victimes deux gardes champêtres et un intendant de ferme musulmans tués par des Bulgares. D'autre part, le tribunal criminel de Monastir juge sans cesse, et sans discernement condamne un grand nombre de Bulgares.

* *

Le 20 octobre, c'est M. de La Boulinière, ministre plénipotentiaire de France à Sofia, qui insiste et déclare que *tout le danger vient des procédés de répression des Turcs*, et c'est M. Steeg, consul de France à Salonique, qui dit ironiquement :

Une répression dégénérant en massacres serait, sans doute, le moyen le plus expéditif de faire régner ensuite un certain ordre en Macédoine. Il est certain que les hauts faits des bandes révolutionnaires ont profondément irrité la population musulmane contre les Bulgares, et nombreux sont ceux qui n'attendent qu'un signe pour rendre au sultan le service de le débarrasser des agitations en « faisant comme en Arménie ». Ces dispositions de l'élément musulman ne sont peut-être pas le moindre danger de la situation actuelle.

Le 19 novembre, c'est M. Bonnardet, gérant le consulat de France à Sofia, en l'absence de M. de La Boulinière, qui écrit :

Le récit des souffrances des frères macédoniens abandonnés aux vengeances turques excite une certaine émotion. On dit même qu'une agitation se manifesterait parmi les officiers bulgares d'origine macédonienne, au nombre de mille environ. Ils songeraient, dit-on, à démissionner en masse, ne voulant pas rester l'arme au pied quand la vie de leurs proches est en danger. Je doute fort qu'une pareille menace se réalise.

Quoi qu'il en soit, le nombre des réfugiés qui franchissent la frontière est considérable.

Et, enfin, le 30 décembre dernier — il y a aujourd'hui exactement un mois — M. Bapst, revenant à la charge, mande de nouveau à son ministre :

Péra, le 30 décembre 1902.

Malgré tous les communiqués rassurants, l'état de la population en Macédoine reste toujours des plus lamentables. L'ambassadeur de Russie, que j'ai vu assez longuement hier, m'a dit qu'il est littéralement assailli de plaintes très circonstanciées ayant toutes pour cause des abus et des exactions graves commis par l'armée ou l'administration. Les Albanais surtout, qui composent un des régiments stationnés en Macédoine, se livrent sans relâche à des excès qui rappellent ceux de l'année 1876. M. Zinovieff ne se lasse pas de remettre à la Porte des notes où il signale un à un tous les faits dûment contrôlés par lui et où il en réclame la punition.

J'ai eu communication de quelques extraits du rapport rédigé par Mme Bakhtmetieff, femme de l'agent russe à Sofia, à la suite de la visite qu'elle avait faite aux campements des réfugiés macédoniens auprès du monastère de Rylo. Ce rapport donne sur les traitements auxquels plusieurs de ces réfugiés ont été soumis de la part des Turcs des détails dont la connaissance ne pourra qu'exciter davantage l'animosité et le désir de vengeance de la race bulgare.

C'est d'ailleurs le dernier message de Constantinople que mentionne le Livre Jaune.

autorise seances.
A la demande de M. Doumer, président de la commission du budget, la discussion des interpellations qui avaient été jointes à celle du budget des affaires étrangères est renvoyée au 16 février.

On aborde immédiatement la discussion des chapitres. M. d'Estournelles de Constant, qui s'est fait le protagoniste ardent du désarmement et de la paix en Europe, s'étonne que l'on n'ait point inscrit au budget des affaires étrangères un chapitre spécial comportant un crédit pour les dépenses afférentes à l'institution de la cour d'arbitrage de La Haye.

Sur la proposition de M. Dubief, rapporteur du budget des affaires étrangères, et avec l'assentiment de M. Delcassé, on décide d'insérer, dès cette année, le chapitre demandé par M. D'Estournelles.

M. Marcel Sembat.

Une première bataille s'engage sur la question de l'ambassade du Vatican. Comme il l'avait déjà fait l'année dernière, M. Marcel Sembat en vient demander la suppression.

M. Delcassé répond que l'ambassade auprès du Vatican est une nécessité politique; il se déclare, de plus, adversaire de la transformation de l'ambassade en légation, que vient proposer M. Paul Meunier.

On vote tout d'abord sur la suppression de l'ambassade. La suppression est repoussée par 325 voix contre 215.

M. Paul Meunier retire alors sa proposition de remplacer l'ambassadeur du Saint-Siège par un simple ministre plénipotentiaire, mais il demande la publication d'un Livre Jaune spécialement consacré à nos relations avec le Vatican.

M. Delcassé ne voit aucun inconvénient à la publication de ce Livre Jaune.

M. Delcassé. — Je ne fais qu'une réserve, c'est que, suivant la règle constante, les réponses ne seront publiées qu'après l'assentiment du Vatican.

Sous le bénéfice de cette observation la Chambre adopte par 331 voix contre 6 une motion de MM. Meunier et Trouin, ainsi conçue :

La Chambre invite le gouvernement à publier un Livre Jaune sur les relations de la France avec le Vatican et sur ses échanges de vues avec le Saint-Siège au sujet des congrégations.

Les écoles d'Orient.

Un deuxième engagement, plus sérieux, a lieu sur les établissements français en Orient et en Extrême-Orient.

M. Dejeante demande la suppression des allocations que le gouvernement donne à ces établissements.

M. Delcassé. — Je prie la Chambre de rejeter la proposition de M. Dejeante.

Ces écoles, au nombre de plus de 300, desservies de plus en plus par des Français, où 100,000 enfants, au lieu de 50,000 il y a cinq ans, apprennent notre langue, s'imprègnent de notre civilisation et forment une riche pépinière où les Français d'initiative viendront prendre, demain, des auxiliaires pour leurs entreprises; ces entreprises sont telles, en Orient, qu'elles

Orient non des religieux, mais des instituteurs, des médecins, des ingénieurs laïques.

M. Dubief a été très vigoureusement applaudi par la majorité républicaine.

Comme conclusion à ce débat, M. Maurice Allard dépose une motion invitant le gouvernement à consacrer tous les crédits aux œuvres d'enseignement laïque.

M. Delcassé. — Avec tout le sentiment de ma responsabilité, je ne puis accepter cet ordre du jour. (Vifs applaudissements au centre.) Il faudrait pour organiser l'enseignement laïque au moins sept millions. La commission du budget est-elle disposée à me les donner ?

Le vote sur la motion de M. Allard a lieu au milieu d'une certaine agitation; elle est repoussée par 304 voix contre 234.

On adopte par contre par 340 voix contre 80 une deuxième motion de M. Michel invitant le gouvernement à faire sur le crédit la part la plus large possible aux établissements laïques.

Les derniers chapitres du budget sont ensuite adoptés.

Séance aujourd'hui à deux heures : on discutera le budget des postes.

Le Sénat

Eloge de M. Raynal — La loi de deux ans — Les services auxiliaires.

Au début de la séance, M. Fallières a prononcé l'éloge de M. Raynal, sénateur de la Gironde, ancien ministre, décédé avant-hier.

M. Fallières. — M. Raynal a, pendant vingt-quatre ans, représenté à la Chambre et au Sénat le département de la Gironde, ce berceau des grands parlementaires de la Révolution et qui a donné, depuis, tant d'illustrations à la tribune. La popularité de notre collègue y était grande parce que son action politique y a été féconde. Sa perte y sera cruellement ressentie.

On a repris ensuite la loi de deux ans et consacré la séance à la discussion d'un amendement de M. de Montfort relatif aux services auxiliaires.

On sait que le ministre de la guerre évalue à 6,000 le nombre des hommes qui seront utilisés pour ces services, tandis que M. Rolland, auteur du projet, propose le chiffre de 30,000 hommes.

Comment alors, demande M. de Montfort, le ministre choisira-t-il ces 6,000 hommes et que fera-t-on des autres ?

M. de Montfort. — Il faut que la loi établisse deux catégories : la première comprenant les hommes susceptibles d'être classés dans les services accessoires, la seconde se composant des hommes qu'on ne peut utiliser qu'en temps de guerre.

Répondant à M. de Montfort, M. Rolland, rapporteur, expose l'économie de l'article 20 qui règle les conditions d'incorporation des services auxiliaires.

M. Rolland. — L'utilisation de ces services a pour objet de remédier au mal des embusqués. Il y a beaucoup de soldats qui sont retirés indûment des troupes combattantes pour être employés à des besognes accessoires que des hommes impropres au service armé peuvent parfaitement accomplir.

Tous les hommes qui auront des infirmités les rendant impropres au service seront exemptés; les autres, nous les utiliserons pour certains emplois.

Quant à savoir sur quelles bases on opérera la sélection, le rapporteur estime que c'est là le rôle de l'autorité militaire.

M. de Montfort insiste en faveur de sa proposition dont M. Bérenger demande le renvoi à la commission.

M. de Freycinet, président de la commission. — Je ne vois pas très bien l'utilité de l'amendement de M. de Montfort. Il ne s'agit en réalité que d'une période transitoire pendant laquelle on ne prendra pas tous les auxiliaires; le choix sera fait par les conseils de revision, qui auront

que parce que son père veut bien m'employer... Laissons donc les choses ainsi; je crois qu'elles sont bien pour tous deux... Et excuse-moi: j'ai hâte de retourner là-bas, car, si tu as pris ta besogne à cœur, j'entends bien me donner, moi aussi, à la nième, tout entier.

Il lui tendait la main, en ayant l'air de l'éloigner déjà.

Philippe le retint.
— Pardon, Tiennet. Encore une minute, s'il te plaît!

Et, essayant de lire en lui, il osa lui poser, sévèrement, cette question :

— Comment as-tu réussi à entrer chez M. Ferrigan ?

Au fond de lui-même, Tiennet eut bien un frémissement; mais il répondit, du ton le plus naturel :

— Eh! mon petit, comme un homme sans emploi trouve à s'employer, dans ce pays où l'on ne vous demande que d'être capable de remplir votre besogne... Et voilà...
— Ah!... ah!... Et... qui t'a donné l'idée

M. Fallières. — M. Raynal a, pendant vingt-quatre ans, représenté à la Chambre et au Sénat le département de la Gironde, ce berceau des grands parlementaires de la Révolution et qui a donné, depuis, tant d'illustrations à la tribune. La popularité de notre collègue y était grande parce que son action politique y a été féconde. Sa perte y sera cruellement ressentie.

On a repris ensuite la loi de deux ans et consacré la séance à la discussion d'un amendement de M. de Montfort relatif aux services auxiliaires.

On sait que le ministre de la guerre évalue à 6,000 le nombre des hommes qui seront utilisés pour ces services, tandis que M. Rolland, auteur du projet, propose le chiffre de 30,000 hommes.

Comment alors, demande M. de Montfort, le ministre choisira-t-il ces 6,000 hommes et que fera-t-on des autres?

M. de Montfort. — Il faut que la loi établisse deux catégories : la première comprenant les hommes susceptibles d'être classés dans les services accessoires, la seconde se composant des hommes qu'on ne peut utiliser qu'en temps de guerre.

Répondant à M. de Montfort, M. Rolland, rapporteur, expose l'économie de l'article 20 qui règle les conditions d'incorporation des services auxiliaires.

M. Rolland. — L'utilisation de ces services a pour objet de remédier au mal des embusqués. Il y a beaucoup de soldats qui sont retirés indûment des troupes combattantes pour être employés à des besognes accessoires que des hommes impropres au service armé peuvent parfaitement accomplir.

Tous les hommes qui auront des infirmités les rendant impropres au service seront exemptés ; les autres, nous les utiliserons pour certains emplois.

Quant à savoir sur quelles bases on opérera la sélection, le rapporteur estime que c'est là le rôle de l'autorité militaire.

M. de Montfort insiste en faveur de sa proposition dont M. Bérenger demande le renvoi à la commission.

M. de Freycinet, président de la commission. — Je ne vois pas très bien l'utilité de l'amendement de M. de Montfort. Il ne s'agit en réalité que d'une période transitoire pendant laquelle on ne prendra pas tous les auxiliaires ; le choix sera fait par les conseils de revision, qui auront

que parce que son père veut bien m'employer... Laissons donc les choses ainsi ; je crois qu'elles sont bien pour tous deux... Et excuse-moi : j'ai hâte de retourner là-bas, car, si tu as pris ta besogne à cœur, j'entends bien me donner, moi aussi, à la même, tout entier.

Il lui tendait la main, en ayant l'air de s'éloigner déjà.

Philippe le retint.

— Pardon, Tiennet. Encore une minute, s'il te plaît !

Et, essayant de lire en lui, il osa lui poser, sévèrement, cette question :

— Comment as-tu réussi à entrer chez M. Ferrigan ?

Au fond de lui-même, Tiennet eut bien un frémissement ; mais il répondit, du ton le plus naturel :

— Eh ! mon petit, comme un homme sans emploi trouve à s'employer, dans ce pays où l'on ne vous demande que d'être capable de remplir votre besogne... Et voilà...

— Ah !... ah !... Et... qui t'a donné l'idée de te présenter chez M. Ferrigan... plutôt que chez un autre ?

Cette fois, le regard de Philippe était si aigu que Tiennet rougit ; mais il ripostait, sans embarras :

— Tu sais... Il y a des noms qui vous frappent plus que d'autres... Déjà, en France, c'est un nom qui m'attirait, quand les journaux parlaient de lui, des trusts, de ces rois de toutes choses qui nous paraissent des personnages de contes de fées... Et puis, cette coïncidence, ce que ta mère m'a dit un jour... Et, à propos, tu as de bonnes nouvelles de ta mère ?

D'excellentes, prononça sèchement Philippe, ne voulant pas parler d'elle et surtout ne pas dire, jusqu'à nouvel ordre, qu'elle était à New-York, avec lui.

Et Tiennet eut bien l'air de l'ignorer, car il dit :

— N'oublie pas de me rappeler à son souvenir, quand tu lui écriras !

Philippe prononça encore, avec insistance :

— Qui, oui... C'est ce que l'on t'a raconté, il y a quelques mois, qui t'a incité, n'est-ce pas, à chercher ici ta voie ?... Il est donc naturel que je m'en considère un peu comme responsable.

Tiennet faillit s'emporter.

— Ah ça ! morbleu !... mais on croirait

Les écoles d'Orient.

Un deuxième engagement, plus sérieux, a lieu sur les établissements français en Orient et en Extrême-Orient.

M. Dejeante demande la suppression des allocations que le gouvernement donne à ces établissements.

M. Delcassé. — Je prie la Chambre de rejeter la proposition de M. Dejeante.

Ces écoles, au nombre de plus de 300, desservies de plus en plus par des Français, où 100,000 enfants, au lieu de 50,000 il y a cinq ans, apprennent notre langue, s'imprègnent de notre civilisation et forment une riche pépinière où les Français d'initiative viennent prendre, demain, des auxiliaires pour leurs entreprises ; ces entreprises sont telles, en Orient, qu'elles

MACÉDOINE

Parmi tant de nuages sombres qui encombrant et attristent l'horizon international en cette fin d'année — guerre d'Extrême-Orient, complications européennes, Maroc, crise constitutionnelle en Russie, en Autriche, en Hongrie, impossibilité pour l'Allemagne de faire aboutir la négociation des traités de commerce dont elle ne peut se passer, visées impériales des États-Unis etc., — il n'en est pas de plus épais ou de plus noirs que ceux qui menacent la péninsule des Balkans.

Quelques mois, quelques semaines à peine séparent les puissances et la Turquie de cette fonte des neiges, de ce retour de la belle saison, c'est-à-dire d'une date que les meilleurs observateurs envisagent comme l'échéance fatale d'une reprise de l'insurrection et de la guerre civile en Macédoine avec la complication éventuelle de la guerre étrangère. Bien loin de voir s'améliorer la condition de ces infortunés vilayets, la diplomatie est forcée de s'avouer à elle-même, avec l'insuffisance radicale des mesures qu'elle a mises en œuvre, l'inefficacité absolue des prétendues réformes sur la fiction desquelles l'inspecteur général Hussein-Hilmy pacha a reçu le mandat de monter la garde.

Une récente démarche des puissances dites de l'entente, c'est-à-dire des cinq États — Autriche, Russie, France, Angleterre, Italie — qui, en dehors de l'Allemagne, ont pris en main, à des degrés divers, l'application du programme de Muerzsteg, a mis en lumière la débilite de la politique commune. Les cinq ambassadeurs, à la suite d'une réunion et sur l'ordre exprès de leurs gouvernements, ont sommé — une fois de plus — la Porte de donner aux officiers de la gendarmerie internationale l'autorité directe, les attributions sans lesquelles leur rôle n'est que de parade.

Nul n'ignore qu'Abdul Hamid ne consentira jamais spontanément — c'est-à-dire sans une énergique pression — à faire une réalité d'une institution où il n'a jamais vu qu'un trompe-l'œil complaisant. Il n'est pas jusqu'à la question du nombre de ces officiers où le sultan ne se montre arrogant et intraitable. Il proteste contre l'adjonction de nouveaux représentants armés de la civilisation occidentale à la petite troupe déjà campée en Macédoine. Et pourtant il n'ignore pas ce qu'une douloureuse et humiliante expérience n'a que trop révélé aux officiers de la gendarmerie internationale, c'est-à-dire la néfaste impuissance où se débattent ces braves gens, et à laquelle un simple accroissement numérique ne saurait à soi seul porter remède!

S'il est un district des trois vilayets où la tentative ait réussi dans une certaine mesure — dans toute la mesure où le permettaient des arrangements délibérément mutilés — c'est bien celui de Serrès où les officiers français, sous un chef distingué et digne de ses collaborateurs, ont fait preuve de dévouement, de tact, d'énergie et d'intelligence. Eh bien! que l'on interroge ces témoins et ces acteurs principaux, et l'on apprendra quelles sont, à dire d'experts, les conditions sans lesquelles cette suprême tentative de pacification ne peut qu'échouer.

C'est précisément dans cette région que viennent de se produire avec un menaçant éclat des incidents dont on trouverait sans doute et sans peine l'exact équivalent dans le reste de la Macédoine, mais qui ont spécialement frappé l'attention dans cette localité.

On ne sait que trop à quels déplorables excès se portent trop souvent les unes sur les autres les diverses fractions rivales et ennemies de la population chrétienne et sujette. Entre Grecs et Slaves, c'est la guerre civile, le cercle vicieux de l'attentat et de la revanche. Et le tragique, c'est qu'il y a un spectateur, le Turc, qui applaudit à ces sinistres folies et qui en profite. Au lieu qu'une entente cordiale se soit établie entre les races opprimées pour conquérir la liberté et se garantir mutuellement les avantages d'un *self-government* équitable, c'est une lutte fratricide. La discorde sévit partout.

À Djumala, les paysans chrétiens slaves se refusent à porter leurs denrées au marché du mercredi et s'y rendent le samedi. D'où colère des juifs qui s'associent aux musulmans. Hadjis de l'Islam et *Komitadjis* chrétiens se menacent. Les autorités saisissent le prétexte. Des villages entiers pâtissent, ceux de Deljantzino, Velishle, Pokovnik, Leshko, Rogodash, Padagh. Le viol, la torture, le meurtre reparaissent.

On sème le vent, on récoltera bientôt la tempête, si à la onzième heure l'Europe ne retrouve quelque clairvoyance et quelque énergie pour intervenir efficacement et prévenir un conflit singulièrement redoutable. HHP-1401-26

AFFAIRES TURQUES

HHP. 1401-44

Les embarras du Trésor — La Porte demande des avances.

CONSTANTINOPLE, 31 janvier. — Le Trésor a commencé aujourd'hui les négociations avec l'agent de la Deutsche Bank pour une avance de 300,000 livres turques sur les profits de la conversion de l'emprunt des pêcheries, qu'on estime à 900,000 livres turques. La Porte demande aussi une avance de 100,000 livres turques à la régie des tabacs.

La situation en Macédoine impose un grand effort au Trésor; car, non seulement cette province ne donne aucun revenu, mais la situation exige des frais fréquents et considérables. (*Times.*)

L'unification de la Dette.

LONDRES, 2 février. — *De notre correspondant particulier.* — Le correspondant du *Times* à Constantinople lui écrit que le sultan est très désireux de mener à bonne fin, et cela dans le plus bref délai, l'unification générale de la Dette, afin que cette opération ne soit pas empêchée par l'augmentation de 1 1/4 0/0 de l'intérêt. Cette augmentation, d'après ce qu'apprend Sa Majesté, sera annoncée par le conseil de la Dette, le 14 mars prochain, dans le cas où l'unification n'aurait pas été conclue avant cette date.

En conséquence, il a été télégraphié au *consortium* des banquiers qui représentent les divers syndicats d'envoyer un délégué à la place de M. Auboyneau, qui a dû partir pour Paris à la suite de la mort soudaine de son père.

Ferid pacha et ses collaborateurs.

LONDRES, 2 février — *De notre correspondant particulier.* — Le correspondant du *Times* à Constantinople écrit: « Il saute aux yeux que Ferid pacha, le nouveau grand-vizir, ne pourra guère travailler en harmonie avec le cabinet tel qu'il est actuellement composé. Tous les autres ministres sont jaloux de l'avancement de Ferid et sont froissés que lui, un Albanais, ait été mis à leur tête.

Le sultan n'est pas mécontent de cet état de choses, car il n'aime guère les cabinets où règne l'union.

A la dernière réunion du conseil, une discussion sur d'importantes mesures militaires a été brusquement close, parce que, en réponse à quelques remarques faites par le grand-vizir, Ali Riza pacha, le séraskier lui avait répondu aigrement: « Votre Altesse fera bien de laisser la discussion des affaires militaires à ceux qui les comprennent. » Sur quoi, une altercation violente s'en était suivie et le grand-vizir avait dû rayer la question de l'ordre du jour.

Quand la réunion prit fin, Ferid s'abs tint, contrairement à l'usage, de reconduire le cheikh ul Islam jusqu'à la porte de la salle du conseil.

Le cheikh ul Islam s'en montra très irrité et exprima avec véhémence son indignation aux autres ministres avant de quitter la Sublime-Porte. (*Times.*)

gnalé hier l'airé mystérieuse de la rue de la Forge-Royale.

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, des passants ayant trouvé un jeune homme grièvement blessé, le transportèrent à l'hôpital Saint-Antoine. Peu de temps après son admission il expirait sans avoir repris connaissance.

M. Guicheteau, commissaire de police du quartier de la Roquette, avait envoyé le corps à la Morgue, sans avoir pu recueillir des renseignements permettant d'établir l'identité du défunt. Cependant, le magistrat, secondé par les agents de la Sûreté, continua son enquête.

Il apprit ainsi que, durant la nuit où avait été commis le meurtre de la rue de la Forge-Royale, un jeune ébéniste, M. Gaston Miguet, âgé de dix-huit ans, avait été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, où son état avait nécessité son admission d'urgence.

M. Guicheteau se rendit au chevet du blessé et l'interrogea. Son flair ne l'avait pas trompé.

— Je me trouvais avec cinq amis, lui déclara le blessé, et nous avions gaiement fêté le tirage au sort de l'un d'eux, nommé Louis Meunier.

Vers deux heures du matin, nous sortions de chez notre camarade Herchel, qui demeure rue de la Forge Royale, lorsque nous fûmes pris à partie par trois passants.

Ils nous provoquèrent. Une bagarre s'ensuivit. Nous nous battions loyalement quand, soudain, un de nos adversaires tira un long couteau de sa poche et, le brandissant, s'écria :

— Allons, les Apaches ! sortez vos « langues », saignons les « pantès ».

Ce fut le signal d'une véritable tuerie. L'un des nôtres, un honnête ouvrier, Georges Marchand, tomba le premier : un des Apaches venait de le frapper de trois coups de poignard au ventre. Le malheureux est mort, paraît-il, en arrivant ici. Ensuite, ce fut mon tour. Un des rôdeurs me planta son arme entre les épaules ; je m'affaissai et perdis connaissance. Mes amis durent me transporter ici.

Sur les indications de M. Guicheteau, on a établi de la façon suivante l'identité du jeune homme décédé avant-hier : Georges Marchand, ouvrier ébéniste, âgé de dix-huit ans, demeurant chez ses parents, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

L'arrestation des auteurs de ce double meurtre est imminente.

Précoces malfauteurs. — M. Masson, demeurant à Puteaux, hier, vers dix heures du matin, arrêta sa voiture, attelée d'un

m'a été montrée par... — ici il regarda le Russe dans les yeux — par miss Salt.

Ivan se dressa ; son visage, ordinairement pâle, se colora :

— Miss Rébecca Salt ! La connaissez-vous ?

— Tout le monde la connaît, comte. Une danseuse aussi célèbre que miss Salt ne peut passer inaperçue. Mais je suis pour elle mieux qu'une connaissance banale... Nous étions déjà intimement liés avant qu'elle devint une étoile... elle pose pou

CE QUE POURRAIT DIRE LE SULTAN

A L'EUROPE HHP. 1401 - 23

De M. H. Harduin, dans le *Matin* :

Le sultan pourrait, lui aussi, proposer à l'Europe quelques réformes dont elle se trouverait très bien.

Il dirait aux puissances : N'avez-vous pas honte d'accabler d'impôts vos pauvres nationaux ? Est-il raisonnable de consacrer quatre milliards par an à préparer une guerre que vous n'osez pas, que vous ne pouvez pas faire ? Ne voyez-vous pas que les peuples souffrent, qu'ils sont à bout de forces et demandent grâce ?

Avec ces quatre milliards employés si inutilement, vous pourriez réduire la dette, diminuer les charges du pays, ouvrir une ère de prospérité. Désarmez. En fait de réformes, celle-là est tout indiquée. Si vous consentez à l'appliquer, je m'engage, moi, à travailler au bonheur des Macédoniens, des Grecs, des Bulgares, des Rouméliotes et de tous ces satanés chrétiens que m'ont légué mes ancêtres.

1 vol. in-16, de 448 pages. Prix : 4 francs

PROGRAMME DES THÉÂTRES

Le Siècle du 28 Février 1909
Samedi 28 Février

OPÉRA, 8 h. — Paillasse. — Samson et Dalila.
FRANÇAIS, 8 h. 1/2. — L'Autre Danger.
OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/2. — Cendrillon.
ODÉON, 8 h. 1/2. — Les Appeleurs. — Le Message.
VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — Incognito. — Heureuse.
RENAISSANCE, 8 h. 1/4. — Pain de ménage. — 8 h. 3/4
la Châtelaine.
THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT, 8 h. 1/2. — La Dame

La réponse à notre paragraphe d'hier sur les intrigues de palais dirigées contre Hilmi pacha, ne s'est pas fait attendre. Un nouveau télégramme de Berlin affirme qu'une erreur de transmission a complètement dénaturé le sens de la première dépêche reçue de Constantinople sur cette affaire. Ce n'est plus Hilmi pacha qui est porté sur une liste de fonctionnaires incapables ; c'est lui, au contraire, qui a soumis à la Sublime-Porte une liste de coupes sombres à faire parmi les fonctionnaires ottomans en Macédoine. Nous enregistrons la rectification avec plaisir. Après tout, les télégrammes qu'on reçoit à Berlin de Constantinople sont peut-être rédigés...en turc. HHP. 1401.29

Les économies.

CONSTANTINOPLE, 24 janvier. — Le grand-vizir a donné des instructions à la Trésorerie pour qu'elle cesse tous les paiements jusqu'à nouvel ordre.

Le commissaire impérial à Sofia annonce que des musulmans ont été persécutés cruellement par des Bulgares dans deux villages, près de Philippopoli.

(Times.)

HNP. 1471.30

Dans l'hinterland d'Aden.

CONSTANTINOPLE, 24 janvier. — On annonce que les troupes anglaises venues d'Aden avancent dans l'arrière-pays et que les Turcs renforcent leurs postes sur la frontière. (Havas.)

DE MALAKA

au fort, après la résistance
l'on sait, est complètement démontée.

En procédant à la collation du grade de sous-lieutenant aux cadets qui viennent de terminer leurs études à l'école militaire de Sofia, le prince Ferdinand a prononcé une allocution qui a produit une grande sensation: *HHP. 1401. 31.*

« Aimez vos soldats de tout votre cœur, a-t-il conclu, et veillez sur eux plus que sur vous-mêmes. C'est ainsi que vous leur inspirerez cette confiance et cette affection qui sont les meilleures garanties du succès des tâches militaires les plus malaisées que vous aurez à remplir. »

On mande de Constantinople au *Temps* que, par ordre viziriel, le ministre des finances devra suspendre tous les paiements ou dépenses jusqu'à nouvel avis. D'après la même source, le conseil des ministres ottoman a envoyé un mazbata au palais demandant d'affecter 100,000 livres prises sur les dîmes, comme garantie kilométrique du premier tronçon du chemin de fer de Bagdad, de Konia à Eregli.

l'unique...
tivement accessibles aux étudiants étrangers et dont les écoles d'exploration, en Indo-Chine comme en Grèce, admettent de jeunes docteurs recommandés comme capables par les petits pays, tels la Belgique et les Pays-Bas dont les ressources sont incompatibles avec une expansion scientifique et archéologique hors frontière.

Mais pourquoi toutes ces fouilles qui depuis longtemps, et surtout depuis un demi-siècle, creusent le fond et le tréfond du sol de l'Hellade? Expliquer « le miracle grec », comme disait Ernest Renan, tel est le but. Il va de soi que le miracle, ici, se prend au sens latin, non au sens mystique et surnaturel du mot. On pourrait dire en bon français « la merveille », comme on le dit de ce miracle d'architecture qui s'appelle l'abbaye du Mont Saint-Michel. Et pour expliquer la merveilleuse floraison poétique, artistique, philosophique de la Grèce antique à son apogée, il faut remonter au delà d'Homère, il faut rechercher, fut-ce à cent pieds sous terre, les traces de la civilisation préhomérique.

C'est à cette tâche que se sont consacrés Schliemann et bien d'autres après lui. C'est à cette tâche aussi que M. Willem Vollgraaf a voulu s'associer en abordant Argos, la ville voisine de Mycènes où regnait Agamemnon, la cité dont le nom symbolise l'ensemble des pays soumis à la terrible dynastie des Atrides.

Ainsi présenté par M. Eugène Menseur, le conférencier a raconté comment il s'y est pris pour commencer en juin, juillet et août 1902 l'exploration du sous-sol de l'Argos contemporaine et pousser jusqu'aux établissements préhistoriques, d'où est issue l'Argos classique.

Déjà, nous avons donné une idée des résultats les plus caractéristiques des fouilles du jeune et savant helléniste archéologue, il y a de cela six mois, alors que sa première campagne n'était pas même tout à fait terminée. Et il va de soi que la conférence de jeudi soir abondait en particularités beaucoup plus circonstanciées. Mais si intéressants que soient tous ces détails sur Aspis et Larissa, les deux collines qui dominent la cité moderne; sur

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi

No HHP-1401-27

Indépendance
Belge, du 28 Février 1903

son champ d'action est justifié par la nécessité d'atténuer la pléthore de cette institution de crédit. Mais où iront nos capitaux? En Chine, au Congo, ailleurs encore. Nous en serons privés pendant ce temps-là! Plus on réfléchit à votre système de capitalisation, plus on en est l'adversaire. Les grandes usines sont-elles donc à l'abri de toute déchéance? le passé prouve le contraire et les catastrophes ne sont pas rares.

J'ai lu et relu le remarquable rapport de M. Van Cleemputte, qui consacre douze pages à la nécessité de la capitalisation: il ne m'a pas convaincu cependant! Il assure que, avec la capitalisation, il y aurait accroissement progressif de la prime.

La prime est basée sur le taux de l'intérêt; or, ce taux a varié et varie; il était naguère de 4 p. c.; il est aujourd'hui de 3 p. c.; qui garantit qu'il ne sera pas demain de 2 p. c.? On a fait tous ces calculs, en Allemagne comme en Autriche, sur la base de 4 p. c., et, en Autriche, le déficit de l'an dernier dépasse 7 millions de couronnes. Personne ne peut garantir la fixité de la prime. Pourquoi ne pas laisser le capital aux mains des industriels, qui en percevront au moins l'intérêt? A l'appui de la capitalisation, le rapport invoque M. Morisseaux; mais sa théorie n'est pas justifiée: il n'y a jamais trop de capitaux dans un pays! Au surplus, M. Morisseaux admet la rarefaction des capitaux. Tout le projet de loi est là et j'espère qu'il sera modifié à cet égard.

La section centrale de la Chambre, chargée d'examiner la proposition facté abrogeant les droits d'entrée sur les fils de coton, s'est réunie jeudi après-midi. Elle a voté la proposition par 3 voix contre 2 et une abstention. M. de Ghellinck a été nommé rapporteur.

AUTOUR DE LA CHAMBRE

UN PROCÈS POLITIQUE

Petit interview, pris rapidement, jeudi, à une personnalité connaissant parfaitement la politique telle qu'elle se « joue » en Flandres:

— Eh bien? ce procès qu'intente le député Buyl à des journaux des Flandres? Quel en est le « fond »?

— Des injures... Imaginez-vous ce qu'il y a de mieux — ou plutôt de pire — comme injures. Et vous saurez en quoi consiste la polémique des journaux poursuivis. Ne demandez pas une énumération de ces injures: ma mémoire s'y refuse...

— Mais encore!...

— En voici une, entre cent, si vous le voulez, et parce que son auteur s'est efforcé de faire de l'esprit: *Etier Buyl* (traduction: Furonclepurulent!) Il y en a une catégorie de... Et ce qui est vraiment, c'est que

BON JEU

On s'est beaucoup étonné dans les cercles politiques européens de la facilité avec laquelle le Sultan a accepté le programme de réformes élaboré par l'Autriche-Hongrie et la Russie pour la Macédoine et l'on a tout de suite insinué que la Porte avait donné sa sanction d'approbation parce qu'elle était bien résolue à ne jamais appliquer les réformes proposées. Mais voici bien un autre sujet d'étonnement : non seulement le Sultan a accepté le projet pour les vilayets macédoniens de Kossovo, de Salonique et de Monastir, mais spontanément il a décidé de réaliser les mêmes réformes administratives et fiscales dans les vilayets d'Andrinople, de Scutari et de Yanina.

Dans l'*Indépendance belge* de mercredi soir, nous disions textuellement en parlant de la situation nouvelle qui sera faite aux populations des vilayets de Kossovo, de Monastir et de Salonique :

Ce sera une amélioration de situation tellement inespérée que les populations des vilayets de Scutari, de Yanina et d'Andrinople ne manqueront pas de jalousier leurs voisins des vilayets de Macédoine et chercheront à obtenir un régime identique. Dans les vilayets de Yanina, de Scutari et d'Andrinople, l'ancien régime pèsera plus lourdement sur les populations tant chrétiennes que musulmanes ; la dime qui y est perçue continuera à aller grossir le Trésor de Constantinople, les fonctionnaires continueront à ne pas être payés et devront, comme par le passé, extorquer à leurs administrés de quoi subvenir à leur existence. Comme il a suffi aux Macédoniens de se révolter pour intéresser l'opinion européenne à leur sort et pour arracher des réformes au gouvernement de Constantinople, les populations des vilayets de Scutari, de Yanina et d'Andrinople agiront de même et le foyer révolutionnaire aura simplement été déplacé. La Porte voudra réprimer cette agitation nouvelle comme elle a tenté de réprimer l'ancienne ; il y aura encore des massacres, il y aura encore des démarches des puissances, il y aura encore des complications jusqu'à ce que les cabinets européens se mettent une fois de plus d'accord pour exiger des réformes, pour obtenir un changement de régime pour les trois provinces aujourd'hui sacrifiées.

Et nous ajoutions que la Russie n'était intervenue en faveur des Macédoniens que parce qu'elle y avait été obligée par l'agitation bulgare et parce qu'elle avait vu la possibilité de donner en partie satisfaction aux populations chrétiennes de Macédoine, tout en entretenant le mécontentement sur un autre point de la Turquie d'Europe.

On a eu conscience à Constantinople des graves inconvénients que présentait pour l'Empire la solution telle qu'elle était présentée par la Russie et l'Autriche-Hongrie et l'on n'a pas voulu provoquer un mécontentement absolument justifié des populations musulmanes en accordant aux vilayets de Salonique, de Monastir et de Kossovo un traitement privilégié, une administration convenable, alors que les autres vilayets auraient continué à subir tous les inconvénients de l'ancien état de choses. Ceci prouve que nous avions vu juste en préconisant ici des réformes pour toutes les populations indistinctement qui vivent dans la Turquie d'Europe et qui toutes sont intéressantes au même degré.

Le *Times*, commentant cette mesure, dit que le Sultan donne ainsi avec adresse une couleur de spontanéité à l'ensemble des mesures ordonnées. Nous ne croyons pas que ce soit ce sentiment qui ait fait agir de la sorte Abdul-Hamid. Tout le monde sait bien que les réformes lui ont été imposées pour la Macédoine, mais, précisément parce qu'on voulait des réformes pour la Macédoine seule, le Sultan a fait preuve d'une grande habileté politique en les accordant aux autres vilayets, car il prévient de la sorte toute manifestation de jalousie de la part des populations de Yanina, Scutari et Andrinople, et il écarte en fait la menace d'un mouvement révolutionnaire dans ces provinces — menace dont les puissances intéressées ont certainement escompté les conséquences possibles.

Il est dommage que la Porte ne soit pas toujours aussi bien inspirée qu'elle l'a été en cette occasion et qu'elle ne comprenne pas toujours qu'elle a un intérêt majeur à rétablir une situation absolument normale dans l'Empire et à enlever ainsi tout prétexte d'intervention aux puissances étrangères. Nous n'avons cessé de nous placer ici à ce point de vue et c'est pourquoi nous avons réclamé, aussi bien à propos de la question d'Arménie que de la question de Macédoine, des réformes pratiques pour tout l'Empire, des réformes dont toutes les populations placées sous la souveraineté du Sultan bénéficieraient également, car toutes sont également malheureuses dans l'état actuel des choses. Cette solution, qui est la bonne, nous en avons l'intime conviction, préviendrait à jamais la possibilité d'un morcellement de l'Empire ottoman et constituerait la meilleure garantie du maintien de la paix en Orient.

Nous sommes heureux de constater qu'on y vient peu à peu et nous espérons bien qu'on ne s'en tiendra pas là maintenant et qu'on ira jusqu'au bout, à Constantinople, dans la voie nouvelle, qui est certainement la voie du salut.

ROLAND DE MARÈS.

A L'ÉTRANGER

HHP.1401-32

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Nouvelles menaces d'insurrection.

— Sofia, 26 février. — Dans les milieux macédoniens, on continue à prédire une insurrection formidable comme réponse au projet de réformes. Les Bulgares eux-mêmes ne cachent pas leur déception, non pas à cause des dispositions mêmes du projet, mais de l'absence de dispositions sur la mise en vigueur des réformes. Passe encore le projet, dit-on, mais, pratiquement, comment l'exécuter vu le manque de garantie européenne.

Belgrade, 26 février. — Le sentiment général est peu satisfait. On se demande en premier lieu comment sera garantie l'application des réformes et par quelles mesures pratiques on extirpera les abus traditionnels dans la perception des impôts.

L'un des points qui préoccupent le plus concerne les mesures nécessaires contre les sévices et les exactions des Albanais en Vieille-Serbie. Aussi parle-t-on de plus en plus, malgré le manque total d'argent, de remettre l'armée en état.

Athènes, 26 février. — Les associations patriotiques telles que l'*Hellenismos* du professeur Kasasis, et la Société macédonienne du docteur Jeroyannis, renforcées de quelques chefs de bandes, tels que le capitaine Arkoudas, commencent à s'agiter à l'exemple de leurs grands rivaux en Macédoine, les Bulgares, et cette agitation préoccupe le gouvernement, mal préparé financièrement et militairement à une guerre, et plutôt disposé à une entente avec la Turquie en échange d'avantages commerciaux.

Quelques bandes s'organisent non pas à Athènes même, mais dans les montagnes de Thessalie, sur la ligne de l'Olympe du Chassia et du

Pinde, où elles montent par Volo-Larissa-Trikala-Kalampaka et d'où elles descendront dans la vallée de la Vistrica, dans le pays essentiellement grec du Roumlouk, au sud de Monastir.

90 fr.	101	101	— 4 0/0	49
p.	489	489	Nord-Espagne 1 ^{re} hyp.	36
300 f.	490	490	— 2 ^e	36
...	508 50	509	— 3 ^e	35
400	406	406 50	— 4 ^e	35
...	478	478	— 5 ^e	35
à 500	482	483	Pampelune, spéciales 3 0/0	34
...	436	406	Barcelone Priorité 3 0/0	34
...	122 50	121	Asturies, Galice, Léon 1 ^{re} hyp.	35
...	518	520	Portugais 3 0/0 1 ^{er} rang	36
...	102 75	103	— 3 0/0 2 ^e rang	17
...	584 50	584 50	Salon-Constantinople obl. 3 0/0	33
...	459 75	457	Saragosse 1 ^{re} hypothèque	39
...	117	...	— 2 ^e	38
...	137	...	— 3 ^e	38
...	459 36	439	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1894	45
...	456 50	455	— 4 0/0 1895	...
355	453	453	Annuités Lérerville 500 fr.	45
56	455 50	458	— Nord (Soc. civ.)	45
85	451 50	450 50	— Châlons 500 fr.	63
...	465 25	465	Crédit foncier colonial 5 0/0	21
...	467 75	469	Foncière lyonnaise	...
...	421 50	420	Comp. générale des eaux 3 0/0	47
...	461 50	461	— 4 0/0	51
...	463	464	Gaz parisien	50
c.)	467	467	Union des Gaz 4 0/0 1900	...
...	419 50	419 25	Atel. et Chant. de la Loire 4 0/0	...
...	462 25	461 25	Dyle et Bacalan 4 0/0	46
...	460	460	Fives-Lille	47
...	462	...	Messageries maritimes 3 1/2	42
...	461 50	461 50	Omnibus 4 0/0	49
...	461	459	Voitures 3 1/2	44
...	467 75	467 50	Transatlant. 3 0/0 r. à 500 fr. t. p.	27
...	419 25	421	Câbles télégraphiques 3 1/2 0/0	39
...	469	468 50	Lits militaires	61
...	476	475 50	Téléphones 4 0/0	...
...	429 50	429	Bons à lots de 100 fr. au port.	50
...	464 50	465 50	Bons à lots algériens au porteur.	50
...	468 75	469 75	Panama 5 0/0 t. p.	65
			— 3 0/0 t. p.	41
			— 4 0/0 t. p.	50
			nouv. 6 0/0 1 ^{er} s.	81
			— — 2 ^e s.	75
			— — 3 ^e s.	75
				151

Le Siècle
du 27 Février 1903.

Le Sièc

LES SPORTS

En Macédoine

L'opinion de Mgr Menini

Rome, 24 janvier. — Mgr Menini, vicaire apostolique de Philippopoli, est actuellement de passage à Rome où il a été reçu en audience privée par Sa Sainteté et par le cardinal Rampolli.

Un rédacteur du « Don Marsio » de Naples a pu causer quelques instants avec Mgr Menini au sujet de la situation actuelle en Orient.

Le prélat a déclaré que la situation était extrêmement grave et qu'il considérait l'insurrection générale en Macédoine comme certaine au printemps prochain.

Mgr Menini considère que le Sultan aurait mieux fait de ne pas promettre des réformes qui ont mécontenté les mahométans sans satisfaire les chrétiens.

Chrétiens massacrés

Salonique, 24 janvier. — Deux cents chrétiens ont été fusillés par les postes turcs.

Trente-sept hommes, femmes et enfants sont tombés morts sous les balles. Ensuite, les femmes et les filles ont été conduites dans les postes turcs de la frontière où on les a violées.

LES ATROCITÉS TURQUES

La terreur en Macédoine — Assassinations, pillages et tortures.

Les réformes ordonnées par le sultan et prescrites par Hussein Hilmi pacha, dit une correspondance de Salonique adressée à l'agence Paris-Nouvelles, ne sont pas exécutées. La terreur est à son comble parmi les chrétiens.

L'autorité des gouverneurs est méconnue par les musulmans.

A Djoumaia, par exemple, trois orthodoxes inoffensifs, Gotze Tzatzeff, Stoilko Bagasko et Veliko Scharban furent grièvement blessés, emmenés en prison et de là soi-disant dirigés sur Constantinople. Ils disparurent, et on ne peut plus savoir ce qu'ils sont devenus.

La femme de Véliko Scharban, après avoir été violée sous les yeux de son mari par une vingtaine de soldats réguliers, fut dépouillée de 30 livres turques qu'elle portait sur elle; enfin, ceux-ci démolirent sa maison de fond en comble en abandonnant la malheureuse au milieu des décombres.

Un autre Bulgare, Velitchko Tchakarata, fut enlevé de sa maison et emmené à la campagne, à un kilomètre environ hors de son village, frappé en route à coups de crosse de fusil. Là, les soldats l'attachèrent à un arbre, à demi-mort, et l'y laissèrent avec ordre que personne n'osât le détacher. Furent aussi roués de coups jusqu'à la mort : Christo Balabanoff, Noko Farkolaka, Goske Sekoulata, Christo Kardjabaldata.

Les Turcs coupables de ces crimes ne sont pas poursuivis.

Un acte de vengeance.

Un marchand du village de Plerné, nommé Balabarra, qui avait livré beaucoup de chrétiens innocents au gouvernement turc pour toucher la prime de cinq francs par dénonciation, a été trouvé assassiné chez lui.

HHP. 1401. 34.

X LA QUESTION MACÉDONIENNE

Un combat à Izbichta. — Constantinople, 27 février. — Une rencontre sanglante a eu lieu à Izbichta, dans la province de Monastir, entre plusieurs bataillons de réguliers et des chrétiens de Resne.

Au bout de deux heures, les chrétiens se trouvaient dans une situation des plus critiques, lorsque, à la tombée de la nuit, des révolutionnaires surgissant de toute part, obligèrent les réguliers à abandonner la lutte.

Il y a plus de trente morts de part et d'autre. Le nombre des blessés doit être au moins égal.

En se retirant, les Turcs ont incendié les fermes et les maisons des chrétiens qui se trouvaient sur leur passage.

L'application des réformes. — Saint-Pétersbourg, 27 février. — En vue d'assurer la prompte et complète mise en vigueur des réformes élaborées pour les vilayets de Salonique, Uskub et Monastir, les représentants consulaires des puissances dans ces trois provinces seront chargés de veiller à la stricte exécution des arrangements intervenus à ce sujet entre les puissances. HHP.1401.35

La Turquie s'efforce décidément de donner des gages de ses bonnes intentions relativement à la Macédoine. On publie à Constantinople une longue liste de fauteurs de troubles qui viennent d'être arrêtés sur l'ordre d'Hilmi pacha, l'inspecteur général ottoman chargé de réorganiser la province, et, comme l'on s'y attendait de la part de ce fonctionnaire probe et intègre, sa justice distributive atteint impartialement musulmans comme chrétiens. En dix jours, soixante inculpés ont été remis aux autorités, et les arrestations continuent. D'autre part, Rechad bey, vali de Kossovo, a été révoqué et est remplacé par Edib pacha, gouverneur général de Monastir, qui est lui-même remplacé par Hafiz pacha, vali de la Tripolitaine. La dernière entrevue de M. Zinovieff, ambassadeur de Russie, avec le sultan ne paraît pas être étrangère à ces changements dans la haute administration macédo-nienne.

Une dépêche de Madrid à l'agence Havas dit qu'il est inexact que la convention dont on a parlé entre la Banque d'Espagne et les représentants des compagnies de chemin de fer, dans le but d'améliorer le change, ait été signée. Les négociations continuent et rien n'est encore définitif.

HHP.401-36

des.

HHP. 1401 - 37

Un télégramme de Constantinople mérite d'autant plus d'être médité qu'il nous arrive *via* Berlin où les sentiments que l'on nourrit pour le sultan et son gouvernement pèchent, comme l'on sait, plutôt par une indulgence intéressée. Or, cette dépêche nous apprend que Hiimi pacha, qui vient d'être envoyé comme inspecteur général en Macédoine et chargé à ce titre de la surveillance des réformes, a été porté ces jours derniers sur la liste des fonctionnaires *incapables* sur le sort desquels le gouvernement turc doit se prononcer incessamment. Il va sans dire que c'est la camarilla toujours toute puissante du palais qui cherche à ruiner dans l'esprit d'Abdul Hamid un des rares fonctionnaires turcs dont l'énergie et la probité sont incontestées et dans la nomination duquel le corps diplomatique en entier avait vu un gage de la sincérité des intentions réformatrices du sultan.

D'après un télégramme de Constantinople à l'agence Havas, la pénurie du trésor ottoman est telle que le ministre des finances déploie la plus grande activité pour se procurer les 500,000 livres turques nécessaires à l'administration de la Macédoine. C'est ainsi qu'en dehors de l'avance à la régie des tabacs, le ministre des finances a fait des ouvertures à la Compagnie des chemins de fer d'Anatolie, en vue d'obtenir une avance de 300,000 livres turques qui serait garantie par le produit de la conversion des pêcheries de 1898, au sujet desquelles la Porte a entamé des négociations avec la Deutsche Bank.

Nouvel incident italo-turc, motivé, comme le précédent, par un acte de piraterie dans la mer Rouge. Les autorités italiennes accordent quinze jours aux autorités turques pour obtenir la restitution d'une embarcation et la mise en liberté de son équipage tombés aux mains des filibustiers de l'Yemen.

« Mieux vaut douceur que violence. »
Le quatrième et dernier torpilleur russe vient de traverser le Bosphore, en route pour Sébastopol. HHP. 1401-38

Voici que la presse russe commence à donner des indications précises sur le résultat du voyage du comte Lamsdorff à Vienne. La *Novoie Vremia* prétend que la Russie et l'Autriche-Hongrie insisteront surtout auprès du gouvernement de Constantinople pour qu'il constitue un contrôle financier pour la perception des impôts dans les vilayets. Cette mesure serait excellente, car, ainsi que nous le soutenons ici depuis longtemps déjà, tous les malheurs de la Turquie proviennent du désordre de ses finances et c'est par les réformes financières qu'il faut commencer si l'on veut remédier efficacement à la lamentable situation générale de l'empire. Si l'on renonçait au système actuel de l'affermage des impôts, qui donne lieu aux plus scandaleux abus, non seulement le Trésor ottoman y trouverait un bénéfice considérable, mais encore la paix publique renaîtrait, des populations entières n'étant plus obligées de se dépouiller complètement pour satisfaire la cupidité des intermédiaires qui trouvent dans la haute administration des complices dociles pour leur permettre de tourner tous les règlements qui fixent les conditions de la perception des impôts. Si les recettes rentraient régulièrement et exactement dans la caisse de l'Etat, les fonctionnaires pourraient être payés et l'administration, de ce fait, offrirait des garanties sérieuses qui lui manquent trop souvent aujourd'hui. La *Novoie Vremia* ajoute que les puissances insisteraient auprès de la Porte pour que la gendarmerie en Macédoine fût contrôlée par des officiers recrutés dans les petits Etats européens neutres. Ce serait, évidemment, une garantie, mais la Porte protesterait sans doute contre cette ingérence directe de l'étranger dans les affaires purement turques.

Si tel est vraiment le programme de réformes sur lequel le comte Lamsdorff et le comte Goluchowsky se sont mis d'accord, si c'est dans ce sens que la Russie et l'Autriche-Hongrie veulent insister auprès de la Porte, on peut espérer que l'on arrivera à un résultat pratique. Le Sultan, au reste, paraît disposé à accueillir favorablement les réclamations des puissances, car la retraite de Saïd pacha, le grand-vézir qui vient de donner sa démission et qui est remplacé par Ferid pacha, est interprétée comme une preuve que le Sultan veut faire des concessions appréciables pour obtenir la pacification de la Macédoine. En 1901, quand Saïd pacha arriva au pouvoir, on était convaincu qu'il allait rétablir l'ordre dans les finances et mettre un terme aux abus de l'administration. Au début, en effet, il manifesta d'excellentes intentions, mais il ne sut résister aux intrigues de la Cour et de concession en concession il en vint à accepter la situation existante pour se maintenir sûrement au pouvoir. On prétend qu'il se retire parce que les autres ministres refusaient d'admettre tout un programme d'économies à réaliser que le grand-vézir avait soumis au Sultan. HHP.1401-39

Il nous semble que Saïd pacha a attendu bien longtemps avant de faire preuve d'énergie pour que ce soit là la véritable raison de sa retraite. Il est beaucoup plus vraisemblable que la nécessité de remplacer Koutchouk-Saïd pacha par Ferid pacha soit apparue du fait même de l'obligation où l'on se trouve de résoudre à bref délai la question des réformes en Macédoine. Etant donné cela, Ferid pacha était désigné pour occuper le poste de grand-vézir, puisqu'il était président de la commission des réformes en Macédoine et qu'on se plait à lui reconnaître un esprit de conciliation très précieux dans l'état actuel des choses. La question est de savoir si Ferid pacha ne succombera pas aux intrigues de Cour comme tant de grands-vézirs y ont succombé avant lui. Attendons-le à l'œuvre avant d'apprécier l'influence personnelle qu'il pourra exercer sur les affaires de l'Empire ottoman.

FERID-PACHA

Said-pacha, grand-vizir de l'Empire ottoman, ayant résigné ses fonctions, le sultan lui a donné pour successeur Férid-pacha, président de la commission des réformes pour la Macédoine. Nos lecteurs se souviendront qu'alors que tous les journaux européens chantaient Hosannah ! à l'occasion de l'avènement de Said-pacha au pouvoir, le *Siècle* a été le seul organe parisien à prévoir sa chute à brève échéance et la stérilité de son œuvre. Dans la situation actuelle de la Turquie, Said-pacha ne pouvait entreprendre aucune mesure utile, pas plus lui, d'ailleurs, il faut le reconnaître, que n'importe quel autre personnage.

L'ex-grand-vizir avait une infériorité marquée sur les autres pachas qui occupent la scène politique à Stamboul. Il était en butte à la rancune secrète et implacable du sultan qui ne lui a jamais pardonné son escapade à l'ambassade d'Angleterre ; à la haine farouche et méprisante de tout le personnel du Palais et à l'animosité de tous ses collègues, notamment du ministre de la marine et de la guerre. Le premier ne le saluait même pas depuis longtemps et lui donnait le sobriquet étrange de *chobour tchelebi*, le petit nabot. Quant au second, non seulement il cherchait constamment à donner de la tablature à son chef hiérarchique, mais il l'avait plus d'une fois menacé en plein conseil des ministres par des gestes et des mots qui étaient plus outrageants que des voies de fait.

C'est à l'intervention du Cheih-ul-Islam que cette dernière avanée lui a été épargnée. Si nous ajoutons que l'homme était quelque peu lunatique et fort pusillanime, on comprendra facilement qu'il ne pouvait pas longtemps garder le pouvoir. Il doit s'estimer heureux, si quelque disgrâce nouvelle ne le guette, de se tirer à si bon compte de la pétaudière.

Il reste maintenant à établir quelle est l'arrière pensée d'Abdul-Hamid en confiant le poste de premier ministre à Férid pacha. Comme nous l'avons déjà écrit dans ce journal, lors de sa nomination comme président de la commission des réformes, Férid pacha n'est pas sans mérite. Arrière petit-fils du fameux Ali pacha de Janina, il est jeune, actif, intelligent et plein de bonne volonté, mais il a le malheur d'être intègre et un peu craintif. En outre, au point de vue de la carrière, le nouveau grand vizir est un des derniers venus dans la hiérarchie. Ses collègues du ministère sont des pachas de longue date et voient certainement avec dépit l'apparition d'un jeune au pinacle ; ils le considèrent comme un intrus. Le grand vizir ne trouvera auprès d'eux ni aucune assistance sincère ni aucun encouragement. Si sa nomination n'entraîne aucune autre modification de personnes dans le corps administratif et surtout dans les hautes sphères, nous pouvons pronostiquer, presque mathématiquement, que la durée de son ministère ne sera pas longue ; il faut qu'il brise la *camarilla* du palais ou qu'il s'y brise. La dernière hypothèse nous semble non seulement plus probable, mais dans l'ordre naturel des

Le Siècle

TÜVİSAM

Kütüphanesi Arşivi

No HHP.1401-40

officiers de police administrative : leurs attributions seront déterminées par un règlement ultérieur.

Tout ce mécanisme minutieux sera parfait si la commission qui en est le principal rouage fonctionne sans accroc, sans excès de pouvoir, sans pression sur les villageois, sans partialité, etc... ; si, dans les villages importants, gardes-champêtres chrétiens et gardes-champêtres musulmans vivent en bonne intelligence ; si l'autorité ne rend pas la situation impossible aux gardes-champêtres chrétiens ; si les gardes-champêtres chrétiens osent user de leur autorité sur la population musulmane ; si... etc... Hilmi pacha m'affirme que la commission sera responsable auprès de lui de toute entrave au libre choix des habitants ; il surveillera rigoureusement les agissements de l'autorité ; « la réforme sera exécutée ».

L'inspecteur n'est pas moins optimiste sur le chapitre de la réforme financière. « Une grosse difficulté se présente, me dit-il : comment sauvegarder les intérêts du trésor impérial ? Dans le vilayet de Kossovo, par exemple, les recettes sont sensiblement inférieures aux dépenses. Les recettes montent à 300,000 livres environ, les dépenses à près de 300,000 ; c'est donc environ 500,000 livres (environ 11 millions de francs) qui nous sont envoyées chaque année de Constantinople. Il est impossible de diminuer les ressources du vilayet. » Aussi le projet d'Hilmi Pacha a-t-il le tort de réaliser une amélioration trop insuffisante.

La dime est supprimée. L'adjudication totale également. L'impôt sera perçu dorénavant par village et directement, selon le principe suivant : on prendra par village la moyenne des dîmes payées par le village depuis cinq ans ; le chiffre ainsi obtenu représentera le montant de l'impôt à percevoir annuellement pour tout le village. Cette somme totale sera ensuite répartie entre les villageois proportionnellement à leur récolte. Le maire fera la répartition. Les réclamations seront adressées à l'autorité locale.

Ce projet soulève trois graves critiques. D'abord, il apparaît clairement qu'une moyenne établie sur les cinq dernières années d'exercice ne donnera pas la capacité contributive actuelle et réelle du pays, mais simplement la moyenne des impôts perçus depuis cinq ans. Or, depuis cinq ans et plus, la population paie un impôt de beaucoup supérieur à sa capacité contributive. Une moyenne prise sur les cinq dernières années risque donc de perpétuer l'iniquité et la misère.

L'inspecteur allègue que du fait seul de la suppression du dimier, résultera pour le paysan un avantage considérable et une diminution de ses charges. Mais si à l'appréciation et au bon plaisir du dimier on substitue, dans la répartition, l'appréciation et le bon plaisir du maire, est-on assuré que l'amélioration soit suffisante ? Le maire n'offre aucune garantie : musulman, ses faveurs iront naturellement aux musulmans, et parmi ceux-ci à ses amis : il est très vraisemblable que les chrétiens seront sensiblement plus grevés qu'ils ne devraient l'être.

Enfin, supposons la moyenne justement établie, la répartition équitablement accomplie, une troisième objection subsiste, qui n'est pas la moins importante : en cas de mauvaise récolte (fléau, inondation, épidémie, etc.), l'impôt sera-t-il abaissé ? Nullement. Hilmi pacha, à qui je pose cette question, me répond : « Il y aurait un moyen : ce serait d'augmenter l'impôt, tous les ans, de 5 0/0, (dont le montant serait versé à la Banque ottomane, pour constituer une réserve où l'on puiserait en cas de mauvaise récolte. Ainsi l'on pourrait, quand ce serait nécessaire, accorder une détaxe, sans que le Trésor ait à en souffrir. Mais le paysan ne comprendra jamais cette combinaison. Il ne verra qu'une chose, c'est qu'il lui faut payer 5 0/0 de plus. »

J'ai répété l'objection à un des membres du corps consulaire d'Uskub, qui m'avait dit s'être préoccupé des moyens de dégrever le paysan ; il m'a répondu qu'une autre raison rendait la mesure peu pratique : le danger de virements frappant la caisse de réserve. Le paysan n'en serait donc que plus malheureux.

L'inspecteur me dit encore : « Le paysan n'est pas si malheureux qu'on le prétend. Que paye-t-il ? Une quarantaine de piastres pour un revenu de deux mille piastres ! »

Je me demande comment Hilmi pacha fait son compte : la dime seule représente 12,60 0/0 de la récolte ; une récolte de 2,000 piastres payerait 250 piastres de dime ; et il y a d'autres impôts ; et le paysan n'a de revenu que sa récolte, quand il l'a !

« Et même, ajoute Hilmi pacha, voyez comme mon projet favorise le cultivateur : quelle que soit sa récolte, l'impôt ne sera jamais augmenté ; si sa récolte augmente, il sera seul à en bénéficier. Son bonheur dépend donc de lui, de son travail... »

Ne voyez dans ce discours aucune ironie, mais simplement la belle sincérité d'un homme qui ignore la misère, qui n'y croit pas, mais qui croit aux réformes, et croit à l'Administration !

Il faut suivre le travail de cet homme. Sa bonne volonté est manifeste : si sceptique que l'on soit sur le résultat de sa mission, on lui doit de reconnaître et d'encourager ses efforts. On lui doit aussi de critiquer ses idées, et c'est à quoi je ne manque pas.

Pourra-t-il agir ? C'est une question. — Et à supposer qu'il ait les mains libres, saura-t-il ? C'en est une autre. — Et à supposer qu'il sache, comme il est probable, vaudra-t-il ? Voudra-t-il faire tout ce qu'il souhaiterait qu'il fût fait ? C'en est une troisième qu'il faut bien se poser quand on connaît le maroc-

la France. En revanche, l'Angleterre a reçu carte blanche dans la Cyrénaïque. Elle vient d'occuper la baie de Bombah. Elle y a tranquillement établi un dépôt de charbon. Ses troupes y campent à terre. Tous ces renseignements, disait M. De Marinis, émanent de rapports officiels français.

Cette déclaration provoque quelque émotion. La baie de Bombah, au nord de la Cyrénaïque, est, en effet, une rade de premier ordre. C'est le meilleur coin de côte entre le fond du golfe de la Syrte et Tripoli. Il est vrai qu'il n'y a que le désert derrière cette belle rade. Mais c'est par là que la zaoua des Senoussis de Djerloub reçoit ses approvisionnements et ses armes.

Le *Giornale d'Italia*, organe de l'opposition Sonnino, reprit pour son compte les doléances de M. De Marinis, et vanta l'importance de Tobrouk, qui est dans le voisinage de la baie de Bombah et pourrait devenir une station navale merveilleuse. La *Tribuna* fit écho.

Au lieu de se calmer après les explications de M. Baccelli, montrant que l'Italie n'a rien à craindre ni de l'Angleterre, ni de la France, l'irritation causée par les déclarations de M. De Marinis ne fit que croître.

Hier, M. Cirmeni, député de Catane, revint sur la question. (On remarquera que ce sont surtout les Siciliens qui s'occupent de cette affaire.) Il demanda si le gouvernement avait provoqué les explications de l'Angleterre relativement au dépôt de charbon dans la baie de Bombah, et à l'occupation de Tobrouk.

M. Baccelli, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a répondu qu'il n'avait pas eu besoin de demander d'explications. Le chargé d'affaires d'Angleterre, sir Rennell Rodd, expressément autorisé par son gouvernement, lui a déclaré de lui-même, d'une façon catégorique, que les nouvelles concernant ce dépôt de charbon et d'autres actes qui tendraient à une occupation plus ou moins lointaine par l'Angleterre de la baie de Bombah sont complètement dénuées de fondement.

Une déclaration identique a été faite d'ailleurs par le marquis de Lansdowne à M. Pansa, ambassadeur d'Italie à Londres. Le gouvernement italien avait toujours pensé que l'Angleterre ferait ces déclarations afin d'établir d'une façon catégorique la vérité des faits.

On sait le reste. Londres ne s'est pas contenté de démentir auprès du gouvernement italien. Les journaux anglais de ce matin, enregistrent eux-mêmes un acte de renonciation de l'Angleterre sur la côte de Tobrouk et de Bombah.

LA SITUATION AU MAROC

(De notre correspondant particulier)

Tanger, 19 mars, 6 h. 15.

La tribu des Benider, de la juridiction de Tetouan, s'est de nouveau déclarée en révolte contre le gouverneur de cette ville.

Quelques convois de marchandises ont été pillés par cette tribu, dont 400 hommes armés de fusils sont campés depuis hier à sept kilomètres de Tetouan, barrant la route aux voyageurs.

Le gouverneur de Tetouan a convoqué chez lui, hier, les notables de la ville pour les consulter sur les mesures à prendre en prévision de l'attaque de la ville. Cette levée des Benider emprunte une certaine importance au fait que les agents du prétendant auraient fait dernièrement une propagande active dans cette région. On assure que d'autres tribus voisines de Tetouan se joindront à ce mouvement.

Le prétendant continue d'envoyer dans tous les districts ruraux des proclamations qui entretiennent l'agitation dans tout le pays. C'est une campagne de presse dans un pays sans journaux.

Tetouan se trouve, comme Tanger, dans la pointe nord du Maroc, qui ferme, avec Gibraltar, l'entrée de la Méditerranée. Mais Tetouan regarde la Méditerranée, dont la ville n'est qu'à quatre kilomètres, tandis que Tanger regarde l'Atlantique. Le port de Tetouan se trouve sur l'estuaire de sa rivière. Il fait pour quinze cent mille francs d'affaires par an. La ville compte 20 à 25,000 habitants sur lesquels il y a 6,000 israélites.

Ce sont les Kabyles du Riff qui fournissent surtout à ce commerce.

De Tanger, on mande aussi à la *Morning Post* que le gouvernement refuse de se rendre responsable pour la sécurité des étrangers voyageant à l'intérieur. Une caravane a été arrêtée et dépouillée, le 18 mars, près de Tanger.

On sait, en outre, que le ministre d'Allemagne a dû renoncer à se rendre à Tetouan.

UN DISCOURS DE M. DE BULOW AU REICHSTAG

Le chancelier, M. de Bülow, a prononcé hier au Reichstag un important discours au cours de la discussion du budget des affaires étrangères. Il y était sollicité par le député du centre, M. de Hertling, qui avait demandé des éclaircissements : 1° sur l'intervention du gouvernement allemand au Venezuela ; 2° sur l'importance que le traité de la Triple alliance garde encore aujourd'hui ; et 3° sur la question macédonienne.

M. de Bülow a donné sur ces trois points les explications suivantes :

L'affaire du Venezuela

Dans l'affaire du Venezuela, il ne s'agissait pour nous dès le commencement que de terminer par des moyens non ordinaires, une affaire rendue extraordinairement difficile par le peu de confiance qu'inspirait le débiteur ; nous étions obligés d'agir avec beaucoup de sang-froid

violente est manifeste. Si sceptique que l'on soit sur le résultat de sa mission, on lui doit de reconnaître et d'encourager ses efforts. On lui doit aussi de critiquer ses idées, et c'est à quoi je ne manque pas.

Pourra-t-il agir? C'est une question. — Et à supposer qu'il ait les mains libres, saura-t-il? C'en est une autre. — Et à supposer qu'il sache, comme il est probable, voudra-t-il? Voudra-t-il faire tout ce qu'il souhaiterait qu'il fût fait? C'en est une troisième qu'il faut bien se poser quand on connaît le respectueux attachement de l'inspecteur pour son souverain et les difficultés de la tâche.

Qu'il ait mission de réussir ou mission d'échouer, qu'il réussisse ou qu'il échoue, l'expérience dans tous les cas ne saurait manquer d'être instructive.

(De nos correspondants particuliers)

Sofia, 20 mars, 8 heures.

La crise en Bulgarie

Le prince Ferdinand, dès son retour d'Euxinograd, s'est occupé de la difficile question de la crise ministérielle provoquée par la démission du général Paprikof, à qui il s'agit de désigner un successeur. Le prince a catégoriquement refusé de placer à la tête de l'armée un des anciens officiers émigrés en Russie après avoir détrôné son prédécesseur Alexandre de Battenberg, tels que le colonel Dimitrief, l'ami de Grouef, de Benderef et des zankovistes. Il n'a pas voulu davantage charger M. Danef, avocat, de l'intérim de la guerre dans les circonstances actuelles. Enfin, il a déclaré sa ferme résolution de mettre à la tête de l'armée un officier dévoué à sa personne et à ce qu'il estime être l'intérêt du pays et de la dynastie, c'est-à-dire la mise en état de l'armée en vue de toutes les éventualités, ainsi que le vote de crédits militaires.

Le cabinet Danef, très soutenu par la Russie grâce à ses tendances ultra-pacifiques vraies ou simulées, ne semble pas devoir céder. On dirait même que le vieux Zankof, qui n'a pas oublié ses années d'exil, cherche à compromettre le prince aux yeux de la Russie en le montrant plus disposé à la guerre qu'il ne l'est en réalité.

Quoi qu'il en soit, cette crise est particulièrement délicate à résoudre. Trouvera-t-on un officier qui convienne à la fois au prince et au cabinet? Ou bien le prince renverra-t-il les zankovistes pour former un cabinet militaire avec le général Petrof, au risque d'indisposer sérieusement la Russie? Ce qui ne rendrait pas cette dernière éventualité impossible, c'est que l'opinion bulgare, et surtout l'armée, se montre de plus en plus contraire à la politique antimacédonienne de la Russie et que le prince, malgré les dangers d'une guerre avec la Turquie, a le plus grand intérêt à ne pas s'aliéner l'opinion et l'armée.

La Grèce et la Turquie

Athènes, 20 mars, 8 h. 30.

Voici quels seraient les avantages ecclésiastiques et scolaires qui, en plus de l'arrangement commercial, achèveraient l'entente turco-grecque.

Le sultan a promis au patriarche grec orthodoxe, Mgr Joachim, de rendre un iradé favorable : 1° à la création en Macédoine et à la réouverture d'églises grecques fermées sur les instances de l'archevêque bulgare; 2° à la reconnaissance et au libre fonctionnement de nombreuses écoles grecques; 3° l'octroi de privilèges aux prêtres et aux maîtres d'écoles grecs dans leurs villages; 4° à la reconnaissance des fonds séculiers du patriarcat et des biens des églises, couvents et communes grecques comme personnes juridiques; 5° à des collectes et à un emprunt auprès des grecs de Turquie en faveur de la caisse du Saint-Sépulchre; 6° enfin aux desiderata des couvents grecs du mont Athos.

L'ÉQUILIBRE DANS LA MÉDITERRANÉE

Une note communiquée hier, dans la soirée, aux journaux de Londres, dément les attestations de M. de Marinis relatives à l'occupation anglaise du golfe de Bombah et à la conclusion d'un traité franco-anglais, au mois de novembre dernier, modifiant la situation des puissances dans la Méditerranée.

Il faut remonter de quelques jours en arrière pour s'expliquer l'émotion dont cette note témoigne.

Lundi dernier, M. De Marinis, député italien de Salerne, demandait au gouvernement s'il savait que la situation dans la Méditerranée était en train de changer. D'après lui, la France et l'Angleterre se sont entendues, en novembre dernier, sur la question marocaine. Les destins du Maroc sont livrés à

TVD ISAM

Kütüphanesi Arşivi

No 444.3401.41

Macédoine, etc. — Sur la question macédoine.

M. de Bülow a donné sur ces trois points les explications suivantes :

L'affaire du Venezuela

Dans l'affaire du Venezuela, il ne s'agissait pour nous dès le commencement que de terminer par des moyens non ordinaires, une affaire rendue extraordinairement difficile par le peu de confiance qu'inspirait le débiteur; nous étions obligés d'agir avec beaucoup de sang-froid et de prudence, afin de ne pas provoquer des perturbations dans nos relations avec les autres puissances. Les tentatives faites pour en amener n'ont pas manqué dans la presse étrangère. Les tentatives perdues ont échoué grâce à la loyauté des puissances étrangères et à l'honnêteté de notre politique. D'après le protocole qui a été adopté, les réclamations formulées dans l'ultimatum de l'Allemagne peuvent être considérées comme acceptées. Les revendications de l'Allemagne étaient de trois catégories.

Il n'est pas encore possible de calculer exactement les frais du blocus, mais ils ne sont pas élevés. Nous n'avons pas réclamé d'indemnité pour ce chapitre, vu la situation financière passablement critique du Venezuela.

Nous avons obtenu ce à quoi nous voulions arriver : une action conduite avec toute l'énergie nécessaire, mais sans fanfares éclatantes, limitée comme étendue au but à atteindre et conduite sans faiblesse jusqu'au bout.

La Triple alliance

Le renouvellement en temps voulu de la Triple alliance est une preuve qu'elle ne repose pas sur une installation politique accidentelle, passagère ou artificielle, mais sur des intérêts et des besoins permanents, existant également pour les trois puissances contractantes. La Triple alliance n'impose à une extension extérieure de chacun de ses membres aucune autre limite que celles qui résultent du maintien du *statu quo* et par là même, du maintien de la paix.

Ce renouvellement ne s'est pas effectué sans embarras, ni sans difficultés, car en Autriche-Hongrie et en Italie la Triple-Alliance a des adversaires qui ont été soutenus par des courants de l'extérieur hostiles à celle-ci. On a maintenu à l'alliance, en la renouvelant, son caractère défensif. Nous restons fidèles à la Triple Alliance avec une fidélité tout allemande, mais nous avons aussi toutes les garanties possibles, nous assurant que nos alliés resteront fidèlement à nos côtés.

La Triple Alliance n'a rien à voir avec les questions douanières et de politique commerciale.

Nous avons à cette alliance un intérêt qui n'est pas moindre que celui des autres puissances, mais qui n'est pas plus considérable de la valeur même d'un atome. Cette affirmation que la Triple Alliance a perdu de son importance, n'est qu'une plaisanterie inoffensive à laquelle nous laissons bien volontiers se livrer ceux qui caressaient l'espoir que l'alliance ne serait pas renouvelée.

La Triple Alliance n'a changé, en effet, ni de caractère, ni d'importance. Elle maintiendra le même équilibre international qu'elle a maintenu jusqu'à présent.

Parlant ensuite de la déclaration faite récemment par M. Delcassé à la Chambre française, M. de Bülow a ajouté :

Le baron de Hertling a commenté aussi la réponse qu'a faite M. Delcassé, à la Chambre française, à une interpellation au sujet du renouvellement de la Triple alliance. Lorsque, à cette occasion, M. Delcassé a affirmé que l'Italie n'était pas obligée de participer à une attaque contre la France, mon honoré collègue des affaires étrangères a simplement voulu dire que la Triple alliance était une alliance pacifique dont personne n'avait à craindre une attaque injustifiée. Il y a longtemps que l'opinion publique en Allemagne est convaincue de cela. Nous ne pouvons cependant que nous réjouir de voir cette conception du caractère pacifique de la Triple alliance s'imposer en France.

La question macédonienne

Pour ce qui concerne la Macédoine, nous ne visons à exercer aucune influence particulière ou exclusive et ne pratiquons pas en Orient une politique active. Nous ne tirons dans les Balkans les marrons du feu pour personne et c'est précisément pourquoi nos rapports avec la Turquie reposent sur une base solide, qui est la confiance.

L'Allemagne observe une attitude sympathique à l'égard des mesures à appliquer en Macédoine qui sont de nature à y améliorer la situation sans compromettre l'intégrité territoriale de la Turquie. Le projet de réformes austro-russes me paraît très heureusement conçu. L'Allemagne se rencontre avec la Russie et l'Autriche-Hongrie dans un effort sincère pour veiller au maintien de l'ordre, du calme et de la sécurité en Orient, en basant cet effort sur le respect de la situation territoriale actuelle des divers facteurs politiques.

Après ces déclarations du chancelier, plusieurs

députés ont encore pris la parole, M. Hasse notamment qui voudrait que l'Allemagne prit contre le Venezuela des mesures plus sévères.

M. de Bülow lui demande de quelle expiation il rêve. Faudra-t-il faire venir à Berlin un prince vénézien? « J'en ai eu assez déjà, dit-il, d'un prince chinois. » Et toute l'assemblée de rire.

L'action commune avec l'Angleterre, ajoute M. de Bülow, a été mêlée dans une proportion à peu près égale de bon et de mauvais. Il n'aurait pas été équitable de demander davantage au Venezuela.

Prenant la défense de l'ambassadeur allemand à Washington, M. Speck de Sternburg, le chancelier expose que celui-ci n'a fait que formuler très fortement cette assertion que l'Allemagne n'avait pas, dans toute cette affaire du Venezuela, l'intention d'acquiescer des territoires et que, dans cette question, comme dans toutes les autres, elle a procédé au grand jour et avec honnêteté. Toutes les autres paroles de M. Speck ont été également mal comprises.

M. de Bülow regrette la façon dont M. Hasse a parlé de l'Autriche. Il n'est ni du droit ni de l'intérêt de l'Allemagne de se livrer à une pareille critique. « Nous devons partout intervenir, dit-il, dès que nos nationaux sont en jeu, mais nous ne pouvons intervenir diplomatiquement quand il s'agit de Germains non sujets de l'Empire. C'est déjà l'opinion qu'avait exprimée Bismark. M. Hasse devrait se rendre compte de la différence qu'il y a entre l'imagination et la réalité. La politique réaliste (*realpolitik*) est la seule qui puisse servir notre pays et c'est là la seule à laquelle nous nous tiendrons.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP. 1401.42

Handwritten red ink markings, possibly a signature or date, including the number 1401.

La guerre aux Grecs en Roumanie

On écrit de Bucarest :

Le journal «*Romania*» a publié dans sa feuille d'aujourd'hui, 6/19 Août, un rapport du préfet de police de Bucarest, adressé au ministre de l'Intérieur contre le directeur et deux rédacteurs du journal grec «*Patris*». Ceux-ci sont accusés d'avoir intentionnellement imprimé et distribué le lendemain du meeting de Bucarest une gravure symbolisant le contraire des opinions du peuple roumain sur la Macédoine. Le rapport conclut à la nécessité de la «*punition de ces auteurs et provocateurs moraux des désordres de Bucarest*» et demande leur expulsion du territoire roumain.

La lecture de ce document nous porte à croire que les expulsés sont victimes d'une trame odieuse, ourdie contre eux par quelque ennemi personnel, à moins d'admettre que le gouvernement roumain soit l'auteur de cette calomnie, qui lui offre l'avantage de faire retomber sur la direction et les rédacteurs de la «*Patris*» la responsabilité des agressions dont les Grecs de Roumanie sont tombés victimes. L'accusation est en effet dénuée de tout fondement. La gravure en question était annexée à la feuille du journal «*Patris*» du 1^{er} Janvier 1903. Elle n'avait, à l'époque, soulevé aucune protestation de la part des autorités roumaines et se trouvait depuis lors suspendue sur le mur de plusieurs magasins et boutiques grecs.

Au surplus, la ligne de conduite suivie par la «*Patris*», feuille qui s'était toujours servi des termes les plus courtois à l'égard des Roumains et de leurs gouvernants, suffirait à ridiculiser l'accusation de «*provocation morale*» dirigée contre elle. Cela, d'autant mieux, que le journal grec avait dû éviter de publier des articles sur la question koutsovalaque et qu'il s'était abstenu de tout commentaire sur le meeting de la Salle «*Dacia*».

Macédoine

On écrit de Salonique :

La mobilisation des troupes turques continue ; ont été appelés sous les armes, trois nouveaux bataillons de réservistes : ceux de Yevghéli, Strommitsa et Yenmitsa. Férid-pacha s'est rendu à Vodéna pour inspecter le district.

Les autorités ont découvert près du lac d'Amatovo un dépôt bulgare de dynamite ; elles cherchent maintenant une autre cachette d'armes qui se trouverait près du cimetière de notre ville.

On écrit de Castoria :

vois, renommée pour sa richesse et son dévouement à l'hellénisme. Cette famille avait déjà souffert de son patriotisme. Il y a vingt-huit ans, lors de la première apparition des Bulgares, son chef avait été enlevé, attaché à un arbre, couvert de pétrole, puis brûlé. Cette mort n'avait pas ébranlé la foi de ses deux fils : Basile et Procope. Les comités, à trente ans de distance, résolurent de les exterminer à leur tour. Ayant réuni dans ce but une bande de quatre-vingt hommes et mettant à profit l'absence de trois fils de Basile Comvokis, ils envahirent la maison de celui-ci. Cette maison, très grande et sise à l'extrémité du village, contenait, outre Basile et sa femme Anastasia, ses trois bruns et ses petits-enfants dont le plus âgé n'avait pas dix ans. Un massacre en règle s'ensuivit. Seules les deux plus jeunes femmes, habitant à l'extrémité de l'immeuble, purent se sauver par le jardin. Le feu fut ensuite allumé ; il consuma la maison et les cadavres des victimes.

Leur coup accompli, les comitadjis se dirigèrent vers le domicile de l'autre frère Komvokis. Ils essayèrent de le faire sauter à la dynamite. Leur bombe, mal préparée, refusant d'éclater, ils eurent recours au pétrole. Procope et son fils Périolès se trouvaient aux champs avec les trois fils de Basile ; la maison n'aurait que la fille du propriétaire, qui voulut fuir à travers les flammes, mais tomba frappée d'une balle au ventre. Les paysans essayèrent de venir à son secours, mais les Bulgares nombreux et bien armés les mirent facilement en fuite. Au cours du combat, un jeune grec, nommé Apostoli, reçut une balle Mannlicher au front.

Les troupes turques arrivèrent quand tout était fini. Elles ne poursuivirent pas les coupables et n'arrêtaient pas les auteurs du crime. Ils sont pourtant bien connus. Ce sont les nommés Paskos père et fils, Ange Nédelsto, P. Oraki, D. Makoglou et G. Boulto, tous des récidivistes. Condamnés il y a deux ans et incarcérés à Bourdroum (Alicarnasse), ils avaient été relâchés à la suite de l'entente turco-bulgare et de l'amnistie qui l'avait accompagné.

On écrit de Mélenikon :

Une anarchie complète sévit dans tout notre district. Sandanski règne en maître dans les campagnes. Il opime et massacre aussi bien les Grecs que ceux des Bulgares qui ne sont pas de son parti. Ses dernières victimes se montent à douze, dont trois Grecs : Spiridion Tsiraktsi et son fils, tous deux originaires de Coryssa (Macédoine Occidentale) mais demeurant à Fotovista et Stéfanos Géorgiou de Rosinou.

Thrace

On écrit d'Andrinople :

ABONNEMENT ANNUEL :
pour la Grèce 40 drachmes
pour les pays de
l'union postale 40 francs.

Année II^e

Roumélie - Orientale

On écrit de Pyrgos :

Le vapeur *Bulgaria*, venant de Varna, a débarqué ici quatre-cents caisses de cartouches Krüger. Elles ont été dirigées par paquets vers divers points de l'intérieur. L'agent turc, soupçonnant que ces munitions étaient destinées au vilayet d'Andrinople, a protesté énergiquement auprès du préfet.

On signale de Sozoupolis, la conduite scandaleuse du capitaine Baltazarian, qui a fait attaquer par ses soldats et sous un prétexte futile, un groupe de jeunes Sozoupolitains qui s'amusaient aux portes de la ville. Il en est résulté une panique. Les magasins ont été fermés et plusieurs autres Grecs, complètement étrangers à l'incident primitif, ont été plus ou moins grièvement blessés. Baltazarian sera probablement déplacé, mais sa conduite montre, une fois de plus, le peu de garanties dont jouissent les Hellènes de Roumélie-Orientale.

L'Appel du Balkan Committee

et la presse grecque

Le *Balkan Committee* de Londres, présidé par le très honorable M. J. Bryce, a lancé aux populations chrétiennes de la Péninsule Balkanique un appel, signé également par le président de la *Byron Society* et dont voici le texte :

«*Depuis quelques mois nous sommes témoins de la violence croissante de la querelle entre les populations macédoniennes ; notre appréhension grandit à mesure que la lutte passe des assassinaats systématiques à la guerre civile organisée et de la guerre civile à un vrai massacre. Dans cette lutte féroce et sauvage les victimes sont très souvent de simples paysans plûôt que les auteurs responsables de la lutte. Il importe aux peuples balkaniques de concevoir les vues de l'Europe en face de ce triste développement. La continuation de cette guerre, qui ressemble à un suicide, ne peut qu'éloigner leurs amis naturels et nous faire désespérer de l'avenir. Les nouvelles fréquentes qui nous parviennent d'atrocités horribles, peut-être, le plus souvent exagérées, nous lient*

appelés sous les armes, trois nouveaux bataillons de réservistes : ceux de Yevghéli, Stromnitsa et Yemitsa. Férid-pacha s'est rendu à Vodéna pour inspecter le district.

Les autorités ont découvert près du lac d'Amatovo un dépôt bulgare de dynamite ; elles cherchent maintenant une autre cachette d'armes qui se trouverait près du cimetière de notre ville.

On écrit de Castoria :

Voici quelques détails sur l'attaque de Kato-Koumanitsovon : Les Bulgares, au nombre de cent environ et ayant à leur tête l'instituteur Tsitsof, entourèrent d'abord la maison des frères Theodore et Michel Vassilou. Le siège dura deux heures, car les deux frères, étant armés, opposèrent une résistance désespérée. Les assiégeants durent faire sauter la porte à la dynamite. Ils pénétrèrent alors dans la maison et comme les frères Vassilou, quoique blessés, étaient parvenus à s'enfuir, les Bulgares se saisirent de leur mère, âgée de 80 ans, d'une vieille servante : Tano Nicolaou et du jeune fils de Michel Vassilou nommé Naoum. Une scène horrible s'ensuivit : les deux vieilles furent dépêchées à coups de bayonnette, quant à l'enfant (il avait à peine sept ans) on lui ouvrit le corps et après avoir vidé ses entrailles dans les rues, les hommes de Tsitsof le promènerent à travers le village, sur la pointe de seize bayonnettes. Cette procession macabre finie, les Bulgares se mirent en demeure d'attaquer la maison d'un autre notable grec, nommé Zissimis, mais l'arrivée de la troupe les força à se disperser et le reste du village fut épargné.

On écrit de Monastir :

Le couvent grec des Taxiarches, à deux heures au nord de Monastir, près du village de Lisolay, vient d'être incendié par les organes du comité. Ceux-ci pénétrèrent dans le monastère grâce à la complicité du portier. Après avoir fusillé le principal Athanasie Slavakos, qu'ils surprirent dans son lit, ils mirent le feu au couvent, dont les murs avaient été préalablement enduits de pétrole. En deux heures, les trois ailes du couvent, avec les magasins, étables etc. étaient complètement détruites. On évalue le désastre à 2,000 L. T. (40,000 fr. environ). Le corps de Slavakos, fut retrouvé dans un ravin, il portait quatre balles dans le dos.

La destruction des couvents grecs fait partie du plan des comités. Elle se poursuit de façon tellement systématique qu'il n'en reste plus que huit dans notre région. L'attaque contre les « Taxiarches » était prévue. L'évêque de Pélagonie avait même demandé aux autorités la permission d'y envoyer quelques gardiens armés. Les autorités s'y sont refusées ; leur refus est d'autant plus inexcusable que non seulement elles n'ont pas protégé le couvent mais qu'encore elles laissent impunis ceux qui l'ont détruit.

On écrit de Drama :

Un crime épouvantable vient d'être commis à Égrideré (Caza de Zihna). Ce village, composé de 200 familles environ, toutes grecques, avait à sa tête la famille Com-

prime et massacre aussi bien les Grecs que ceux de Bulgares qui ne sont pas de son parti. Ses dernières victimes se montent à douze, dont trois Grecs : Spiridon Tsiaraktsi et son fils, tous deux originaires de Corytza (Macédoine Occidentale) mais demeurant à Fotovista et Stéfano Géorgiou de Rosinou.

Thrace

On écrit d'Andrinople :

Les comités semblent préparer un mouvement en Thrace. Les agents travaillent la population schismatique et des bandes seraient sur le point de passer la frontière bulgare. Les autorités ottomanes ayant eu vent de ce qui se tramait, ont renforcé la garnison de Saranta. Excellents, d'un bataillon d'infanterie et d'une batterie. De plus, j'apprends qu'on envoie de nuit, à la frontière, du matériel de guerre et des munitions.

On écrit de Dédé-Agatch :

Staïkos Milto, notable du village bulgare de Domoudjéré, était accusé par ses compatriotes d'avoir dénoncé aux autorités ottomanes le chef de bande Dimitroff ; condamné par les comités, il vient d'être tué dans un cabaret par un de leurs organes : J. Stoïlo. Le coupable n'a pas été arrêté.

Albanie

On écrit de Durazzo :

La fête de Sainte-Lucie, patronne de l'église catholique de notre ville, a été célébrée avec une pompe inhabituelle. Les festivités ont duré trois jours ; y ont pris part les archevêques latins de Durazzo et de Scodra, l'évêque d'Allessi, l'archiprêtre de Miridite et plus de trente autres prêtres. Tous ces ecclésiastiques, avant de se disperser, se sont rendus à Tyranna, résidence d'été du vice-consul austro-hongrois.

Bulgarie

On écrit de Sofia :

On se préoccupe beaucoup ici des incidents qui ont suivi l'attentat contre le Sultan. La presse officielle exprime la crainte que la Turquie ne profite de l'occasion pour entraver l'action religieuse et scolaire bulgare. Elle se livre à des accusations et à des insinuations quotidiennes contre le Patriarcat, qu'on ne s'attendait pas à voir mêlé à cette affaire.

Quant aux démarches faites par le gouvernement princier, il semble qu'elles se soient bornées à des réclames, par l'intermédiaire de M. Natchévitch, auprès de la S. Porte et tendant à la mise en liberté des Bulgares, employés de l'excarat ou simples particuliers, qui ont été récemment arrêtés.

violence croissante de la querelle entre les populations macédoniennes ; notre appréhension grandit à mesure que la lutte passe des assassinats systématiques à la guerre civile organisée et de la guerre civile à un vrai massacre. Dans cette lutte féroce et sauvage les victimes sont très souvent de simples paysans plutôt que les auteurs responsables de la lutte. Il importe aux peuples balkaniques de concevoir les vues de l'Europe en face de ce triste développement. La continuation de cette guerre, qui ressemble à un suicide, ne peut qu'éloigner leurs amis naturels et nous faire désespérer de l'avenir. Les nouvelles fréquentes qui nous parviennent d'atrocités horribles, peut-être, le plus souvent exagérées, nous lient les mains et entravent nos efforts. Nous ne pouvons pas être partisans de cette guerre de races ; nos sympathies pour telle ou telle race ne peuvent pas non plus nous cacher les fautes des deux partis. Nos sympathies vont à toute race qui souffre sous un despotisme oriental et lutte contre ce despotisme ; mais nous ne pouvons faire l'éloge d'aucun des combattants dans cette lutte sauvage et fratricide. Si l'une des parties cherche, par ces moyens à gagner du territoire ou de l'influence au détriment d'une autre, elle se trompe. On ne peut attendre que les Puissances trouvent légitime une influence locale acquise grâce à une violence coupable.

Par des pareils agissements, les peuples balkaniques ne peuvent que compromettre l'avenir de leur patrie commune, retarder le moment de leur libération et élever peut-être un nouvel et effrayant obstacle à leurs desirs d'autonomie, en pacant la voie à une occupation russe ou autrichienne. Nous prions donc les peuples des Balkans de cesser leurs disputes et de travailler avec une solidarité cordiale aux réformes essentielles dont le pays a un besoin urgent, réunis dans la revendication d'un système de contrôle de toutes les Puissances, libre de l'immixtion du Sultan.

Le Néon Asty, commentant cet appel, le considère comme un signe des temps. Il se félicite de voir qu'en Occident on a cessé de confondre la cause macédonienne avec la cause bulgare. Cette confusion avait été soigneusement entretenue par une partie de la presse européenne. Il se félicite aussi d'apprendre que les Puissances ne sauraient reconnaître la violence comme un moyen d'acquisition légitime. Le journal athénien constate, d'autre part, que les conclusions de l'appel, c'est-à-dire la nécessité pour les chrétiens de s'unir entre eux, constituaient de tout temps le programme politique de l'hellénisme.

Ce programme n'a jamais été abandonné. Au témoignage de M. Bouchier (*The Balkan Question*, edited by Villari, p. 88). Ch. Tricoups avait conçu un projet de partage de la Macédoine entre les trois états balkaniques. « Ce plan, ajoute l'auteur anglais, fut reçu avec faveur à Belgrade mais fut repoussé à Sofia ; Stamboulof alla même jusqu'à le dénoncer au Sultan et, comme récompense, demanda des concessions en Macédoine ».

Ce que le Néon Asty trouve à reprendre à l'appel, c'est son début. Ne parlant que des derniers mois, il semble ignorer les crimes commis par les comités depuis près de cinq ans et il n'indique pas, fut-ce incidemment, à qui retombe la responsabilité de la situation actuelle.